

UMASS/AMHERST



312066005301210



UNIVERSITY OF MASSACHUSETTS
LIBRARY

SB

393

C58

SPECIAL COLLECTIONS
& ARCHIVES

Date Due

CARD





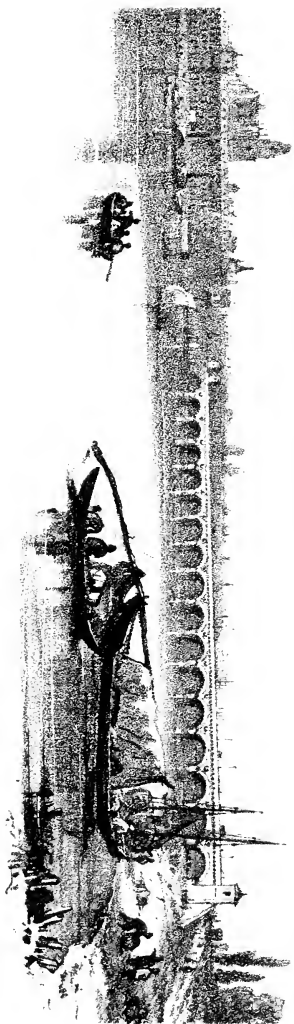
BORDEAUX

SES ENVIRONS

ET

SES VINS.

Bordeaux — Imprimerie de J. DELMAS, fossés de l'Intendance, 13.



PONT DE BORDEAUX.

GUIDE DE L'ÉTRANGER
A BORDEAUX ET DANS LA GIRONDE.

BORDEAUX

SES ENVIRONS

ET

SES VINS

CLASSÉS PAR ORDRE DE MERITE,

PAR

CHARLES COCKS,

Agrégé de l'Université de France.



BORDEAUX,
FERET FILS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
45, Fossés de l'Intendance.

1850.

PRÉFACE.

FAIRE un livre instructif et intéressant , aussi utile aux voyageurs qui visitent Bordeaux pour leur plaisir qu'à ceux qui y viennent pour affaires commerciales , tel est le but que s'est proposé l'auteur de cet ouvrage. Pour y parvenir, il a étudié, observé, interrogé, noté; consultant, pour ce qui concerne la partie historique, les meilleurs auteurs qui aient traité de l'histoire de la Guienne; et mettant à profit, pour tout ce qui concerne la partie des vins, les observations obligeantes des personnes qui lui ont paru être les plus compétentes et les plus capables de lui donner des renseignements vrais et exacts.

Pour ne pas fatiguer inutilement l'attention du lecteur, en chargeant la marge d'une foule de renvois, nous préférons donner ici les noms des ouvrages qui nous ont servi dans le cours de ce travail : ce sont ceux de Dom Devienne et de Baurein, de F. Jouannet (*La Statistique du Département*), les deux volumes de M. Ducourneau, plusieurs écrits de J. Rabanis, Suffrain, Bernadau, W. Franck, Paguierre, courtier de vins (édition 1829), Toussaint-Yves Catros, Joubert, J. Delpit et un journal intitulé *Le Producteur*.

La seconde partie du livre demande quelques mots d'explication. Pour rendre cette partie d'une utilité pratique et positive, nous avons essayé, malgré les difficultés qui se présentaient et les réclamations que pourra susciter cette innovation, de former des listes de tous les vins *classés*, rouges ou blancs, *par ordre de mérite* (1) et non *par ordre alphabétique*, système adopté par nos prédécesseurs ; et, chose plus délicate encore, nous avons fait un essai semblable pour les propriétés *non classées* des communes les plus importantes, avec l'addition du prix moyen des principaux crûs.

(1) Nous avons pris pour base de classement le prix moyen de vente sur lie.

Nous ne donnons pas nos listes comme complètement rigoureuses ; mais nous croyons avoir obtenu un résultat très-approximatif qui pourra nous conduire encore plus près de la vérité dans des éditions futures.

Nous désirons exprimer toute notre reconnaissance à un grand nombre de propriétaires et de négociants, ainsi qu'à plusieurs maires de commune, qui, répondant à notre prière, nous ont donné des détails précieux sur les vignobles situés dans leurs diverses localités. En les remerciant tous, nous les prions instamment de nous faire part des omissions ou des erreurs qu'ils pourront trouver dans ce livre, afin que nous puissions en faire la rectification dans notre seconde édition.

C. COCKS,

30, *Rue de la Taupe*, Bordeaux.

Le 1^{er} mars 1850.

PREMIÈRE PARTIE.

ESQUISSE

DE L'HISTOIRE DE BORDEAUX.

BORDEAUX, chef-lieu de la Gironde (1), la plus belle ville de France après Paris et la plus importante après Lyon, existait sous le nom de Burdigala dès le commencement de l'empire romain. Elle devint, sous Auguste, la métropole de l'Aquitaine, qui s'étendait des rives de la Loire jusqu'aux Pyrénées.

L'histoire de son origine se perd dans des conjectures. Sauf quelques vagues indications géographiques, que Pline nous donne dans ses œuvres, les auteurs romains ne nous ont pas laissé de renseignements sur cette partie des Gaules; Jules César même, qui est généralement si minutieux quand il énumère toutes les nations qui se sont soumises à ses armes, ne fait aucune mention des Bituriges-Vivisques dans ses commentaires. Strabon, cependant, qui vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne, cite Burdi-

(1) Le département est appelé ainsi, du nom que reçoit la rivière Garonne après sa jonction avec la Dordogne.

gala, ville principale des Bituriges-Vivisques, comme un *emporium* célèbre. Les recherches des historiens modernes les portent à croire que ses premiers habitants étaient d'origine sibérienne; ils formèrent vraisemblablement l'avant-garde de cette vaste armée de nations qui, sous la dénomination de Gaulois, de Celtes et plus tard de Kimri, abandonna, dans les premiers siècles, les régions glaciales de l'Asie septentrionale, pour s'emparer des plaines et des forêts vierges de l'Europe.

Quoiqu'il en soit, l'histoire proprement dite de cette ville ne commence que vers le milieu du troisième siècle, lorsque Tetricus, gouverneur de la province d'Aquitaine, y prit la pourpre et fut proclamé empereur, en 268. Vers la même époque, saint Martial prêcha, dit-on, le christianisme dans cette partie des Gaules, mais probablement avec peu de succès; car des inscriptions antiques démontrent très-clairement que les Bituriges-Vivisques invoquaient encore les dieux païens, même du temps d'Ausone; et les vers de ce dernier ne nous montrent pas s'il adorait le Christ ou Jupiter. Cependant on voit, dans les annales du concile d'Arles, qu'un certain Orientalis avait le titre d'évêque de Bordeaux dès l'an 314.

Sous la puissante influence de la domination romaine, la ville sortit de son état de barbarie et s'éleva à un degré de magnificence et de luxe, qui fut plus tard un thème fertile pour le poète Ausone et pour saint Jérôme et Sidoine-Apollinaire. Son collège, célèbre dans tout l'empire, fournissait des professeurs à Rome et à Constantinople. Aussi Valentinien I^{er} choisit Ausone, enfant de Bordeaux, pour

surveiller l'éducation de son fils Gratien, qui, en succédant au trône impérial, nomma son professeur consul romain, en 379.

A cette époque, le territoire de la Guienne moderne était divisé en deux provinces, l'une appelée Novempopulanie, l'autre Aquitaine seconde : Burdigala resta la métropole de la dernière. Les monuments imposants construits dans cette ville par les Romains, et dont quelques vestiges existent encore aujourd'hui, nous permettent de nous former une idée de l'importance et de la prospérité de Burdigala', à l'époque où l'Aquitaine faisait partie du gigantesque empire romain. Vers l'an 404, le cours de cette prospérité fut tout-à-coup interrompu par suite d'une invasion de Sarmates, d'Alains, d'Hérules, de Vandales et autres barbares, qui se précipitèrent du Nord, comme un torrent, sur les plaines fertiles de l'Aquitaine, et, pendant deux ans, remplirent le pays de ruine et de désolation. Refoulés vers le Midi par Constantin, ils forcèrent les ports des Pyrénées et se répandirent en Espagne. Mais l'Aquitaine ne devait pas être sitôt délivrée de ces spoliateurs impitoyables. Honorius, afin d'épargner l'Italie, abandonna cette partie des Gaules à Ataulfe, beau-frère d'Alaric et chef des Visigoths. Ceux-ci s'y établirent, et, étant ariens, persécutèrent les habitants chrétiens (417).

La province resta près d'un siècle au pouvoir de ces barbares, dont les rois firent de Toulouse, ancienne métropole des Toctosages, la capitale de leur royaume; cependant ils tinrent parfois leur cour à Bordeaux. Clovis, roi des Francs, les attaqua en 507; les ayant défaits et ayant tué leur roi Alaric II, dans la

fameuse bataille de Vouillé, il s'empara de Bordeaux et en fit la capitale du royaume d'Aquitaine.

Après la mort de Clovis, ce pays fut, pendant plusieurs années, le théâtre d'une suite continuelle de guerres occasionnées par la rivalité des descendants de ce monarque et par les invasions des Vascons ou Gascons, peuple originaire de la Biscaye et des Pyrénées; ceux-ci, à la fin, se soumirent à Dagobert, roi des Francs, et conservèrent le territoire qu'ils avaient conquis. Ce roi rétablit le royaume d'Aquitaine en faveur de son frère Charibert, le supprima à la mort de celui-ci et en forma un duché relevant de sa couronne (631). Ce duché, composé de l'Aquitaine et de la Novempopulanie, désormais appelée Vasconie, fut gouverné par des ducs plus ou moins soumis à leur souverain, jusqu'en 696, époque à laquelle il devint un état indépendant.

En 731, tout ce pays fut envahi de nouveau et dévasté par une armée de quatre cent mille Sarrasins, qui, sous le commandement de Munuza, et plus tard d'Abder-Rahman, pénétrèrent des Pyrénées jusqu'à la Loire. Arrivés là, ils furent complètement défaits, près de Tours, par Eudes, duc d'Aquitaine, et son allié Charles Martel. Bientôt après, celui-ci saccagea la province pour son propre compte, sous prétexte de punir Hunaud, qui, ayant succédé à Eudes, avait essayé de reprendre des villes perdues par son père.

La conduite d'Eudes avait été remarquable : avant la bataille décisive de Tours, vainqueur des Sarrasins devant Toulouse, mais menacé par les Francs, il traita avec les infidèles et donna sa fille Lampagie à l'émir Munuza. « Cette étrange alliance, dont il n'y avait

pas d'exemple, » dit un historien, « caractérisa de bonne heure l'indifférence religieuse dont la Gascogne et la Guienne nous donnent tant de preuves ; peuple mobile, spirituel, trop habile dans les choses de ce monde, médiocrement occupé de celles de l'autre, le pays d'Henri IV, de Montesquieu et de Montaigne n'est pas un pays de dévots. »

Après une longue guerre entre Pepin et Waïfer, guerre à laquelle mit fin l'assassinat de ce dernier par les émissaires de son rival, la province d'Aquitaine tomba au pouvoir de Charlemagne, qui en forma un royaume pour son fils Louis-le-Débonnaire (778). Selon les chroniqueurs, Charlemagne venait de voir périr la moitié de son armée à Roncevaux, par suite d'une attaque imprévue et irrésistible de Vascons et Navarrois, qui avaient surpris et écrasé son arrière-garde, commandée par son neveu Roland, si célèbre dans les romans de la chevalerie.

Louis donna le royaume d'Aquitaine à son second fils, Pepin, qui fonda plusieurs abbayes et mourut en 838. A sa mort, le pays fut encore saccagé et foulé, par suite de la guerre acharnée que se firent les nombreux prétendants qui se disputèrent l'empire carlovingien et le démembrèrent. D'un autre côté, les Normands, qui avaient déjà dévasté le nord de la France, envahirent à leur tour les côtes d'Aquitaine, pillant, brûlant et détruisant tout ce qui se trouvait sur leur chemin. En 844, ces pirates attaquèrent Bordeaux et saccagèrent ses faubourgs ; repoussés de ses murs, ils se retirèrent à Bazas, qui fut pris, livré au pillage et incendié.

Les Normands, après avoir exigé un tribut de Char-

les-le-Chauve, fils de Louis-le-Débonnaire, quittèrent enfin le pays, qui fut gouverné par Louis, fils de Charles et dernier roi d'Aquitaine, depuis 866 jusqu'en 877. A cette époque, Louis étant monté sur le trône de France, la province redevint un simple duché, tenu de rendre hommage au roi; mais cette obligation fut méconnue de ses chefs toutes les fois qu'ils le purent impunément. A peine les villes d'Aquitaine, saccagées par les Normands, avaient-elles eu le temps de réparer leurs désastres, qu'elles se trouvèrent obligées de marcher contre Hugues Capet, roi de France, et ensuite contre Geoffroi-Grisegonelle, comte d'Anjou, dont les successeurs continuèrent à guerroyer contre les ducs d'Aquitaine pendant plus d'un siècle.

Durant cette longue période, la guerre, la peste et la famine se succédant alternativement, avaient inspiré au peuple une épouvante religieuse; les gens de tous les âges, de toutes les conditions, se renfermaient dans les cloîtres, léguaient leurs biens à l'Église; on n'entendait que ce cri: « La fin du monde approche! »

Quand les guerres nationales et civiles leur manquaient, les ducs d'Aquitaine cherchaient des occasions de montrer leur valeur dans des entreprises périlleuses contre les infidèles, en Espagne et en Palestine. Guillhem IX, comte de Poitiers, qui fut l'avant-dernier duc d'Aquitaine, franchit les Pyrénées plusieurs fois pour soutenir Alfonse, roi d'Aragon, dans ses guerres contre les Sarrasins. Il fut aussi un des premiers à se joindre à la croisade. Selon Louvet, il partit pour la Terre-Sainte à la tête de cent soixante mille guerriers; mais il y perdit ses troupes, et revint sans avoir acquis ni gloire ni renom. Guillhem X, qui

fut le dernier duc d'Aquitaine, embrassa la cause d'Anaclet, l'anti-pape, et la défendit avec fureur ; mais, ému par les discours de saint Bernard, il s'en repentit et essaya d'obtenir son pardon en faisant un pèlerinage. Il perdit la vie dans ce pieux voyage (1137).

Eudes, comte de Poitiers et fils de Guillhem-le-Grand, duc d'Aquitaine, avait, en 1039, réuni ce duché à celui de la Vasconie, et Bordeaux était ainsi devenu la capitale d'une très-grande principauté. Mais Aliénor, fille et héritière de Guillhem X, s'étant mariée avec Louis-le-Jeune, fils de Louis VI, cette province fut annexée à la couronne de France. Ce mariage fut malheureux : Aliénor, par la légèreté de sa conduite, avait exaspéré son mari ; et, à son retour de la croisade, où il avait obligé sa femme de l'accompagner, une séparation était devenue inévitable. Un concile, assemblé à Baugency, sanctionna, sous prétexte de parenté, ce divorce impolitique (1152). Aussitôt Aliénor déshérite ses deux filles, fruit de son mariage avec Louis, regagne ses états, échappe à plusieurs prétendants qui voulaient l'épouser de force, arrive à Poitiers et épouse Henri Plantagenet, comte d'Anjou, fils de Mathilde, qui était petite-fille de Guillaume-le-Conquérant. A la mort d'Étienne, roi d'Angleterre, Henri Plantagenet lui succéda au trône, d'après une convention qui avait été arrêtée entre eux ; de cette manière, les riches provinces de Gascogne et d'Aquitaine devinrent, sous le nom de *Guienne*, la propriété de la couronne d'Angleterre et restèrent en son pouvoir pendant trois cents ans.

Cette alliance, malheureuse pour Aliénor elle-même, fut désastreuse pour la France, qui vit ainsi

sa puissante rivale en possession de quelques-unes de ses plus belles provinces ; mais elle ne fut pas désavantageuse pour la Guienne. Bordeaux vit sa prospérité s'accroître merveilleusement sous l'administration de ses nouveaux possesseurs , et les riches productions de son sol devinrent bientôt pour Londres une source importante de revenus. Le premier acte connu , relatif à l'importation de vin en Angleterre , date de 1154 (1).

Henri agrandit et embellit la ville , rebâtit sa cathédrale et octroya à la province un grand nombre de privilèges ; mais le pays fut , pendant une période de temps considérable , infesté et dévasté par des corps de troupes mercenaires ou plutôt de brigands , accourant de tous côtés dans l'intention de vendre leurs vies à Henri II et plus tard à son fils Richard Cœur-de-Lion , qui guerroyaient contre les rois de France.

Richard , qui avait excité toute la province de Guienne à se révolter contre son père , regretta trop tard les désordres qui accompagnèrent cette guerre parricide ; le pays fut infesté de brigands et de voleurs , connus sous les noms de *Brabançons* , *Cottereaux* , *Paillars* ou *Routiers*.

Jean , frère et successeur de Richard , ayant refusé de comparaître devant la cour de France pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné Arthur , son neveu , fut condamné à mort , et ses domaines furent confisqués. Philippe-Auguste , pour exécuter cette sentence ,

(1) Le plus ancien des privilèges dont jouissaient les marchands gascons qui allaient en Angleterre , fut accordé par une charte d'Aliénor , le 1^{er} juillet 1189.

leva une armée nombreuse et s'empara de presque toutes les possessions continentales de Jean; mais il épargna la Guienne, sous la condition expresse que Jean reconnaîtrait la suzeraineté du roi de France (1208).

Dès la première année de ce règne, un prix *maximum* est établi pour tous les vins de France importés en Angleterre; la valeur d'un tonneau de vin de Poitou, par exemple, est fixée à 20 sous sterling; le vin d'Anjou à 24 sous et tous les autres vins de France à 25 sous, à l'exception cependant de quelques vins de qualité tout-à-fait supérieure pour lesquels la limite est élevée à 2 mares et au-delà. Le roi avait droit, sur chaque navire chargé de vins, à 2 tonneaux, pris, l'un devant le mât, l'autre derrière; ce droit de prise, appelé *prisa*, date probablement de la même époque. Nous voyons que le roi Jean, en 1209, avait exempté de tout droit une partie de 100 muids de vin que le roi de France avait envoyé en cadeau aux moines de l'église du Christ, à Cambridge; et qu'en 1213 il dépensa 517 livres sterling pour l'achat de 348 tonneaux de vin, dont 222 tonneaux de vin de Gascogne, sans compter 45 tonneaux de prise compris dans les vingt-trois cargaisons.

La Guienne, après avoir souffert si long-temps des cruelles déprédations des aventuriers, eut encore à supporter, pendant près de quarante ans, une persécution sanguinaire et implacable dirigée contre ses premiers réformateurs, les Albigeois; la province était en même temps opprimée par la conduite tyrannique des sénéchaux et baillis anglais, qui, profitant des troubles, exercèrent contre les habitants

les plus odieuses vexations, insultant et maltraitant quiconque résistait à leur cupidité.

Cette oppression continua pendant le faible règne d'Henri III, et fut portée à un tel point, que les paroisses, ruinées et presque dépeuplées, envoyèrent leurs plaintes au roi par l'intermédiaire de l'archevêque et du clergé de Bordeaux (1235). Louis IX, profitant de la triste condition du pays, tenta contre les provinces anglaises plusieurs attaques qui furent couronnées de succès; il fut même sur le point de chasser les Plantagenet de leurs dernières possessions continentales; mais la rigueur du climat fit de tels ravages dans les rangs de son armée, qu'il se vit obligé d'accepter la trêve offerte par Henri (1243).

Henri III établit un nouveau droit, appelé *gauge*, de 1 sou sterling par futaille, sur tous les vins importés en Angleterre; et nous voyons, par la somme à laquelle ce droit s'éleva, que l'importation fut de près de 9,000 tonneaux de vin dans l'espace de quatorze mois. On voit aussi, d'après les comptes de l'échiquier, que ce roi paya 1,846 livres sterling pour l'achat de 900 tonneaux de vin de Gascogne et d'Anjou (1).

Sous le règne de ce monarque, en 1259, une partie de la Guienne fut dévastée par une horde de brigands, appelés *Pastoureaux*, qui parcoururent plusieurs provinces, exigeant l'aumône, assassinant ceux qui leur résistaient, même les prêtres, et implacables

(1) En 1266, le roi accorde divers privilèges aux marchands gascons qui vont en Angleterre pour vendre leurs vins et autres marchandises (*de vinis et aliis rebus suis... venientes*).

surtout pour les juifs qui leur tombaient entre les mains.

La mort d'Henri III, qui arriva en 1271, fut suivie de quelques années de tranquillité, grâce à la sage administration d'Édouard I^{er}. Ce prince, comme gouverneur de la Guienne, avait créé plusieurs établissements utiles, défendu les intérêts de la province, fondé et fortifié quelques villes et embelli la cité de Bordeaux.

Ce retour de prospérité ne devait pas durer. Édouard, appelé au trône d'Angleterre, fut obligé d'abandonner un peuple qui l'affectionnait autant qu'il haïssait ses tyranniques prédécesseurs. Aussi, lorsque le roi de France défendit à la province, en 1282, d'envoyer à Édouard des secours d'hommes pour l'aider dans sa guerre contre l'Écosse, les cités de Bordeaux, Bazas, Bourg et autres, éludèrent la prohibition en lui envoyant des sommes considérables d'argent. Édouard, voulant leur prouver sa reconnaissance, octroya, le 13 août 1302, une charte par laquelle il abrogea le droit de prise en faveur des marchands de Guienne; il essaya aussi, mais en vain, d'obtenir de la corporation de Londres l'autorisation, pour les marchands bordelais, de se loger dans la ville; demandant pourquoi la ville de Londres exigeait que les Gascons lui payassent un droit de pontage de 2 sous par tonneau de vin. Les bourgeois de Londres lui répondirent que les marchands bordelais, comme tous les autres étrangers, n'avaient jamais eu le droit de se loger dans la ville; qu'on leur permettait seulement de déposer leurs vins dans des celliers pour un temps déterminé par l'usage et qui ne devait pas

dépasser quarante jours ; que quant au droit de pontage sur tous les vins qui passaient sous le pont de Londres , il était établi en vertu d'une permission accordée par le roi lui-même , afin de subvenir aux frais d'entretien et de réparation.

Pour marquer quel fut sous ce règne l'accroissement du commerce de Bordeaux avec Londres , il suffit de citer des chiffres : en 1299, il arriva à Londres soixante-treize navires marchands portant chacun plus de 19 tonneaux de vin ; et en 1300, soixante-onze. En 1290, le prix du vin fut fixé à 3 deniers le gallon.

En 1293, une dispute, qui s'éleva entre quelques marins anglais et normands , et dans laquelle l'un de ceux-ci fut tué , suffit pour rallumer la guerre. Une flotte de deux cents vaisseaux , partie des ports de la Normandie pour acheter des vins dans le Midi , avait saisi , pillé ou détruit tous les vaisseaux anglais qu'elle avait rencontrés sur son passage. Une flotte anglaise, moins nombreuse , mais mieux armée , réussit à surprendre celle des Normands , l'attaqua avec fureur, massacra les équipages et pilla les cargaisons. La guerre devint dès-lors déclarée entre ces deux puissances maritimes.

Édouard fut sommé par le roi de France , son seigneur suzerain , de venir devant la cour des pairs de France rendre compte des excès commis par ses marins ; mais occupé de sa guerre en Écosse, il envoya son frère Edmond , duc de Lancaster, personnage trop confiant, pour entamer des négociations avec Philippe. Celui-ci se fit facilement autoriser par Edmond à prendre formellement possession de la Guienne , sur la promesse qu'il fit de la rendre im-

médiatement à son royal vassal. Mais aussitôt que Philippe en eut pris possession, il somma de nouveau le monarque anglais, le condamna par défaut et confisqua sa province.

Édouard, ayant été ainsi dupé, eut recours aux armes. En 1295, il envoya en Guienne plusieurs corps de troupes, sous le commandement de son frère Edmond, qui mourut bientôt après son arrivée; le comte de Lincoln lui succéda. Blaye, La Réole, Bourg, Rions et quelques autres places, situées dans le voisinage de Bordeaux, furent bientôt reprises par les Anglais. La guerre durait depuis plus d'un an lorsqu'une double alliance fut proposée et acceptée: Édouard épousa Marguerite, sœur de Philippe-le-Bel, et l'on maria aussi le jeune fils du roi d'Angleterre avec Isabelle de France. La Guienne, cependant, ne fut rendue à Édouard que le 20 mai 1303.

Un acte de ce roi, signé en 1302, nomme six dégustateurs jurés pour vérifier les vins et opérer la destruction de ceux qui sont mauvais. En 1311, les vins étant devenus beaucoup plus chers que de coutume, le roi ordonne que nul, si ce n'est son bouteillier, n'aille au devant des marchands pour leur acheter du vin; encore ce fonctionnaire ne doit prendre que ce qui est nécessaire à la table royale. Il est stipulé, en même temps, qu'aucun tavernier ne mettra son vin en vente avant qu'il ait été dégusté, marqué des deux bouts et la valeur indiquée: le meilleur vin est taxé 5 deniers le gallon (1).

(1) Les divers mandemens d'Édouard I^{er} en faveur des marchands gascons, datent de 1289, 1301, 1303; ceux d'Édouard II, de 1309, 1310, 1311, 1315.

Sous ce règne, l'ambitieux Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, fut, grâce aux intrigues de Philippe-le-Bel, élu pape sous le nom de Clément V.

La Réole et quelques autres villes furent reprises par les Français sous le règne d'Édouard II. Isabelle, sa criminelle épouse, sous prétexte de traiter des conditions de la paix avec le roi de France, trama, de concert avec son amant Mortimer, une ténébreuse intrigue, qui amena, sept mois plus tard, la fin cruelle du malheureux Édouard (1327).

Édouard III, après avoir vengé la mort de son père, fit valoir ses prétentions au trône de France, en 1337. La guerre, commencée en Flandre et continuée en Bretagne, atteignit la Guienne. En 1345, le comte de Derby, cousin d'Édouard, y aborda avec quelques troupes; il prit en peu de temps Langon, Libourne, La Réole et même Angoulême. L'action la plus brillante de la campagne eut lieu devant les murs d'Auberoche, où Derby, avec neuf cents hommes, Anglais et Gascons, défit et détruisit presque une armée française de douze mille hommes commandés par le comte de Lisle. Le résultat de cette invasion, si glorieuse pour l'Angleterre et si désastreuse pour la France, fut la fameuse bataille de Crécy, en 1346.

Vers cette époque, Édouard érigea la Guienne en principauté et la donna au Prince-Noir, qui alla y résider avec sa cour. Ayant reçu de son père l'ordre de faire une incursion dans les états du roi de France, le prince sortit de Bordeaux le 6 octobre 1355, traversa le comté d'Armagnac et pénétra jusqu'aux Pyrénées; il avait divisé son armée en *batailles*,

afin qu'elle pût ravager une plus grande étendue de territoire, lui donnant l'ordre de piller, brûler et détruire tout ce qu'elle rencontrerait. Tournant ensuite vers l'est, il dévasta le pays jusqu'à la cité de Toulouse et continua son œuvre de destruction jusqu'à Carcassonne et Narbonne. Chargée de butin, son armée revint alors vers Bordeaux, refoulant l'ennemi devant elle. Dans l'espace de sept semaines, le prince réduisit en cendres plus de cinq cents cités, villes ou villages.

Les résultats de cette campagne avaient été si avantageux pour le Prince-Noir, qu'il se décida à faire l'année suivante une excursion semblable. Il quitta Bordeaux le 6 juillet avec une petite armée de deux mille hommes d'armes et six mille archers et piétons, tant Gascons qu'Anglais, remonta la Garonne jusqu'à Agen, ravagea le Rouergue, l'Auvergne et le Limousin, réduisit en cendres les villes et les villages, et envoya à Bordeaux les captifs dont on pouvait espérer une rançon. Après une marche fatigante, la petite troupe arriva un soir près de Poitiers et se trouva en présence d'une armée de soixante mille hommes, commandés par le roi de France. Le lendemain fut livrée la fameuse bataille de Poitiers, où toute la chevalerie de France fut défaite par une poignée de Gascons et d'Anglais; le roi de France, dix-sept comtes, soixante-six barons, un archevêque et près de deux mille chevaliers et écuyers furent faits prisonniers et, pour la plupart, amenés captifs à Bordeaux.

A partir de cette époque, la ville devint le siège d'une cour brillante et chevaleresque, où tout prince qui, comme Pierre-le-Cruel, venait demander le se-

cours de l'Angleterre contre la France , était sûr d'être bien accueilli.

Après plusieurs campagnes glorieuses, entreprises par le Prince-Noir en faveur de Pierre-le-Cruel , qu'il remplaça sur le trône de Castille , le prince anglais revint dégoûté de l'Espagne , sa santé ruinée et ses finances épuisées. Ayant établi une taxe de 10 sous par foyer, dans toute l'étendue de sa principauté, cet impôt suscita le mécontentement général.

Quoique d'après le traité conclu entre la France et l'Angleterre , le prince de Galles fût reconnu indépendant de la couronne de France , les barons mécontents déposèrent leurs plaintes devant Charles V, comme s'il eût été encore le seigneur suzerain. Charles somma immédiatement le prince de comparaître devant la cour des pairs. « Nous irons volontiers à notre ayeul à Paris, » répondit le prince ; « mais ce sera le bacinet en la teste et soixante mille hommes en nostre compagnie. »

Cette menace ralluma la guerre. Mais la santé du Prince-Noir s'affaiblissant de jour en jour , il se vit obligé d'abandonner le commandement de son armée et de se retirer en Angleterre , où il mourut peu après son arrivée , en 1376. Le vieux roi Édouard , son père , mourut l'année suivante.

Plusieurs lois relatives au commerce des vins de Bordeaux furent établies sous ce règne. En 1342, le vin de Gascogne est taxé à 4 deniers , et le Rhenis (vin du Rhin), à 6 deniers ; il est défendu de mettre dans le même cellier , sous peine de confiscation , des vins d'origines différentes. En 1352, ces évaluations sont portées à 6 et à 8 deniers ; deux ans plus tard,

le roi défend , sous des peines sévères, à tout Anglais d'aller en Guienne acheter directement des vins ; mais en 1370, cette prohibition est modifiée à la requête du Prince-Noir ; et en 1372, selon Froissard , on voit arriver à Bordeaux une flotte de deux cents bâtimens anglais qui viennent charger des vins.

Le mécontentement des seigneurs et des bourgeois ayant offert à Charles V une occasion favorable d'essayer de regagner ses états perdus , il avait réussi à reprendre toutes les provinces conquises et même une portion de la Guienne. De sorte qu'à la mort d'Édouard III , il ne resta plus en France d'autres possessions aux Anglais , que Calais , Bayonne et leur ancienne ville de Bordeaux.

Sous le règne d'Édouard III, Bordeaux vit accroître sa prospérité. Les idées libérales faisaient des progrès dans le pays, l'esclavage personnel devenait moins général ; le gouvernement écoutait les plaintes , redressait les abus ; et les actes de tyrannie que se permettaient encore quelques seigneurs, devenaient de plus en plus rares. Édouard mit fin aux spoliations que le sire d'Albret exerçait , malgré les statuts d'Henri II , sur les passagers des navires qui naufrageaient sur ses côtes ; les impositions arbitraires auxquelles ce seigneur soumettait tous les commerçants qui traversaient l'Adour, furent également supprimées ; et il ne fut plus permis au vicomte d'Ortez de détrousser les voyageurs sur la grande route de Bordeaux à Bayonne.

Au IV^{me} siècle le commerce de Bordeaux se bornait à l'exportation de quelques tonneaux de vin échangés en Angleterre contre des laines , des cuirs, des four-

rures, du plomb, du fer-blanc et des toiles de Hollande. On ne s'occupa guère d'encourager ce commencement de commerce jusqu'au règne d'Édouard. Ce prince diminua les droits, qui étaient énormes (1), et supprima entièrement la taxe à laquelle avaient été soumis jusqu'alors tous les navires qui relâchaient dans ses ports; il voulut aussi que Bordeaux fût ouvert aux navires marchands pendant les trêves; il établit deux foires libres à Bordeaux et construisit un phare à l'embouchure de la Gironde.

Le fils du Prince-Noir, Richard II, surnommé *de Bordeaux*, parce qu'il naquit au château de Lormont, en face de la ville, succéda à Édouard III, en 1377. Quoiqu'il n'eût hérité d'aucune des grandes qualités de son père et de son grand-père, ce prince était tellement idolâtré par les Bordelais, qu'ils refusèrent d'abord de reconnaître le duc de Lancaster, qu'il avait créé duc de Guienne en 1389.

L'événement le plus remarquable de ce règne fut la ligue défensive que les cités de la Guienne formèrent entre elles en 1379. La province se trouvait alors dans un grand embarras. A l'expiration de la trêve de Bruges, les hostilités avaient recommencé; le duc d'Alençon s'était emparé de St-Macaire et menaçait plusieurs autres villes; on espéra que Richard, imitant la conduite chevaleresque de son père, ferait une diversion dans le Nord pour secourir ses possessions

(1) Considérés énormes à cette époque; ils étaient de 8 sous 2 deniers tournois par *dolium* ou futaille, ce qui équivaut à environ 10 fr. par tonneau. Il y avait, en outre, le *droit de prise*, dont nous avons déjà parlé.

du Midi ; mais cette espérance fut déçue. D'un autre côté , on ne pouvait plus avoir confiance dans les seigneurs, qui, selon qu'ils y trouvaient avantage , servaient tantôt la cause des Français , tantôt celle des Anglais. Aussi Blaye , Bourg , Libourne , St-Émilion , Castillon , St-Macaire , Cadillac et Rions résolurent de pourvoir elles-mêmes à leur sûreté , en formant une confédération , sous le patronage de Bordeaux , avec promesse d'une assistance mutuelle.

Lorsque le duc de Lancaster, après l'assassinat de Richard II, usurpa le trône d'Angleterre sous le nom d'Henri IV, la France était en proie à des troubles civils ; Henri voulut en profiter ; mais flottant indécis entre les factions de Bourgogne et d'Orléans, servant tantôt l'une , tantôt l'autre , il les mécontenta toutes les deux ; elles se réunirent contre lui : la Guienne fut attaquée par le comte d'Armagnac , et en 1407 par le duc d'Orléans, qui mit le siège devant Blaye et Bourg ; mais les assiégés opposèrent une résistance telle , que le duc , après avoir perdu une grande partie de son armée , leva le siège et quitta la province.

Henri V, profitant aussi des troubles de la France, envahit la Normandie et gagna la célèbre bataille d'Azincourt. Une seconde invasion le porta de triomphe en triomphe jusqu'à Paris , où il dicta les conditions du traité de Troyes , qui déshéritait le fils de Charles VI et livrait la France au monarque anglais (1420).

Après la mort d'Henri V, sous l'administration du duc de Bedford, régent de France, un grand nombre de seigneurs abandonnèrent le parti anglais et passèrent dans celui d'Armagnac. Après une guerre achar-

née, la plus grave que le monde féodal eût connue, et qui dura plus de trente ans, Charles VII regagna peu à peu tous ses états. Les Anglais furent obligés de se retirer devant la marche simultanée de quatre armées françaises, et perdirent, l'une après l'autre, toutes leurs anciennes conquêtes. La Guienne cependant leur restait, même après l'entrée victorieuse du roi de France à Paris; mais celui-ci voulant conquérir cette province, envoya ses vétérans dans le Midi; sa modération, la discipline qu'il faisait observer à ses troupes, ses promesses de dégrèvements d'impôts, lui concilièrent l'affection des habitants et facilitèrent son entreprise. Les Anglais avaient jeté quelques troupes dans les villes situées sur les bords de la Dordogne; mais les rives de la Garonne et l'intérieur du pays n'avaient, pour les défendre, que des troupes communales et les vassaux de quelques seigneurs intéressés (1450).

La ville et le château de Blaye, assiégés d'abord, firent une résistance opiniâtre; Bourg, Castillon et Libourne soutinrent avec courage les attaques de l'ennemi; Fronsac repoussa trois fois les assaillants de ses murs; mais la plupart des autres places se défendirent mollement. Bordeaux, fatigué de la lutte, proposa de capituler, et convint, le 12 juin 1451, de se rendre aux Français si aucun secours n'arrivait avant le 23 du même mois. Ce délai n'était stipulé que pour la forme, car il était impossible qu'une armée anglaise arrivât dans l'espace de onze jours; le traité fut donc exécuté. Après que les héraults eurent crié trois fois, du haut des tours de la ville : « *Secours de ceux d'Angleterre pour ceux de Bordeaux!* » sans que ceux

d'Angleterre eussent répondu à l'appel, les portes de la ville furent ouvertes et les clés remises au comte de Dunois, commandant en chef, qui, avec trois princes du sang, les comtes d'Angoulême, de Clermont, de Vendôme et d'autres personnages illustres, fit une entrée solennelle à Bordeaux. Il fut stipulé que cette cité, ainsi que les autres villes de la Guienne, conserverait les privilèges dont elle avait joui sous la domination anglaise.

Mais aussitôt après sa victoire, le roi de France oublia sa modération ; méconnaissant ses promesses, il voulut établir, dans sa nouvelle province, *la taille des gens d'armes* ainsi que les aides et subsides ; les états les refusèrent ; l'irritation devint extrême dans tout le pays, et un complot, tramé par le sire de Lesparre et Pierre de Montferrand, qui portait le titre de Souldich de l'Estrade, finit par ramener les Anglais.

A la première nouvelle du débarquement, dans le Médoc, de quelques troupes sous le commandement du vieux guerrier Talbot, comte de Shrewsbury, Bordeaux, sans calculer les chances de succès, ouvrit ses portes aux Anglais ; les soldats de la garnison furent faits prisonniers ou chassés de la ville. Les autres places, dans l'espoir de regagner leur ancienne position, suivirent l'exemple de la capitale.

Charles, obligé de conquérir la province une seconde fois, envoya ses généraux avec ordre de mettre le siège devant Castillon. Talbot y accourut avec ses fils ; il surprit ses ennemis, les mit en déroute et les poursuivit jusqu'à leurs retranchements hérissés de canons. Alors éclata *la plus terrible tempête de couleuvrines et ribaudequins qui jamais eût été*

ouïe. Cinq ou six cents Anglais tombèrent foudroyés par l'artillerie ; cependant ils s'opiniâtrèrent encore à l'assaut pendant une heure. A la fin , le vieux Talbot et ses fils tombèrent sous les coups de l'ennemi ; leur mort décida du sort de la bataille et même de la cause de l'Angleterre. Les châteaux de Cadillac et de Blanquefort, que les Anglais défendirent encore pendant quelques semaines avec un grand courage, furent enfin obligés de se rendre.

Bordeaux essaya encore une fois de capituler ; mais Charles , indigné , lui imposa des conditions rigoureuses. La ville devait perdre ses privilèges et franchises, payer une amende de cent mille écus d'or ; une vingtaine de ses seigneurs, parmi lesquels figurent ceux de Lesparre, de Duras, de Rozan, de l'Estrade, furent exemptés de l'amnistie et bannis à perpétuité. En outre, les aides ou droits sur les ventes furent remplacés en Guienne par un droit de 23 sous tournois sur chaque tonneau de vin exporté, et par un droit de 12 deniers par livre sur les autres marchandises ; l'impôt sur les vins fut réuni au domaine. Plus tard, Charles réduisit l'amende à 30,000 écus et rendit quelques privilèges à la ville ; mais pour s'assurer son obéissance future, il construisit les forts de Tropeyte et de Far (appelés depuis *Trompette* et *Hâ*), où il laissa de fortes garnisons.

La réunion de la Guienne à la France date du 19 octobre 1453. A partir de cette époque, l'histoire de la province se confond avec celle de tout le pays ; il suffit donc de jeter un coup-d'œil sur les événements les plus remarquables inscrits dans les annales de la ville.

Bordeaux et les châteaux du voisinage avaient beaucoup souffert durant ces longues guerres entre l'Angleterre et la France. « Les Anglais, » dit M. Michelet, « laissèrent peu sur le continent, si ce n'est des ruines. Ce peuple sérieux et politique, dans cette longue conquête, n'a presque rien fondé. » Louis XI, en succédant au trône, essaya, par des mesures judicieuses, de rendre à la ville son ancienne prospérité. Il institua un parlement, respecta les privilèges du peuple et, par sa tolérance, porta les Anglais à continuer leur commerce avec la Guienne (1462).

Jusqu'à 1520, il n'y a à remarquer dans l'histoire de Bordeaux que l'augmentation progressive de la prospérité du pays. Grâce à la protection éclairée de Louis XII, l'agriculture faisait des progrès, et la fertile province de Guienne produisit, en 1516, un tiers de plus qu'auparavant.

Vers cette époque, la réforme religieuse, déjà favorablement accueillie en Allemagne et en Angleterre, fut reçue avec enthousiasme par les populations du midi de la France, et surtout par la Guienne, qui avait devancé Luther et Calvin de trois siècles; le pape n'avait ramené ce pays au catholicisme qu'en organisant des croisades et en multipliant les bûchers. Mais le peuple commençait à comprendre que la liberté religieuse était intimement liée à la liberté politique et sociale. Calvin visita la Guienne en 1531, ralluma le zèle des prédicants et développa les germes de la réforme.

L'esprit d'opposition ne tarda pas à éclater. Une insurrection partielle, occasionnée par l'impôt (la ga-

belle), eut lieu en 1539 et fut bientôt suivie d'une rébellion générale, dont Bordeaux devint le centre. Montmorency, envoyé avec une armée, marcha contre la ville, refusa d'écouter les propositions de ses habitants et canonna ses murailles ; dès qu'il fut maître de la place, il fit exécuter un grand nombre d'habitants, priva la ville de ses privilèges, la soumit à des contributions énormes et proscrivit son parlement. Ensuite il traversa toutes les localités insurgées et les traita avec la même cruauté (1548). L'année suivante, cependant, Henri II accueillit les plaintes de ses sujets, réduisit l'impôt et rendit à Bordeaux une partie de ses privilèges.

Malgré les édits et les supplices, le nombre des protestants augmentait tous les jours en Guienne ; en 1560 on en comptait plus de sept mille à Bordeaux. Enhardis par leur nombre, ils essayèrent quelquefois de résister aux persécutions des catholiques, et ils adressèrent au roi des pétitions en faveur de la liberté religieuse. Mais l'animosité augmentant de part et d'autre, les deux partis religieux finirent par se faire la guerre.

En 1565, Charles IX se rendit à Bordeaux et tint un lit de justice dans le but de calmer les dissensions religieuses. Mais aussitôt qu'il fut parti, les religieux reprirent les armes. Après de longues luttes qui ensanglantèrent toute la France, et surtout la Guienne, on résolut d'étouffer le protestantisme par un massacre général. C'est le 3 octobre 1572, qu'eurent lieu à Bordeaux les horreurs de cette terrible journée, connue sous le nom de la *Saint-Barthélemy* ; le meurtre se propagea en Guienne comme une trai-

née de poudre qu'on enflamme. Toute la province se révolta et la guerre se prolongea avec acharnement entre les deux partis.

Durant cette longue guerre civile et religieuse, les divers châteaux-forts des environs de Bordeaux furent pris et repris plusieurs fois par les partis ennemis. Mais ces faits isolés offrent trop peu d'intérêt aujourd'hui pour mériter une mention particulière. Nous ajouterons seulement que ces troubles durèrent jusqu'au 14 mai 1576, date de la pacification.

Après avoir été si longtemps la proie de dissensions intestines, Bordeaux allait enfin jouir des fruits d'une tranquillité relative, lorsqu'une nouvelle calamité, la peste, vint fondre sur ses malheureux habitants (1585). Les efforts philanthropiques du cardinal de Sourdis contribuèrent à adoucir un peu les effets de ce terrible fléau; mais à peine la maladie eut-elle cessé en partie ses ravages, que le pays fut dévasté par des paysans insurgés, appelés *croquants*, puis par la fameuse ligue catholique (1594). Ces troubles furent momentanément apaisés par la conduite judicieuse d'Henri IV, qui promulgua l'édit de Nantes, en 1598.

La sagesse de l'administration de ce roi se révèle dans les progrès remarquables que fit l'industrie en Guienne, et dans la prospérité commerciale à laquelle atteignit Bordeaux (1604).

Louis XIII, qui succéda à Henri, fit, en 1615, une entrée solennelle à Bordeaux, où il épousa l'infante d'Espagne. Il essaya plusieurs fois de calmer l'esprit desecté qui, dans la province, divisait si profondément les deux partis religieux; mais tous ses efforts furent

vains : dès qu'il n'était plus là, le pays reprenait les armes. Ces tristes dissensions continuèrent jusqu'à la chute de La Rochelle, en 1629.

La guerre religieuse était à peine terminée, qu'un nouvel impôt, établi sur le vin, fit éclater une révolte générale à Bordeaux et dans tout le Midi. Cette insurrection fut réprimée avec une rigueur si excessive, par le duc d'Épernon, qu'il n'y eut qu'un cri d'indignation, et contre le despotisme sanguinaire du ministre, le cardinal Richelieu, et contre la cruauté de ses agents (1641). « Les sommes monstrueuses de deniers, » levées par Richelieu et Mazarin, furent si oppressives aux Bordelais, qu'ils se révoltèrent encore plusieurs fois contre leur gouverneur, le duc d'Épernon (1651). Deux ans plus tard, on convint d'une trêve et une amnistie fut accordée à la ville.

Les grandes guerres que la France eut à supporter de 1665 à 1678, avaient tellement appauvri le trésor, malgré l'administration judicieuse de Colbert, que l'on fut obligé de lever de nouveaux impôts. A l'instant même toute la Guienne se révolte : les paysans massacrent les percepteurs, pillent les châteaux, pendent les seigneurs. Bordeaux, qui avait pris part à cette révolte, est puni par l'exil de son parlement à Condom.

Dans le but de ramener les dissidents à l'église de Rome, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes. Les réformés essayèrent de fuir ; mais l'émigration fut défendue sous peine des galères. Les calvinistes envoyèrent des pétitions au roi pour qu'il leur fût permis, ou de servir Dieu selon leur conscience, ou

de chercher un asile dans les pays étrangers ; pour toute réponse , on envoya un régiment de dragons qui commit des actes d'une cruauté atroce. Ce fut en vain que la peine de mort fut prononcée contre ceux qui favorisaient l'émigration ; des milliers de familles, tant nobles que roturières , quittèrent la Guienne, l'Agenais et le Périgord , et se réfugièrent en pays étrangers (1684).

En 1707, un impôt qu'on établit sur les naissances, les mariages et les morts, suscita beaucoup d'émeutes dans la province ; les paysans obligèrent leurs nobles à se mettre à leur tête. Enfin, la persécution des jansénistes par les jésuites occasionna de nouveaux troubles en Guienne, comme ailleurs, et fut un des derniers actes de Louis XIV, qui mourut en 1715.

Les annales de Bordeaux n'offrent que très-peu de faits intéressants sous le règne de Louis XV. Elles nous montrent, cependant, que le projet financier de Law causa la ruine de plusieurs familles bordelaises, en 1720, et que le prix élevé du blé , dont certains spéculateurs avaient fait un monopole honteux , donna lieu à des émeutes sérieuses en 1745. Enfin, l'année 1764 fut témoin de la chute des jésuites , ordre si puissant qu'il paraissait être indestructible.

Les dernières années de ce règne furent signalées par des troubles qui eurent lieu dans diverses provinces et particulièrement dans la Guienne. Le monopole du blé était encore porté à l'excès et le peuple mourait de faim ; mais la conduite généreuse de quelques négociants, qui achetèrent du blé et le revendirent au-dessous du prix d'achat , parvint à rétablir l'ordre (1773).

Louis XVI, voulant fortifier l'ordre social et donner satisfaction à l'opinion publique, rappela les parlements : celui de Bordeaux fut installé en 1775 ; mais les maux sociaux étaient trop profonds pour qu'un remède aussi superficiel pût les guérir. Dans la Guienne, tous les esprits étaient préparés pour la révolution qui s'approchait. La résistance des parlements aux mesures du ministère, en 1787 et 1788, fut applaudie avec enthousiasme ; et quand le parlement de Bordeaux fut suspendu et exilé à Libourne, pour son opposition aux volontés royales, les citoyens des villes et des campagnes manifestèrent leur douleur par un deuil général.

Les États-Généraux s'assemblèrent en 1789, et le Tiers-État, qui jusqu'alors n'était *rien*, commença à être *tout*. Le courage de l'Assemblée, ses périls, les complots de la cour, amenèrent le 14 Juillet et la prise de la Bastille. Cette nouvelle fut accueillie avec joie à Bordeaux et dans toute la province. A l'exemple de Paris, le peuple se forma partout en compagnies de garde nationale ; et comme il lui manquait des fusils pour compléter son armement, il se porta en foule à la forteresse du Château-Trompette, qui renfermait un dépôt d'armes et de munitions. Le gouverneur, soit par crainte, soit par patriotisme, fit un bon accueil aux assaillants et livra les clés de l'arsenal au conseil des quatre-vingt-dix électeurs communaux.

Bordeaux qui, jusqu'alors, avait agi spontanément, suivit presque toujours, à partir de 1789, l'impulsion de Paris. Jusqu'au mois de mai 1793, il obéit implicitement à tous les ordres émanés de ce centre politique ; mais à cette époque le parti des Giron-

dins , composé de Vergniaud , Guadet , Gensonné , Grangeneuve , Ducos , Fonfrède et autres députés de la Gironde , essaya de résister aux Jacobins et aux Montagnards.

Vingt-deux d'abord , et plus tard soixante-treize des Girondins , furent proscrits par les Jacobins. Quelques-uns s'échappèrent , d'autres furent arrêtés et dans la suite décapités. Bordeaux entra alors dans la fédération formée par certains départements contre la Convention.

Cet essai d'émancipation n'eut pas de succès. La Convention envoya son proconsul , Tallien , avec mission de faire exécuter son décret de *mise hors la loi* contre ceux qui avaient adhéré à la ligue , et de réduire le ville par la force ou par la famine.

Tallien , investi de l'autorité suprême , ne tarda pas à entrer dans Bordeaux à la tête de son armée révolutionnaire. Les habitants furent désarmés ; une commission militaire composée de la partie la plus vile de la populace , et présidée par Lacombe , ancien maître d'école , fut chargée de faire exécuter le décret. La terreur fut à l'ordre du jour. Les prisons se remplirent de riches négociants , rançonnés ou détenus selon le caprice et la cupidité de leurs juges ; le maire et plusieurs citoyens périrent sur l'échafaud , érigé en permanence sur la place Dauphine.

Telle était la triste condition de Bordeaux , lorsque le 9 *Thermidor* vint renverser le pouvoir de ces fanatiques. Cette révolution , républicaine dans l'origine , prit bientôt une couleur royaliste dans le Midi ; pendant plusieurs mois , des bandes armées parcoururent la Guienne , incendiant et assassinant sous prétexte de venger les excès de la Terreur.

La révolution du 18 Brumaire soumit la France , pendant quatorze ans , au despotisme de son grand général. Napoléon , imitant en ceci la politique de plusieurs de ses prédécesseurs , visita Bordeaux , en 1808, dans l'espoir de rallumer l'enthousiasme de la population ; mais ses guerres ruineuses, et surtout le blocus continental , avaient , malgré le prestige de la gloire , rendu sa domination insupportable à cette province, qui n'existait que par son commerce. Aussi, lorsque l'avant-garde de l'armée anglaise , sous les ordres du maréchal Beresford, se présenta, le 12 Mars 1814, devant les portes de Bordeaux , elle trouva les habitants assez disposés à accepter un changement qui leur promettait la tranquillité.

Les Bourbons étaient à peine remontés sur le trône, que la révolution du 20 Mars 1815 ramena Napoléon à Paris. Le duc d'Angoulême , investi du commandement des provinces, au sud de la Loire , établit son quartier-général à Toulouse , laissant la duchesse à Bordeaux , dans l'espoir de conserver cette ville et d'y rallier l'armée espagnole. Cependant le général Clauzel s'avancait à marches forcées vers la capitale de la Guienne. La garde nationale , pour prouver sa fidélité à la duchesse , sortit pour s'opposer aux troupes impériales ; mais toute résistance fut inutile ; et la duchesse , après avoir déployé un grand courage dans ces circonstances difficiles, quitta Bordeaux pour Pauillac , où elle s'embarqua sur un navire anglais.

Après la seconde restauration de Louis XVIII, le duc et la duchesse d'Angoulême vinrent rester quelques jours à Bordeaux , où ils furent encore reçus

avec acclamations ; mais bientôt le rétablissement des *droits-réunis* et d'autres mesures du gouvernement vinrent refroidir cet enthousiasme. Le commerce, qui avait souffert beaucoup sous l'Empire, languissait aussi vers la fin de la Restauration ; aussi la Révolution de 1830 ne trouva pas une grande opposition dans la cité du Douze-Mars. Les Bordelais étaient en général favorablement disposés envers la dynastie que cette révolution plaça sur le trône et que celle de Février 1848 vint de chasser de la France.

Bordeaux est redevable de quelques-uns de ses monuments à la Restauration. Son beau Pont, projeté par l'empereur Napoléon ; son magnifique Hôpital, ses belles promenades et quelques autres embellissements, datent de cette époque. Le règne de Louis-Philippe fut également fertile en améliorations : le Palais-de-Justice, la nouvelle Prison, l'Établissement du Gaz, le nouveau système d'inscription et de numérotage des rues, et d'autres bienfaits, fruits d'une longue paix, sont dus à la sagesse du dernier gouvernement.

Aperçu général de Bordeaux.

Le voyageur qui, arrivant par la route de Paris, commence à descendre, à une lieue de Bordeaux, les vertes collines de Cenon-la-Bastide, est frappé de la grandeur imposante du spectacle qui s'offre à ses regards : la vaste plaine des Queyries qui s'étend à ses pieds ; la ville avec ses clochers, ses flèches et ses tours antiques dans le lointain ; la Garonne serpentant

devant elle ; le port demi-circulaire , bordé par des quais magnifiques et remplis de navires pavoisés des pavillons de toutes les nations , forment un panorama comparable aux points de vue les plus admirés de l'Europe.

A droite , on aperçoit les hauteurs de Lormont , qui étaient défendues autrefois par un ancien château-fort , célèbre comme lieu de naissance de Richard II, roi d'Angleterre ; à gauche , entre le chemin actuel et l'ancienne route de Paris , s'élève une colline , jadis couronnée par l'ancien Bois-du-Roi , appelé aussi le Cypressat (1).

Arrivé sur le Pont , l'un des plus beaux du monde , le voyageur voit à sa gauche l'ancienne église et la tour de Saint-Michel , surmontée d'un télégraphe , et en face de lui un arc-de-triomphe appelé Porte de Bourgogne.

En suivant le cours de la rivière , après avoir traversé le Pont , il aperçoit bientôt une ancienne porte gothique , autrefois l'entrée du palais féodal de l'Ombrière ; un peu plus loin la Douane ; puis la Bourse ,

(1) L'unique cyprès existant de l'ancien Bois-du-Roi , se trouve sur la propriété du Cypressat , appartenant aujourd'hui à M. Cumin et située à droite en descendant la côte par l'ancienne route de Paris. Cette propriété , cédée par le roi à M. de Commariou , inspecteur-général des domaines de la couronne , en 1772 , est , en outre , intéressante par un autre souvenir historique : on y voit le pavillon d'observation construit pour M^{me} la duchesse de Berri et dont elle se servait pendant sa captivité à Blaye. De ce pavillon aussi , le spectateur voit se dérouler le beau panorama dont nous venons de parler.

dont l'emplacement , autrefois la limite de la ville féodale, forme aujourd'hui l'angle de la plus belle rue de Bordeaux (fossés du Chapeau-Rouge).

En entrant dans cette rue , on voit , à droite , la Préfecture, le Grand-Théâtre, qui surpasse en beauté ceux de Paris et de Londres , et quelques grands hôtels remarquables aussi par leur architecture.

Nous croyons être utiles aux étrangers, en donnant ici la liste des principaux hôtels et restaurants, qui sont : hôtel de Rouen et de France (propriétaire, Hue (1), rue Esprit-des-Lois ; hôtel de la Paix (Sansot) ; hôtel de Richelieu (Crouzat) ; hôtel de Paris (veuve Lavignac) ; hôtel du Midi (Martin fils) ; hôtel des Américains (Bac et Claverie) ; hôtel Marin et des Colonies (Presbey) ; hôtel de Nantes (Degage) ; hôtel des Voyageurs (Nicolet) ; et enfin l'hôtel des Sept-Frères-Maçons (Taix), en face de la Poste aux Lettres, rue Porte-Dijeaux. Le café de Paris est aussi un très-bon restaurant.

Les fossés du Chapeau-Rouge et de l'Intendance , belle rue qui traverse Bordeaux dans sa plus grande largeur, depuis la Bourse jusqu'au Cimetière des protestants , séparent l'ancienne ville, composée de rues étroites et de vieilles maisons irrégulièrement bâties, du nouveau quartier où les rues, les places et les promenades sont très-belles. Nous ferons remarquer particulièrement les allées et le cours de Tourny, le

(1) M. Hue est aussi négociant en vins et propriétaire du fameux vignoble Lascombe, à Margaux. L'hôtel de Rouen et de France, où l'on parle l'anglais, l'espagnol et l'allemand, est tenu d'une manière qui ne laisse rien à désirer.

Jardin-Public , le cours du même nom et surtout les Quinconces. Cette belle place est limitée par de magnifiques rangées de maisons et ornée , du côté de la rivière, par deux colonnes rostrales en pierre, surmontées de deux statues , représentant le Commerce et la Navigation , faites par M. Monsau , de Bordeaux. Au nord de ces colonnes se trouve le *quartier des Chartrons* , qui est habité par les négociants en vins. Ce quartier se compose d'un quai, en forme de croissant , où les maisons sont construites dans le genre italien , ainsi que de plusieurs rues qui aboutissent à angle droit à la rivière. La plus belle de ces rues est le pavé des Chartrons, où l'on a bâti dernièrement une église anglicane.

Les principales places, après celle des Quinconces, sont : la place de la Comédie , la place d'Armes , la place Dauphine , la place Richelieu , la place de la Bourse et la place Tourny.

Quand on parcourt la partie septentrionale de Bordeaux, où tout porte un cachet moderne , on peut se croire dans une des belles capitales de l'Europe ; tandis que si l'on va dans la direction du sud de la ville , on croit , ce qui est presque littéralement exact , être transporté dans une ville du moyen-âge.

Les édifices les plus remarquables, après le Théâtre et le Pont , sont les églises , le Palais-de-Justice et l'Hôpital. Les ruines d'une arène romaine, situées entre la rue du Palais-Gallien et la rue Trésorerie , méritent aussi l'attention du voyageur. On trouvera, dans un chapitre consacré à ce sujet , des détails plus étendus sur tous ces monuments.

Bordeaux possède aussi plusieurs établissements de

bains; les meilleurs sont, peut-être, ceux qui sont situés à droite et à gauche des Quinconces.

Il y a un bon cabinet de lecture chez M. Delpech, cours du XXX Juillet, où l'on reçoit les principaux journaux français et étrangers. On peut trouver toutes les nouveautés littéraires, ainsi que les meilleurs ouvrages classiques, anciens et modernes, chez Feret, libraire-éditeur, 15, fossés de l'Intendance, en face de l'hôtel du Midi; chez Chaumas-Gayet, 34, fossés du Chapeau-Rouge; ou chez C. Lawalle, 58, allées de Tourny.

Au nombre des excursions les plus agréables et les plus intéressantes à faire dans les environs de Bordeaux, nous citerons les suivantes : par le chemin de fer, à La Teste et aux établissements de bains situés sur le bassin d'Arcachon; par bateaux à vapeur, à La Réole et à Royan, l'une en montant la rivière, l'autre en la descendant; enfin, par chars-à-bancs, au château de La Brède, qu'habitait Montesquieu, aux ruines du château de Blanquefort, à celles de l'Abbaye de la Sauve, etc.

Enceintes murales de Bordeaux.

Les murs de la première enceinte de Bordeaux, qui ne remontent pas au-delà du III^{me} siècle, ne renfermaient qu'un espace de 34 hectares. Les angles de cette enceinte, qui avait la forme d'un parallélogramme, répondaient à l'entrée orientale de la rue de l'Ombrière, au fond de l'impasse Douhet, à la Tour-du-Canon (rue de la Vieille-Tour) et aux cloîtres de Saint-André. Le mur de l'est était percé de trois

portes; celui du midi de quatre; à ces portes répondaient directement celles du couchant et du nord.

Depuis le commencement du V^{me} siècle, date de l'invasion des Vendales, jusqu'au sac de la ville par les Normands, en 857, le nom de Bordeaux ne se présente dans les annales que pour rappeler quelque désastre.

C'est de l'époque d'Aliénor ou Éléonore, et de son époux Henri II, roi d'Angleterre, que date le premier accroissement de l'enceinte murale de Bordeaux; il eut lieu au midi et ajouta près de 10 hectares de terrain à la ville. Le mur d'Henri, qui prenait à la Porte-Basse et suivait jusque sur le port, était percé de six portes: celles de la Rousselle, Bouquière, Saint-James, du Cahernan, des Ayres et de Toscanam.

Le second accroissement, attribué aux Édouard (I, II, III), entre 1281 et 1335, ajouta à la ville plusieurs couvents et églises qui se trouvaient hors des murs, ainsi que les faubourgs de Tropeyte, de Campaure, de Sainte-Eulalie, de Saint-Julien, de Saint-Michel et de Sainte-Croix. Les quatre angles de la nouvelle enceinte étaient aux endroits où sont actuellement les colonnes rostrales, la place Tourny, la caserne Saint-Raphaël et l'hospice des vieillards. On construisit alors les portes du Mirail, de Saint-Julien, de Sainte-Eulalie, du Far, de Saint-André, Dijaux, de Saint-Germain, d'Andéyole, du Chapeau-Rouge, du Pont-Saint-Jean, des Salinières, de la Grave et de Sainte-Croix. Les traces de cette enceinte ne sont pas encore complètement effacées. La longue façade qui borde le fleuve, depuis le quai Bourgogne jusqu'en

Paludate, laisse encore apparaître quelques-unes des portes et des tours de cette ligne.

Bordeaux s'agrandit donc sous la domination anglaise; mais la ville, à l'exception des églises, des monastères et de quelques hôtels de seigneurs, était encore, comme aux temps des Romains, presque toute construite en bois. Ce n'est que vers le milieu du XVI^{me} siècle que les constructions en pierre commencèrent à devenir générales. Cependant il reste encore aujourd'hui, dans les quartiers de Saint-Michel et de l'ancien Palais, plusieurs anciennes maisons en bois, composées d'étages qui font saillie les uns sur les autres et surmontées d'un toit pyramidal. Toutes les maisons de ce genre ont été probablement construites par les Anglais; dans tous les cas, elles sont semblables, sous tous les rapports, à celles que l'on voit encore dans les plus anciennes rues de Londres.

La ville conserva son aspect gothique jusqu'au règne de Louis XV. En 1743, Aubert de Tourny, nommé intendant de la Guienne, commença à assainir et à embellir Bordeaux; il fit construire la belle façade qui va de la Bourse jusqu'en Paludate; il projeta les cours d'Albret, de Tourny, du Jardin-Public, fit bâtir les places des Capucins, d'Aquitaine, Dauphine, Tourny, de la Bourse, Bourgogne, avec leurs six portes, et créa le Jardin-Public. Peu après, grâce à la prospérité croissante de la ville, que l'illustre intendant avait tellement embellie, on acheva de bâtir les Chartrons. En 1773, le centre du port s'embellit des chefs-d'œuvres de l'architecte Louis. A cette époque, les marais de la Chartreuse et la bordure méridionale du

glacis du Château-Trompette ayant été mis en vente, on vit se multiplier les constructions qui forment aujourd'hui le faubourg des marais et le quartier du Chapeau-Rouge.

Enfin, la démolition du Château-Trompette ayant laissé vacants de vastes emplacements, on créa, en 1818, la grande promenade des *Quinconces*, dont les abords se sont couverts peu-à-peu de ces belles maisons et de ces rues grandioses qui constituent aujourd'hui le plus beau quartier de Bordeaux.

Antiquités des temps antérieurs aux Romains.

Le département de la Gironde ne possède que peu de ces énormes pierres monumentales ou *dolmens* gaulois que l'on rencontre souvent dans d'autres parties de la France, particulièrement dans la Bretagne et le Périgord. On n'en connaît que trois : un à Pujols, un autre à Saint-Sulpice-de-Faleyrens (tous deux dans l'arrondissement de Libourne) et un troisième à Saint-Ciers-de-Canesse (arrondissement de Blaye). Ce dernier *dolmen* consiste en une pierre gigantesque, qui repose, à 2 mètres 50 centimètres du sol, sur trois blocs énormes. Celui de Pujols, appelé par les paysans *Peyre-Lebade* (pierre levée), est d'une construction semblable, seulement la couverture a été renversée. Le monument de Saint-Sulpice est un roc solitaire, ou *peulvan*, dressé au bord du chemin qui va de cette commune à Libourne. Il a 6 mètres d'élévation, sans compter la partie enfoncée dans le sol.

Les armes en pierre trouvées dans le département sont des haches et des pointes de flèches ; les landes de Mérignac en ont fourni un assez grand nombre. Les pointes de flèches sont travaillées avec grand soin ; les haches sont taillées en coin et ont un tranchant acéré. Les pierres dont elles sont faites , étant étrangères au département , on suppose que les Bituriges-Vivisques ont dû avoir des relations plus ou moins lointaines avec d'autres peuples.

Les *tumulus* , ou petits monticules , dont plusieurs existent encore dans la province, sont des monuments attribués aux premiers habitants. Les uns se trouvent seuls , d'autres sont en groupes et entourés de fossés. Ils sont connus dans le pays sous le nom de *mottes* , *pujols* et *pujolets*. « Parmi les *tumulus* dont l'antiquité n'est pas douteuse , plusieurs renferment des sépultures gallo-romaines. Dans le siècle dernier, des fouilles pratiquées au pied d'un *tumulus*, à Saint-Morillon , y firent découvrir quelques sépultures de ce genre et 400 médailles d'or à l'effigie de Constance-Clore. »

Les médailles antérieures aux Romains sont très-rares. On en a découvert quelques-unes dans le Médoc , près de l'embouchure de la Gironde ; mais elles étaient mêlées à des pièces romaines et à d'autres du moyen-âge et des temps modernes ; ce qui prouve seulement que ce rivage a été funeste aux marins dans tous les temps.

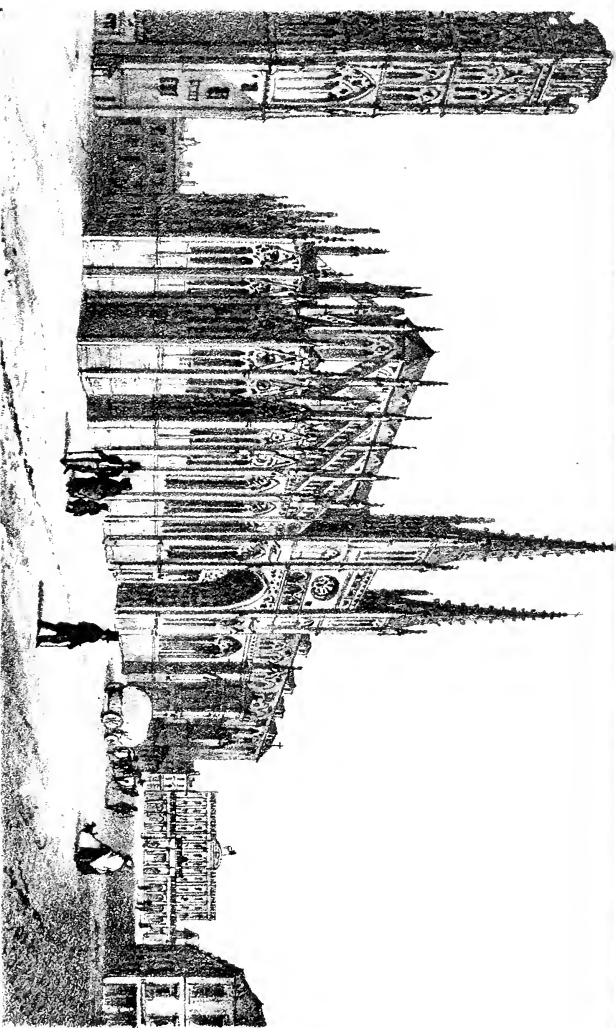
La province était autrefois traversée par plusieurs routes romaines : l'une conduisait de Bordeaux à Agen , une autre de Bordeaux à Saintes, une troisième allait à Dax et une quatrième à Périgueux. On

L'église souterraine de Saint-Émilion est la seule qui puisse être présumée d'une date antérieure; elle nous rappelle les premiers temps du christianisme où les fidèles se cachaient au fond des carrières pour y exercer leur culte.

On entre dans cette église par une obscure allée bordée de tombes; cette allée, ces tombes, l'église elle-même ont été creusées dans le roc. Les dimensions de cet édifice monolithe sont de 32 mètres de longueur, 14 mètres de largeur et 16 mètres de hauteur. Il se compose d'une nef et de deux bas-côtés; la voûte repose sur huit piliers énormes où l'on aperçoit encore quelques faibles traces de moulures en échiquier. Les sculptures de l'entrée sont attribuées au XII^{me} siècle, mais celles du fond de l'église sont d'une date plus reculée. Une inscription gravée sur un des piliers et quelques tiers de sous d'or de Pepin, trouvés dans ce lieu, semblent justifier la tradition, qui fait remonter la construction de cette église au VI^{me} siècle. C'est un des plus curieux monuments de France.

L'église de Saint-Seurin, à Bordeaux, date aussi, en partie, des premiers siècles du christianisme. L'église actuelle a enveloppé deux édifices plus anciens, un simple oratoire et une petite église dédiée à Saint-Estèphe: celle-ci n'existe plus; l'oratoire modifié forme aujourd'hui la chapelle souterraine de Saint-Fort. C'est dans cet oratoire que furent inhumés saint Seurin, l'un des premiers évêques, saint Amant, saint Fort, sainte Bénédicte et sainte Véronique.

Cette église, bâtie hors des murs, saccagée, dégradée et restaurée plusieurs fois, offre un spécimen



CATHÉDRALE

des différents âges de l'architecture romane et de l'architecture gothique. Le portique occidental appartient probablement au X^{me} siècle ; le clocher quadrilatère, au-dessus du vieux portique et une espèce de beffroi au côté méridional de l'église, rappellent le XI^{me} siècle. L'intérieur de l'église subit quelques changements en 1700, par suite de la chute de la grande voûte en 1698. En 1829, la façade de la porte occidentale fut entièrement reconstruite. La porte méridionale, ornée de statues, d'arabesques, de colonilles et de bas-reliefs, est un beau monument du XIII^{me} siècle.

L'église Sainte-Croix, située vers l'extrémité méridionale de la ville, fut (selon Venuti) fondée au V^{me} siècle. Il est certain qu'un abbé Momol fut inhumé dans cette église en 653; elle fut dévastée par les Sarrasins en 729, restaurée par Charlemagne en 778, ruinée par les Normands en 848 et rétablie par Guillaume-le-Bon, duc d'Aquitaine, en 902. Le portique extérieur, qui est vraisemblablement la partie la plus ancienne de l'édifice actuel, paraît appartenir au X^{me} siècle. Sur les archivoltes des deux grandes niches latérales sont divers bas-reliefs, que certains archéologues considèrent comme des emblèmes mystiques; d'autres prétendent que ce sont des obscénités païennes. La construction est de différents âges; les bas-côtés datent de l'époque où le plein-cintre tendait un peu à l'ogive; mais le clocher et certains détails de la grande nef appartiennent à des temps antérieurs au gothique.

La cathédrale de Saint-André, à Bordeaux, fondée au IV^{me} siècle, ruinée par les Barbares, restaurée par Charlemagne, dévastée par les Normands, fut réta-

blie au XI^{me} siècle et consacrée par le pape Urbain II, en 1096. Le plan de cette église est la croix latine, sans bas-côtés ; mais à partir de la croisée, la tête de la croix est entourée d'une allée, bordée d'un côté par treize hautes arcades et de l'autre par des chapelles. L'édifice a 140 mètres de long ; la longueur de la croisée est de 50 mètres ; les deux flèches, admirables par leur élégance et leur légèreté, s'élèvent à une hauteur de 86 mètres. La plus grande partie de l'église actuelle date du milieu de la période de la domination anglaise. L'étonnante hardiesse de la grande nef, l'élégance des ornements extérieurs et le style aérien de tout le reste, font classer Saint-André parmi les plus belles cathédrales de France. Le clocher, situé à 30 mètres de l'édifice, fut bâti, en 1440, par Pierre Berland, archevêque de Bordeaux ; la partie supérieure est détruite, mais ce qui reste est un spécimen élégant du gothique de l'époque.

L'église de Saint-Michel, qui date aussi de la période anglaise (XII^{me} et XIII^{me} siècle), est d'une architecture aussi élégante que la cathédrale ; elle a sur cette dernière l'avantage d'être plus régulièrement bâtie. Elle a pour plan la croix latine avec latéraux. L'extérieur de l'édifice est de toute beauté : le joli rond-point, les rampes, leurs pyramidelles et leurs ogives, le portique du nord, l'intérieur des trois nefs avec tous les détails, rappellent les constructions du XIII^{me} siècle. La grande chapelle de Saint-Joseph est un précieux travail de la renaissance. Comme la cathédrale, Saint-Michel a son clocher à 30 mètres de l'église ; il date du XV^{me} siècle ; il avait plus de 100 mètres de hauteur avant que sa flèche eût été

renversée par l'ouragan du 8 septembre 1768. Le sol sablonneux sur lequel il est construit a la propriété de conserver les cadavres ; parmi ceux qui ont été déposés dans l'intérieur, au pied du clocher, il y en a qui remontent à plusieurs siècles et qui sont dans un état de conservation parfaite. Les étrangers sont admis à visiter ces momies naturelles, dont l'histoire leur est racontée par le gardien de la tour.

Le département possède encore deux fort beaux monuments du même genre : la cathédrale de Bazas, fondée au IV^{me} siècle, détruite en 853, rebâtie au XI^{me} siècle, agrandie en 1233 ; et la collégiale d'Uzest, fondée au XIV^{me} siècle par le pape Clément V.

A cette liste, nous devons ajouter encore les belles ruines de l'abbaye de la Sauve, à 3 kilomètres à l'est de Créon, et celles de l'ancien hôpital de Cayrac, près Gradignan, à 10 kilomètres de Bordeaux. L'abbaye, fondée au XII^{me} siècle, appartient aux religieux de la congrégation de saint Maur ; elle était célèbre par la magnificence de ses édifices, de ses jardins, de ses promenades et par la beauté de son église, monument de transition entre l'architecture romane et l'architecture gothique ; le clocher, le chœur et quelques pans de la nef sont seuls restés debout ; les autres ruines ont servi à paver la route de la Sauve à Langoiran. L'hôpital de Cayrac, monument du XIII^{me} siècle, fut converti d'abord en prieuré et passa ensuite entre les mains des chartreux de Bordeaux. A droite de la route, on voit encore une enceinte carrée, flanquée de tours et décorée de trois arcades gothiques ; à gauche, sont les ruines d'une petite église ; tous les détails des arcades, faits avec grand soin,

sont encore bien conservés et méritent l'attention du voyageur. Cet hôpital recevait autrefois les nombreux pèlerins qui voyageaient de Bordeaux à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Anciens Châteaux.

La plupart des anciens châteaux des environs de Bordeaux furent bâtis au bord des rivières ou au milieu des marais. Les châteaux de Castillon, en Médoc, de Blaye et de Tau étaient sur la Gironde; ceux de Langoiran, de Rions, de Violes, de Saint-Macaire, de Langon, de Castets et de La Réole dominaient la Garonne; ceux de Bourg, de Cubzac, de Vayres, de Fronsac et de Castillon s'élevaient sur la Dordogne; dans les marais se trouvaient les châteaux de Blanquefort, de Lesparre, de Saint-Médard et de Sainte-Magne; tandis que d'autres, plus anciens encore, s'élevaient sur des tertres naturels ou factices. Plusieurs de ces châteaux, ou du moins leurs ruines, subsistent encore et méritent d'être mentionnés.

Le plus ancien est probablement le *château d'Ornon*, près du village de Gradignan, à 10 kilomètres au sud de Bordeaux; il est un exemple très-remarquable de l'emploi des tumulus dans les constructions militaires aux premiers âges de la féodalité. M. Jouanet croit y voir l'ouvrage de quelque seigneur anglais du XII^{me} siècle. D'après cet auteur, le château existait déjà en 1173, possédé par un Guillaume Furt, seigneur du lieu; la même famille le possédait encore en 1321; il appartenait, en 1403, à Henri Bowet, qui fut en-

suite archevêque d'York. Il fut ruiné, en 1405, par le comte d'Armagnac ; une partie du mur d'enceinte de la cour basse, d'épais massifs de maçonnerie et une tour quadrilatère sont encore debout. L'épaisseur des murs de la tour est de 4 mètres. La longueur du plan entier, en dehors du fossé, est de 40 mètres, et la plus grande largeur de 20 mètres.

Le *château de Blanquefort*, à 8 kilomètres au nord-ouest de Bordeaux, paraît remonter au XII^{me} siècle. Il est situé au milieu d'un marais, non loin du village. Le plan du château est un carré long, flanqué de grosses tours aux angles avec une tour plus petite placée au milieu du côté méridional. Cette tour était liée aux deux autres par d'étroites courtines en arcades aussi hautes que les tours. L'édifice, isolé au milieu d'une grande cour, était entouré d'un mur d'enceinte épais de 4 mètres et défendu par neuf tours, dont deux sont énormes. On entrait dans la cour par une porte à l'est, laquelle, ainsi que le pont qui y conduisait, était protégée par deux tours. Une grande partie des murs et quelques tours ont été renversées ; mais les restes imposants qui subsistent encore font voir quel était le plan général du château et révèlent la puissance de ses anciens maîtres, qui jouèrent un grand rôle dans la province ; leur juridiction s'étendait sur dix paroisses, et leurs prétentions se portaient jusqu'à Bourg. Ils avaient leur petite armée, avec laquelle ils guerroyèrent successivement contre le vicomte de Fronsac et contre le sire de Lesparre ; aussi leur amitié fut recherchée par les rois de France et d'Angleterre. Leur domaine, plusieurs fois contesté, enlevé, rendu et repris, passa dans les mains d'Édouard II, qui le

donna à un neveu du fameux Bertrand de Got, en 1308. Dans une chapelle, située dans l'une des grandes tours du nord, on a pu distinguer, parmi des ornements sculptés, une tête dégradée qui rappelle celles des Edouard, et un léopard sculpté aussi en relief sur le mur. Ce château, confisqué par Charles VII, en 1433, rendu à son propriétaire par Louis XI, en 1469, pris par les religionnaires en 1562, repris bientôt après par les milices de Bordeaux, fut enfin complètement ruiné sous le règne de Louis XIII.

Le *château de Budos*, situé près du bourg de ce nom, est moins ancien que celui de Blanquefort avec lequel il a une certaine ressemblance, sans cependant l'égaliser ni en beauté ni en force; néanmoins ses larges fossés le mettaient à l'abri d'un coup de main; les préparatifs faits par les Anglais et les Bordelais, en 1421, pour parvenir à le réduire, montrent que l'on s'attendait à une résistance vigoureuse. Ces troupes marchèrent contre le château, suivies de deux canons et d'une bombarde qui lançait des pierres de 350 kilogrammes. Budos capitula: il fut convenu que le seigneur du lieu, qui tenait pour la France, *ne se ferait point Anglais*, mais qu'il resterait neutre.

Le *château de Villandraut* a pour plan un rectangle de 76 mètres sur 72, entouré d'un fossé qui a 20 mètres de largeur; les tours angulaires, qui ont 12 mètres de diamètre, s'élèvent à plus de 40 mètres. Il fut quelque temps la demeure du pape Clément V, qui a daté de Villandraut plusieurs bulles. De ce beau château il ne reste que des ruines, les débris d'une terrasse portée sur cinq arcades et des escaliers suspendus et sans issue; il fut assiégé et pris par le maréchal de

Martignon , en 1593 ; mais il ne se rendit qu'après deux assauts vigoureusement repoussés et quand le canon eut renversé ses murs.

Plusieurs autres châteaux ou ruines, d'une construction semblable et de la même époque, existent encore ; tels sont : le château de *Fargues*, qui, en 1306, appartenait au cardinal Raymond de Fargues, neveu de Clément V ; le château de *Roquetaillade* ou de *Mazère* (canton de Langon), bâti, au XIV^{me} siècle, par le cardinal Lamothe, et bien conservé ; le *Castelet* quadrilatère, flanqué de tours, maintenant désert, mais presque entier, situé dans une petite île de la jalle de Saint-Médard ; les restes imposants du château de *Benauges* ; les débris des fameux châteaux du *Breuil* et de *Lesparre* ; les ruines pittoresques de ceux de *Langoiran* et de *La Trave* ; et les décombres de l'ancien château normand de *Landiras*.

Églises modernes.

Outre les églises déjà mentionnées, Bordeaux en possède d'autres, ou moins remarquables, ou d'une date plus moderne. La petite église de *Saint-Éloi*, à côté des tours de l'ancien Hôtel-de-Ville (*Grosse-Cloche*), date de 1159. Celle de *Sainte-Eulalie*, reconstruite probablement en 1173, contient, dit-on, les reliques de sept Saints du III^{me} siècle, données par Charlemagne en 811 et déposées dans la chapelle de Saint-Clair. L'église de *Saint-Dominique*, dont la première construction remonte au XIII^{me} siècle, fut rebâtie par les jacobins ou frères-prêcheurs en 1701

et restaurée en 1834 ; elle est ornée à l'intérieur avec une élégance peut-être un peu trop mondaine et renferme quelques beaux tableaux. L'église de *Saint-Pierre*, dont l'origine est ancienne, fut reconstruite au XV^{me} siècle ; on y remarque de belles sculptures en bois et quelques bons tableaux. L'église de *Saint-Bruno*, fondée au commencement du XVII^{me} siècle, a des peintures à fresque de Berinzago. L'église *Saint-Louis*, aux Chartrons, fut construite en 1671 ; elle n'offre rien de remarquable, si ce n'est deux bons tableaux et un assez joli maître-autel. *Saint-Paul*, rue des Ayres, date de 1676 et fut l'ouvrage des jésuites. Le maître-autel est orné d'une statue en marbre de saint François-Xavier, sculptée par Guillaume Courton. Enfin, il y a deux autres églises : *Saint-Martial*, aux Chartrons, et *Saint-Nicolas-de-Graves*, chemin du Sablonat ; elles sont d'une construction très-simple et n'offrent rien de remarquable.

Outre ces églises, la ville possède plusieurs chapelles et temples : *Chapelle-Margaux*, située dans la rue de ce nom ; *Madelaine*, rue Lalande, assez jolie de décors ; la *Chapelle du Collège*, rue Montaigne, qui renferme le tombeau du célèbre Michel de Montaigne, monument élevé par la piété de sa femme ; *Chapelle de Notre-Dame*, rue du Palais-Gallien ; *Chapelle des Sourds-Muets*, rue des Religieuses ; *Chapelle des Incurables*, dans la rue de ce nom ; *Chapelle du Grand-Séminaire*, rue Marbotin ; *Chapelle des Dames de Sainte-Thérèse*, allées des Noyers ; et *Chapelle Saint-Jacques*, rue du Mirail.

L'*Église anglicane*, située pavé des Chartrons, est bâtie dans le genre de ces chapelles modernes que

l'on trouve partout en Angleterre et aux États-Unis. Cette église est desservie par le révérend S^t John Quin, chapelain du consulat britannique, homme érudit et très-estimé par tous ceux qui le connaissent.

Les protestants français ont deux temples à Bordeaux : l'un, dans la rue du Hâ, d'un style très-simple ; l'autre, de construction nouvelle, rue Notre-Dame, aux Chartrons, présente une belle façade ornée de quatre colonnes d'ordre ionique.

Enfin, la *Synagogue* des israélites, rue Causserouge, est, ainsi que le Temple de la rue Notre-Dame, l'œuvre de M. de Corcelles, et date de 1810. De tous les édifices religieux modernes de Bordeaux, celui-ci est peut-être le plus remarquable sous le rapport de l'architecture. C'est une nef avec bas-côtés, surmontés d'une galerie grillée.

Le *Cimetière* des catholiques, appelé la *Chartreuse*, est situé à côté de l'église Saint-Bruno ; il renferme de fort beaux mausolées. Les protestants ont trois cimetières, qui se trouvent : l'un au chemin du Sablonat, l'autre à l'extrémité de la rue Judaïque-Saint-Seurin et le troisième au chemin de la Barde, n. 82. Le *Cimetière* des israélites est sur le chemin de Toulouse, après la Porte des Capucins.

Portes de Ville.

La plus ancienne porte qui subsiste encore est celle qui se trouve au bout de la rue Saint-James, près l'église Saint-Éloi, et qui est appelée Porte de l'Hôtel-de-Ville ; elle fut construite vers l'an 1246 et

faisait partie de l'ancien Hôtel-de-Ville de Bordeaux, qui était situé sur l'emplacement actuel du *Grand-Marché*. Des quatre tours qui forment l'écusson de Bordeaux, il n'en existe que deux, les deux autres ayant été démolies il y a un siècle. Le beffroi est, avec la grosse cloche, dans un arceau au-dessus de la porte. Un peu au-dessous de cet arceau est l'horloge avec un grand cadran sur chaque face; celui qui regarde les Fossés est très-curieux : il indique les heures, le quantième du mois, les jours de la semaine et les phases de la lune. Ce travail ingénieux est dû aux soins de feu M. Laroque, habile mathématicien de Bordeaux.

Le *Château-Trompette*, construit par le roi Louis XIV, de 1660 à 1676, remplaça l'ancien fort Tropeyte que Charles VII avait fait bâtir immédiatement après l'expulsion des Anglais, en 1453. Il devint, grâce au génie de Vauban, une citadelle de premier ordre. Démoli sous la Restauration, il a fait place aux promenades des Quinconces et aux rues qui y aboutissent.

La *Porte du Caillou* (*lou Portaü daü Caillaü*), plus connue aujourd'hui sous le nom de Porte du Palais, fut construite, en 1494, en mémoire de la bataille gagnée par le roi Charles VIII à Fornoue. Une belle statue de ce roi, en marbre blanc et de grandeur naturelle, placée au haut de la porte, fut abattue par le peuple en 1793. Cette porte, quoique basse et irrégulièrement construite, est un monument intéressant du moyen-âge. Son nom dérive du quai où elle se trouve; on appela ce dernier *quai daü Caillaü*, parce qu'il fut le premier pavé en cailloux de la rivière. Le nom

de *Porte du Palais* lui a été également donné à cause de sa situation près de l'entrée de l'ancien *Palais de l'Ombrière*, demeure des ducs d'Aquitaine.

Ce palais était un vaste bâtiment gothique, construit par les ducs d'Aquitaine, au commencement du X^{me} siècle, pour leur servir de demeure (2). Dans les vieux titres il est désigné sous le nom de *Castrum Umbrariæ* (Château de l'Ombrière), parce qu'il y avait devant la façade de belles allées d'arbres qui ombrageaient le chemin du château jusqu'au port. Les anciens ducs, les gouverneurs, les sénéchaux anglais, et même plus tard les gouverneurs français, y ont successivement séjourné jusqu'à l'établissement des parlements en France. A partir du temps où Louis XI y établit celui de Bordeaux, ce monument prit le nom simple de *Palais*.

Là, siégeaient le *Parlement*, la *Table de marbre*, la *Cour sénéchale* et l'*Amirauté de Guienne*. Les prisons dépendantes de ces tribunaux étaient dans le même local. En 1791, le *Palais* perdit son nom et sa destination, et fut vendu comme bien national. La démolition, qui eut lieu en 1800, fit découvrir plusieurs antiquités fort intéressantes. C'est sur l'emplacement même de cet ancien édifice, que l'on a percé la rue Neuve du Palais, appelée aujourd'hui rue de l'*Ombrière*.

L'*Hôtel-de-Ville* actuel était d'abord un palais archiépiscopal, construit, en 1778, par le cardinal

(2) Une grande quantité de pièces mérovingiennes (tiers de sous d'or), trouvées en 1803 dans les fondations du vieux palais, sembleraient indiquer une origine bien plus ancienne.

prince de Rohan-Guéméné, archevêque de Bordeaux, qui en fit sa résidence. Cet édifice devint le siège du tribunal criminel en 1791, hôtel de préfecture en 1803, palais impérial en 1808, château royal en 1815, et enfin hôtel-de-ville après les événements de 1830. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment sert de local pour la galerie de tableaux dont nous aurons occasion de parler après cette énumération des monuments.

L'hôtel de la *Bourse* et celui des *Douanes* furent construits sous l'administration du célèbre intendant, M. de Tourny, vers 1749; ceux de la *Préfecture* et de la *Banque* furent bâtis d'après les plans de l'architecte Louis.

Les portes d'*Aquitaine*, des *Capucins*, de la *Monnaie*, *Bourgogne*, *Dijeaux*, ainsi que trois autres qui n'existent plus (*Saint-Germain*, *Dauphine*, du *Chapeau-Rouge*), furent édifiées de 1745 à 1754, sous les auspices ou d'après les plans de M. de Tourny. Ce sont en général de beaux monuments.

L'*Entrepôt Réel*, place Lainé, bâti par M. Deschamps, sur une partie du terrain du Château-Trompette, est d'une architecture extrêmement simple. La Chambre de Commerce vient de faire construire une annexe considérable derrière le bâtiment principal.

L'*Hôpital Saint-André*, fondé en 1390, vis-à-vis la cathédrale, par le vénérable Vital Carles, prêtre et grand chantre de l'église Saint-André, exista jusqu'en 1829. En 1538, Nicolas Boyer, vicomte de Pomiez, consacra à l'agrandissement de cet édifice la majeure partie de sa fortune. Enfin, en 1819, le duc de Richelieu affecta à sa reconstruction, sur un terrain donné par la ville, la récompense nationale de 50,000 fr. de

rente que le gouvernement venait de lui décerner. Le nouvel Hôpital, construit sous la direction de M. Burguet, fut inauguré le 4 novembre 1829. L'architecture en est simple et grave ; la façade, surmontée d'une coupole, est ornée de quatre colonnes doriques.

L'*Hospice des Vieillards* est, depuis 1794, établi dans une partie des bâtiments de l'ancienne abbaye de Sainte-Croix, fondée, dit-on, par Clovis II en 650, et rebâtie par Guilhem VIII, duc d'Aquitaine, en 1043. Ces bâtiments sont très-vastes et contiennent près de deux cents lits.

L'*Hospice de la Maternité* et celui des *Incurables* n'offrent rien de remarquable. L'*Asile des Aliénés*, établi vers 1802, se trouve dans la grande rue Saint-Jean.

L'*Hôpital Militaire*, qui était autrefois sur la route de Caudéran, vient d'être transporté dans des bâtiments vastes et commodes, que M. Durand, architecte, avait construits pour un établissement de bains.

L'*Hospice des Enfants-Trouvés*, situé quai de Paludate, doit sa fondation à M^{me} de Fauzia, veuve de M. de Brezets, qui y consacra la plus grande partie de ses biens, en 1619. Dans l'origine, cet établissement servait d'asile aux pauvres mendiants, qui y trouvaient des ateliers tout montés. En 1772, cette destination fut changée : l'ancien local, affecté aux enfants trouvés, dans la rue Bouhaut, fut supprimé, et le bâtiment actuel fut affecté à leur usage. Il contient aujourd'hui près de quatre cents enfants.

L'*Institution des Sourds-Muets* occupe, dans la rue des Religieuses, le local d'un couvent des *Catherinettes*, bâti en 1664. Les élèves des deux sexes sont

nombreux ; il y en a d'entretenus aux frais du gouvernement, les autres paient 500 fr. par an.

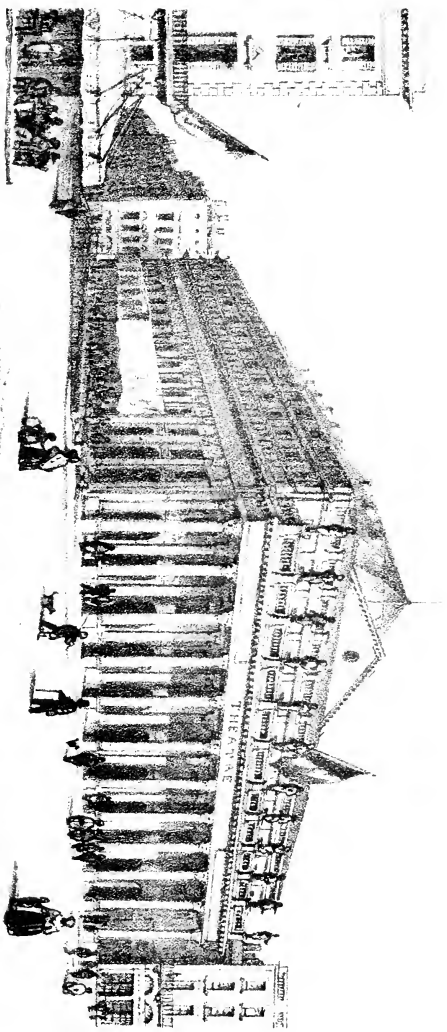
Au nombre des institutions utiles, nous citerons encore le *Dépôt de Mendicité*, à Terre-Nègre, près la barrière du chemin de Médoc. Ouvert en 1827, il renferme aujourd'hui près de trois cents individus, hommes et femmes, que l'on occupe à fabriquer de l'étope, etc., etc.

L'*Hôtel de la Marine* occupe l'angle formé par la rue Fondaudége et le cours du Jardin-Public. Il fut construit sous l'administration de M. de Tourny, à qui l'on doit aussi la place qui porte son nom ; on fut obligé, pour ne pas empêcher l'action des batteries du Château-Trompette, de construire les maisons de cette place extrêmement basses.

Le *Magasin des Vivres de la Marine*, quai de Bacalan, consiste en cinq belles cours, bornées par des magasins considérables. Il fut construit par l'architecte Bergerac en 1785.

La *Prison* actuelle a remplacé l'ancien *Fort-du-Hâ*, construit par Charles VII en 1454. Ce fort avait la forme d'un carré long, flanqué de hautes tours, entouré de larges fossés munis de deux ponts-levis. Il ne reste aujourd'hui de cet ancien bâtiment que deux grosses tours, dans l'une desquelles, appelée *la Tour anglaise*, on place les condamnés à mort. Dans la nouvelle Prison, qui est construite avec goût et disposée très-commodément, on a suivi le système cellulaire. Le nombre des cellules est de cent soixante-dix.

De tous les monuments anciens ou modernes qui existent à Bordeaux, les plus admirés sont le Théâtre et le Pont.



THEATRE.

Le *Théâtre*, chef-d'œuvre de l'architecte Louis, est considéré comme un des plus beaux du monde, et justifie l'exclamation du célèbre voyageur Arthur Young, en 1787 : « Jamais je n'ai rien vu qui puisse se comparer au Grand-Théâtre de Bordeaux ! » La construction de cet édifice, qui a coûté 3,000,000 de francs, fut achevée, sous la direction de M. Louis, en 1780, après cinq ans de travail. Ce beau monument est trop connu pour avoir besoin d'une description détaillée, qui n'ajouterait rien à l'admiration que son aspect fait éprouver à tout le monde. Les douze colonnes d'ordre corinthien, qui ornent la façade, sont surmontées chacune d'une statue colossale. Les autres côtés sont décorés de pilastres qui sont aussi d'ordre corinthien. Le vestibule et le grand escalier sont également très-admirés. L'intérieur de la salle est décoré avec beaucoup de goût; il y peut entrer trois mille spectateurs.

Le *Pont*, dont la construction avait été ordonnée par un décret de Napoléon, en 1808, ne fut complètement achevé qu'en 1821, par une compagnie à la tête de laquelle s'était placé M. Balguerie-Stuttenberg. Ce beau monument, qui fait l'admiration de tout le monde, est composé de dix-sept arches, dont les sept du milieu, qui sont les plus larges, ont 26 mètres 50 centimètres de diamètre; la longueur, entre les culées, est de 487 mètres; la largeur, entre les parapets, de 14 mètres 85 centimètres. Il y a, à l'intérieur, des galeries qui communiquent d'une voûte à l'autre. L'entrée de ces galeries, qui sont accessibles aux étrangers, se trouve du côté de La Bastide.

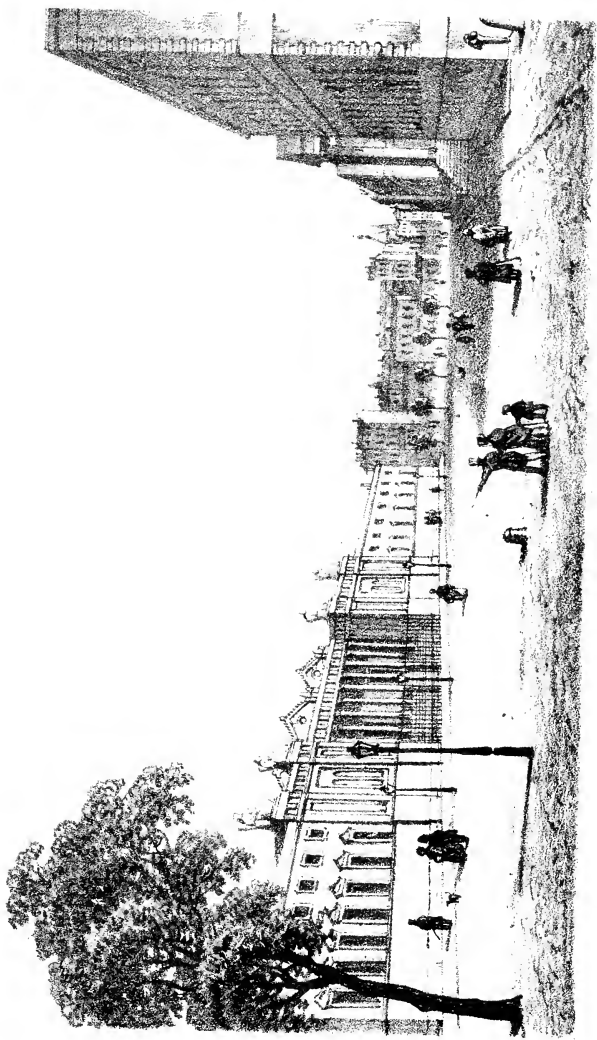
Il nous reste encore à parler d'un fort beau monu-

ment bâti tout récemment, le *Palais-de-Justice*. Ce vaste édifice, œuvre de M. Thiac, architecte du département, est situé sur l'ancien emplacement du Fort-du-Hâ, en face de l'Hôpital Saint-André. La façade principale, longue de 145 mètres, présente, au centre, un grand corps de bâtiment en retraite entre deux longues ailes saillantes. Le portique, long de 46 mètres, est orné de douze colonnes qui ont 9 mètres de hauteur; on y arrive par un perron de dix-sept marches. L'architecture est d'ordre dorique. Les quatre statues colossales qui ornent le haut de l'édifice sont l'œuvre d'un sculpteur de talent, M. Maggesi; elles représentent quatre magistrats célèbres: L'hospital, d'Aguesseau, Montesquieu et Malesherbes. La salle des pas-perdus est vaste et imposante. L'exécution de ce monument fait également honneur aux habiles entrepreneurs, MM. Lassères frères, chargés des travaux.

Pour compléter cette liste, nous devons mentionner le nouvel hôtel de la *Caisse d'Épargne*, rue des Trois-Conils; la *Galerie-Bordelaise*, située entre la rue Piliers-de-Tutelles et la rue Sainte-Catherine; et, enfin, le *Bazar-Bordelais*, situé entre cette dernière rue et celle d'Arnaud-Miqueu. Ce Bazar a été construit par M. Thiac jeune et fait honneur à son talent.

Places publiques.

La *place des Quinconces*, autrefois place Louis-Philippe, forme l'intérieur de la promenade des *Quinconces*, dont nous avons déjà eu occasion de parler.



PALAIS DE JUSTICE.

115

La *place Richelieu*, située au nord de la Bourse, présente une belle rangée de maisons remarquables par leur uniformité, leur élévation et leur architecture; celle qui est à l'angle de la place et des fossés du Chapeau-Rouge a été construite d'après les plans de l'architecte Louis.

La *place Lainé* est dans une jolie situation, qui commande une partie de la rivière. Elle est bornée à l'ouest par l'Entrepôt Général.

La *place de la Bourse*, située entre la Bourse et la Douane, fut construite, il y a plus d'un siècle, d'après les plans de l'architecte Gabriel; mais c'est à M. de Tourny qu'on doit les beaux édifices qui l'ornent aujourd'hui.

La *place de la Comédie*, qui doit sa plus grande beauté au chef-d'œuvre de l'immortel Louis, est ornée aussi, à l'ouest et au midi, par des rangées de fort belles maisons. Dans une position centrale, près des promenades et des rues principales, cette place est la plus fréquentée de Bordeaux.

La *place Dauphine*, commencée hors des murs de la ville à une époque reculée, doit son nom à la naissance du dauphin, depuis Louis XIII, en 1605. Cette place, l'une des plus régulières de Bordeaux, fut achevée en 1770. Sous le règne de la Terreur, elle fut appelée place Nationale. C'est au centre de cette place que l'échafaud était érigé en permanence; plusieurs habitants de la ville, arrêtés comme *suspects* et condamnés par le tribunal révolutionnaire, y finirent leur existence.

La *place de Tourny*, à laquelle viennent aboutir quatre grands cours et deux belles rues, est entourée

de maisons basses et uniformes. Au milieu se trouve la statue en pierre de M. de Tourny, intendant de la Guienne, auquel Bordeaux est redevable de la belle distribution de ses cours et de ses promenades. Cette statue, d'un travail médiocre, est, avec celles du Palais-de-Justice, la seule que l'on trouve dans la ville; elle témoigne plutôt de la reconnaissance des Bordelais que de leur goût pour le beau.

La *place d'Armes*, peu remarquable il y a quelques années, est devenue, depuis la construction du Palais-de-Justice, une des plus belles places de la ville.

La place *Pey-Berland*, autrefois place Saint-André, doit son nom actuel à la Tour qui se trouve sur le côté méridional, près de l'église, et qui a été construite par Pierre Berland, en 1492. Cette tour, dont la flèche fut démolie en 1793, sert aujourd'hui de fabrique de plomb de chasse.

Les autres places sont : celle de *Bourgogne*, formée de maisons régulièrement construites et située en face du Pont; celle de *Saint-Projet*, ornée au milieu d'une très-jolie croix récemment restaurée; et enfin celle de *Puy-Paulin*, que nous citons pour mémoire, comme le lieu qu'habitait jadis saint Paulin, enfant de Bordeaux et évêque de Nole.

Le *Jardin-Public*, connu aussi sous les noms de Jardin-Royal et de Champ-de-Mars, fut créé par M. de Tourny vers l'an 1737. Depuis la création des Quinconces, ce beau jardin est presque abandonné. Aujourd'hui il est question d'y faire transporter le jardin botanique.

Après un grand nombre de mutations et de vicissitudes, le *Jardin Botanique* se réfugia, à la fin, dans

une partie de l'enclos des Chartreux , à côté de l'église Saint-Bruno.

Instruction publique.

Selon des documents authentiques, il y avait à Bordeaux, dès le III^{me} siècle, des établissements d'instruction publique, où le grec et le latin, la poésie et la rhétorique étaient enseignés par des professeurs éminents. Mais les invasions des Barbares vinrent arrêter les progrès des études; aussi, à l'exception de quelques hommes de lettres, au V^{me} siècle, aucun nom célèbre ne vient éclairer les ténèbres qui semblent avoir prévalu, de génération en génération, jusqu'à l'époque de Charlemagne. Les efforts que ce grand roi fit dans l'intérêt des lettres et des sciences méritent autant d'admiration que ses conquêtes.

Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve continuèrent l'œuvre de leur glorieux prédécesseur; mais les guerres, les invasions des Normands et diverses autres causes retardèrent les progrès des études. Les sciences se réfugièrent dans les cloîtres, où quelques religieux, au milieu des ruines de leurs monastères dévastés, étudiaient et recopiaient les livres saints ainsi que les anciennes légendes.

Ce fut seulement vers la fin de la domination anglaise (1441), que le pape Eugène IV, à la sollicitation de l'archevêque Pey-Berland, fonda une université à Bordeaux. En 1472, Louis XI la dota de quelques privilèges, et enfin François I^{er}, à son retour d'Espagne, en 1526, usa de son influence auprès

des jurats pour faire fleurir de nouveau, dans la ville, les lettres, les sciences et les arts.

La réputation du collège de Guienne commença vers cette époque ; aussi, en 1534, on trouve, au nombre de ses savants professeurs, plusieurs hommes célèbres, tels que Jules Scaliger, Georges Buchanan, Élie Vinet ; mais l'établissement d'un collège de jésuites, en 1573, les querelles de religion et d'autres causes hâtèrent le déclin de cette prospérité.

Les jurats sauvèrent le collège d'une ruine complète en nommant pour principal, suivant les conseils d'Henri d'Aguesseau, Pierre Bardin, chanoine de Saint-André, homme instruit et bon administrateur. La jurade éleva l'allocation attribuée au collège à 3,000 fr., afin, disent les documents du temps, que les chaires fussent « pourvues de professeurs savants et non barbares. »

Le collège des jésuites, fondé en 1573, supprimé en 1762 par suite de l'expulsion de cet ordre religieux, fut, sous le nom de Collège de la Madeleine, réuni, en 1772, à celui de Guienne. Cet établissement resta florissant entre les mains des doctrinaires jusqu'à la grande Révolution.

Outre le collège de Guienne, il en existait d'autres moins importants à Cadillac, Bazas, Langon, La Réole, Sainte-Foy et Libourne.

« Quant à l'éducation des filles, plusieurs communautés religieuses étaient à peu près les seules maisons où elles pussent recevoir quelque instruction ; on leur montrait à lire, à écrire, à compter, un peu d'histoire, de géographie, divers ouvrages de main. L'enseignement religieux était plus soigné que la cul-

ture de l'esprit ; mais le prosélytisme enlevait quelquefois au profit du cloître des enfants que leurs familles destinaient au monde ; la séduction prenait le nom de vocation. »

Les premiers établissements d'instruction gratuite, pour les filles, remontent au commencement du XVII^{me} siècle, et sont dus à quelques religieuses ; mais ce n'est qu'en 1758 que les garçons jouirent du même avantage. A cette époque, les Frères formèrent quatre écoles que la ville dota de 2,000 fr. Tel fut le commencement des écoles chrétiennes de Bordeaux.

Pendant les troubles de la Révolution, le département resta sans instruction publique. La loi de 1795 créa un nouveau système d'*écoles primaires* et d'*écoles centrales*, dont les cours furent publics et gratuits ; et quoique l'école centrale de Bordeaux n'ait duré que six ans, elle forma plusieurs orateurs et écrivains distingués. En 1802, l'instruction publique reçut une nouvelle organisation ; on établit des lycées, des écoles secondaires et des écoles primaires, avec un *régime* militaire. En 1808, un décret impérial organisa l'université, créa les académies et soumit au même règlement tous ces établissements d'instruction.

L'*Académie de Bordeaux*, créée par la loi d'instruction publique, embrasse trois départements : la Gironde, la Dordogne et la Charente-Inférieure ; elle comprend trois facultés, un lycée, deux collèges communaux, toutes les institutions et pensions ; elle est gouvernée par un recteur et deux inspecteurs.

La *Faculté des Belles-Lettres*, comprenant l'histoire, la philosophie, la littérature ancienne, la littérature étrangère et la littérature française, est représentée

par cinq professeurs ; celle des *Sciences* a une chaire de mathématiques, une d'astronomie, deux des sciences naturelles, une de physique et une de chimie. Enfin, il y a quatre professeurs de *théologie*. Ces facultés occupent, depuis 1839, des salles situées dans une aile de l'Hôtel-de-Ville (rue Monbazon). Les cours sont gratuits ; ils commencent vers le 18 novembre et sont en général bien suivis.

Le *Lycée* ou *Collège*, situé fossés des Tanneurs, dans le local des anciens couvents des Feuillants et des Visitandines, est administré par un proviseur assisté d'un censeur et d'un économiste. On y enseigne les langues latine et grecque, la rhétorique, les mathématiques, la philosophie, la physique, l'histoire, l'histoire naturelle, le dessin, l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Il y a en tout seize professeurs.

Le département possède aussi deux collèges communaux : l'un à Libourne, l'autre à La Réole ; quatre institutions (à Bordeaux, à Bazas, à Toulence, à Sainte-Foy) ; vingt-huit pensionnats de garçons et une cinquantaine d'établissements de filles, en y comprenant les communautés religieuses. Il y a aussi neuf écoles gratuites de garçons, dix-sept petites écoles pour l'éducation des filles pauvres et environ douze cent quatre-vingts écoles d'instruction primaire pour l'un et l'autre sexe.

Outre les facultés précitées, Bordeaux a plusieurs *cours municipaux*, fondés par l'administration municipale, et comprenant : 1^o la géométrie et la mécanique ; 2^o la chimie appliquée aux arts ; 3^o l'agriculture. Ces cours se font trois fois par semaine, dans la salle de l'Académie, rue Saint-Dominique.

L'*Académie des Sciences et Belles-Lettres*, rue Saint-Dominique, instituée en 1712, fut rétablie par une ordonnance royale de 1828. Elle est composée de quarante-quatre membres ordinaires, et d'un nombre indéterminé de membres honoraires et d'associés correspondants. Tous les ans, elle rend compte de ses travaux et distribue les prix qu'elle a mis au concours.

Les cours de l'*École nationale de Navigation* ou d'*Hydrographie* sont gratuits et se font à l'Hôtel de la Marine, place Tourny.

L'*École des Mousses*, ou *Gymnase français*, située dans une ancienne église, rue Saint-Siméon, fut établie par MM. Laporte frères, sous le patronnage du prince de Joinville.

L'*École préparatoire de Médecine et de Pharmacie*, située rue Lalande, fut créée en 1829 et réorganisée en 1842. On y enseigne les diverses branches de l'art médical.

Le *Cours de Botanique* a lieu au Jardin des Plantes, dont nous avons déjà parlé. Ce jardin est ouvert au public tous les jours, en été, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

L'*École normale Primaire* et deux écoles d'application annexées à l'établissement, situées rue de la Trésorerie, ont pour but de former des instituteurs primaires pour les communes du département. L'école des instituteurs primaires est dans la rue Planturable.

L'*École départementale d'Accouchements*, instituée en 1788, est située cours d'Aquitaine. Les cours sont gratuits.

L'Institution nationale des Sourds-Muets, rue des Religieuses, est due à M. de Cicé, archevêque de Bordeaux. Elle tint sa première séance publique en 1786.

L'École gratuite de Dessin et de Peinture, fondée d'abord en 1744, fut rétablie d'après les plans de M. Lacour, peintre distingué de Bordeaux, en 1803. Elle a formé de bons artistes : Montvoisin, Allaux, Taillasson, V. Pallière, Rosa Bonheur, Gué, Colin, Monsau, A. J. Pallière, etc., etc.

Il y a quelques années, l'école a été transférée, du local de la rue Saint-Dominique, dans un pavillon du Jardin-Public.

L'École de Sculpture, qui date seulement de 1832, est dirigée par M. Maggesi, auquel Bordeaux doit les quatre belles statues qui ornent le Palais-de-Justice.

Cet habile professeur a remporté une médaille d'or, à Paris, au concours de 1838. Le sujet qu'il avait exposé était le *Génie de la Sculpture* ébauchant une tête de Jupiter. Cette école occupe aussi un pavillon au Jardin-Public.

L'École de Théorie commerciale fut fondée, en 1801, par la Chambre de Commerce de Bordeaux. Les leçons sont publiques et se donnent dans une des salles de la Bourse.

L'École de Notariat, autorisée par le conseil d'instruction publique, a pour but de former les jeunes gens à toutes les connaissances qu'exige le notariat. Les cours, qui sont aux frais des étudiants, sont très-suivis ; ils ont lieu au Bazar-Bordelais.

L'École communale Supérieure, fondée en 1833, a pour but de compléter l'instruction industrielle et

commerciale des jeunes gens. On y trouve un cabinet de physique , un laboratoire de chimie et les divers instruments nécessaires.

Enfin , l'*École communale d'Équitation*, cours du Jardin-Public , occupe le manège construit par M. de Tourny en 1755. Le département et la ville allouent à cet établissement la somme de 1,530 fr. par an, en indemnité des leçons données aux élèves du collège de Bordeaux.

La *Bibliothèque de la Ville*, située rue Saint-Dominique , dans le même local que le *Cabinet d'Histoire naturelle* et le *Dépôt d'Antiques*, fut fondée par J.-J. Bel , dont le portrait se voit dans la salle des lectures. Elle fut ouverte en 1740, et augmentée par les bibliothèques des couvents à l'époque de leur suppression. Sur trente-huit mille ouvrages que renferme la bibliothèque , vingt mille traitent de l'histoire , des belles-lettres , de la jurisprudence ; dix mille des sciences et des arts ; les autres sont consacrés à la théologie. Au nombre de ces ouvrages , se trouve un exemplaire des *Essais de Michel Montaigne*, avec des annotations écrites de la main de ce célèbre philosophe. La bibliothèque possède, en outre, deux cents cinquante manuscrits anciens, retirés de l'oubli, réparés et catalogués par le dernier bibliothécaire, M. Jouannet, homme érudit et universellement estimé. L'établissement est ouvert au public tous les jours, excepté le samedi et le dimanche : le matin, de 10 heures à 3 heures, et le soir, de 7 heures à 10 heures.

Le *Cabinet d'Histoire naturelle* a été fondé par M. Journu-Auber, qui a fait don de son cabinet à la ville en 1802. Le coquillier réunit presque tous les

genres et beaucoup d'espèces très-remarquables. Toutes ces coquilles sont classées avec soin. Il en est de même des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des minéraux.

Le *Dépôt d'Antiques* renferme plusieurs antiquités locales, sorties de fouilles pratiquées dans la ville. Nous citerons quatre autels romains, dont l'un est l'unique monument qui nous révèle le nom du peuple de l'antique Burdigala; quatre statues de marbre; les débris d'un Hercule, en bronze; divers bas-reliefs et plusieurs inscriptions historiques. Le *Dépôt d'Antiques* et le *Cabinet d'Histoire naturelle* sont ouverts tous les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures.

Le *Musée des Tableaux* occupe diverses salles du rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, où il fut transféré en 1820. On voit dans cette galerie des tableaux de premier ordre et d'une grande valeur. Nous citons les suivants, d'après l'ordre des numéros, comme les plus dignes de l'attention des visiteurs :

N° 30, *la Guérison de Tobie*, par Pallière; n° 35, *Louis XIII remet au Poussin le brevet de premier peintre du roi*, par Ansieux; n° 53, *le prophète Ézéchiel*, par Jean Restaut; n° 58, *la Vierge, l'Enfant-Jésus, saint Jean et sainte Élisabeth*, par André del Sarto; n° 96, *la Vierge et l'Enfant-Jésus*, par Pierre de Cortone; n° 100, *l'Adoration des Bergers*, attribué à Rembrandt; n° 105, *beau Paysage et un Berger conduisant son troupeau*, par Jacques Ruisdael; n° 112, *la Lecture diabolique*, par David Teniers le jeune; n° 117, *Galatée sur une conque trainée par des dauphins*, par Le Titien; n° 146, *le Baptême de Clo-*

rinde, par Mauzaisse ; n° 149, *Réunion de Philosophes*, par Ribera, dit l'Espagnolet ; n° 150, *Assemblée de Moines*, par le même ; n° 153, *Bacchus et Ariane*, par Rubens ; n° 185, *Embarquement de la duchesse d'Angoulême*, par Gros ; n° 188, *beau Paysage, une Femme et divers Animaux*, par Carl du Jardin ; n° 217, *la Femme adultère*, par Le Titien ; n° 233, *beau Paysage avec Ruines, un Berger, etc.*, par Claude-Lorrain ; n° 255, *Vénus endormie et deux Satyres*, par Le Titien ; n° 261, *une Chasse au Sanglier*, par Brassat ; n° 263, *le Couronnement d'Épines*, par Caravaggio ; n° 265, *Enfants qui jouent*, par Dominiquin ; n° 266, *portrait de Marie de Médicis*, par Van-Dyck (très-beau) ; n° 294, *la Vierge, saint Augustin et saint Jérôme*, par Le Pérugin (tableau précieux et l'un des mieux conservés qui existent de ce maître) ; n° 305, *Tarquin et Lucrece*, attribué au Titien ; n° 381, *Songe de saint Joseph*, par Philippe Van Champaigne ; n° 398, *un Trait de saint Paulin*, par Lacour ; n° 410, *la Présentation de Jésus au Temple*, par Jean Restout ; n° 426, *Amende honorable d'Urbain Grandier*, par Jouy ; enfin, deux tableaux que le Musée vient d'acquérir : *Moïse sauvé des Eaux*, par M^{lle} Pagès, et un *portrait du duc d'Orléans*, par Alfred de Dreux.

Au nombre des meilleures statues, nous citerons le *Génie de la Sculpture* et le *Gioto*, par Maggesi.

Outre le Musée, Bordeaux possède quelques belles collections particulières de tableaux, au nombre desquelles nous croyons devoir citer, en première ligne, pour ce qui concerne l'école française, la charmante galerie de M. de Larose. Les collections qui réunissent des tableaux des diverses écoles et qui sont plus ou moins

accessibles aux véritables amateurs sont : celle de M. Van-Döhren, composée de plus de mille tableaux de choix (44, rue de la Taupe); celle de M. Hippolyte Grossard, qui renferme un grand nombre de tableaux précieux (30, pavé des Chartrons); celle de M. Fabas (23, rue de Lurbe), moins nombreuse, peut-être, mais choisie avec goût et remarquable surtout comme collection de bons maîtres flamands; celle de M. Monsau, paysagiste et connaisseur, qui a formé une petite collection de choix (122, rue de la Trésorerie, à côté des ruines de l'Arène); enfin M. Melon (64, cours de Tourny), fait le commerce des tableaux et possède aussi plusieurs pièces de maîtres.

M. de Moulins, rue Montméjean, possède un beau tableau, sur panneau, attribué à Léonard de Vinci.

Sociétés savantes.

La *Société nationale de Médecine* existe depuis 1798; et sous le nom de collège, elle remonterait même au XV^{me} siècle. Elle se compose de quarante membres et siège dans une salle de l'hôtel de l'Académie, où elle donne des consultations aux pauvres et vaccine gratuitement tous les samedis. Elle s'occupe surtout des progrès de la médecine, et donne des prix aux meilleurs mémoires du concours qu'elle établit tous les ans.

La *Société de Pharmacie*, formée en 1834, s'assemble deux fois par mois dans le même hôtel. Elle s'occupe de la chimie et de tout ce qui a rapport à la pharmacie. Ses membres, dont le nombre est illimité, sont ou résidants ou correspondants.

La *Société médicale d'Émulation*, fondée en 1832, est composée de plusieurs médecins qui se réunissent tous les mardis dans le même local, et donnent des consultations gratuites.

La *Société Linnéenne*, fondée en 1819 et approuvée par ordonnance royale en 1828, s'occupe de la botanique et des sciences naturelles. Elle se compose de vingt-quatre membres résidants à Bordeaux et d'un grand nombre de correspondants. Ses membres se réunissent tous les mois à la Mairie et donnent une fête à la campagne tous les ans. La Société tient aussi une séance publique annuelle et distribue des prix.

La *Société Philomatique*, fondée par M. Rodrigues en 1808, reçut une nouvelle organisation en 1825; elle a toujours eu pour but de répandre le goût des lettres, des arts utiles et de concourir au progrès de l'instruction du peuple. Elle fait tous les trois ans une exposition des produits de l'industrie de la Gironde et des départements environnants; et, en 1839, elle a institué, pour la classe ouvrière, une école primaire d'adultes, où plus de deux mille ouvriers reçoivent gratuitement des leçons de lecture, d'écriture, de grammaire, de calcul, de dessin linéaire, etc. Le nombre des membres de cette société s'élève aujourd'hui à environ cent vingt, parmi lesquels on remarque les noms des personnes les plus distinguées de la ville.

La *Société d'Agriculture* a succédé, depuis 1841, au Comice agricole fondé en 1835; elle a pour but le progrès des sciences agricoles. Ses membres, dont le nombre est illimité, se réunissent chaque pre-

mier mardi du mois dans la grande salle de la Préfecture. Il y a tous les ans une réunion champêtre où, après un concours de charrues, des primes et des récompenses sont distribuées aux cultivateurs et aux anciens serviteurs.

La *Société d'Horticulture*, qui ne s'occupe pas de travaux théoriques, a pour but d'encourager l'horticulture, en faisant tous les ans des expositions de fleurs, plantes et fruits; elle distribue aussi des médailles.

La *Société Biblique*, établie depuis 1819, a pour but de répandre les saintes écritures, soit au prix coûtant, soit gratuitement, aux pauvres, parmi les chrétiens protestants de Bordeaux.

Enfin, au nombre des institutions utiles, nous devons encore citer l'*Institut agricole de Saint-Louis*, à la Chapelle du Béquet, route de Toulouse. Cet établissement a été fondé par l'abbé Buchou, qui élève plusieurs jeunes orphelins dans la pratique des travaux des champs. N'oublions pas non plus l'*Exposition agricole et industrielle* fondée par M. Hallié; elle a lieu tous les dimanches d'été dans une salle de l'établissement des bains, aux Quinconces.

Cercles, Lieux de Réunion, etc.

Les *Cercles* les plus fréquentés et les mieux composés de la ville sont : ceux de l'*Union* (1, fossés de l'Intendance); de la *Comédie*, du *Commerce* (place de la Comédie); de la *Gironde*, le *Jockey-Club* et le *Cercle Philharmonique*. Ce dernier, le plus nombreux de

tous, donne souvent des concerts. Les étrangers, sur la présentation de deux membres, sont admis dans ces cercles. On y trouve les principaux journaux de Paris et tous ceux de la ville.

La *Salle Franklin*, rue Vauban, a été construite exprès pour les concerts donnés par la Société philharmonique. On y donne quelquefois des bals de souscription.

Le *Théâtre des Variétés*, ou Théâtre Français, date du commencement de ce siècle. On y joue des vaudevilles et des drames.

Le *Cirque*, rue Castelnau-d'Auros, de construction moderne, sert aux représentations des troupes équestres qui viennent à Bordeaux.

L'*Athénée*, rue Jean-Jacques-Rousseau, appartient à une société d'artistes amateurs, qui y jouent la comédie et le drame. Le petit *Théâtre Bourgeois*, place Fégère, est du même genre et appartient à une société semblable.

L'établissement de *Vincennes*, appelé aussi *Hippodrome National*, ressemble assez à une guinguette de Paris. On y donne, tous les dimanches, des fêtes, des ascensions aérostatiques, des courses en char, etc., etc.

Plaisance, dit *Tivoly*, et les *Champs-Élysées*, qui sont du même genre, se trouvent, comme Vincennes, sur le chemin d'Arès, près de la Chartreuse. On y trouve toutes sortes d'agrément : belles allées, charmilles, bosquets, etc. La classe ouvrière y va danser, boire et manger. On y fait noces et festins.

Les *Courses de Chevaux* ont lieu tous les ans, du 23 avril au 23 mai, à l'*Hippodrome* situé commune

du Bouscat. Les prix sont au nombre de sept, dont les deux principaux, de 4,000 fr. et de 2,500 fr., ont été fondés par feu le duc d'Orléans.

Les principaux journaux de la ville sont : l'*Indicateur*, le *Mémorial Bordelais*, la *Guienne*, le *Courrier de la Gironde*, la *Tribune*, le *Lloyd Bordelais*, le *Journal du Peuple* et les *Petites-Affiches de la Gironde*, dont la plupart paraissent tous les jours ; enfin, l'*Ami des Champs*, l'*Agriculture*, le *Mémorial de Jurisprudence* et la *Revue d'Aquitaine*, qui paraissent tous les mois.

Établissements industriels.

Le *Moulin des Chartrons*, construit en 1788, est occupé aujourd'hui par une manufacture de porcelaine anglaise ; elle a été établie par M. David Johnston, autrefois maire de Bordeaux. Des autres établissements industriels, les plus importants sont : les *Ateliers de fonderie* de MM. Holagray et Festugières, et ceux de MM. Cousin, Espinasse, Sterling et Hallié ; les *Chantiers de construction* de MM. Chaigneau frères, quai de Bacalan, de MM. Coureau et Armand, et enfin de MM. Guibert et Moulinier, quai Sainte-Croix.

Les *Raffineries* de M. J. Faure, rue Sainte-Croix, et MM. Bertin et C^{ie}, aux Chartrons, jouissent aussi d'une grande réputation. Parmi les fabriques, nous devons citer encore celle de *Tapis de pieds* de M. Vernet, route de Toulouse ; celle de *Coton et linge de table* de M. Devarenne, cours Saint-Jean ; la *Filature* de MM. Laroque frères, et celle de MM. Joubert et C^{ie},

chemin de la Barde. Les *Distilleries* les plus renommées sont celles de MM. Achard, Mothelay, Clermont, Forestier, Lafaurie, Monteverde, Archambeau frères.

L'*Abattoir Général*, bâti en 1831, par M. Durand, habile architecte, dont le dessin avait été couronné dans un concours public, occupe l'emplacement de l'ancien Fort-Louis, élevé par l'ordre de Louis XIV. Les vastes salles de l'édifice, bien distribuées, sont arrosées par des eaux abondantes.

Bateaux à Vapeur, Voitures, etc.

Plusieurs *Bateaux à vapeur*, appartenant à la *Compagnie centrale* et à celle des *Garonnes*, partent du Pont, tous les jours, pour Langon, La Réole, Marmande, Tonneins et Agén.

Les bateaux à vapeur, appartenant à la *Compagnie de la Gironde*, exploitent le bas de la rivière et partent du quai Fenwick, pour Mortagne, tous les matins, à 7 heures en été, à 8 heures en hiver; et pour Royan, le mercredi et le samedi de chaque semaine; ils font escale à tous les endroits importants des deux rives, tels que Bourg, Laroque, Blaye, Pauillac, et correspondent avec les voitures qui font le service pour la Bretagne. Des affiches et les journaux annoncent les départs de ces bateaux.

Les *Fiacres* de Bordeaux sont bien supérieurs à ceux de Paris et de Londres; ils stationnent place Tourny, place Dauphine, fossés du Chapeau-Rouge, place de la Bourse et pavé des Chartrons. Les courses

dans la ville se paient 1 fr. 50 c., les courses à l'heure se paient 2 fr. la première heure et 1 fr. 50 c. chacune des autres. Après minuit chaque course se paie 2 fr. 50 c., ou 3 fr. la première heure et 2 fr. 50 c. chacune des autres. Le prix d'une journée entière est fixé à 14 fr.

Il y a plusieurs entreprises d'omnibus :

Les *Bordelaises* partent de la Croix-de-Seguey pour la place de la Comédie, et la place d'Aquitaine correspondant avec les omnibus de Talence.

Les *Nouvelles-Bordelaises* vont de la place de la Comédie à La Bastide, et de la place de la Comédie à la Croix-Blanche, correspondant à La Bastide avec les omnibus de La Souys, et à la Croix-Blanche avec ceux de Caudéran.

Les *Dames-Blanches* partent de la place de la Bourse pour la Chartreuse, et se rendent à certaines heures de là à Mérignac.

Enfin, la *Compagnie des Maîtres-Cochers* fait les deux services suivants : 1^o de la place Richelieu au moulin de Bacalan, et de là au passage de Lormont ; 2^o de la place Richelieu à l'hôpital des Enfants-Trouvés, et de là en Paludate. Le prix de chaque trajet est de 15 c. par personne.

Les *Voitures* de Blanquefort, celles du Médoc et de Lesparre, partent deux ou trois fois par jour ; celles de Margaux et de Macau une fois par jour : les bureaux sont situés allées de Tourny. Celles de La Brède, passant par Talence et Gradignan, partent plusieurs fois par jour de la place d'Aquitaine. On trouve à La Bastide, près du Pont, plusieurs voitures qui partent deux fois par jour pour les endroits sui-

vants : Libourne et Cubzac , Brannes , Saint-André-de-Cubzac , Créon , Camblannes et Quinsac. Pour Saint-Pardon , ainsi que pour Sauveterre , il n'y a qu'un départ par jour ; mais pour La Souys et Bouillac il y a un départ toutes les heures.

Le bureau des *Messageries Nationales*, pour toute la France , est situé cours du XXX Juillet , 10 ; les *Messageries Générales*, allées de Tourny , 6 ; les *Messageries Caillard frères et Pénicaud*, pour Lyon , Tullés et Riberac , se trouvent place de la Comédie , 4 ; enfin , les *Messageries Vendéennes*, se servant des bateaux à vapeur de Mortagne , font le trajet de Bordeaux à Paris , en passant par Rochefort , La Rochelle , La Vendée , Chinon et Tours.

Caractère, Mœurs et Costume du Peuple.

Dans un pays occupé à diverses époques par des races différentes , où les Gaulois , les Romains , les Goths , les Francs , les Sarrasins , les Normands , les Gascons et les Anglais se sont succédés , la physionomie des habitants doit être naturellement très-variée. D'après l'opinion de M. Jouannet , s'il fallait chercher dans l'antiquité un type de ressemblance avec la population actuelle du département , les Aquitains , d'origine espagnole ou cantabre , nous le fourniraient plutôt qu'aucun des peuples précités. Il est certain que le caractère et les mœurs attribués aux Aquitains par leurs anciens historiens , Ammien , Marcellin et Salvien , peuvent encore se retrouver dans la popula-

tion actuelle , modifiés toutefois par le changement de lois , de religion , de gouvernement et par le progrès général de la civilisation.

Les habitants sont vifs , gais , pétulants , jovials , spirituels , railleurs , prompts à s'irriter , prompts aussi à s'apaiser. Si on leur a reproché de l'inconstance , de l'imprévoyance , de la vanité , de l'exagération , personne cependant ne leur contestera la générosité , l'intelligence , le courage , la sobriété et l'indépendance. Leur amour des plaisirs et de la toilette est excessif et général.

Ce caractère se modifie dans certains cantons du département , et ne s'applique nullement aux habitants des landes. Plus on avance dans cette région inculte , plus la différence devient tranchée ; les habitants sont plus taciturnes , plus tristes , plus apathiques ; les plus reculés semblent avoir perdu tous les traits du caractère national , sauf l'hospitalité.

Depuis quelques années la mise populaire a subi de grands changements. Le haut bonnet bordelais , à fond large , plat et plissé en éventail , qui était autrefois presque universellement porté en ville par les femmes du peuple , ne se rencontre guère aujourd'hui que dans la paroisse de Saint-Michel. Il a été remplacé peu à peu par le mouchoir , qui est devenu la coiffure presque générale. Les grisettes , qui sont les filles des artisans aisés , se distinguent par leur joli bonnet de dentelle et leur long schall ; quelques-unes , plus vaniteuses ou plus coquettes , commencent à adopter le chapeau qui , jusques à ces derniers temps , était exclusivement porté par les femmes appartenant à la bourgeoisie ou à la noblesse. L'habil-

lement, qui distinguait autrefois les rangs, ne sert aujourd'hui qu'à les confondre. En ville, le négociant, le marchand et l'artisan, portent, hors les jours de travail, à peu près le même costume, celui qui est établi par la mode; le gilet rond et la casquette étant réservés pour l'atelier.

Le luxe commence à pénétrer partout, particulièrement dans les environs des villes. Le Landais cependant, de même qu'il diffère par le caractère, diffère aussi par le costume. Coiffé d'un mouchoir et d'un berret, ou d'un chapeau à larges bords, il porte des culottes courtes, un gilet et une veste à manches, de *capas* ou de *droquet*, étoffes de laine fabriquée dans le pays. « S'il n'est pas nu-jambes, il se chausse de gros bas de laine, et porte l'été d'épais souliers ferrés, l'hiver de gros sabots. » Sa femme porte des habillements de toile ou des mêmes étoffes de laine, selon la saison, et se coiffe d'un petit bonnet blanc enveloppé d'un mouchoir bleu.

Les bergers des landes portent, par dessus leurs vêtements grossiers, une pelisse faite de peau de mouton, sans collet et sans manches, assez large, mais ne descendant qu'au genou. En hiver, et pendant le mauvais temps, ils s'affublent d'un manteau de *droquet* blanc, muni d'un grand collet et d'un capuchon; enfin ils se couvrent les jambes d'une espèce d'étui en peau de mouton. Pour compléter l'équipement d'un *aouilly* ou berger des landes, il faut ajouter à ces vêtements des échasses, un bâton de 2 mètres, un bissac pendu sur le dos, une gourde, un long pistolet dans un sac de peau de mouton et un grand bonnet de laine. Les échasses, de 1 mètre

60 cent. de long, liées à la botte et au pied, ne dépassent pas le genou. Pour se reposer, le berger passe son long bâton derrière lui, de manière à former un angle avec la terre, et s'assoit dessus. « Vu de loin, dans cette attitude, et le capuchon sur la tête, vous le prendriez pour un clocher à l'horizon ; sa parfaite immobilité ajoute à l'illusion. La rapidité de sa marche, l'adresse avec laquelle il se sert de ses échasses et de son bâton, surprennent toujours les étrangers. »

Superstitions et Usages du Peuple.

Les campagnards, surtout les Landais et les Médocains, sont très-superstitieux ; ils croient aux revenants, au *mal donné* ou *jeté*, aux sortilèges. Les sorciers et les devins, qui sont encore en crédit chez eux, sont appelés et consultés dans les cas d'accidents ou de maladies.

Dans certains endroits on a recours, tantôt à un sorcier, tantôt à un saint privilégié. « Dans le canton de Saint-André, au village de Courbarieu, une chapelle dédiée à saint Sicaire est très-fréquentée des nourrices, parce que le bienheureux patron passe pour avoir la puissance de donner de l'embonpoint aux enfants cacochymes, fussent-ils déjà tombés dans l'étisie. Le 17 janvier elles portent leur nourrisson dans la commune de Saint-Antoine, dont l'église ne s'ouvre que ce jour là. Un bras placé sur l'autel, et qui sans doute renferme quelque relique, doit guérir ou préserver l'enfant du mal Saint-Antoine. Ces pau-

vres femmes le croient, et jettent quelques sous dans le plat des offrandes, sans compter les pièces; car si elles en savaient le nombre, l'enfant ne guérirait pas. Dans le même canton, ceux qui ont mal aux yeux ou qui veulent conserver leur vue bonne, vont à Aubie toucher les reliques de saint Clair. La même superstition attire la foule à l'église Sainte-Eulalie, à Bordeaux, le jour de la Saint-Clair. A Bordeaux aussi, le 16 mai, les nourrices accourent de tous côtés pour visiter la chapelle souterraine de Saint-Fort, dans l'église de Saint-Seurin. Là, elles font le tour du tombeau du saint et passent l'enfant sur la pierre sépulcrale. Une pratique à peu près semblable existait naguère encore à l'église de Saint-Michel de Rieufret, canton de Podensac.

La sainte Épine, de Libourne, a été pendant des siècles l'objet de la profonde vénération des habitants de cette ville et des paroisses voisines. Selon les chroniqueurs, Charlemagne donna cette pieuse relique à l'église de Saint-Thomas, comme une véritable épine de la couronne du Christ.

A Bazas, on trouve une autre pieuse relique, le Sang de saint Jean-Baptiste. Une dame du pays alla à Jérusalem pour voir le Sauveur, et rapporta un linge trempé dans le sang du saint. Les auteurs modernes (Souffrain, 1808, et O'Reilly, 1840), qui racontent au long ces deux histoires, n'y voient rien d'in vraisemblable.

La petite paroisse de Verdélais est depuis longtemps célèbre par les pèlerinages qui s'y font à toutes les fêtes de la *Vierge*, principalement à celles du 15 août et du 8 septembre. On cite une foule de mira-

cles opérés par la madone du lieu. La chapelle d'Arcachon, dédiée aussi à la Vierge, est l'objet d'un culte tout particulier de la part des pauvres pêcheurs de La Teste. C'est là qu'ils se rendent nu-pieds et en chemise pour accomplir les vœux qu'ils ont faits au moment du danger. Un autre culte superstitieux, celui de Saint-Valéry, que les habitants de Saint-Émilion croyaient fils de la Vierge, avait lieu dans la chapelle qui lui est consacrée. « Les pèlerins y couraient en foule implorer la guérison de leurs maladies; ils prenaient celui de leurs vêtements qui touchait au membre affligé; ils en frottaient le saint, s'en frottaient ensuite la partie malade, en suppliant la Vierge de s'intéresser à leur guérison auprès de son fils. Ces frottements étaient d'un grand revenu pour le couvent. »

Toutes ces pratiques superstitieuses commencent à s'affaiblir; quelques-unes d'entre elles n'existent plus, d'autres ne tarderont pas à passer aussi.

Parmi les usages du peuple, il y en a qui sont communs à toute la France, tels que les feux de la Saint-Jean, les charivaris, les mâts couronnés de fleurs plantés le 1^{er} mai sous la fenêtre d'une maîtresse ou à la porte d'un maire chéri de sa commune, etc., etc. D'autres sont particuliers à la province: ce sont les feux de la Saint-Jean qui se répètent à la Saint-Pierre; les croix fleuries clouées au-dessus des portes, et qui, pour avoir été bénies le jour de la Saint-Jean, sont censées être le meilleur préservatif, soit contre les esprits malins, soit contre la foudre.

Le jour d'un mariage, on conserve encore à Bordeaux l'antique usage de joncher le sol de myrte, de laurier ou de feuilles de roses, depuis la porte de la

mariée jusqu'à l'autel. Dans la classe des artisans, la couronne des mariées, composée de bouquets de roses et d'œillets, est souvent de dimensions gigantesques, pour donner une idée de la dépense de la noce ainsi que du nombre des invités.

Une fête locale assez singulière mérite une place dans cette énumération des usages du peuple, c'est la procession annuelle qui se fait à Caudéran l'après-midi du Mercredi des Cendres, et qui a pour but de terminer le carnaval. « Depuis deux heures jusqu'à la nuit, les deux côtés de la route sont couverts de piétons et de masques grotesques; au milieu circulent les voitures. Les guinguettes et les maisons de campagne sont remplies; pendant quatre heures, c'est un délire de gaité, une espèce de saturnale; un plat de limaçons est le mets obligé de la fête. » Le lundi de Pâques, une foule plus décente se rend à Caudéran pour manger l'agneau pascal.

Le Médoc et les Landes ont aussi beaucoup d'usages particuliers. Ainsi, le jour d'un mariage, la future choisit un de ses parents et le nomme son *porte-en-seigne*; celui-ci, muni d'un bâton, qui est garni de rubans et du mouchoir de la fiancée, précède le cortège et écarte tous les obstacles qui se trouvent sur la route; il est accompagné d'un autre personnage armé d'un balai de houx. Le lendemain, après le repas d'usage, il allume le balai et chasse brusquement tous les convives, en leur chantant le refrain: « Allez-vous-en, gens de la noce », etc.

Quand un Landais est malade, et qu'il est sur le point de mourir, un proche parent est chargé de lui communiquer cette triste nouvelle, qui est toujours

donnée avec beaucoup de calme et reçue de même. La famille suit le cercueil à l'église, jamais au cimetière; puis hommes et femmes vont se coucher au moment de la sépulture; « usage singulier, » dit M. Jouannet (à l'excellent ouvrage duquel nous devons la plupart des faits précités), « dont nous ne voyons pas l'origine, à moins de le regarder comme le simulacre d'une excessive douleur. »

Langage. — Le Gascon.

Les habitants des villes du département parlent généralement le français, mais presque tous avec plus ou moins d'accent provincial; la classe ouvrière et les paysans parlent le gascon, idiome dérivé de la langue romane et l'un des nombreux dialectes de la langue d'oc.

Les vers suivants, traduits par M. Bergeret, d'une fable de La Fontaine, pourront donner une idée de ce patois :

LOU LOUP ET L'AGNEL.

La rasou del pu fort es toujourt la milhouro :
 Z'òu prouboray tout aquesto houro.
 Un joyno agnel , per se coupa la set,
 D'un moubomen mol é doucet
 Baignabo sa lenguo éfantino
 Din lou courren d'un rius à l'aygueto argentino,
 Quant protcho d'el fut amenat
 Un loup que la gulo poussabo.
 Lou carnassié qualquo boussi sercabo ;
 Car n'abébo pas deyjunat.

Traduction littérale par le même.

La raison du plus fort est toujours la meilleure :
Je le prouverai tout-à-l'heure.
Un jeune agneau , pour se couper la soif ,
D'un mouvement mou et doux
Baignait sa langue enfantine
Dans le courant d'un ruisseau à l'eau argentée ,
Quand près de lui fut amené
Un loup que la gourmandise poussait.
L'animal carnassier quelque morceau cherchait ;
Car il n'avait pas déjeûné.

Personnages célèbres du département.

Julius Ausonius , père du poète de ce nom , naquit à Bazas vers l'an 302. Il devint médecin de l'empereur Valentinien et publia quelques ouvrages qui se sont perdus.

Decius Magnus Ausonius , fils du précédent , naquit à Bordeaux. Poète et professeur distingué , il fut chargé par Valentinien de l'éducation de son fils Gratien , qui , devenu empereur , l'éleva au consulat. Il composa plusieurs épigrammes , idylles , éloges et épîtres. On suppose qu'il mourut sous le règne de Maxime , âgé de plus de soixante-dix ans.

On cite aussi , au nombre des célébrités de la période romaine , les rhéteurs Minervius , son fils Aletius , Delphidius , Sédatus , Dynamius , Luciolus et Exupère. Le premier professa la rhétorique à Bordeaux , à Rome et à Constantinople ; les autres l'enseignèrent principalement à Bordeaux ou à Toulouse.

Saint Paulin, élève d'Ausone, naquit, dit-on, à Bordeaux, à l'endroit qui porte encore le nom de place Puy-Paulin. Il épousa une riche et vertueuse Espagnole, nommée Thérasia. Après la mort de leur enfant unique, les deux époux, dégoûtés du siècle, vendirent leurs biens, en distribuèrent le produit aux pauvres, passèrent en Italie et s'établirent à Nole, où Paulin, déjà élevé au sacerdoce, fut élu évêque, en 409. Thérasia mourut en 413 et saint Paulin en 431.

Enfin, Marcellus, surnommé l'empirique, archiatre à la cour de Théodose-le-Grand, était aussi originaire de Bordeaux.

Aliénor ou Éléonore de Guienne, petite-fille de Guillaume VIII, comte de Poitiers, qui était le plus ancien des troubadours, naquit au château de Belin (1) au commencement du XII^{me} siècle. Par son mariage avec Louis VII, elle fut reine de France en 1137; et par suite de celui qu'elle contracta avec Henri d'Anjou, elle devint reine d'Angleterre en 1154. On suppose aujourd'hui que la conduite de cette princesse n'a été ni aussi criminelle ni aussi louable que l'ont prétendu divers historiens qui ont écrit sur son compte.

Elle mourut à l'abbaye de Fontevrault en 1203, âgée de plus de quatre-vingts ans.

(1) Belin, chef-lieu de canton, est situé à 40 kilomètres sud-sud-ouest de Bordeaux, sur l'ancienne route de Bayonne. Un grand tumulus, entouré de fossés, et au sommet duquel on voit encore quelques restes de tours énormes, est tout ce qui reste du château féodal où, d'après la tradition, Éléonore et plus tard le Prince-Noir reçurent le jour.

Geoffroi Rudel, troubadour et seigneur de Blaye, qui vivait vers la fin du XII^{me} siècle, est célèbre surtout par sa mort déplorable. Il se croisa et passa la mer pour le seul plaisir de voir une belle princesse de Tripoli, dont on lui avait vanté les charmes. Étant tombé malade pendant le voyage, il fut débarqué mourant à Tripoli, et il n'eut que le temps de voir la princesse quelques minutes avant d'expirer.

Aimeri de Bellinoy, neveu d'un troubadour et troubadour lui-même, naquit à Lesparre. Il reste plusieurs pièces de Bellinoy, que M. Raynouard a insérées dans son *Choix des Poésies originales des Troubadours*. Ce poète mourut en Catalogne.

Bertrand de Got ou Gouth, originaire de Villandraut, fut nommé évêque de Comminges en 1295, archevêque de Bordeaux en 1299, et pape, sous le nom de Clément V, en 1305. En 1309, Clément transféra le saint-siège à Avignon. On lui doit la jolie petite église d'Uzeste où il fut inhumé, le château de Villandraut, ainsi que plusieurs autres châteaux, bâtis dans la province par les cardinaux de sa cour. « L'histoire lui reproche une cupidité sans bornes, d'indignes amours avec la princesse de Périgord, des intrigues, des goûts, des mœurs, dont aurait rougi un simple laïque. » On lui reproche aussi la proscription des Templiers et l'assassinat juridique de leur grand-maître. Clément V mourut à Requelaure, dans l'évêché de Nîmes, en 1314.

Jean de La Roquetaillade, célèbre alchimiste, qui vivait en 1360, a laissé quelques traités curieux et rares sur les *Secrets de la Nature*, etc.

Au XVI^{me} siècle, le département produisit plusieurs

hommes de mérite, que nous ne pouvons que citer en passant : Zachaire, alchimiste ; de Lancre et Dignosius, auteurs de *Traité sur les Démons, les Sorciers et la Transmutation des métaux* ; François-de-Foix de Candale, évêque d'Aires ; Guillaume de Bordes, astronome, natif de Bordeaux ; Reulin, grammairien ; Gabriel de Lurbe, chroniqueur de Bordeaux, sa patrie ; Lancelot de Carle, évêque de Riez ; Pierre de Brach, auteur et imprimeur ; de Chantelouve, poète tragique ; Jean du Vignau, traducteur de la *Jérusalem délivrée* ; de Pontac, évêque de Bazas, et l'un des prélats les plus distingués de l'église gallicane ; Girard du Haillan, enfant de Bordeaux, auteur de l'*Histoire de France* (de Pharamond à Charles VII) ; enfin, Fronton du Duc, auteur ecclésiastique.

Michel de Montaigne, l'auteur immortel des *Essais*, naquit en 1533, dans le château de ses pères, en Périgord. Il fut élevé à Bordeaux, où il passa presque toute sa vie, longtemps comme conseiller au parlement et quatre ans comme maire de la ville ; aussi Bordeaux l'a toujours compté au nombre de ses plus illustres citoyens (1). La première édition des *Essais* parut à Bordeaux en 1580 ; elle ne contenait que deux livres. Plusieurs autres éditions plus complètes parurent plus tard du vivant de l'auteur. Dans cet ouvrage admirable, à la fois « ingénieux et naïf, érudit et naturel, agréable et profond, l'auteur nous fait l'histoire du cœur humain, en nous développant

(1) Pour visiter la tombe de Michel de Montaigne, qui se trouve dans l'église des Feuillants, on s'adresse au portier du collège de Bordeaux.

jusqu'aux plus secrets replis du sien. » Il existe un ouvrage posthume de Montaigne, imprimé en 1774, sous le titre de *Journal du voyage de Michel Montaigne en Italie dans les années 1580 et 1581* (1). Au XVII^{me} siècle, nous voyons figurer à Bordeaux plusieurs érudits, chirurgiens et médecins distingués, au nombre desquels nous citerons : Jean d'Espagnet, physicien, philosophe et magistrat intègre ; Jacques Primerose, auteur de plusieurs ouvrages sur la médecine ; Jean Mingelousaulx, l'un des meilleurs chirurgiens de l'époque ; Joseph de Voisin, auteur ecclésiastique ; Louis Lecomte, auteur d'un livre sur les mœurs et la religion des Chinois, chez lesquels il avait été envoyé comme missionnaire, en 1685 ; Jacques de Fonteneil, chroniqueur ; Jacques Biroat, prédicateur du roi ; Isaac de la Peyrère, auteur du *Rappel des Juifs* et du *Traité des Préadamites*, ouvrage condamné au feu et qui fit emprisonner l'écrivain ; Trichet-Dufresne, érudit et bibliothécaire de la reine Christine de Suède.

Charles Secondat de Montesquieu, baron de La Brède, naquit au château de La Brède, près de Bordeaux, en 1689. Les *Lettres Persannes* qui parurent en 1721 ; le *Temple de Gnide*, en 1725 ; les *Considérations sur les Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, ouvrage composé à La Brède en 1734 ; enfin l'*Esprit des Lois*, ouvrage auquel il avait consa-

(1) L'ancienne demeure de cet homme célèbre a disparu depuis quelques années ; elle ne se distinguait des autres maisons que par ses combles recouverts en ardoises, et se trouvait à l'angle septentrional formé par la rue des Minimes et la rue des Minimettes.

cré presque toute sa vie et qui parut en 1748, ont rendu Montesquieu immortel et lui ont valu le titre de législateur des nations. En 1750, pour répondre aux critiques, il publia la *Défense de l'Esprit des Loix*, et mourut à Paris cinq ans après, universellement regretté.

Son fils, Jean-Baptiste Secondat de Montesquieu, né en 1716, fut conseiller au parlement de Bordeaux et publia quelques ouvrages sur les sciences naturelles ; il mourut en 1796.

Risteau et Barbot furent des littérateurs savants, de la même époque que Montesquieu.

J.-J. Bel, conseiller au parlement de Bordeaux, bon critique et auteur d'un ouvrage spirituel dirigé contre quelques sommités littéraires de l'époque, légua sa bibliothèque et son hôtel à l'Académie de Bordeaux ; il mourut à Paris en 1738.

Nous résumerons rapidement les autres célébrités littéraires de Bordeaux au XVIII^{me} siècle. Ce sont : J.-C. de Lavie, auteur de plusieurs ouvrages de droit public et de morale ; P.-J. Dudon, auteur du *Compte-Rendu* des constitutions des jésuites ; Charles Dupaty, auteur des *Lettres sur l'Italie* et de plusieurs autres ouvrages ; Mathieu Tillet, agronome ; Pierre Dupin, avocat et auteur ; Arnaud Berquin, célèbre par ses charmants écrits et surtout par l'*Ami des Enfants*, ouvrage couronné par l'Académie française en 1784.

Les théologiens de la même époque sont : J.-B.-A. Lafaurie, auteur et professeur ; Jean Baurein, l'auteur bien connu des *Variétés bordelaises* ; P. Jaubert, traducteur d'Ausone ; J.-F. Lafitau, missionnaire et auteur de deux livres sur l'Amérique ; L.-B.

Lataste, bénédictin ; Pierre-François Lafitau , évêque de Sisteron ; Noel Larrière , né à Bazas en 1738 , l'un des meilleurs écrivains ecclésiastiques du XVIII^{me} siècle ; J.-B. Sensaric , bénédictin , professeur de belles-lettres et prédicateur du roi. Les membres les plus célèbres de la faculté de médecine dans le même siècle sont : J.-B. Sylva , médecin très-distingué , loué plusieurs fois dans les ouvrages de Voltaire ; Brethous , anatomiste et lithotomiste ; Dessault , Grégoire , Martin , Dupuy , Roux , professeur de chimie à Paris , Aymen et Vilaris , chimistes et pharmaciens distingués. Enfin nous ajoutons à cette liste deux noms d'artistes : P. Gaviniez , violon célèbre et habile compositeur , et F. Dupont qui se distingua aussi comme compositeur.

Durant la période orageuse de la première Révolution , plusieurs des députés de la Gironde se sont distingués comme grands orateurs ou comme habiles écrivains politiques ; tels sont : Vergniaud , (1) chef des Girondins , Gensonné , Guadet , Boyer-Fonfrède , Ducos , Grangeneuve , qui périrent tous victimes de l'assassinat juridique du 31 octobre 1793. Alexandre Deleyre , né à Portets en 1726 , fut l'auteur de plusieurs ouvrages philosophiques ; nommé député à la Convention nationale , il devint plus tard membre du conseil des Cinq-Cents. Complétons cette liste de noms glorieux par la mention de l'honorable Romain Desèze , le courageux défenseur de Louis XVI , dont il plaida la cause au péril de sa vie. Il fut créé pair de

(1) Né à Limoges ; mais sa vie politique appartient au département.

France en 1815. Son frère Victor, et son neveu Aurélien Desèze, se sont aussi distingués : le premier comme médecin et comme savant, le dernier comme avocat et représentant du peuple.

Balguerie-Stuttenberg, né à Bordeaux en 1779, consacra ses talents à l'extension de la propriété commerciale et à l'embellissement de sa ville natale. C'est à ses efforts que Bordeaux doit son beau pont, la fondation de sa banque, ses bateaux à vapeur, son entrepôt, ses bains des Quinconces et sa fonderie ; il contribua puissamment aussi à l'achèvement de plusieurs ponts et d'autres établissements utiles dans différentes parties du département. Il mourut en 1825, à Bagnères, universellement regretté.

Joseph-Henri-Joachim Lainé, né à Bordeaux en 1767, fut nommé député en 1805. Il se distingua comme orateur dans l'Assemblée législative, où il eut le courage de s'opposer aux mesures arbitraires de Napoléon ; il fut nommé ministre en 1816. On le compte au nombre des ministres qui n'ont ni accru leur fortune ni changé de mœurs ; ce fut un homme de conviction et non d'intrigue. Il mourut en 1835, universellement estimé.

J.-J. Taillason, né à Blaye en 1746, se distingua comme littérateur et surtout comme peintre ; il a laissé plusieurs bons tableaux, dont un se trouve au Musée de Bordeaux, n° 302.

Pierre Lacour, peintre, né à Bordeaux en 1746, a laissé également plusieurs bons tableaux. Son chef-d'œuvre, tableau qui représente *saint Paulin accueillant des Persécutés*, est conservé au Musée de la ville, n° 398. Ce peintre estimé est mort à Bordeaux en 1814.

Combes, ingénieur-architecte, né à Podensac, obtint à Paris le grand prix d'architecture en 1781. Au nombre de ses constructions, à Bordeaux, on cite les maisons *Meyer et Acquart*.

Vincent-Léon Pallière, né à Bordeaux en 1787, mort en 1820, remporta à Paris le grand prix de peinture, à l'âge de 25 ans. Ce peintre a laissé une foule de tableaux estimés, dont deux : *Tobie rendant la vue à son Père et un Berger en repos*, se trouvent au Musée de Bordeaux, n^{os} 31 et 288.

Pierre Galin, musicien-compositeur et professeur de mathématiques, né à Bordeaux en 1786, publia plusieurs ouvrages sur la musique. Il mourut en 1821.

Pierre Rode, musicien célèbre, né à Bordeaux en 1778, devint premier violon, d'abord du consul Bonaparte, et plus tard de l'empereur Alexandre de Russie. Il mourut en 1829.

David Gradis, né à Bordeaux en 1742, mort en 1811, fut l'auteur de plusieurs ouvrages philosophiques.

J.-B. Pujoux, littérateur, né à Saint-Macaire en 1762, passa la plus grande partie de sa vie à Paris, où il publia un assez grand nombre de comédies et autres ouvrages amusants. Il mourut en 1821.

Joseph Despaze, membre de l'institut, né à Bordeaux en 1769, mort à Cussac en 1814, a laissé plusieurs satires et quelques pièces en prose.

Pierre Granié, mort en 1820, conseiller à la cour royale de Bordeaux, est l'auteur de quelques ouvrages estimés : *Histoire de l'Assemblée constituante*; *Histoire de Charlemagne*, etc.

Jean-André Cazalet , chimiste , mort en 1825 , publia un ouvrage intitulé : *Théorie de la Nature*.

Jean-Paul-André des Rasins , marquis de Saint-Marc , né en 1728 , mort en 1817 , se distingua comme militaire et comme auteur de plusieurs opéras.

Laffon de Ladebat , né à Bordeaux en 1746 , fut député à l'Assemblée législative en 1791 , et député au conseil des Cinq-Cents en 1797 ; il a laissé plusieurs écrits sur les finances.

Edmond Géraud , né à Bordeaux en 1775 , mort en 1831 , est l'auteur de quelques articles littéraires et de deux ou trois pièces de poésie.

Jean-Baptiste Algay de Martignac , fils d'un célèbre avocat de Bordeaux , naquit dans cette ville en 1776 ; nommé député en 1821 , il devint ministre de l'intérieur en 1827. Après avoir déployé un grand talent comme ministre , il signala la générosité de son âme dans son éloquente défense du prince de Polignac. Il mourut à Paris en 1832.

Evariste Dumoulin , né en 1776 , mort en 1833 , fut longtemps l'un des principaux rédacteurs de la *Minerve française* et du *Constitutionnel*.

Charles-Mercier Dupaty , fils de l'auteur des *Lettres sur l'Italie* , naquit à Bordeaux en 1771. En 1799 , il remporta le grand prix de sculpture. On cite comme chef-d'œuvre , parmi ses nombreux ouvrages : *Ajax poursuivi par Neptune*. Nommé membre de l'institut en 1816 et chevalier de la Légion-d'Honneur en 1819 , Dupaty mourut à l'âge de cinquante-quatre ans. Ses deux frères se sont distingués : l'un (Louis-Marie) comme président de la cour impériale , l'autre (Emmanuel) comme officier du génie et auteur dramatique.

Auguste Rateau, né en 1757, mort en 1833, est un des avocats et des jurisconsultes qui ont illustré le barreau de Bordeaux. Il obtint, par la voie du concours, la chaire de professeur de droit romain dans cette ville, et fut plus tard mis, par Napoléon, à la tête du parquet de la cour d'appel du département.

Au nombre des guerriers distingués de Bordeaux et du département, nous citerons les suivants : N. Barberon, né en 1758, fut décoré par Napoléon, qui le nomma major du 30^{me} de ligne.

César et Constantin Faucher, jumeaux, nés à La Réole en 1759, eurent, dit M. Jouannet, « mêmes traits, même caractère, même courage, mêmes opinions et même fin. Elevés ensemble, entrés ensemble au service, ils gagnèrent les épauettes de général de brigade sur les mêmes champs de bataille. En 1815, accusés de révolte armée contre un ordre de choses dont la légalité pouvait encore leur paraître douteuse, ils furent condamnés et fusillés ensemble à Bordeaux. »

Pierre Baste, né à Bordeaux en 1768, fut nommé, après avoir passé par tous les grades, contre-amiral et commandeur de la Légion-d'Honneur. Après un grand nombre d'actions d'éclat, ce vétéran fut tué à la bataille de Brienne, en 1814.

Boudet, général de division et commandeur de la Légion-d'Honneur, né à Bordeaux en 1764, se distingua dans les Indes-Occidentales et dans plusieurs des campagnes de Napoléon. Enfin, il déploya son intrépidité aux batailles d'Essling et de Wagram, et mourut deux mois après cette victoire.

Luc Duranteau, général de brigade, né à Bor-

deaux en 1747, signala son courage en Italie et plus tard en Egypte, où, avec deux cents hommes, il soutint pendant deux jours une attaque de dix mille insurgés du Caire.

Le comte de Nansouty, lieutenant-général, grand-cordon de la Légion-d'Honneur, naquit à Bordeaux en 1768. Il assista aux batailles d'Austerlitz, d'Eylau, de Friedland, d'Essling, de Wagram, d'Os-trownno, de la Moskowa, etc. ; Napoléon le regardait comme un de ses meilleurs généraux de cavalerie. Nansouty est mort de ses blessures à Paris en 1815.

Alexandre-André Machemin, de Bordeaux, commandant d'armes à Aigue-Morte, entré au service en 1792, se distingua dans plusieurs combats.

Pierre Clavet, capitaine au 34^{me} de ligne, né à Saint-Macaire, montra son intrépidité en Espagne, en Italie, en Autriche, en Pologne, enfin dans trente-trois campagnes. Blessé à Yena et à Friedland, il emporta dans sa retraite l'estime et l'admiration de ses compagnons d'armes.

N. Favereau, lieutenant-général, né à Blaye en 1755, mort en 1832, se distingua en Belgique en 1794. Plus tard Napoléon lui confia l'administration générale des hôpitaux en Italie.

Pierre-Anselme Garrau, inspecteur en chef aux revues, officier de la Légion-d'Honneur, naquit à Sainte-Foy en 1762. Député à l'Assemblée législative, ensuite à la Convention, puis réélu membre du conseil des Cinq-Cents, il montra dans plusieurs occasions ses talents comme administrateur et son courage comme guerrier.

N. Deschamps, officier de la Légion-d'Honneur,

mort en 1833, se distingua aux Pyrénées, en Italie, en Allemagne, surtout à Lutzen, à Bautzen et à Leipsic, où il sauva son drapeau au péril de sa vie.

Parmi les militaires de rang inférieur, nous citerons encore : Claude Lauand, né à Caudrot, caporal au 110^{me} de ligne, qui trouva une mort glorieuse en franchissant le premier les retranchements ennemis, l'an VII de la République ; Rémond Saboulaud, de Saint-André, grenadier au 65^{me} de ligne, qui périt dans une affaire semblable, en Égypte, vers la même époque ; enfin, N. Pasquier, de Gensac, caporal dans le 5^{me} léger, et Baptiste Gounin, grenadier dans le 31^{me} léger, qui donnèrent des preuves du plus grand courage sur divers champs de bataille, et périrent avec gloire.

François Vatar Jouannet, chevalier de la Légion-d'Honneur, naquit à Rennes en 1765. Reçu membre de l'Académie de Bordeaux en 1818, il resta plus d'un quart de siècle bibliothécaire de la ville. « L'activité de son esprit était telle, » dit M. Gautier (aujourd'hui maire de Bordeaux), « que tour-à-tour poète, historien et géologue, il étudiait encore la numismatique, l'archéologie et l'histoire naturelle. Les travaux qui remplissaient ses moments de loisir auraient suffi pour fonder la réputation de plusieurs savants. » Il composa un grand nombre de notices historiques et il consacra plus de vingt années de sa vie à la composition de sa *Statistique de la Gironde*, œuvre importante qui témoigne de la vaste érudition de son auteur. Toujours modeste, simple et obligeant, cet excellent homme était toujours prêt à aider de ses conseils ceux qui consacrent leur temps à la recherche de la vérité.

Sa mort, qui arriva en avril 1845, priva la ville d'un bibliothécaire qu'elle aura de la peine à remplacer.

Bordeaux a perdu depuis peu d'années deux de ses plus illustres citoyens : le baron Portal, l'un des meilleurs ministres de la marine ; A. Ravez, grand-officier de la Légion-d'Honneur, l'un des premiers jurisconsultes de France, président de la Chambre des Députés sous la Restauration.

Voyage à La Teste par le chemin de fer.

Cédant à l'impulsion de ce siècle, si remarquable par son esprit d'entreprise, Bordeaux, parmi les villes du continent, a été l'une des premières à se servir de bateaux à vapeur, à faire un pont suspendu et à construire un chemin de fer.

M. de Vergès, ingénieur du magnifique pont suspendu, de Cubzac, fut chargé de l'exécution du chemin de fer de La Teste, lequel, grâce aux efforts persévérants de M. Nathaniel Johnston, de Bordeaux, fut achevé en 1841, après trois années de travail ; il fut inauguré le 6 juillet, avec une grande solennité, en présence de l'archevêque, des autorités du département et de quelques milliers de spectateurs.

La longueur du chemin de fer est de 52 kilomètres ; il n'y a qu'une voie, mais le terrain est assez large pour en établir une seconde si jamais cela devenait nécessaire. Outre les deux gares de Bordeaux et La Teste, il y a sur le chemin vingt stations intermédiaires. Le service en est assez bien réglé, et jusqu'aujourd'hui aucun accident fâcheux n'est venu

troubler la confiance du public. Des omnibus, correspondant avec le chemin de fer, stationnent tous les jours, à des heures fixes, sur la place de la Comédie.

En quittant la gare de Bordeaux, le voyageur traverse pendant quelques minutes un pays de vignobles orné de jolies maisons de campagne. L'une des propriétés les plus importantes est, à droite, celle de la *Mission*, qui produit de très-bon vin; ensuite vient le domaine appelé *Château Haut-Brion*, si célèbre comme premier crû de graves. Le convoi passe ensuite sur un beau viaduc, qui s'étend depuis Haut-Brion jusqu'au village de Pessac; ce monument, composé de quatre-vingt-onze arches, a près de 1,000 mètres de longueur.

Après avoir quitté le charmant village de Pessac et traversé une plantation d'acacias, on passe près d'une propriété appelée *Pape-Clément*, dont le vin jouit aussi d'une certaine réputation.

Le convoi arrive bientôt à Saint-Médard, remarquable par de belles plantations de pin maritime; puis à Gazinet, lieu autrefois dangereux à cause des voleurs qui infestaient la route. La station suivante porte le nom barbare de *Toquetoucau*, ce qui, en patois landais, signifie *conduis tout doucement*, avis salutaire et même indispensable aux voyageurs qui traversaient autrefois ces marécages dangereux.

En arrivant à la gare de Pierroton, les landes nous apparaissent dans toute leur grandeur sauvage; aussi loin que la vue peut s'étendre, on ne voit qu'une plaine stérile et inculte qui semble avoir été déshéritée des bienfaits de la création.

Les deux stations suivantes, Verdery et Mios,

offrent aux regards le même paysage désolé, un désert dont la monotonie n'est interrompue que par des forêts de pins et de chênes séculaires.

La gare de Teste-More ou Marcheprime, qui était autrefois à une journée de Bordeaux, mais où l'on arrive aujourd'hui dans l'espace d'une heure, se trouve à distance égale (26 kilomètres) entre cette ville et La Teste; aussi le convoi s'y arrête pendant quelques minutes pour renouveler sa provision d'eau et de combustible. Là encore, à part quelques essais très-récents de culture, on ne voit que de sombres forêts de pins dans le lointain; rien ne vient égayer la tristesse de cette immense solitude. De loin en loin seulement on aperçoit quelque berger solitaire, immobile sur ses longues échasses ou marchant à pas gigantesques, comme un fantôme des marais, jusqu'à ce qu'il disparaisse confondu avec les brouillards de l'horizon.

Le voyageur qui parcourt ce pays éprouve un sentiment pénible en contemplant cette triste page de la nature. Le sol n'est pas cependant aussi stérile qu'il le paraît, et des expériences récentes ont parfaitement démontré que plusieurs arbres, tels que le pin, l'acacia, le chêne, le châtaignier, le peuplier et même le mûrier, peuvent réussir très-bien dans cette région longtemps négligée.

Après avoir quitté Teste-More, le convoi arrive à Biard, où le paysage est encore le même. Ensuite vient Argenteyres, célèbre autrefois par sa mauvaise hôtellerie dans laquelle le voyageur ne trouvait rien à manger, à moins qu'instruit par une triste expérience, il n'eût le soin d'y apporter lui-même des

provisions. Après la gare suivante (Canauleye), on traverse une belle forêt de pins et encore des landes; mais ce sont les dernières, et l'on commence bientôt à apercevoir quelques signes de culture; la solitude cesse, et la station de Cameleyre nous rend enfin à la terre des vivants.

A Facture, station importante, située à 37 kilomètres de Bordeaux, il y a une fonderie de fer; un peu plus loin une verrerie et quelques autres bâtiments. En sortant des marais, on traverse, sur un pont en bois qui a 66 mètres de long, une petite rivière appelée la Leyre. Ce passage était autrefois si dangereux, que les voyageurs étaient souvent obligés de faire un détour de quelques lieues avant de pouvoir arriver à Lamothe, qui est la station suivante.

Bientôt après avoir quitté Lamothe, on commence à apercevoir le village du Teich, l'église; et un peu plus loin le vieux château de Rouat, dépendance des fameux Captaux de Buch, dont la famille de Rouat hérita en dernier lieu. A la gare de Cantaranne (Chante-Grenouille), on commence à apercevoir le bassin d'Arcachon, étincelant dans le lointain.

La grande route de La Teste, qu'on a à sa droite en partant de Bordeaux, est traversée, entre Le Teich et Cantaranne, par le chemin de fer et se trouve désormais constamment à gauche.

Après avoir passé les gares de Mestras, de Gujan, endroit agréable pour prendre les bains de mer, ainsi que celles de Meyran et de La Hume, le convoi traverse le canal d'Arcachon, puis un pont en bois de 90 mètres de long; et enfin le bourg de La Teste apparaît avec ses marais salants et ses dunes.

Ce bourg, d'après certains auteurs, doit être le Boïos de l'itinéraire d'Antonin, mentionné par saint Paulin, sous le nom barbare de *Testa Boïorum*; quoi qu'il en soit, il a l'honneur d'avoir été le chef-lieu du territoire possédé par les fameux Captaux de Buch, dont la renommée se trouve inscrite dans les annales de la France et de l'Angleterre qu'ils servirent alternativement avec le plus grand dévouement. Il y a quelques années, on voyait encore, derrière l'église de La Teste, les ruines du château-fort de ces Captaux célèbres. Aujourd'hui il n'en reste plus une pierre; un petit monticule seul désigne l'emplacement de la haute tour carrée, au sommet de laquelle Jean III de Grailly, le rude guerrier et le meilleur capitaine de son siècle, plantait fièrement sa bannière victorieuse. Là aussi vécut ces Captaux de Buch qui, jusqu'au commencement du XVI^{me} siècle, maintinrent dans un odieux esclavage les pauvres pêcheurs de La Teste; toute barque leur était tributaire, et les navires étrangers étaient obligés de leur payer des droits d'entrée, de balise et d'ancrage.

Les ravages de la guerre avait tellement réduit la population de cette ville, en 1500, que l'on n'y comptait plus que quarante maisons. La générosité d'un des Captaux, qui fit à ses vassaux des concessions extraordinaires, contribua à lui rendre peu à peu sa prospérité; de sorte que sa population qui, en 1782, s'élevait à 1,500 âmes, atteint aujourd'hui le chiffre de 4,000.

L'air de cet endroit est excellent; il y a très-peu de maladies, excepté la fièvre quelquefois pendant les grandes chaleurs d'été; la longévité y est com-

mune, et les décès, comparés aux naissances, sont dans la proportion de deux à trois. La population se compose principalement de résiniers, de pêcheurs, de marins et de propriétaires. Cette petite ville, à peu près inconnue au-delà de Bordeaux il y a vingt ans, est aujourd'hui très à la mode à cause de ses établissements de bains, situés sur le bord du bassin d'Arcachon.

En arrivant à la gare de La Teste, le voyageur trouve toujours plusieurs voitures, appartenant aux divers établissements de bains, prêtes à l'y conduire.

Les principaux de ces établissements sont : ceux de *Legallais*, de *Gailhard* et de *Lesca*. Depuis quelques années on a bâti sur le bassin de jolies maisonnettes et des cabanes de toutes les façons, construites pour la plupart par divers habitants de Bordeaux. Le prix, dans les principaux établissements, est de 5 à 6 fr. par jour, tout compris.

Il y a plusieurs excursions agréables à faire dans les environs de La Teste : une promenade en bateau à la Chapelle d'Arcachon, à l'île des Oiseaux, ou plus loin encore, jusqu'au cap Ferret, dont le phare commande une vue étendue de la mer ; on peut aller à cheval voir le monument en marbre élevé à la mémoire de Brémontier, dont le génie a garanti cette région de l'invasion des sables, en les fixant par des semis de pins ; enfin, le canal d'Arcachon, l'étang de Cazau et quelques autres endroits dans le voisinage sont aussi le but de promenades fort intéressantes.

Le temps passe très-agréablement dans les établissements de bains ; ce sont tous les jours des promenades en bateau, à cheval, à pied, en voiture ; des

parties de pêche ou de chasse ; et le soir on se réunit dans des bals donnés par les propriétaires de ces établissements. Aussi ce n'est pas sans regret que le voyageur revient à Bordeaux , après avoir passé à La Teste quelques jours d'une manière fort agréable.

Voyage à Royan.

En été, le bateau à vapeur part trois ou quatre fois par semaine pour Royan.

En quittant le quai Fenwick, le voyageur voit à sa gauche le *quai des Chartrons*, qui tire son nom d'un couvent de chartreux autrefois établi en ce lieu. A droite, s'étend, depuis La Bastide jusqu'à Lormont, la vaste plaine des *Queyries*, plantée en vignes (1) qui produisent le premier vin des palus. Lormont doit son nom (*laureus mons*) aux lauriers qui couvraient autrefois ce coteau. Depuis des siècles le laurier a fait place à la vigne. Comme nous l'avons déjà mentionné, la côte de Lormont fut autrefois couronnée par un château-fort appartenant à l'archevêque de Bordeaux. Cette construction a entièrement disparu ; un peu plus loin, on voit encore les ruines du *Château du Diable*, au sujet duquel on raconte dans le pays plusieurs histoires diaboliques.

A gauche, s'étend la commune de Bruges, dont les

(1) Ce nom de *Queyries* fut, dit-on, donné à ce lieu par les Anglais, à l'époque de leur domination, à cause des carrières (*quarries*) ouvertes sous les coteaux voisins. Pour les vins de Queyries, voyez la *seconde partie* de ce volume.

marais furent d'abord desséchés, en 1599, par des Flamands qui, appelés à cette fin dans le Bordelais par Henri IV, finirent par s'établir dans ce lieu, qu'ils appelèrent Bruges, d'après le nom de leur ville natale.

Après Bruges, viennent la commune de Blanquefort, autrefois une seigneurie très-étendue, et celle de Parempuyre, connues toutes les deux par leurs vins. Nous donnerons, dans la seconde partie de ce livre, une description très-détaillée de toutes ces communes vinicoles.

A droite, se trouvent les communes de Bassens-Carbon-Blanc, d'Ambarès et de Montferrand, qui font beaucoup de bons vins rouges, appelés vins de cargaison. Montferrand était autrefois la première baronnie de la Guienne. Là demeure, dans une belle et paisible retraite, M. de Peyronnet, l'un des ministres de Charles X; plus loin, du même côté, se trouve la commune d'Ambès.

Cette portion du département, appelée *Entre-deux-Mers*, parce qu'elle est comprise entre la Garonne et la Dordogne, se termine à l'extrémité de la dernière commune en un promontoire (le Bec-d'Ambès) où ces deux rivières se réunissent pour former la Gironde, fleuve qui a donné son nom au département.

A gauche, on aperçoit les communes importantes de Ludon, de Macau et de Labarde, célèbres par l'excellence de leurs vignobles.

Après avoir doublé le Bec-d'Ambès, on voit, à droite, l'ancienne ville de Bourg, fondée, dit-on, par Léonce Paulin, un des aïeux de saint Paulin, de Bor-

deaux. La cour de France y résida en 1650, à l'occasion de troubles dans ce pays. Le territoire de Bourg fournit au commerce une grande quantité de bon vin rouge; il en fournissait même à l'Angleterre longtemps avant que le Médoc, aujourd'hui le pays de *claret* par excellence, fut planté de vignes.

On trouve plusieurs carrières le long de la rive droite, surtout à Roque-de-Tau.

A la fin du mois d'août et au commencement de septembre, la rivière, en cet endroit, devient souvent dangereuse pour les petits bateaux, par suite d'un phénomène appelé en patois le *mascaret*; dans les jours les plus calmes de ces mois, une vague, qui peut avoir de 1 à 2 mètres de hauteur (1), s'élève tout-à-coup sur l'eau et parcourt une distance considérable de la Dordogne et même de la Garonne, s'étendant majestueusement dans toute la largeur de ces rivières, et chavirant quelquefois les petits bateaux qui se trouvent sur son passage. Ce phénomène, qui se retrouve dans plusieurs autres fleuves, est attribué au flux de la marée tout-à-coup resserrée en ces parages.

Après le Bec-d'Ambès viennent deux grandes îles formées au milieu de la rivière. La première, l'*Ile Cazeaux* (commune de Villeneuve), est la propriété de M. Pierlot, qui y fait 200 tonneaux de vin; l'autre, appelée *Ile du Nord*, se trouve partagée entre trois propriétaires, MM. Saintmartin, Sourget, Dupuy,

(1) L'auteur du *Panorama de la Gironde* donne à cette vague des proportions deux fois plus grandes; nous avons cru y voir de l'exagération. Voyez les pages 27 et 28 dudit ouvrage.

dont le premier fait 150 tonneaux, le second 130, le troisième 20 tonneaux de vin qui se vend 240 à 260 fr. le tonneau.

En passant ces îles, nous cotoyons en même temps les communes célèbres de Cantenac et de Margaux, à gauche, et ensuite celles de Soussans et de Lamarque.

A droite, les communes sont : celles de Bayon, de Gauriac, de Villeneuve, de Plassac et de Sainte-Luce ; les habitants de Gauriac sont presque tous carriers. Les trois premières de ces communes seront citées avec détails dans la seconde partie de ce livre.

Après ces communes vient la ville de Blaye, chef-lieu d'arrondissement de ce nom, située à 33 kilomètres de Bordeaux. Cette ville, connue comme station militaire dès le temps des Romains, est désignée par Ausone sous le nom de *Blavia militaris*. Au moyen-âge il y avait là une forteresse défendue d'un côté par le fleuve ; les autres côtés étaient garantis par une enceinte crénelée qui se rattachait à un château flanqué d'énormes tours. Cette enceinte et trois cents maisons disparurent à l'époque où Vauban, par l'ordre de Louis XIV, construisit la citadelle que nous y voyons aujourd'hui.

Selon les chroniqueurs, saint Martin fut inhumé à Blaye en 389, le roi Charibert en 570 et le célèbre Rolland en 800. Leurs tombeaux n'existent plus : l'église Saint-Romain, qui les renfermait, fut démolie en 1652. C'est dans la citadelle de Blaye que M^{me} la duchesse de Berry, arrêtée à Nantes en 1832, par ordre du gouvernement, a été détenue pendant six mois avant d'être transportée en Sicile.

Outre la citadelle, il y a le fort de Saint-Simon,

bâti en 1689, sur un îlot de la Gironde, qui est en face, et qu'on appelle le *Pâté de Blaye*; il y a aussi le Fort du Médoc situé sur la rive gauche.

Après Blaye, on aperçoit dans le lointain, à gauche, la commune de Saint-Julien de Reignac, ornée de quelques belles maisons de campagne. L'une de ces maisons, le château de *Beychevelle*, aurait, suivant la tradition, remplacé un ancien manoir féodal, dont le seigneur exigeait que toutes les embarcations, qui passaient devant ce domaine, le saluassent en *baissant leurs voiles*; de cet usage vient, dit-on, le nom de *Beychevelle* (*Baisse-Voile*) donné à ce château.

Immédiatement après Saint-Julien viennent les paroisses réunies de Saint-Lambert et Pauillac, qui renferment les deux premiers crus, Lafitte et Latour. De la rivière, on aperçoit une vieille tour, servant de colombier, qui indique la position de ce dernier vignoble (1).

Devant Pauillac est l'île de Pâtiras, autrefois la retraite d'un redoutable pirate, nommé Monstri, qui ravagea le Médoc et la Saintonge, et ne succomba que sous les efforts des forces navales expédiées contre lui par le parlement de Bordeaux. On dit qu'en 1320, les lépreux, qui étaient alors très-nombreux dans le Bordelais, furent obligés de se retirer dans les îles de la Gironde, particulièrement dans celle de Pâtiras, où ils vécurent ensemble, ayant pour tout moyen d'existence les provisions envoyées par quel-

(1) Pour plus de renseignements sur toutes ces grandes communes vinicoles, voyez la *seconde partie* de ce volume.

ques personnes compatissantes, jusqu'à ce que le dégoût et l'horreur, l'emportant sur la pitié, la faim et la misère finirent par dévorer ces malheureux. A ceux-ci succédèrent les juifs proscrits qui, pour éviter la mort juridique dans la cité, bravèrent la lèpre et se cachèrent dans ces îles. Ils furent bannis sur l'accusation absurde d'avoir empoisonné les sources et les fontaines, de concert avec les lépreux. Le continuateur de Nangis s'exprime ainsi : « On creusa une très-grande fosse, on y alluma un grand feu, et l'on y brûla pêle-mêle une centaine de juifs des deux sexes. Beaucoup d'entre eux, hommes et femmes, s'élancèrent dans le feu, en chantant comme s'ils fussent allés à la noce ; plusieurs veuves jetèrent leurs propres enfants aux flammes, de peur que les chrétiens ne les enlevassent pour les baptiser. »

C'était là que les navires suspects de maladies contagieuses étaient obligés de mouiller pour faire quarantaine, avant l'établissement du Lazaret actuel de Trompeloup, bâti en 1822 et situé à 3 kilomètres du port de Pauillac.

Après Pauillac vient la commune de Saint-Estèphe, qui est celle où l'on récolte la plus grande quantité de vin rouge ; autrefois le seigneur de Calon (domaine qui est aujourd'hui un des premiers crus de Saint-Estèphe) avait le privilège de conduire la dame de Lesparre dans la ville, lorsqu'elle y faisait sa première entrée. politesse qui lui valait le palefroi que montait la dame.

La commune suivante, Saint-Seurin de Cadourne, est la dernière située dans le Haut-Médoc. Les autres communes, sur la rive gauche, sont : Saint-Yzans,

qui produit d'assez bon vin ; Saint-Christoly et Couquèques , qui produisent du blé , du vin ordinaire et du foin ; Bégadan , qui fait de bon vin ordinaire ; Valeyraç , où existait , en 1623 , un hôpital appartenant à l'ordre de Malte et destiné à l'usage des pèlerins qui allaient à Saint-Jacques de Compostelle ; les paroisses réunies de Dignac , Jau et Loirac ; enfin , Saint-Vivien et Soulac.

Le bourg de Soulac , situé au pied des dunes , est à environ 3 kilomètres de l'ancien bourg qui a été enseveli dans les sables. La vieille église subsiste encore , étant en partie dégagée des sables que les vents ont portés ailleurs ; elle sert de point de reconnaissance pour les navigateurs. Quelques savants ont cru reconnaître , dans le vieux Soulac , le Noviomagus de Ptolémée. Un des villages de cette commune , le Verdon , entouré de dunes et de marais salants , possède un petit port qui offre un mouillage temporaire aux navires retenus par des vents contraires. La commune s'étend le long du rivage jusqu'à l'extrémité du Médoc appelée *Pointe-de-Graves*.

C'est dans l'espace compris entre Soulac et Margaux , qu'on trouve ces jolis cailloux bleus et transparents que les lapidaires travaillent comme les pierres fines. On rencontre aussi dans ce pays des devins , qui étaient autrefois en grande réputation comme *Astrologues du Médoc*. La tradition place sur la côte de Grayan , non loin de Soulac , le port appelé encore *Port des Anglots*, où débarqua , en 1452 , le général Talbot avec les troupes anglaises envoyées pour soutenir la révolte des Bordelais contre leur nouveau maître , le roi de France.

Sur la rive droite, la seule commune qui appartient à la Gironde, après Blaye, est Saint-Simon du Cardonnat, dont la limite septentrionale sépare le département de la Gironde de celui de la Charente-Inférieure. Les autres communes riveraines, appartenant toutes à ce dernier département, sont : Conac. Mortagne, Talmont, Saint-Georges en Didonne.

Mortagne était autrefois le siège d'une châtellenie dont la juridiction s'étendait sur six communes voisines; il portait même le titre de principauté. Le cardinal de Richelieu en fit l'acquisition et la laissa à son petit neveu Jean-Arnaud de Richelieu et aux aînés de cette famille à perpétuité. Talmont avait aussi une juridiction seigneuriale qui s'étendait sur quatre communes. Enfin, Saint-Georges était le chef-lieu d'une baronnie et d'une châtellenie qui comprenait neuf communes. Les habitants de Saint-Georges sont presque tous pêcheurs.

Après avoir cotoyé ces diverses communes, on aperçoit Royan, bâti sur des rochers qui dominent l'embouchure de la Gironde. Cette petite ville, agréable séjour pour prendre les bains de mer, est située à l'extrémité du département de la Charente-Inférieure. On a supposé qu'elle est l'endroit mentionné dans l'*Itinéraire d'Antonin*, sous le nom de *Novioregum*.

Royan joua un rôle assez considérable à l'époque des guerres de religion. Les protestants, harcelés par le gouvernement, en avaient fait une de leurs places fortes et s'y étaient renfermés. Pendant le blocus de La Rochelle, Louis XIII vint en personne assiéger Royan; irrité de la résistance de la place, il livra l'as-

saut, démantela les murs et rasa en partie la ville (1622).

Le petit fort que l'on voit sur une hauteur dominant la mer, tout près de Royan, fut élevé sous le gouvernement impérial. Les batteries, par leur feu croisé avec celles de la redoute qui était à la Pointe-de-Graves, défendaient l'entrée de la rivière. Ce fort est aujourd'hui hors de service.

Depuis bien des années les bains de mer de Royan sont très-fréquentés; les médecins les prescrivant, ainsi que ceux de La Teste, comme très-efficaces.

Les *sardines*, espèce d'anchois, abondent dans ces parages; elles remplacent, pour le commerce principal de cet endroit, un délicieux petit poisson, si renommé sous le nom de *royan*, que l'on pêchait autrefois près de cette ville, mais que l'on ne trouve guère aujourd'hui que dans le voisinage du bassin d'Arcachon.

Il y a un grand nombre d'agréables promenades à faire dans les environs de la ville qui, pour les baigneurs, est un séjour peut-être encore plus agréable que La Teste.

Le dimanche matin, et souvent dans la semaine, un bateau à vapeur fait le trajet du Royan à la Tour de Cordouan, qui est l'un des plus beaux phares d'Europe.

Selon la tradition, le rocher, sur lequel la tour est bâtie, faisait jadis partie de la terre du Médoc et se joignait à la Pointe-de-Graves, qui se trouve aujourd'hui à près de 6 kilomètres de la tour; on prétend qu'en 1500, il n'en était séparé, à mer basse, que par un passage étroit et guéable; ce qui est croyable,

quand on considère l'extrême mobilité du sol sur la côte du Médoc et la fureur de la mer dans ces lieux.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque de la première fondation de la tour ; ils varient même quant à l'emplacement qu'elle a occupé primitivement. Baurein , qui , dans ses *Variétés bordelaises*, attribue le premier phare aux Sarrasins , fait remonter la construction à l'an 732, et croit que la dénomination de *Cordouan* peut dériver de Cordoue , capitale d'Andalousie , d'où ils étaient venus. Il nous rappelle aussi que le cuir de Cordoue , dont les Sarrasins faisaient le commerce , s'appelait *Cordouan*.

D'autres écrivains ont attribué la fondation de la tour à Louis-le-Débonnaire, qui, selon eux, fit construire en ce lieu une tour, où des hommes donnaient constamment du *cor* pour avertir les navires. Il y en a qui veulent que le premier architecte se soit appelé Cordou.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'on voit dans une charte de 1409, citée par Rymer, que le célèbre Prince-Noir, en 1385, avait fait construire, à l'embouchure de la Gironde et dans l'endroit le plus avancé dans la grande mer, une tour et une chapelle sous l'invocation de la Sainte-Vierge, avec des maisons et autres édifices, et ce, pour pourvoir à la conservation des navires, qui couraient de grands risques au travers des écueils et des bancs de sable placés à l'entrée de cette rivière (1). D'après Baurein , cependant , le

(1) Il résulterait des découvertes faites par M. Teulère, en réparant des parties de la tour, en 1789, que le rez-de-chaussée de l'édifice actuel remonte à plus de 400 ans. Voyez Jouan-net, *Statistique de la Gironde*, tome 1, page 73.

prince de Galles ne fit que remplacer une tour beaucoup plus ancienne.

En effet, on voit, d'après la même charte, que dans le lieu appelé Notre-Dame-de-Cordou, il résidait un certain hermite, Geoffroy de Lesparre, dont les prédécesseurs avaient été anciennement (*ab antiquo tempore*) dans l'usage de percevoir un impôt de deux gros sterling, monnaie d'Aquitaine, sur chaque navire chargé de vin. Cet hermite, selon toute probabilité, entretenait des feux pendant la nuit pour la sûreté de la navigation.

Enfin, après tant d'incertitudes, nous arrivons à des renseignements positifs. On lit dans la *Chronique bordelaise*, de Delurbe, an 1584, qu'en cette même année, Louis de Foix, architecte et ingénieur du roi, commença à jeter les fondements d'une nouvelle tour de Cordouan, joignant l'ancienne, et aux dépens de toute la province. « Rappelons-nous que Delurbe rapporte ici un fait qui s'est passé de son temps, et dont il devait être d'autant mieux instruit, qu'il était alors procureur-syndic de la ville de Bordeaux. La tour, commencée sous Henri III, ne fut achevée que sous Henri IV, en 1610, quatre ans après la mort de son architecte, Louis de Foix.

» Cette tour était d'une admirable architecture; elle offrait à l'extérieur, et sur un plan circulaire, un rez-de-chaussée; un premier étage surmonté d'une voûte par assises, à recouvrement; un second étage voûté de la même manière; et, enfin, une lanterne en pierre, destinée à recevoir le feu du phare. »

Ce bel édifice se détériora promptement; le mur fut endommagé par les tempêtes, la tour fut rongée

par les météores, et les pierres de la lanterne furent calcinées par le feu ; de sorte qu'en 1665, Louis XIV se vit obligé de faire faire une réparation générale.

En 1727, Louis XV fit substituer une lanterne en fer à l'ancienne en pierre, et le charbon minéral au bois. C'est aussi du règne de Louis XV que date la belle chaussée en pierre qui s'étend à une distance de 260 mètres de la tour, vers le lieu de débarquement.

Sous le règne de Louis XVI on agrandit les magasins, on répara le mur d'enceinte, et l'on substitua à la lanterne de Bitry un fanal à réverbères. En 1789, M. Teulère exhaussa la tour de 20 mètres et remplaça les plaques de Saugrin par des réflecteurs paraboliques. Enfin, en 1823, on substitua aux réflecteurs plaqués d'argent des verres lenticulaires, dont l'emploi donne un tel accroissement de lumière, que le feu de Cordouan, qui jusqu'alors n'était visible qu'à une distance de 23 kilomètres, peut être vu aujourd'hui, du pont d'un navire, à une distance de 38 kilomètres.

Le nouvel appareil, dû à M. Fresnel, fait sa révolution en 8 minutes, et présente pendant cette durée 8 éclats et 8 éclipses. Quatre hommes sont employés à veiller et à entretenir le fanal ; leur service se fait en commun et par quart la nuit. On leur porte des vivres deux fois par an, et assez pour six mois ; car en hiver toute communication avec la terre est interrompue, et les gardiens ne sont guère visités alors que par des naufragés, lorsqu'il en arrive de vivants. Telle est la violence de la mer en ces parages, que les vagues, quoique rompues par les écueils, s'élèvent contre la tour à une hauteur de plus de 12 mè-

tres. En 1777, dit M. Jouannet (auquel nous devons la plupart de ces renseignements), on a vu la lame saisir un bloc de pierre de 2,400 kilog., l'enlever, le transporter à la distance de 20 mètres, et le lancer, à 2 mètres de hauteur, contre le mur d'enceinte. Durant les nuits orageuses de l'hiver, des volées innombrables d'oiseaux de passage, attirés de loin par la vive clarté du feu, viennent se heurter avec violence contre les vitraux épais du fanal, et tombent morts, par centaines, dans la galerie et au pied de la tour.

Voyage à La Réole.

En été, le bateau à vapeur part du Pont, presque tous les matins, pour La Réole et même pour Agen.

En partant, le voyageur voit, sur la rive opposée, l'église et le bourg de La Bastide, situés dans la commune de Cenon, connue par ses vins de Queyries, premiers vins de palus. Derrière, et dans le lointain, se dessinent les coteaux de Cenon et du Cypressat; le dernier rappelle aux Bordelais le premier âge de leur commerce. C'était une ancienne coutume, observée jusqu'au XV^{me} siècle, que toute barque qui venait acheter des vins à Bordeaux payât un léger droit (4 sous, 6 deniers), et reçût des mains du magistrat une branche de cyprès.

La Bastide figure dans les guerres civiles qui eurent lieu entre Bordeaux et le parti du duc d'Épernon. En 1649, les troupes du duc, campées à La Bastide, furent attaquées par les Bordelais qui, après une lutte acharnée, remportèrent la victoire.

Sur la rive gauche, on voit plusieurs grands chantiers; et un peu plus loin la commune de Bègles ornée de plusieurs belles maisons. Il y a sur cette rive plusieurs ateliers destinés au séchage des morues. Pendant les guerres de la Fronde, Bègles était un poste militaire. Ce fut aussi dans les plaines de Bègles que l'armée anglaise, commandée par le comte de Lancaster, défit les troupes de Philippe-le-Bel, en 1297.

Sur la rive droite, on aperçoit successivement les villages de Floirac, Carignan, Bouillac et La Tresne, agréablement situés sur les hauteurs ou dans les gorges des coteaux; Camblannes et Quinsac bâtis dans des plaines marécageuses bordées de beaux peupliers. Les ruines que l'on voit çà et là, sur la côte, témoignent des désastres qu'ont dû éprouver ces villages pendant les guerres civiles.

Floirac cultive principalement la vigne. Le château de La Molère et quelques jolies maisons de campagne sont à remarquer dans cette commune.

Sur la rive gauche se trouvent, près de l'eau, la belle propriété de M. Carayon-Latour et celle de M. Allendy, dans la commune de Villenave-d'Ornon.

Les habitants de Quinsac et ceux de Cambes, petit hameau sur la rive droite, sont presque tous marins, la plupart capitaines au long-cours ou au cabotage. Près de Quinsac se trouvent les ruines de l'ancien château de Paunac.

On voit, sur la même rive, le bourg de Baurech avec sa petite église gothique et ses jolis coteaux couronnés de deux ou trois belles maisons, parmi lesquelles on distingue celle de Belle-Vue, propriété de

M. Édouard Sorbé, de Bordeaux. Le sol est fertile et produit de bon vin, du blé et du foin. Les carrières fournissent de très-bonnes pierres à bâtir.

Entre Cambes et Baurech se trouve, presque en face, l'île Saint-Georges, qui fut le théâtre de luttes sanglantes entre les Épernonistes et les troupes bordelaises; elle fut prise et reprise plusieurs fois dans le courant de l'année 1649. Cet endroit est ainsi nommé, parce qu'avant le dessèchement des marais il était souvent entouré d'eau. En 1650, on y bâtit un fortin dont il reste encore des vestiges. L'église qui, pendant les guerres, fut le point principalement attaqué, est d'une construction remarquable; plusieurs de ses détails appartiennent à l'architecture romane.

En suivant le cours de la rivière, on arrive au petit village de Portets et au bourg de Beautiran situé à 6 kilomètres environ de La Brède. Il se fait dans cet endroit un assez grand commerce des bois que les landes exportent à Bordeaux.

La Brède, située derrière Beautiran, était autrefois le chef-lieu d'une baronnie dont la juridiction s'étendait sur les paroisses de Martillac et de Saint-Morillon. Dans la lande, près le hameau du Prévôt, se trouvent plusieurs tumulus ou pujolets qui n'ont pas encore été explorés. Le bourg renferme une jolie petite église romane et une maison que l'on croit avoir appartenu à l'ordre des Templiers; mais le plus intéressant de tous les monuments du pays est le château ou naquit Montesquieu.

Ce château est un édifice irrégulier, entouré d'un fossé polygone, toujours rempli de l'eau des landes
« Ce large canal de ceinture, entouré d'un parapet,

les ponts à franchir pour arriver au château, l'édifice lui-même, dont les constructions de différents âges s'élèvent au milieu des eaux, sont de l'aspect le plus pittoresque. Les tapis de verdure qui environnent les fossés au sud et à l'est, les bois ombreux et les allées de charmille qui entourent ces prairies, l'île et ses jardins, enfin différentes sources, dont les eaux ménagées avec goût serpentent autour de cette agréable demeure, tout contribue à faire du château de La Brède et de ses dépendances un paysage vraiment enchanteur. L'intérieur du château n'offrirait presque rien de remarquable, si Montesquieu ne l'avait pas habité; mais cette grande salle où l'on voit encore la bibliothèque de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, la chambre où il reposa, les meubles qui furent à son usage, comment y attacher ses regards sans être vivement ému, sans se sentir pénétré d'un respect religieux? »

Entre Beautiran et Portets se trouve l'ancienne ville de Castres située sur un tertre graveleux qui domine le fleuve et le vallon de Guamort. On a trouvé à Castres (dont l'ancien nom était *Castrum*) quelques médailles et des fondations romaines. C'est aujourd'hui un entrepôt assez considérable des bois, résines et autres produits des landes. La ville est traversée par la grande route de Bordeaux à Toulouse.

Sur la rive droite, on aperçoit, longeant la plaine, au pied des coteaux, le Tourne avec sa petite rade. Ses prairies et celles de Tabanac sont les plus productives du canton de Créon. Le Tourne fut le théâtre du dernier combat et de la déroute complète des Épernonistes.

Un peu plus loin s'élève, sur le flanc de la côte, les restes imposants du fameux château de Langoiran.

Les seigneurs de Langoiran figuraient dès le XIII^{me} siècle au nombre des premiers barons de la Guienne. L'un d'eux ayant trahi la cause des Anglais, se vit obligé de chercher un asile derrière les épaisses murailles de son château. Une ruse de guerre livra ce malheureux seigneur à ses ennemis, qui, selon les chroniques, le massacrèrent et démolirent son château. Il fut rebâti, au commencement du XIV^{me} siècle, par les soins du pape Clément et de sa belle amie Brenesinde de Périgord. C'était un polygone irrégulier, flanqué à l'est d'une tour énorme percée de quelques croisées gothiques; les constructions de l'ouest datent du siècle de la renaissance. L'ensemble de ces ruines, que couronnent des restes de crénaux et une petite guérite en pierres, est d'un aspect très-pittoresque.

Au pied de la côte, et dans un champ qui fut autrefois le jardin du château, on voit un singulier exemple d'incrustation formée par les eaux. « Au centre d'un bassin octogone d'environ 4 mètres de diamètre, un pilier de 1 mètre 30 centimètres de haut supportait la cuve d'un petit jet d'eau; quand cette cuve fut revêtue d'incrustations, on l'agrandit au moyen de briques disposées circulairement et à plat; l'incrustation servit de base; un cercle de fer consolida l'ouvrage.... La nouvelle cuve subit le sort de la première; le tuyau lui-même disparut sous cette pierre de formation récente. Aujourd'hui le tout présente l'image d'un énorme champignon dont le chapeau aurait 65 centimètres d'épaisseur et environ

2 mètres de diamètre, offrant quelques ressemblance avec certains monuments druidiques. »

Le domaine de Langoiran passa des mains du pape Clément dans celles de la famille d'Escoussan. Ce fait n'est révélé que par une lettre datée de 1315 et adressée par Édouard II, roi d'Angleterre, au sire d'Escoussan, baron de Langoiran, dans laquelle il l'engage à s'entendre avec Emeric de Craon, sénéchal de Gascogne, Amanieu d'Albret, Jean de Bensted, chevalier, et Thomas de Cambridge, sur les mesures à prendre pour repousser les Français.

En 1335, Bernard d'Escoussan, seigneur de Langoiran, épousa Miramonde de Calhan, dame de Podensac. Le château ne fit que passer dans la famille d'Escoussan; il en sortit, en 1343, par le mariage de Mabile, héritière d'Arnaud, avec Amanieu d'Albret. En 1374, celui-ci hérita de son oncle des seigneuries de Veyres et de Rions, et maria sa fille Rose au baron de Montferrand, lui léguant le château de Langoiran. Le domaine appartint aux Montferrand jusqu'au milieu du XV^{me} siècle; après la mort de Pétronille, veuve de Bertrand, il revint à la couronne. Louis XI en investit Jean, bâtard d'Armagnac, gouverneur des pays et duché de Guienne.

Pendant les guerres de religion, le seigneur de Langoiran devint un des chefs les plus distingués du parti protestant, dont il avait le commandement en 1577. Etant mal récompensé de ses services par le roi de Navarre, Langoiran quitta le parti des princes et se jeta dans les bras de la Ligue. La ruine et l'abandon total du château datent, dit-on, de la fin des guerres de religion.

Le territoire de la commune de Langoiran s'étend peu dans la vallée, où il est très-fertile ; mais il occupe des coteaux couverts de vignes et un plateau assez élevé sur lequel est bâtie l'église, monument d'architecture romane très-remarquable. Le port, situé au pied du coteau, est assez peuplé.

Après un détour considérable que la Garonne fait dans cet endroit, on arrive devant Paillet, petit village témoin aussi des derniers combats du duc d'Épernon. Cette commune exporte des fruits à Bordeaux. Ses prairies, peu nombreuses, sont d'une bonne qualité.

Après ce village vient Rions, qui fut autrefois une petite ville murée avec un château-fort dont on voit encore les ruines. La commune a des carrières, des tuileries et une poterie renommée ; elle exporte des bois et des fruits.

Sur la rive opposée, on aperçoit Podensac, gros bourg traversé par la grande route de Toulouse ; c'est l'entrepôt d'une partie des produits que les landes expédient à Bordeaux (1).

De là on passe devant Beguey, assis sur la rive droite. On y compte deux petites tanneries, quatre tuileries et une forge. Cette commune est bien connue par son excellente eau et par ses belles pierres à bâtir.

Un peu plus loin se trouve, sur la rive gauche, le petit port et le bourg de Cérons, bien connu par ses vins blancs et par la bonté de ses eaux.

(1) Nous donnerons, dans la *seconde partie* de ce livre, plus de détails sur Podensac et toutes les autres communes qui fournissent des vins blancs.

Sur la rive droite, qui offre au voyageur une suite variée de tableaux agrestes, s'élèvent, un peu dans les terres, de vieilles murailles, une ancienne porte de ville et un château majestueux ; c'est Cadillac, autrefois chef-lieu du fameux comté de Benauge. Cette petite ville, dont les murailles sont détruites en partie, eut autrefois ses privilèges et ses franchises ; elle figura beaucoup durant les guerres de religion. Son vaste château, bâti en 1543, est un monument dû au célèbre duc d'Épernon. « Le grandiose de l'édifice, ses détails intérieurs, la richesse de ses sculptures, l'élégante distribution et les décors de ses jardins répondaient à la fastueuse opulence de son orgueilleux fondateur. » Ce beau château, qui coûta, dit-on, 2 millions, ayant été endommagé pendant la Révolution, a été réparé depuis et converti en une maison de détention pour les femmes. Les autres monuments de Cadillac sont : un hospice d'aliénés pour les hommes et une ancienne église qui dépendait d'un chapitre fondé par les ducs d'Épernon. La chapelle funéraire des Candale et des d'Épernon se trouvait dans cette église. La commune renferme de belles prairies et beaucoup de vignobles.

C'est dans la commune d'Arbis, à environ 8 kilomètres de Cadillac, que l'on voit l'ancien château-fort des seigneurs de Benauge, vaste monument encore très-remarquable malgré ses dégradations. L'église de l'endroit, surtout le portail, offre des détails curieux.

A environ 3 kilomètres du château de Cadillac, on aperçoit, sur la même rive, le bourg de Loupiac et son ancienne église, d'une très-jolie architecture. La tradition veut que celle-ci ait été un temple païen.

On a trouvé dans la commune des débris de mosaïques et d'autres traces d'antiquités.

Bientôt après, on arrive à Barsac, bourg assez considérable, bâti sur la rive gauche; son port, à l'embouchure du Ciron, est un des plus importants du pays comme entrepôt des denrées que les landes expédient à Bordeaux. La commune est renommée par l'excellence de ses vins.

Parmi les prairies verdoyantes de la rive droite, on voit s'élever, près du fleuve, un immense coteau couronné d'un vieux château-fort nouvellement restauré avec goût, c'est le château de Sainte-Croix-du-Mont, appartenant à M. Lafon, dont la propriété fournit le premier vin du canton. Sur cette propriété, à une cinquantaine de mètres au-dessus de la plaine, se trouve une couche épaisse et très-étendue d'écaillés d'huîtres parfaitement conservées. Dans cette masse d'écaillés, on a pratiqué des grottes spacieuses, dont l'une, la plus grande, a été arrangée et convertie en chapelle; d'après la tradition locale, un des rois de France, Louis XIII, est venu y entendre la messe. Nous rangeons ces grottes parmi les choses les plus curieuses du département.

Après Sainte-Croix-du-Mont vient Preignac, situé sur la rive gauche et connu comme pays d'excellent vin blanc.

Vis-à-vis Preignac, et au-delà du coteau de la rive droite, se trouve, à 2 kilomètres environ du fleuve, la chapelle de Notre-Dame-du-Luc ou de Verdélais (1),

(1) *Verdelais* dérive de deux mots gascons *berde-laye*, verte forêt; la verte forêt a disparu.

célèbre par les pèlerinages qui s'y font le 15 août et le 8 septembre. Cet édifice ne conserve rien de sa première architecture. Détruit et pillé en 1537, incendié en 1562, abandonné jusqu'en 1625, il fut vendu et dévasté à l'époque de la Révolution. Ses premiers desservants furent des moines de Grammont, qui passèrent en Angleterre à l'époque où la Guienne fut réunie à la France.

C'est Toulence qui se montre, sur la rive gauche, avec son ancienne église, qui remonte aux temps antérieurs au gothique. On découvre dans cette commune des antiquités gallo-romaines. Derrière ce village, et à quelques kilomètres du fleuve, se trouvent les communes de Sauterne, de Bommès et de Fargues, si renommées par leurs vins blancs.

Le joli pont suspendu qui paraît devant nous, sur la Garonne, indique une ville importante : c'est Langon, qui existait sous le nom d'Alingo dès le temps d'Ausone. Plus tard ce petit port fut défendu par un château-fort bâti au bord du fleuve. C'est autour de cet édifice que s'arrondirent les trois enceintes successives de Langon, tel qu'il était au moyen-âge. Il existe encore des débris du château et plusieurs fondations de la période gallo-romaine. Parmi les monuments du moyen-âge, on cite quelques pans de murs, partie de l'église de Notre-Dame-du-Bourg et l'église paroissiale bâtie par les Anglais au XIV^{me} siècle ; la voûte de la nef de cette église porte encore l'écusson d'Angleterre.

Pillé et dévasté par les Normands en 853, pris et repris plusieurs fois à l'époque de la domination anglaise, Langon souffrit beaucoup aussi durant les

guerres de religion , surtout en 1569 et en 1587. En 1660, Louis XIV y fut reçu avec les plus grands honneurs. Enfin , en 1744, M. de Tourny , le célèbre intendant , construisit le quai et fit passer par Langon la grande route de Bordeaux à Bayonne.

Après Langon vient , sur la rive opposée , la ville de Saint-Macaire , connue aujourd'hui par sa tonnelerie estimée. Cette ville existait, dit-on , dès le temps du Bas-Empire, sous le nom de *Lagena*. Elle a eu successivement plusieurs enceintes. Partie de ses murs sont démolis, et ce mélange de ruines, avec des constructions modernes, présente un contraste très-singulier. L'église est un monument remarquable d'architecture romane. Les ruines du château présentent encore un donjon quadrilatère dont les murs ont 3 mètres d'épaisseur. Le genre de construction est très-ancien.

Partie du vieux prieuré était une dépendance du château. Le commerce et l'industrie de la commune sont agricoles. Le territoire ne renferme que très-peu de terres labourables , de vignes ou de jardins ; les saussaies qui bordent le fleuve fournissent des échalas.

Sur la rive opposée se trouve , après Langon , la commune de Saint-Pierre-de-Mons , presque toute complantée en vignes qui fournissent des vins estimés. En face de Saint-Macaire sont situés : Saint-Pardon de Conques dont le territoire est consacré à la culture des céréales ou de la vigne , et Saint-Louberq où l'on voit un tumulus , au lieu de Moutha , et d'antiques vestiges à l'endroit où la tradition locale place une ancienne ville appelée Gabaret. Les bords de la Garonne sont très-accidentés dans cet endroit ;

les grottes formées dans les rochers et les chaumières éparpillées sur leurs flancs et à leur pied, forment un tableau agréable.

On arrive bientôt à Castets, bourg considérable avec un petit port. On voit là les restes d'un ancien château-fort, fondé en 1313 par un frère du pape Clément V. Cette place, assiégée par le maréchal de Matignon, fit une résistance courageuse pendant quinze jours et fut sauvée par Henri IV qui en fit lever le siège (1586). Un des seigneurs, Fabas, chef protestant, après avoir dévasté le Bordelais, profita de la guerre civile pour faire construire l'aile du château qui donne sur la rivière; mais ayant été forcé de s'exiler, ses biens furent vendus, en 1670, à M. Charles du Hamel; ils appartiennent encore à ses descendants. La commune renferme de très-bonnes prairies et fournit un peu de blé et de vin. C'est à Castets que vient se jeter, dans la Garonne, le canal latéral du Midi.

Sur la rive droite, on aperçoit, un peu plus loin, un groupe de maisons blanches couronnées d'une flèche : c'est le bourg de Caudrot, qui tire probablement son nom de *Cauda Droti*, à cause de sa position à l'embouchure du Drot. Le bourg, grand et assez bien bâti, fut jadis muré. Un tiers de la commune est complanté en saussaies au bord de la Garonne; le reste du territoire occupe des coteaux où l'on récolte d'assez bon vin. La commune renferme plusieurs hameaux, un port, des carrières et quelques traces d'antiquités. Une compagnie a fait faire de grands travaux sur le Drot pour le rendre navigable.

Après un détour gracieux du fleuve, on arrive devant Barie située sur la rive gauche. Les plaines de

cette commune sont considérées comme étant au nombre des plus riches du département ; la commune produit les plus beaux bœufs du midi de la France ; mais les inondations de la rivière lui ont enlevé une partie de ses excellents fonds , et des maisons entières ont disparu. Barie faisait autrefois partie de la seigneurie de Castets.

Le clocher, sur la rive droite , nous annonce le bourg et la commune de Casseuil , dont la principale culture est celle de la vigne et des céréales ; elle exporte aussi des bois. A peu de distance du bourg se trouvent les ruines d'un vieux château-fort , connu sous le nom de *Château des Quatre Fils Aymon* ; il ne reste que la partie inférieure d'une tour carrée dont les murs épais sont composés de débris romains. « Peut-être , » dit M. Jouannet , « faudrait-il chercher ici le *Cassinogilum* dont il est souvent question chez les annalistes de l'ancienne Aquitaine ? Cette maison de campagne des souverains d'Aquitaine , ruinée pendant les guerres de Waïfre , fut réparée par Charlemagne et devint l'une de ses résidences. C'est à Cassinogilum que , partant pour l'Espagne , il laissa son épouse Hildegarde ; elle y donna le jour à Louis-le-Débonnaire. »

Immédiatement après les ruines du château des quatre fils d'Aymon , on aperçoit un gros bourg bien bâti et situé sur la grande route de Bordeaux à Toulouse : c'est Gironde. La plaine , plantée en saules , ressemble de loin à une forêt ondoyante ; le blé , la vigne et les légumes sont cultivés sur la plaine haute et sur les coteaux. Gironde possède un assez joli pont , d'une seule arche , construit sur le Drot en 1730.

Enfin , sur la même rive et à 3 kilomètres environ de Gironde, s'élève une masse blanche derrière des rochers escarpés : c'est La Réole , chef-lieu du dernier canton du département , ville qui forme par conséquent la limite de notre voyage.

Cette petite ville ne figure pas dans l'histoire avant le VIII^{me} siècle ; cependant il paraît que les Romains ont dû avoir quelque établissement dans cette localité. Comme Langon , elle a eu trois enceintes successives ; les murs de la dernière , souvent démantelés et réparés , sont aujourd'hui en ruines.

Les édifices les plus remarquables sont le vieux château et le couvent de bénédictins. Du vieux château il ne reste plus qu'une tour assez bien conservée et deux autres en ruines , la quatrième a disparu. L'édifice , fondé au XII^{me} siècle , fut agrandi par les souverains anglais et démoli partiellement en 1629. C'était un carré flanqué de quatre tours , qui lui avaient fait donner le nom de *Lou castet de las Quatre Sos* (château des Quatre-Sœurs.)

L'ancien couvent , bâti probablement par les Visigoths , à l'ouest de la ville , près de ses murs , fut détruit par les Normands au IX^{me} siècle , et rebâti en 977 à l'endroit où il est maintenant. Le Prince-Noir et plusieurs souverains anglais l'embellirent dans la suite , de sorte qu'au XVIII^{me} siècle , ce monastère devint célèbre par la beauté de l'édifice et par les élégantes décorations de son église. Le monastère existe encore , mais l'église est entièrement dégradée.

En 1225 , La Réole fut prise par les Anglais , commandés par le duc Richard ; mais les Français , conduits par le frère de Philippe-le-Bel , s'en emparèrent

en 1296. En 1345, elle résista pendant neuf semaines aux troupes du comte de Derby, et son château ne se rendit qu'après avoir été miné de toutes parts. En 1374, la ville fut prise par Duguesclin pour le roi de France; mais en 1420, elle fut reprise par les Anglais. Enfin, elle subit deux sièges pendant les guerres de religion; car les protestants en avaient fait l'une de leurs places fortes (1562 à 1580).

Le territoire de la commune se compose de terres d'alluvion très-productives, et de terres fortes dont un tiers est de bonne qualité.

Aujourd'hui La Réole possède tous les établissements d'un chef-lieu d'arrondissement. Les bateaux à vapeur qui font journellement le trajet de Bordeaux à Agen, et le beau pont suspendu construit en 1835, sont pour la ville, et même pour tout ce pays, des garanties d'une prospérité croissante dans l'avenir.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

APERÇU

DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

Le département de la Gironde, formé de cette portion de l'ancienne Guienne, appelée la *Guienne propre* ou le *Bordelais*, ainsi que de cette partie de la Basse-Gascogne qui fut connue sous le nom de *Bazadais*, est compris, dans la région sud-ouest de la France, entre le $2^{\circ} 2' 9''$ et le $3^{\circ} 35'$ de longitude occidentale, et entre le $44^{\circ} 9' 48''$ et le $45^{\circ} 35'$ de latitude septentrionale; il est limité: au nord, par le département de la Charente-Inférieure; à l'est, par ceux de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au sud, par le département des Landes; et à l'ouest, par l'Océan. Son territoire est arrosé par la Garonne, grand fleuve qui prend sa source au pied de la Maladetta, la plus haute montagne des Pyrénées, et qui, après avoir traversé les départements de Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne et de Lot-et-Garonne, entre dans celui de la Gironde, à 10 kilomètres environ de La Réole, et le traverse, d'une extrémité à l'autre, en suivant la direction du nord-ouest et du nord. Dans

son cours, depuis les Pyrénées, la Garonne réunit un grand nombre de rivières, dont les plus importantes sont : le Lot, le Tarn, l'Aveyron et l'Arriège.

La surface du territoire de la Gironde est très-variée : plate, triste et monotone dans les *landes* ou les plaines les plus voisines de la mer, elle présente, dans la direction opposée, des paysages accidentés et des campagnes riantes.

Dans sa plus grande longueur, le département a 165 kilomètres ; sa largeur ne dépasse pas 130 kilomètres ; il est divisé en six arrondissements de sous-préfecture et en quarante-huit justices-de-paix. La superficie du territoire est d'environ 975,000 hectares.

En général, le climat est doux et tempéré ; cependant les chaleurs, en été, sont excessives, et les pluies d'hiver durent quelquefois très-longtemps.

Le thermomètre, pendant l'hiver, ne marque guère plus de 2 ou 3 degrés de froid, tandis qu'en été il s'élève souvent à 25 degrés de chaleur et quelquefois davantage. Les vents viennent presque toujours du sud-ouest.

La population est de près de 600,000 âmes. Les naissances, comparées aux morts, se trouvent dans la proportion de sept à six. La salubrité générale du département n'est altérée que par les miasmes qui, sur certains points, s'exhalent des endroits marécageux pendant les grandes chaleurs d'été. Du reste, la Gironde est au nombre des départements de la France les plus remarquables par les longévités.

Quoique ce département soit considéré comme l'un des plus riches de la France, à cause de la réputation

universelle de ses vignobles, c'est peut-être celui qui présente la plus grande partie de *landes* ou de terrains impropres à la plupart des cultures; ces landes couvrent, en effet, la moitié de sa surface.

Outre la Garonne déjà mentionnée, les plaines de la Gironde sont arrosées par la Dordogne, belle rivière qui, prenant sa source au Mont-d'Or, arrose les frontières du Cantal et de la Corrèze, et après avoir traversé le département auquel elle a donné son nom, entre dans celui de la Gironde, près de Castillon. Elle réunit dans son cours sinueux à travers le département de la Gironde : l'Ille, la Drôme, la Saye et le Moron, et forme, au Bec-d'Ambès, sa jonction avec la Garonne.

Les petites rivières du département qui tombent dans la Garonne sont : le Drot qui s'y jette entre Gironde et Casseuil; l'Euille près de Cadillac; la Beune dont l'embouchure est près de Saint-Pardon; le Ciron qui a la sienne entre Barsac et Preignac; la jalle de Blanquefort qui termine son cours près de Pauillac.

Enfin la petite rivière de la Leyre, appelée *Sigman* par les Romains, prend sa source dans les landes et tombe dans le bassin d'Arcachon.

Le département ne renferme que peu de lacs; les plus importants sont : l'étang d'Hourtin et de Carcans (arrondissement de Lesparre); l'étang de Lacanau (arrondissement de Bordeaux); et les petits étangs du Porge situés tous au nord du bassin d'Arcachon et à peu de distance de l'Océan; enfin, le lac de Cazau ou de Sanguinet qui se trouve immédiatement au sud de la forêt de La Teste. Tous ces lacs sont for-

més par les eaux qui descendent des landes vers l'Océan.

Les marais du département occupent une étendue considérable du territoire : sur la Garonne, ils commencent, rive droite, à Bouillac ; rive gauche, à Barsac et ne finissent qu'à l'embouchure de la Gironde : sur la Dordogne, ils commencent, rive droite, à Fronsac ; rive gauche, dans Arveyres. L'espace occupé par tous les marais est de 42,000 hectares ; dans ce nombre sont compris les marais salants qui occupent 280 hectares à l'embouchure de la Gironde, et 47 hectares sur le bassin d'Arcachon.

D'après des tableaux statistiques, les terrains du département sont estimés à environ 910,000 hectares, qui peuvent être répartis de la manière suivante : 103,000 hectares de vignobles, 60,000 hectares de prairies, 72,000 hectares de jachères, 157,000 hectares de blé et de légumes, 168,000 hectares de bois et de vergers et environ 350,000 hectares de landes, de dunes et de bruyères.

En général l'agriculture est peu entendue dans cette région de la France. On ne sème que peu de légumes ; un préjugé vulgaire empêcha pendant longtemps la culture de la pomme de terre, à laquelle on attribuait la propriété d'occasionner des attaques d'épilepsie. En fait d'engrais, on ne connaît guère que l'usage du fumier ; on ignore, en général, l'art d'engraisser la terre par des plantes et de l'alimenter par le moyen de sels végétaux.

Les landes, partie du territoire qui était probablement couverte autrefois par l'Océan, paraissent se refuser à la culture de toute espèce de grains, excepté

le seigle et le millet. Le chêne noir et le pin maritime étaient censés être les seuls arbres qui pussent prospérer dans ce pays de sables. Cependant des expériences récentes ont prouvé que le mûrier, le bouleau et d'autres arbres y réussissent également bien.

Le bois, surtout le pin, est très-cultivé; l'osier et le vime forment aussi une partie très-considérable de l'agriculture.

Il est naturel de supposer, d'après la réputation européenne des vins de la Gironde, que cette partie de l'agriculture au moins est bien entendue; cependant elle est encore bien loin de ce qu'elle pourrait être. Aucun propriétaire, dit M. Joubert, n'a osé encore opérer le moindre changement. « La principale cause qui arrête les propriétaires, c'est l'ignorance des ouvriers; ils sont tellement routiniers que leur opposition à toute innovation serait un obstacle presque insurmontable. »

Le résultat de ce système est que l'étendue des premiers crus est extrêmement restreinte, et n'a aucune proportion avec les innombrables vignobles du département qui ne produisent que des vins ordinaires.

Sol consacré à la Vigne.

D'après l'auteur de la *Statistique de la Gironde*, les terres cultivées dans le département se divisent en sept catégories : 1^o terres d'alluvion; 2^o terres fortes; 3^o terres marneuses; 4^o terres douces; 5^o terres graveleuses; 6^o terres sablonneuses; 7^o terres bâtardes.

Les *terres d'alluvion* occupent le fond des vallées

et sont le résultat des dépôts successifs des rivières. On comprend dans cette classe les marais desséchés, les palus et les fonds de vallées à l'abri des inondations. Le sol des marais desséchés est riche en humus, mêlé de sables fins et de molécules organiques du règne végétal et du règne animal; le sous-sol est l'argile, le sable ou la tourbe. Les palus, qui furent jadis à l'état de marais, ont un sol composé des mêmes éléments que les fonds de marais desséchés, avec un sous-sol semblable; seulement ces terres ont été améliorées par le temps et la culture. Les fonds de vallées, ou les terres qui s'étendent entre les palus et le pied des coteaux, sont formés des terres autrefois charriées par les eaux et mêlées depuis à celles qui descendent des pentes voisines; ils ont généralement pour sous-sol le roc calcaire ou des marnes. Les meilleures terres de marais se trouvent dans l'arrondissement de Lesparre; tandis que les meilleures terres de palus bordent les rives de la Garonne, de la Dordogne et de l'Ille.

Les *terres fortes* sont celles où l'on voit dominer l'argile; elles sont plus difficiles à travailler et moins productives que les précédentes; elles demandent aussi beaucoup de transports de terre et de fréquents labours. Ces terres couvrent souvent les coteaux et leurs pentes; elles ont généralement un sous-sol calcaire. Quand elles sont ocracées, elles conviennent surtout à la vigne.

Les *terres marneuses* ou *calcaires* sont très-répan- dues; lorsque le sable ou l'argile y domine, les agriculteurs les classent parmi les terres sablonneuses ou parmi les terres argileuses.

Les *terres douces* sont faciles à travailler, parce qu'elles sont mêlées de sable et de terre très-divisée; les meilleures sont grisâtres ou brunes; leur sous-sol est le sable, ou le roc, ou l'argile. On donne quelquefois le nom de *terres douces* à des plaines de palus recouvertes d'une couche épaisse de sable, qui convient admirablement à la culture de la vigne rouge.

Les *terres graveleuses* peuvent se classer en trois catégories : 1^o terre légère, mêlée à beaucoup de graviers, de quartz roulés et de gros sables, avec un fond d'argile au d'aliôs, mais ayant près de 1 mètre de profondeur; les meilleurs crus du Médoc et des graves sont sur des terrains de cette nature; 2^o terre substantielle, mêlée au gravier et au sable quartzeux; 3^o terre froide, sabulo-graveleuse, reposant sur un sable mort ou sur l'aliôs.

Les *terres sablonneuses* couvrent plus de la moitié du département : les unes sont sablonneuses, mêlées d'argile et d'éléments calcaires; les autres sablonneuses, arides. Les premières, fumées avec soin, sont productives; les autres, qui occupent presque tout le plateau des landes, sont improductives.

Les *terres bâtardes* sont des terres colorées par une argile blanchâtre, mêlée d'une grande quantité de sable fin. Ce sont les terres les moins fertiles du département.

Enfin, considéré à la fois sous les rapports de la nature et de l'aspect, le sol peut se résumer en trois grandes classes générales : le sol ciliceux, le sol calcaire et marneux et le sol argileux alluvionnel. « Au premier appartiennent les dunes, les graves et les landes; au second, les coteaux, leurs plateaux et leurs

pentés; au troisième, les vallées, les vallons, le Bas-Médoc et le delta d'Ambès. »

La Vigne.

La vigne, *vitis vinifera*, fut transportée par les Phéniciens d'Asie en Grèce, d'où elle s'est répandue jusqu'en France; elle prospérait déjà dans plusieurs parties des Gaules, quand, à la suite d'une année où la récolte des vignes avait été aussi abondante que celle des blés avait été chétive et misérable, Domitien ordonna d'arracher toutes les vignes qui croissaient dans ces contrées. Il y avait deux siècles que la vigne était exilée des Gaules, quand le sage et vaillant Probus rendit aux Gaulois la liberté de la replanter. Des plants apportés de la Sicile, de la Grèce, de l'Archipel et de l'Afrique, devinrent le type des cépages qui couvrent aujourd'hui les coteaux vignobles de la France. Les vins d'Aquitaine acquirent bientôt de la célébrité; aussi le poète Ausone n'oublie pas d'en faire l'éloge dans ses vers :

« *Ostrea*
Non laudata minus, nostri quam gloria vini. »

La vigne croît bien, en général, dans les terrains montueux, pierreux, et surtout dans les sols caillouteux, aux expositions chaudes du levant et du midi; ses racines aiment à pénétrer dans les fentes des rochers. Sans culture, elle ne porte que peu de fruit; mais elle vit des siècles et son tronc devient d'une grosseur considérable; la culture, en la rendant plus

fertile, abrège la durée de sa vie. On la propage de deux manières : par des provins ou couchage fait en automne, et par des rejetons ou boutures, au printemps. L'usage veut que chaque bouture ait un peu de bois de l'année précédente, en bas, afin qu'elle puisse mieux résister à la pourriture. Ces boutures ou croissettes sont appelées *plants* aux environs de Bordeaux.

En faisant une pépinière ou barbautière, il faut choisir les pousses dont le bois est mûr, les couper de 40 à 50 centimètres de longueur et les tremper dans l'eau ; puis on ouvre une rigole de 33 centimètres de large sur toute la longueur de la pièce que l'on veut planter ; la profondeur varie, selon la sécheresse du terrain, de 16 à 33 centimètres. On place les plants dans cette tranchée à 16 cent. l'un de l'autre. Après avoir planté la première rigole, on en fait une autre à 33 cent. de distance, et ainsi de suite jusqu'à la fin. On trace ces rangs, autant que le terrain le permet, dans la direction du nord au sud ou de l'est à l'ouest, et l'on suit la pente du terrain pour laisser l'écoulement aux eaux ; sur les côtes, cependant, il n'est pas nécessaire de suivre la pente.

La distance entre les rangs varie selon la qualité des terres. Si le sol est maigre et graveleux, 1 mètre est la distance ordinaire ; c'est celle que l'on donne à toutes les vignes qui se cultivent à la charrue à bœufs, comme dans le Médoc. On appelle cela *planter en plein*.

Les terres graveleuses qui contiennent beaucoup de cailloux sur un fond d'*alios* (1), produisent en

(1) Substance ferrugineuse.

général des vins supérieurs. Aucune préparation n'est nécessaire si le terrain a déjà été cultivé; s'il était en landes, il est défriché, fumé et employé pendant deux ou trois ans en céréales et en pommes de terre.

D'après M. Joubert, le mode de plantation, dans le canton de Pauillac, consiste à tourner le terrain sens dessus dessous; et si l'aliôs est trop près de la surface du sol, on le défonce à la pioche; ou bien, après avoir fait creuser le fossé, on y perce à la barre des trous dans lesquels on met le plant ou crossette, et l'on y ajoute du fumier et de la terre, transportés d'avance pour cet effet. Ces diverses opérations terminées, on creuse un nouveau fossé, dont la terre sert à remplir le premier; on redresse le plant, et après l'avoir coupé à trois nœuds au-dessus du sol, on l'attache avec du vime au carasson; puis, d'un bout de règle à l'autre, on relie tous les carassons par des lattes de pin, placées horizontalement à 33 cent. du sol, de manière à former un espalier continu. On ne taille le plant qu'après avoir couvert la vigne, c'est-à-dire après la façon donnée par le laboureur. Les plantations se font en janvier, février, mars, et quelquefois même en avril.

Pendant deux ou trois ans, les jeunes plants reçoivent six labours par an: trois labours pour ouvrir le sillon et trois pour le fermer. Les vignobles en général reçoivent quatre façons, toutes à la charrue. La première façon, faite vers le 20 février, avec la charrue appelée *cabat*, a pour but d'ouvrir le sillon et de dégager les racines de la vigne; la seconde, faite en avril, avec la *courbe*, sert à rechausser la vigne; la

troisième, faite dans le mois de mai, avec le *cabat*, est semblable à la première ; et la quatrième, comme la seconde, se fait avec la *courbe* aussitôt que la troisième est achevée.

Le chiendent est très-nuisible à la vigne ; aussi, dans les mois de janvier et de février, des ouvriers suivent exactement toutes les règles de vigne pour arracher cette herbe parasite. Au mois de mai, les branches inutiles, appelées *bois gourmand*, sont soigneusement coupées ; mais on conserve celles qui sont commodément disposées pour en faire des provins. Au mois de juillet, on épampre et on raccourcit les branches de la vigne, afin que l'air circule plus librement et que le verjus reçoive plus directement l'influence des rayons du soleil. Comme les vignes n'ont guère plus de 42 centimètres de hauteur, et qu'elles sont par conséquent souvent couvertes par la terre jetée par la charrue, des femmes et des enfants suivent exactement tous les pieds de vigne, et relèvent le verjus pour l'exposer à l'action du soleil. Tous les quatre ou cinq ans, on ôte la mousse qui s'attache aux troncs des vignes et qui recèle les œufs ou les larves d'insectes nuisibles. Cette opération a lieu après les gelées.

La vigne produit à l'âge de cinq ans ; à douze ans elle est dans toute sa force. Sa durée dépend des soins qu'elle reçoit, de la nature du sol, et surtout de la taille, opération qui se fait à la fin d'octobre, à la chute des feuilles, et qui doit être terminée avant les gelées ; c'est la partie la plus difficile de la culture, et elle demande beaucoup de soins et de discernement. Dans le canton de Pauillac, on voit des vignes qui ont,

dit-on, deux cents ans, et qui sont encore bonnes ; tandis que d'autres dépérissent avant cinquante ans. Dans un terrain graveleux ou sablonneux, sans trop d'humidité, elle est de très-longue durée ; et l'on montre à Pessac des vignes qui, d'après la tradition, datent du XIV^{me} siècle, ayant été plantées par le pape Clément V. En général, cependant, la durée moyenne de la vigne, dans un terrain très-favorable, est de cent-cinquante ans.

Le seul accident grave, auquel la vigne soit exposée, est la grêle ; quoiqu'elle soit fort rare dans le canton de Pauillac, elle a cependant dévasté quelquefois de vastes propriétés.

Cépages de Vignes rouges.

Il y a aussi trois espèces d'insectes qui font des ravages dans les vignes : les *escargots*, qui dévorent les bourgeons ; le *puceron* ou *barbot*, insecte d'un vert doré, qui suce la sève du jeune bois ; et enfin, l'*attelabe vert*, connu aussi sous les noms de *coupe-bourgeon*, de *lisette* et de *chèvre*. Cet insecte est le plus destructeur de tous ; il coupe les branches de la vigne, lors même qu'elles ont acquis beaucoup de développement. Un vignoble ravagé par cet insecte semble avoir été dévasté par le feu. On ramasse avec soin tous ces insectes, ainsi que les feuilles contournées, et on les brûle hors de la vigne.

On cultive une douzaine de cépages dans le Médoc ; les premiers crus n'admettent que les suivants :

1^o Le *Carbenet*, *Carmenet* ou *Petite-Vidure*, à feuilles

glabres et un peu dentelées, à grains moyens, ronds et assez serrés, d'une couleur noire et brillante, d'un goût agréable. Il donne un vin fin, léger, parfumé, mais peu coloré;

2° Le *Sauvignon* ou *Grand-Carmenet* (*Carmenelle* dans les palus et *Carbenet* dans les graves) est appelé aussi *Grosse-Vidure*. Le grain, d'une couleur vive et d'un goût excellent, est plus gros et plus séparé que celui du cépage précédent; la grappe aussi est plus longue et plus grosse. Le vin qu'il donne est aussi fin et plus coloré que le *Carmenet*. Quelques grands crûs ne cultivent que ces deux espèces;

3° Le *Petit-Verdot* porte des feuilles vert-pâle, des grappes courtes à grain menu d'une couleur vermeille et d'un goût délicat. Il mûrit plus lentement; mais il fournit un vin ferme, parfumé, d'une belle couleur et de longue durée. Le *Gros-Verdot* a les mêmes qualités que le petit, seulement le fruit est plus gros;

4° Le *Malbeck*, ainsi appelé d'après le nom d'un négociant qui le propagea dans le Médoc, est connu aussi sous le nom de *Noir de Pressac*, de *Mancin* et de *Soumancigne*. Son bois brun porte de grandes feuilles arrondies et des grappes longues à grains ovales, noirs et détachés. Le *Malbeck* produit beaucoup de vin coloré, mais faible.

Quelques grands crûs admettent aussi le *Tarney*, dont la feuille est trilobée et lisse, le bois faible et vagabond. Son grain noir, à la peau fine, mûrit promptement et donne un vin couleur de rubis.

Les autres cépages sont :

Le *Cruchinet*, appelé aussi le *Merlot*; il a la feuille grande, pointue, verte, découpée, le grain gros, dé-

taché, prompt à mûrir, couvert d'un duvet comme la prune et croquant sous la dent; ce raisin, délicieux au goût, donne un vin délicat, mais peu coloré; la *Chalosse noire*, à grains oblongs, très-gros, et à grappes fournies, rendant beaucoup; le *Teinturier* ou l'*Alicante*, à pampre incarnat, à feuilles glabres, cotonneuses au revers, à grains ronds et serrés et à grappes courtes; il est employé pour donner de la couleur aux vins de qualité ordinaire. Nous citerons aussi, pour mémoire, la *Pelouille* ou la *Pelouye*, à feuilles blanchâtres, à grains gros, d'une couleur pâle; le *Cioutat* ou la *Persillade*, dont les feuilles ressemblent, par la forme, à celles du persil; le *Pied-de-Perdrix*, à bois brun, à grappes longues, produisant des raisins d'un bon goût, mais un vin très-ordinaire; enfin, le *Balouzat*, à grains gros et ronds, prompt à mûrir et d'un goût agréable, produit abondamment un vin corsé et coloré, mais de qualité inférieure.

Plusieurs propriétaires ont essayé dernièrement des plants tirés de l'*Hermitage*; mais ce changement ne paraît pas avoir produit une amélioration sensible dans la qualité du vin.

Cépages de Vignes blanches.

On plante la vigne blanche en petites joualles dans les grands crûs, et en grandes joualles dans les autres; les rangs, soit simples, soit doubles de ces dernières, sont séparés par un intervalle qui varie de cinq à dix sillons, espace que l'on consacre aux céréales et aux légumes. Les ceps, plantés à une dis-

tance de 1 mètre 30 centimètres, s'élèvent à des hauteurs différentes, selon le mode de culture adopté par le propriétaire. Le carasson employé pour échalasser ces vignes a souvent 2 mètres de hauteur.

Les grands crus de Sauternes, Bommes, Barsac et Preignac ne cultivent guère que les cépages suivants :

Le *Sémilion*, d'un bois rougeâtre, un peu aplati, à feuilles très-découpées, à grappes bien fournies de grains ronds, gros, dorés, brillants et d'un goût délicat ;

Le *Sauvignon*, d'un bois gris-jaunâtre, tacheté de brun, à feuilles dentelées, d'un vert foncé, à grappes bien fournies de grains oblongs, de couleur ambrée, qui donnent un vin parfumé, mais capiteux ;

Le *Rochalin*, qui mûrit plus tard, ressemble assez au *Sauvignon*, seulement ses feuilles sont plus grandes et son fruit est moins agréable au goût ;

Le *Blanc-Doux*, d'un goût très-délicat, se reconnaît par son bois grisâtre, par sa feuille d'un beau vert et peu dentelée ; enfin, par sa grappe moyenne, aux grains transparents, colorés et tachetés de brun ;

Le *Verdot*, d'un goût très-fin, dont le bois jaunâtre, rayé de brun, porte de grandes feuilles épaisses, d'un vert foncé et de petits grains lents à mûrir ;

Le *Prueras*, qui donne beaucoup de vin, et dont le bois est grisâtre, la feuille épaisse, d'un vert mat, et le grain gros, savoureux et mûrissant promptement.

Les cépages qui ne donnent que des vins blancs ordinaires sont :

La grosse *Chalosse-Blanche*, qui produit de grandes grappes à grains oblongs et détachés ; le *Pique-Poux* ou l'*Enrageat*, qui fournit beaucoup de vin ; enfin, la *Blanquette* et le *Blayais*, qui se ressemblent assez et

qui donnent aussi beaucoup de vin d'une qualité médiocre.

Il est généralement reconnu aujourd'hui que le *Sauvignon* est la base principale des meilleurs crus de vins blancs, et que le premier cru de ce pays, Yquem, doit sa supériorité principalement à la culture exclusive de ce cépage. Ce fait est, en quelque sorte, corroboré par le succès qu'a obtenu le propriétaire de la Tour-Blanche, qui, depuis une trentaine d'années, a replanté presque tout son bien avec ce cépage, de sorte que ce cru est devenu presque le rival d'Yquem. On dit aussi que ce cépage est, sous un autre nom, la principale cause de l'excellence des vins du Rhin, particulièrement du Johannisberg.

Vendanges.

La saison joyeuse des vendanges ne commence pas en même temps dans tous les cantons du département; l'époque varie selon le sol des diverses localités et le mode de culture. Dans les meilleurs crus du Médoc, particulièrement dans le canton de Pauillac, on commence généralement vers la fin de la première quinzaine de septembre; tandis que dans les communes plus éloignées du fleuve, on n'entend les cris et les chants des vendangeurs que vers le 20 de ce mois. Les communes de graves vendangent quinze jours après le Médoc; les côtes, huit jours après les graves; les palus, vers le 10 octobre, de manière que ces fêtes de campagne se prolongent pendant près de six semaines. Si la saison paraît favorable, on attend que

les raisins et le sol soient suffisamment secs avant de commencer le travail.

Les vignobles sont si nombreux dans le pays, que les habitants seuls ne suffiraient jamais à faire les vendanges. On est donc obligé d'employer beaucoup d'étrangers qui viennent des divers arrondissements voisins, ainsi que des départements de la Charente et de la Dordogne et même des Pyrénées. Enfin, on réunit le plus de monde possible afin d'achever promptement une récolte qui ne doit pas être interrompue. Les hommes gagnent de 1 fr. à 1 fr. 50 c. par jour; les femmes et les enfants à peu près la moitié; les hommes du pressoir reçoivent un peu plus que les autres.

Cette réunion de travailleurs s'appelle *manœuvre*. Il y a un commandant de *manœuvre* par douze *règes* ou rangs de vigne; sa tâche est de hâter les coupeurs et de veiller à ce qu'ils n'oublient pas de raisins.

On dispose les vendangeurs de la manière suivante: les femmes et les enfants sont chargés de couper les raisins; ils doivent rejeter le verjus ainsi que tout fruit échaudé ou pourri; on place à chaque rang de vigne un ou deux coupeurs qui mettent les raisins dans des paniers. Un vide-panier reçoit de chaque coupeur son panier et le vide dès qu'il est plein dans une baste (petit baquet en bois contenant environ 12 pots); en même temps le faiseur de bastes foule les raisins, ayant soin de ne pas trop les écraser. Pour huit rangs de vigne, on met deux porteurs de bastes; ceux-ci les reçoivent à dos sur un coussin en paille et vont les vider dans deux petites cuves (appelées *douilles*) placées sur une charrette. La charge se com -

pose d'environ trente-deux bastes ; quand les deux douilles sont pleines , le bouvier conduit la charge au cuvier.

A l'arrivée des douilles , les hommes du pressoir (dont le nombre varie de trois à cinq , selon l'importance de la récolte), les reçoivent et les vident dans le pressoir.

Le *pressoir*, fait en bois de chêne ou en pierres dures , comme à Lafite et ailleurs , se compose de quatre côtés , de 45 centimètres de tombée , réunis à angles droits , et d'un fond d'environ 3 mètres carrés qui est légèrement incliné en avant et élevé à 66 centimètres environ du sol.

On procède ensuite à l'égrappage , qui est d'un usage assez général dans le Médoc ; les uns le font avec des rateaux , les autres en frottant les grappes sur un tamis ou gervis en fil-de-fer et ayant la forme d'une table carrée. De cette manière , toute la vendange passant par les mains des hommes du pressoir , il est facile d'ôter tout ce qui est défectueux et de ne laisser aucune graine à la rape. Après l'égrappage , la rape est mise à égoutter dans un autre pressoir ; puis les hommes , nu-jambes , rassemblent les graines en tas et se suivant en rond , les foulent en piétinant. Plusieurs propriétaires soutiennent et règlent l'activité des foleurs au moyen de la musique.

Sur le devant du pressoir il y a un trou qui , à mesure que le foulage s'opère , laisse échapper le moût , qui est reçu à travers une passoire dans une grande baille appelée *gargouille*. Les porteurs de vin mettent ce moût dans de longs baquets , appelés *comportes*, qui sont traversés dans leur partie supérieure par un

long bâton , afin de pouvoir être portés par deux hommes qui , marchant à pas mesurés , montent sur deux échelles et versent le moût dans les cuves. Quelques propriétaires , contraires au foulage , bornent l'opération à l'égrappage et font verser le fruit dans des cuves , sans l'avoir écrasé. Le travail est réglé de manière à remplir la cuve dans le même jour , surtout quand il fait chaud. On laisse 50 centimètres de vide , parce qu'il est dangereux de trop charger les cuves ; on courrait la chance de perdre beaucoup de vin lors de la grande fermentation.

Tous les vaisseaux employés , tels que les pressoirs , douilles , gargouilles , etc. , sont soigneusement nettoyés , afin d'éviter toute mauvaise odeur , d'abord à l'eau fraîche , puis égouttés , essuyés et épongés avec de l'eau-de-vie de bonne qualité. Les barriques sont échaudées et égouttées , puis rincées avec de l'eau-de-vie et bondées soigneusement. Cette opération doit être faite quelques jours avant les vendanges , afin que le bois ait le temps d'absorber l'eau-de-vie.

La fermentation s'établit aussitôt que la cuve est pleine , si le temps est chaud. On reconnaît que la vinification est achevée lorsqu'il n'y a plus de fermentation apparente et que le vin commence à refroidir , ce qui arrive du huitième au dixième jour. Les propriétaires n'ont pas adopté de règle fixe pour la durée du cuvage ; mais la plupart ne laissent pas cuver plus de douze jours. Avant de charger les cuves , on place un robinet à clé à 1 mètre environ au-dessus de la base ; et à plusieurs reprises , chaque jour , on suit les différentes gradations de la vinification.

Les propriétaires de crûs importants font généra-

lement deux ou trois espèces de vins : le premier est composé avec la vendange provenant des vieilles vignes et de celles qui sont bien exposées au soleil ; le second est le produit des vignes moins favorablement situées et dont le fruit est d'une qualité inférieure ; le troisième se fait avec les fonds de cuve et les vins de marc ; ceux-ci sont très-inférieurs et ne doivent jamais être mêlés avec les premiers vins. Enfin , les marcs ou râpes , pressés et bien égouttés , sont déposés et foulés dans des tonneaux pour faire une boisson acidule , appelée *piquette*, à l'usage des cultivateurs. Pour que cette boisson soit bonne , elle ne doit pas dépasser en quantité le tiers du vin récolté.

On écoule le vin des cuves de la manière suivante : les barriques destinées à être remplies , étant toutes disposées dans le chai , on fait le relevé de la quantité de charges que contient la première cuve , chaque charge devant donner environ de 200 à 225 pots de vin. On répartit tout le vin de cette cuve , en quantité égale , sur toutes les barriques que l'on suppose pouvoir remplir par la récolte. Cette première cuve sert de base pour juger de la quantité que pourra écouler chacune des autres , en tenant compte de la qualité des différentes charges.

Lorsqu'on écoule une cuve , on met sous le robinet un tamis en fil-de-fer , pour empêcher les graines qui pourraient en sortir de tomber dans le vin que reçoit la gargouille. Un homme se tient au robinet pour veiller à ce que le vin coule d'une manière égale et sans interruption , et pour fermer le robinet dès que le vin qui sort est louche.

Le vin est mesuré immédiatement , suivant la ré-

partition à faire, et vidé dans des comportes pour être porté et versé de suite dans les barriques. En remplissant les barriques, on commence tantôt par un bout du cellier, tantôt par l'autre, afin d'éviter que les commencements de cuves se trouvent réunis dans certaines barriques, et les fins de cuves dans d'autres; enfin, on prend toutes les précautions pour que le vin soit de qualité parfaitement égale dans toutes les barriques.

Lorsque le vin qui était dans la baille est ôté, on laisse couler le reste du vin, que l'on appelle *fond de cuve* et que l'on coupe avec les vins de marc ou vins de presse. On opère de la même manière pour les seconds vins.

Quand on veut faire presser, on sort la râpe des cuves et on la porte dans le pressoir. Après avoir été pressé, le marc est mis dans la cuve, et tous les trois ou quatre jours on verse de l'eau dessus pour faire la *piquette*. Quand elle a fermenté quinze ou vingt jours, on la tire; on ôte ensuite la râpe des cuves et on les nettoie.

Temps favorable à la Vigne.

Le temps le plus favorable à la vigne serait : en hiver, des gelées modérées à 5 ou 6 degrés seulement au-dessous de zéro; au printemps, une température douce et légèrement humide, temps sec à l'époque de la floraison; en été, après la floraison, des pluies légères et des chaleurs moyennes; enfin, un automne chaud sans pluies abondantes; car non-seulement ces

pluies retardent le travail des vendanges , mais encore elles font pulluler les escargots d'une manière extraordinaire. La fin du printemps et le commencement de l'été doivent être secs sans trop de chaleur : c'est l'époque de la floraison. Le reste de l'été doit avoir une température assez élevée ; de légères pluies , de temps en temps , sont de la plus grande nécessité , surtout immédiatement après la floraison et à l'époque où le raisin change de couleur. Pour que ces pluies soient bienfaisantes , il faut qu'elles soient suivies d'un temps couvert si elles ont lieu dans le jour ; car , après la floraison , des pluies de jour , suivies d'un soleil ardent , font noircir et tomber le verjus. A l'époque où le raisin change de couleur , elles font qu'il s'échaude ou se dessèche complètement. Le commencement de l'automne doit être sec et d'une température chaude ; des pluies abondantes feraient remonter la sève. Vers la fin de l'automne , quelques petites gelées sont assez utiles ; elles hâtent la chute des feuilles et favorisent de cette manière le commencement de la taille. Dans les crûs du Médoc , qui avoisinent le fleuve , les gelées printanières et celles de l'automne font en général peu de mal. La coulure cependant est très-fréquente ; on l'attribue aux brouillards qui s'élèvent du fleuve et des marais et qui se répandent sur les vignobles. Si le brouillard se dissipe et que le temps devienne pluvieux ou couvert , il n'y a point de coulure ; si , au contraire , le brouillard est suivi d'un temps très-chaud , la coulure est forte. Le même mal arrive lorsque , dans la journée , il y a de petites rosées suivies d'un soleil ardent.

Quant à la grêle , ce n'est jamais un fléau général :

les années les plus funestes n'occasionnent que des malheurs partiels ; cependant la gelée a frappé quelquefois tous les vignobles du département. Les gelées intempestives sont généralement en raison inverse du voisinage des eaux , pourvu que celles-ci ne soient pas stagnantes. Les fonds bas et marécageux , les vallons étroits , les vignobles voisins d'eaux dormantes sont souvent dévastés par les gelées.

Ce sont les ouvrages de M. Joubert et de M. Jouanet qui nous ont fourni la plupart de ces renseignements. Ce dernier auteur ajoute le fait suivant : « Dans quelques grands crûs , lorsqu'on est menacé d'une gelée , on rassemble , à l'opposé du vent , des tas d'herbes , de feuilles , de bois vert auxquels on met le feu une heure avant le lever du soleil ; la fumée , se répandant sur le vignoble , le préserve du fléau. Nous avons vu employer ce moyen avec succès dans certains crûs privilégiés de Sauternes. »

Nous avons dit , en parlant des vendanges en général , que les coupeurs rejettent les raisins pourris. Ceci n'est exact que pour les vins rouges ; dans les grands crûs de vins blancs , on ramasse avec soin tous les raisins pourris , et on retarde tellement les récoltes , pour que le fruit soit bien mûr , que six semaines suffisent à peine pour achever les vendanges.

Caractère des Récoltes de 1815 à 1849.

1815. — Cette année est citée , encore aujourd'hui , comme l'une des plus remarquables sous tous les rapports ; les vins réunissent toutes les grandes qualités.

1816. — Une année très-défavorable à la vigne ; une récolte des plus mauvaises.

1817. — Une récolte presque aussi mauvaise que la précédente , à cause du mauvais temps.

1818. — Une année fort médiocre , quoique le temps fût assez favorable. Les vins restent durs et désagréables.

1819. — Une année très-abondante et définitivement très-bonne , quoiqu'elle fût douteuse d'abord à cause de la pluie pendant la récolte. Les vins blancs étaient aussi très-bons.

1820. — Une récolte des plus mauvaises pour les négociants qui achètent , à un prix très-élevé , ces vins qui restent durs et sans bouquet ; les blancs sont aussi très-inférieurs.

1821. — Encore une mauvaise année ; la récolte est abondante , mais d'une triste qualité.

1822. — Une bonne année. Les vins rouges restent un peu durs , mais les vins blancs sont excellents sous tous les rapports ; ils vendent à des prix très-élevés.

1823. — Mauvais temps avant et pendant la récolte qui fut très-abondante et avantageuse pour le commerce , à cause des très-bas prix. Les vins du Médoc sont fins , légers et parfumés.

1824. — Une année des plus mauvaises ; une récolte abondante de vin dur et vert.

1825. — Une année célèbre , surtout pour les vins blancs ; la récolte se fait par un temps magnifique après une saison très-favorable. Les vins vendent à des prix excessifs et occasionnent de grandes pertes par leur lenteur de développement.

1826. — Une mauvaise récolte , après beaucoup de

pluie. Les vins blancs comme les vins rouges restent très-inférieurs.

1827. — Une assez bonne récolte. Les vins rouges sont corsés et colorés, mais un peu durs ; les blancs, d'une qualité ordinaire.

1828. — Une année favorable. Les vins rouges sont légers et parfumés, mais dépourvus de corps et de couleur. Les premiers crus réussissent mieux et deviennent très-estimés. Les vins blancs sont agréables, mais trop peu corsés.

1829. — Une très-mauvaise récolte qui a lieu pendant des pluies continuelles. Les vins rouges et blancs ont beaucoup de verdure.

1830. — Une année défavorable ; une récolte minime et d'une qualité très-ordinaire. Les vins rouges sont corsés et colorés, mais durs et verts ainsi que les vins blancs.

1831. — La grêle détruit une partie de la récolte, qui est très-réduite, mais d'une excellente qualité, et se vend très-cher. Les premiers crus, lents à se développer, sont séveux et parfumés. Les vins blancs sont aussi remarquables que les rouges. Cette année est classée parmi les plus célèbres.

1832. — Une récolte assez abondante, après trois ou quatre mois de sécheresse et des chaleurs excessives. Les vins rouges manquent de moelleux et de bouquet ; mais les blancs possèdent des qualités supérieures ; les prix sont très-modérés.

1833. — Une récolte très-abondante, après beaucoup de pluie avant et pendant la vendange. Les vins rouges sont corsés et colorés, mais un peu durs ; les blancs, quoique maigres, sont agréables.

1834. — Une année des plus célèbres, égale, sinon supérieure, à 1831. Des gelées et de la grêle à plusieurs reprises dévastent les vignobles, qui donnent très-peu de vin, mais le développement des premiers crus est si parfait, que tous ces vins, ainsi que les classes moyennes, sont achetés à des prix très-élevés. Les vins blancs aussi sont excellents.

1835. — La vendange a lieu par un temps froid et orageux, après un été variable; dans le Médoc, cependant, on est favorisé par quelques jours de beau temps. La quantité de la récolte est, en général, très-abondante; mais les vins, quoique parfumés, restent généralement faibles. Quant aux vins blancs, c'est la plus mauvaise année depuis 1829.

1836. Pendant le cours de cette année, la végétation est retardée et contrariée par le mauvais temps, la température étant très-capricieuse: tantôt une chaleur excessive, tantôt le froid et l'humidité. Les vins, malgré leur corps et leur bonne apparence, restent durs, verts et inférieurs à ceux de l'année précédente.

1837. — La température, plus favorable que celle de l'année précédente, donne un bien meilleur résultat: une récolte très-abondante et d'une bonne qualité. Les achats se font de bonne heure, à des prix modérés.

1838. — Hiver rigoureux; les gelées se prolongent jusqu'au printemps. La récolte, assez réduite, est d'une qualité très-ordinaire, attribuée aux changements subits de la température pendant l'été. Le vin, sec d'abord et un peu vert, présente, en se développant, quelques bonnes qualités. Prix bas.

1839. — Encore des gelées printanières qui dévastent la vigne ; par conséquent très-peu de vin , la récolte étant plus réduite même que la précédente. Le vin , d'une qualité médiocre et un peu dur, est acheté à des prix modérés.

1840. — Une récolte très-abondante et semblable, sous quelques rapports, à celle 1832. Le vin, bien coloré, séveux et coulant, manque de corps et de parfum ; il se place très-facilement en Allemagne. Prix bas. Les vins blancs sont supérieurs.

1841. — Une excellente année, mais longtemps méconnue à cause d'une certaine dureté que présentait la récolte pendant plusieurs mois. En se développant, cependant, les vins deviennent fermes, corsés, séveux, coulants, colorés, et semblables à ceux de 1834. Les vins blancs sont aussi très-bons, mais pas aussi riches que ceux de 1840. Les prix, modérés d'abord, deviennent par la suite excessivement élevés.

1842. — Une récolte médiocre, en qualité et en quantité, pour les vins rouges et blancs ; ils ont de la couleur, mais ils sont peu corsés ; cependant ils se placent facilement sur le continent. Aujourd'hui il n'en existe presque plus. Les prix étaient bas.

1843. — Une récolte peu abondante et d'un très-mauvais caractère. Les vins blancs, qui ne valent guère mieux que les rouges, vendent cependant à des prix plus élevés.

1844. — Une année célèbre. Les vins possèdent une belle couleur, du moelleux et un bouquet délicieux. La récolte, assez abondante, est enlevée à des prix excessifs. Tous les vins rouges sont excellents et se développent parfaitement ; les vins blancs ne sont

pas proportionnellement aussi remarquables, et quelques premiers crus seulement se vendent assez cher.

1845. — Une récolte des plus mauvaises, à cause de la température défavorable de l'année. Les vins rouges sont verts et dépourvus de toute bonne qualité; les vins blancs sont encore plus mauvais que les rouges. Les prix sont assez élevés pour toute espèce de vins rouges et blancs, à cause de la rareté générale des vins.

1846. — Une bonne année. Les vins, dont on avait trop exagéré les qualités d'abord, sont assez corsés et d'une belle couleur, mais il pèchent par un peu d'apreté; ils auront peu de bouquet.

1847. — Une année plus agréable que la dernière. Les vins ont beaucoup d'élégance, une maturité précoce et sont très-recherchés en Allemagne.

1848. — Une bonne année, dont on espère aussi une heureuse réussite.

1849. — Année médiocre et fort inégale pour la qualité. La récolte est peu abondante; elle n'atteint pas les deux tiers du produit d'une année ordinaire. Les chaleurs ont arrêté la parfaite maturité; il y a de l'échaudé dans plusieurs crus.

Six Arrondissements de la Gironde.

Comme nous l'avons déjà dit, le département de la Gironde est divisé en six arrondissements; savoir: ceux de Bordeaux, Lesparre, Libourne, La Réole, Bazas et Blaye. Les deux premiers de ces arrondissements produisent les vins les plus renommés du pays.

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX.

L'arrondissement de Bordeaux est limité : au nord, par celui de Lesparre ; au sud, par celui de Bazas et par les Landes ; à l'est, par les arrondissements de Libourne et de La Réole ; et à l'ouest, par celui des Landes. Son territoire est très-varié, couvert de sables et de landes vert l'ouest, présentant des terres fortes sur les bords des rivières, des terres graveleuses et calcaires sur les coteaux. Il possède de belles carrières de pierres dures situées le long de la rive droite de la Garonne. Ses productions varient selon le sol ; les plus importantes sont les vins ; mais on cultive aussi les diverses espèces de blés , le foin , les légumes , les fruits , les bois et les oseraies.

Cet arrondissement, situé presque au centre du département, est divisé en treize cantons et en dix-neuf justices-de-paix ; il contient cent-cinquante-deux communes ; la population est d'environ 246,000 habitants. Des 419,000 hectares qui forment la superficie de son territoire , 37,000 sont consacrés à la culture de la vigne.

Le chef-lieu de l'arrondissement est Bordeaux, dont nous avons donné une description détaillée dans la première partie de ce volume. Cette ville est située, très-avantageusement pour le commerce, sur la rive gauche de la Garonne, à 110 kilomètres environ de l'embouchure de ce fleuve et à 573 kilomètres au sud-ouest de Paris.

Avant de commencer l'énumération des communes vinicoles proprement dites, jetons un regard sur la banlieue de Bordeaux.

Banlieue de Bordeaux.

La banlieue, qui embrassait autrefois vingt communes, ne comprend aujourd'hui que celles de Bègles, du Bouscat, de Bruges, de Caudéran et de Talence.

C'est de sa banlieue que Bordeaux tire en partie le lait, les fruits et les légumes que consomment ses habitants. C'est aussi dans les prairies ou dans les vignobles de ces communes que le peuple de la ville court, les jours de fête, respirer l'air de la campagne. Le peuple de la banlieue a un caractère qui contraste singulièrement avec celui des Landais leurs voisins; une galté bruyante, beaucoup d'activité, plus d'instruction, des mœurs plus douces et un vif amour du plaisir, distinguent les habitants de la banlieue. Toutes ces communes ont une portion de leur territoire en landes ou en marais; le reste est en terres graveleuses consacrées à la vigne, ou en terres de palus réservées aux prairies, aux légumes et aux céréales. La principale culture est la vigne.

BÈGLES.

Cette commune est située à 3 kilomètres au sud de Bordeaux, sur le bord de la Garonne; elle comprend les villages de Saint-Ujean, de Villambits et du Prêche, huit grands hameaux, et de très-belles maisons de campagne sur la route de Toulouse et sur le bord de la rivière où elle possède quatre petits ports. Son territoire, ainsi que celui des quatre autres communes, se divise en deux plaines, l'une haute, l'autre basse: la première produit de bons vins ordinaires; la seconde est composée de prairies qui nourrissent

quelques centaines de vaches. La commune renferme 2,750 habitants.

LE BOUSCAT.

Cette commune, située sur la grande route de Bordeaux au Médoc, à 2 kilomètres nord-nord-ouest de Bordeaux, est ornée d'une infinité de jolies maisons séparées par des jardins. Quoiqu'elle soit la plus petite des cinq communes, c'est celle qui renferme le plus de landes. On y récolte des vins, du blé, des légumes et du foin. Ses vins entrent dans la catégorie des petits vins rouges de graves. L'hippodrome, établi depuis plusieurs années dans les landes du Bouscat, y occasionne beaucoup de mouvement à l'époque des courses. La population s'élève à 2,320 habitants.

BRUGES.

La commune de Bruges, située à 5 kilomètres nord-nord-ouest de Bordeaux, sur une plaine bordée au nord par la jalle de Blanquefort, consiste principalement en marais anciennement desséchés. Des cinq communes citées plus haut, elle est la plus étendue, mais la moins peuplée. Son vaste territoire est couvert de prairies et de pacages qui nourrissent quelques centaines de vaches. Elle compte 1,050 habitants.

CAUDÉРАН.

Cette commune se trouve à 2 kilomètres à l'ouest de Bordeaux, sur la route de Saint-Médard. Son sol est sabulo-graveleux, plus propre à la vigne qu'aux céréales; ses prairies sont peu productives; néanmoins Caudéran est la plus peuplée des communes de

la banlieue, et doit probablement cet avantage à l'antique usage qui, deux fois par an, appelle à son village la population bordelaise. On y trouve par conséquent plusieurs auberges et maisons de plaisance. Sa population dépasse 3,700 habitants (1). Caudéran produit un petit vin rouge de graves.

Vins rouges de graves.

On donne le nom de *graves* aux vins qui se récoltent sur les terrains graveleux, dans les environs de Bordeaux, et qui s'étendent jusqu'à une dizaine de kilomètres au sud et à l'ouest de la ville.

Dans les graves, les terrains restés en jachère ou livrés à la culture des grains et des fourrages, et par conséquent souvent fumés, sont les plus propres à former un vignoble. Ordinairement on prépare le sol par de profonds labours à la charrue et par un dernier labour qui croise les premiers; ensuite on laisse reposer la terre jusqu'au moment de planter. On plante à la barre dans des sillons tracés parallèlement à la pente du terrain. Parmi les vignes, il en est de basses cultivées à l'araire; mais la plupart sont travaillées à bras avec la bêche ou la houe. L'usage est de donner trois labours: en mars, en mai et en juillet.

Il y a deux classes de travaux de vignes: façons de serpe, façons de bêche; les premiers consistent à

(1) La commune de Talence, qui fait aussi partie de la banlieue de Bordeaux, se trouve décrite, à l'une des pages suivantes, parmi les excellentes communes de graves.

tailler, échalasser, attacher les sarments aux échalas et coucher les provins ; les seconds comprennent , outre les labours , les travaux suivants : accoler les nouveaux sarments aux échalas , épamprer et effeuiller.

Les graves cultivent plusieurs cépages, mais de préférence le *Merlot*, le *Sauvignon*, trois espèces de *Carminet*, le *Verdot*, le *Malbeck*, le *Balouzat* et le *Mas-soutet*. Les vins qu'ils produisent sont plus corsés et plus colorés que ceux du Médoc ; mais ils sont inférieurs à ceux-ci en bouquet , en sève et en saveur ; ils sont plus longs à mûrir ; mais leur durée est aussi plus grande.

Les meilleures communes de graves sont : Pessac (qui renferme le château Haut-Brion, l'un des premiers crus), Talence , Mérignac , Léognan , Gradignan et Villenave-d'Ornon.

Dans les graves , un journal bordelais (32 ares) de vigne , produit environ 3 barriques (684 litres) de vin , dont le prix moyen , estimé à 300 fr. le tonneau , est de 225 fr. ; les divers frais , s'élevant à 200 fr., laissent un produit net de 25 fr. par journal. Dans le crus distingués de Pessac , les frais sont bien plus grands.

PESSAC.

Pessac , situé à 6 kilomètres au sud-ouest de Bordeaux , sur la route de La Teste , est borné : au nord , par Mérignac ; au sud , par Gradignan et Canéjan ; à l'ouest , par Talence ; et à l'est , par des landes. Son territoire est formé de terres graveleuses consacrées à la vigne , de terres sablonneuses réservées au seigle , et de terres fortes dans les vallons. La commune se compose de son petit bourg , de sept villages et de dix

hameaux. Ses vins ont une belle couleur et sont plus corsés que ceux du Médoc ; mais ils en diffèrent essentiellement par une infériorité de bouquet, de moelleux et de finesse. Le vin du château Haut-Brion, premier crû de cette excellente commune de graves, rivalise encore avec les trois premiers crûs du Médoc ; mais, il y a quelques années, il ne jouissait pas de la même célébrité (1). Ce vin est aussi plus long à mûrir que les crûs précités, et ne peut être mis en bouteille avant six ou sept ans. Les autres bons vignobles de cette commune, tels que La Mission, Sainte-Marie et Pape Clément, fournissent des vins riches, moelleux et pleins de sève. Pessac renferme près de 1,800 habitants et produit de 1,000 à 1,500 tonneaux de vin.

Les principales propriétés sont :

Crûs.	Tonneaux.
Château Haut-Brion (E. Larrieu). . .	120
La Mission (Chapella).	18
Sainte-Marie, {	
Pape Clément, { Clouzet.	40
Candeau (Bahans).	25
Vertamon (Dupuy).	15
Jules Pommez.	15
Hosteins.	12
Vallette.	12
Journu.	10
Noyer.	12
Raba.	12
Jaubert.	10

(1) Cependant, en 1844, il vendait 3,000 fr. le tonneau, lorsque le prix de *Mouton* s'élevait à 2,600 fr., et une partie de *Lafite* à 4,500 fr.

Crûs.	Tonneaux.
Baron Sarget.	15
Barron.	10
Bertrand.	20
Néron.	15
Pierre Castera.	15
Carcaud.	10
Gervais Colon.	80
Lasseps.	10
Calvé.	10
Saint-Hilaire.	10

TALENCE.

Cette commune est située à 4 kilomètres au sud de Bordeaux, dans une position charmante, sur la route de Bayonne. D'après l'opinion de M. Jouannet, auteur de la *Statistique de la Gironde*, la banlieue n'a point de commune plus saine, plus agréable ou qui renferme de plus belles maisons de campagne. Talence se divise en Haut et en Bas-Talence : le premier, cultivé tout en vignes, produit des vins de graves très-estimés; l'autre est consacré principalement aux prairies. Les vins ressemblent, par leurs qualités, aux seconds crûs de Pessac; ils sont fermes, colorés, corsés et peuvent être mis en bouteille au bout de cinq ou six ans. Les premiers crûs vendent de 500 à 1,000 fr. le tonneau, suivant la réussite.

La commune produit de 800 à 900 tonneaux de vin et contient 1,500 habitants. Les principaux propriétaires et le produit moyen de leurs vignobles sont :

Crûs.	Tonneaux.
La Tour-Haut-Brion (Jérôme Cayrou).	25
Cholet (Joseph Cayrou).	28

Crûs.	Tonneaux.
Chapella.	28
Méric.	14
Pommez.	20
C. Gautier.	12
V ^e Tarteyron.	58
Roul.	15
Billot.	42
Guesnon (Bernos).	14
De Puységur.	28
Mégret.	28
V ^e Blumerel.	28
V ^e J.-B. Tardieu.	14
Limousin.	23
Trigan-Beau.	18
Devez.	18
Raba.	16
Tulèvre.	14

MÉRIGNAC.

La commune de Mérignac est bornée : au nord, par Sainte-Christine ; au sud, par Pessac ; à l'est, par Caudéran ; et à l'ouest, par des landes. Son bourg, près duquel se trouve la Tour de Veyrines, dernier reste d'un manoir seigneurial du XII^{me} siècle, est à 6 kilomètres de Bordeaux. Le sol est graveleux, peu fertile, mais bien cultivé ; les collines sont couvertes d'excellents vignobles qui fournissent un très-bon vin rouge de graves, coulant, agréable, et, dans les années favorables, moelleux et parfumé ; souvent il a pu remplacer les cinquièmes crûs du Médoc. La commune contient près de 4,000 habitants et produit de 800 à 1,000 tonneaux de vin. Les premiers crûs vendent de 400 à 500 fr.

Crûs.	Tonneaux.
Doussous, à Arlac (Luchey).	22
Château Bonair (Dumon).	70
Château Bouran (Marcote de Quivière).	38
Pigautier.	35
Pique-Caillou (Vanderlinden).	22
Château La Tour de Veyrines. (Ducasse Émery).	20
Petiteau.	20
Lannefranque, à la Tour de Veyrines.	20
Isaacson.	20
Château Lognac (de Tocqueville).	18
L'Archevêché.	28
C. Wyndham.	22
Maurian (Faucher) (1).	28
Caillavet.	16
Silveyra.	16
Gintrac.	16
Lacoste.	14
Mercier.	14
Dumazé.	14
Baour.	14
Mérignac.	14
De Chavailles.	12

LÉOGNAN.

Cette commune est bornée : au nord, par Gradi-gnan et Canéjan ; au sud, par des landes ; à l'est, par le Bouscat et Martillac ; et à l'ouest, par Cestas. Son terroir, qui est caillouteux et graveleux sur les hauteurs, produit un des meilleurs vins rouges de graves

(1) La propriété de Maurian est limitrophe de la commune de Mérignac ; nous la citons parmi les bons crûs de cette commune, à cause de l'excellence de son vin.

que l'on peut mettre en bouteille au bout de deux ou trois ans; il est connu, dans le commerce, sous le nom de demi-fin. Son prix sur lie est de 450 fr. le tonneau. Ce vin a, en général, plus de corps, de couleur et de fermeté que ceux de Talence et de Mé-rignac; il se conserve très-longtemps et le commerce lui donnait autrefois la préférence pour l'Irlande, mais aujourd'hui on l'exporte dans d'autres pays du Nord. La commune contient près de 2,000 habitants et fournit de 500 à 600 tonneaux de vin rouge, sans compter ses vins blancs, que nous aurons l'occasion de citer dans une autre partie de ce livre (1). Léognan est à 13 kilomètres de Bordeaux.

Les principales propriétés sont :

Crûs.	Tonneaux.
La Rivette (M ^{de} de Canolles).	50
Monbadon, à Haut-Bailly (Ricard). . .	30
Branon ou Literie (Sarlande).	15
Brown (Roux).	25
Langueloup (B. Dépiot).	25
Lhermiton (Ravezie).	30
Bourdieu (M ^{lle} Fourés).	25
Château de Louvières (Sarlande). . . .	80
Château d'Oliviers (C ^{te} d'Etchegoyen). .	30
Imbert (Sarlande).	25
Bodkin (Gourdon).	15
Barreyre (Moreau).	25

GRADIGNAN.

Cette commune, située immédiatement au sud de Talence, est limitée : à l'est, par Villenave; à l'ouest, par Canéjan et Pessac; et au sud, par Cestas. Son sol

(1) Voyez les *vins blancs*.

est graveleux et ses vignobles fournissent un bon vin rouge, corsé et coloré, mais inférieur à celui de Talence ; il se vend sur lie de 200 à 350 fr. le tonneau. Le village de Gradignan est à 9 kilomètres de Bordeaux ; la commune contient près de 1,500 habitants et produit de 500 à 600 tonneaux de vin. La route de Talence à Gradignan est ornée, à droite et à gauche, de plusieurs beaux domaines et de quelques belles résidences d'été. Un peu au-delà du village se trouvent, de chaque côté du chemin, les ruines de l'ancien prieuré de Cayac ; la commune possède aussi les ruines d'un ancien château normand, appelé le Château d'Ornon (1).

Les principaux propriétaires de Gradignan et les produits moyens de leurs vignobles sont :

Crûs.	Tonneaux.
Barincou.	6
Raspail	15
Château-Lafont (Ch. Rodrigues). . . .	30
Bergmiller	25
Berge.	12
Moulinié.	20
Roux.	13
Château de Loranzanne (Chaine). . . .	35
Mauzé.	25
Damblat.	10
Dalidet.	20
Dupuch.	12
De Kercado.	10
Darcamont.	10
Touron.	12

(1) Pour la description de ces diverses ruines, voyez les *antiquités* dans ce volume.

VILLENAVE-D'ORNON.

Cette commune, la seule du canton de Pessac qui s'appuie sur la Garonne, est limitée : au nord, par Bègles ; au sud, par Léognan, le Bouscaut et Cadaujac ; et à l'ouest, par Gradignan. On y compte huit villages et trois hameaux. Le territoire renferme beaucoup de prairies d'une très-bonne qualité, des pâturages qui nourrissent plusieurs centaines de vaches, et enfin quelques terrains graveleux. Parmi ses vignobles, il y a des crûs très-estimés, surtout dans les vins blancs, le premier desquels, le château Carbonnieux, jouit encore de son ancienne réputation. Le plus important, sinon le plus vaste domaine de cette commune, est Geneste, appartenant à M. Alendy, dont la résidence, agréablement située, commande un détour de la rivière et un charmant paysage. Les vins sont en général légers et coulants, mais moins corsés que ceux de Léognan auxquels ils ressemblent par leurs autres qualités ; la Hollande et les colonies en connaissent le mérite. La commune contient près de 2,000 habitants et produit 700 tonneaux de vin rouge et 300 tonneaux de vin blanc (1). Le prix moyen des rouges varie, selon le crû, de 170 à 250 fr. Le bourg est à 9 kilomètres de Bordeaux.

Les principales propriétés sont :

Crûs.	Tonneaux.
Carbonnieux (Bouchereau).	110
Le Désert (Dufour de Barthe).	18

(1) Pour les vins blancs de Villenave-d'Ornon, voyez les *vins blancs*.

Crûs.	Tonneaux.
Pontac (Touton).	65
L'Arrivat (Renaud).	12
Pont de Langon (Duprat).	35
Madère.	28
Le Bourg (Dupouy).	14
Le Désert (Ch. de Jandol).	18
La Balisque (Pestré).	12
Pont de la Maye (Larché).	12
Id. (Buchou).	25
Le Bourg (De Pradines).	18
Minau (A. de Basquiat).	25
Couhins (R. de Basquiat).	25
Baret (Magnon).	18
Couhins (Whitfoot).	20
Galgon (De Labarre).	12
Pont de la Maye (De Lassansac).	13
Id. (Lange).	13
La Monnaie (Boisseul).	12
Lartigues (Soulhagon de Bruet).	12
Leyran (E. Holagray).	13
Geneste (Allendy).	120
Pont de la Maye (Leclere).	18
Sanset.	23
Courréjean (M. D'Alon).	60
Lartigue (Dépiot).	28
Lessence (Breton).	18

Petits vins rouges de graves.

A la suite de ces bonnes communes vinicoles, nous citons, pour mémoire, les suivantes, qui produisent des vins connus sous la dénomination de *petits vins rouges de graves* :

Martillac, qui fournit 300 tonneaux de vin corsé

et coloré, mais dur et ordinaire, et 800 tonneaux de vin blanc; Saint-Médard-d'Eyran, qui produit 250 tonneaux de vin rouge et autant de blanc; et La Brède, qui est bien plus célèbre par son château, ancienne résidence de Montesquieu, que par ses produits vinicoles; la commune fournit 850 tonneaux de vin rouge et 1,000 tonneaux de vin blanc, tous les deux très-communs.

Beautiran, Castres, Saint-Selve et Portets, donnent aussi des vins très-ordinaires, qui ont le goût de terroir.

On comprend, sous le nom de petits vins rouges de graves, les vins de Caudéran, du Bouscat, de Bruges et d'Eysines, qui sont tous très-communs.

Vins de côtes.

Dans le commerce, on comprend, sous le nom de vins de côtes ou bons vins ordinaires, le produit des vignobles situés sur les coteaux élevés qui s'étendent le long de la rive droite de la Garonne, depuis la commune d'Ambarès jusqu'aux environs de La Réole. Les premiers vins de côte se récoltent dans les communes de Cenon, de Basseins, de Camblannes et de Quinsac. Ces vins sont en général fermes et d'une belle couleur, mais quelquefois un peu durs; cependant ce défaut passe avec l'âge.

Après les communes déjà mentionnées viennent celles de Floirac, Bouillac, La Tresne, Carignan, Cambes, Baurech, Tabanac, Le Tourne, Langoiran, Rions, Paillet, Cadillac, Beguey, Loupiac, Sainte-

Croix-du-Mont, Créon, Verdélais, Targon et d'autres, qui font en général de très-bons vins ordinaires. Plusieurs de ces communes font plus de vins blancs que de vins rouges, et se trouvent classées vers la fin de ce volume.

Vins de palus.

Le nom latin de *palus* est donné aux plaines argileuses qui bordent la Garonne et la Dordogne. Ces plaines sont quelquefois si basses et si voisines des rivières, qu'elles sont sujettes à être inondées. La plantation se fait ordinairement à la barre, avec des boutures ou des barbaux, et leur végétation est si rapide, qu'à quatre ans les produits couvrent souvent les frais. A la taille, on laisse trois sarments : celui du centre s'élève verticalement ; les deux autres forment l'éventail. Les pieds sont de 1 mètre de hauteur, parfaitement alignés, distants de 2 mètres les uns des autres ; la même distance sépare les rangs. On donne trois labours aux vignes de palus, ordinairement à la houe ; on ne les fume pas.

La première des palus est celle des *Queyries*, située en face des Chartrons, entre la Garonne et les coteaux du Cypressat ; ensuite viennent celles de *Montferrand* et de *Basseins*.

Dans les principaux crus, on cultive particulièrement le *Verdot*, premier raisin de palus, le *Malbec* et le *Merlot*. Le vin qu'ils fournissent est riche, généreux, coloré, ferme, long à mûrir et parfumé d'une odeur de framboise. On l'emploie avec succès pour

couper et fortifier les vins faibles du Médoc ; mais depuis que l'*Hermitage*, le *Roussillon* et le *Benicarlo* abondent sur le marché de Bordeaux, les Queyries sont un peu délaissés par le commerce. Le prix moyen est de 250 fr. par tonneau pour les bons crus de Queyries et de Montferrand, et de 150 à 200 fr. pour les autres.

D'après les calculs de M. Jouannet, 10 journaux donnent 15 tonneaux de vin, qui, en les évaluant à 160 fr. chacun, produisent un total de 2,400 fr.; de cette somme, il déduit 2,014 fr. 50 c. pour les divers frais de façons, de barriques, etc., ce qui laisserait un profit net de 38 fr. 55 c. par journal.

Les troisièmes palus sont celles d'Ambès, de Bouillac, de Camblanes, de Quinsac, des Valantons, de Saint-Gervais, de Bacalan, qui sont connus comme bons vins de cargaison. Les quatrièmes sont les palus de Saint-Loubès, de La Tresne, de Macau, de Beautiran, d'Ison, qui ont de la couleur et de la force; seulement ils pèchent parfois par un goût de terroir. Enfin les cinquièmes palus sont celles de Saint-Gervais, de Cubzac, de Saint-Romain, d'Asque et de l'île Saint-Georges, qui, quoique corsés et colorés, sont encore en général un peu plus communs que les derniers.

VINS DE QUEYRIES.

<i>Premiers crus.</i>	Tonneaux.
Brustis (Archbold)	35
Lambert (de Reignac)	10
Farouil (Bouthier).	18
Lacan (Dasvin)	14

Crûs.	Tonneaux.
Minvielle (Trapaud de Colombe)	6
Silvestre (Galtier)	25
Pinau (de Pinau)	35
Barrière	25
Fatin	30
V ^e Brezets	20
Dutil	30
Giquaux	30
Jones (Nard)	12

Deuxièmes crûs.

Lachabanne (Hourquebie)	40
Millas (Blanc-Dutrouil)	40
Peixotto (Bosq)	18
Luques (Dutrouil, médecin)	25
Lauzac (Faure)	25
Navarre (Lalande)	10
Pèche (Balguerie)	36
Chapella	25
René	25
Billaudel	6

Troisièmes crûs.

Castarède	40
Minvielle (Trapaud de Colombe)	34
Pineau (de Pinaud)	40
Pleu (Faugas)	40
Béchade (Bouthier)	25
Delezé (Galtier)	35
Navarre (Lalande)	20
Peixotto, etc. (Bosc)	30
Lacan (Dasvin)	15
Pèche (Balguerie)	25
Benoit	10
Graves	10
Tournai	10

	Crûs.	Tonneaux.
Rembie		5
Barbe		5
Desmeulle		5

MONTFERRAND.

La commune de Montferrand est bornée : au nord, par Notre-Dame-d'Ambès ; au sud, par Basseins ; à l'est, par Saint-Vincent et Ambarès ; et à l'ouest, par la Garonne. Il y a une certaine analogie entre les vins de Montferrand et ceux de queyries ; cependant les derniers obtiennent toujours la préférence. Quoique limitrophe de Basseins, Montferrand produit des vins moins colorés, plus tôt faits et d'une moins longue durée que ceux de cette commune ; on leur donne la préférence comme vins de cargaison, et ils ont joui longtemps d'un grand crédit comme vins de retour. Le prix moyen de ces vins est estimé à environ 250 fr. par tonneau pour les premiers crûs, et 180 fr. pour les deuxièmes.

	Crûs.	Tonneaux.
V ^e Antony		30
Audebert		40
D'Aurice		60
Aymon		30
De Baritaut		60
De Brane		60
Brannens		100
De Brivazac		60
Castaincau		50
Courtès		60
H. Deveze		50
Drouillet de Sigalas		60

Crûs.	Tonneaux.
T. Dupuy	40
Gagneron	80
Gonzalés	30
Gradis	100
De Bastard	155
Groulié	30
Lapeyre	60
De Lignac	40
Maccarthy	30
Maillères et Mories	150
Ve Malescot	40
Ch. Oldekop	20
Perrier	50
De Peyronnet	140
Pillet-Grenet	25
Promis	100
Sonis	30
Boyé	25
Bedarride	30
Benquey	13
Chalu	13
Charron	24
Louradour (boulangier)	40
Louradour (tonnelier)	20
Michau	15
Orry	18
Poncet	12
Pontet	25
Peters et Raba	95
Soulié	25
Troplong	30
Steiner	20

BASSEINS (CARBON-BLANC).

Cette commune, située à 8 kilomètres nord-nord-est de Bordeaux, comprend le gros bourg de Carbon-

Blanc, celui de Basseins moins considérable, cinq villages et une vingtaine de hameaux; elle est ornée de plusieurs belles maisons de campagne et contient 1,850 habitants. Près de Basseins, au lieu de Beauvat, on voit les traces de l'ancien château de Montferrand, rasé depuis longtemps; le puits et les douves existent encore; un tumulus est auprès. Le territoire, en général fertile, est cultivé principalement en vignes; ses produits en vin sont estimés. La culture du blé, des légumes et des prairies y est suivie aussi avec beaucoup de soin. La commune fournit deux catégories de vins: vins de *palus*, vins de *côtes*. La première se compose de vins appelés *première cargaison*; ce sont des vins de conserve. Les vins de *côtes* conviennent mieux pour l'expédition à l'intérieur; ils sont plus légers et plus tôt faits.

VINS DE PALUS.

	—	
	Crûs.	Tonneaux.
Gros.		8
F. Chaigneau.		25
Sterlin.		25
Bichon.		40
Sarreau.		40
Fieffé.		50
Gradis.		20
Cottineau.		60
Ladonne.		60
Daëne.		40
Élies.		40
Chauvet.		40
Sauvage.		10
Gouteyon.		20
Gradis.		80

Crûs.	Tonneaux.
Amanieu.	25
Avril (général).	20
Guillori.	40
Cursier.	35
Ferrière.	45
Plassant.	20
Mont-Brun.	60
Baubens.	25
Veillon.	10
Sthiner.	60
Drouillet.	55
Guillori (avocat).	55
Birteron.	20
Marcheban.	25
Rivière.	50
Cassagne.	15
Divers petits propriétaires.	40

VINS DE COTES.

Durand.	80
Digne.	40
Lacaze.	40
Larelle.	15
Petit.	30
Goudin.	25
Deleyre.	20
Drouet.	40
Barro.	15
Goudain aîné.	25
V ^e De Conil.	60
Compan.	20
Rives.	15
Fabres.	45
Lingt.	45
Veillon aîné.	30
Sarreau.	40

Crûs.	Tonneaux.
Lubbert.	20
Sabis.	15
Richard.	15
Vilepreux.	15
Romegous (Larro).	20
Daubin Chad.	25
Bichon.	50
Espinasse.	35
Robert (courtier).	50
Rivière (pharmacien).	15
Gras.	20
Chaigneau, French.	20
Guilhem.	20
Lortet (meunier).	40
Pomes.	20
Lacroix.	20
L'Esclide.	25
Goutey.	25
Sclafer aîné.	40
Sclafer.	40
Scroder.	40
Briol.	20
Barre.	35
Hochcorne.	20
Miguel.	20
Majesté.	40
Lubbres.	40
Gaudin (du tertre).	25
Dauris.	15

Quelques communes vinicoles, situées entre la Gironde et la Dordogne, produisent un vin corsé et coloré, qui n'est ni *palus* ni *côtes*. Dans cette catégorie nous citerons les crûs suivants des paroisses réunies d'Ambarès et de La Grave, qui produisent environ 2,000 tonneaux de vin estimé.

Crûs.	Tonneaux.
Bel-Air.	50
Château-Formont.	35
Le Tillac.	35
Château du Gua.	40
La Gorpe.	50
Terrasson.	40
Château de St-Denys.	60
Barrail.	45
Lousteau-Neuf.	40

Viennent ensuite les premiers crûs des communes de Sainte-Eulalie, de Saint-Loubès, de Saint-Sulpice-d'Ison et de Montussan.

Vins de Médoc.

Le pays du Médoc, proprement dit, commence au pont appelé *Aïquelongue*, qui sépare la commune de Blanquefort de celle de Ludon. Le Médoc constitue cette portion du département qui se trouve comprise entre la Gironde et l'Océan. Il a la forme d'un triangle ou plutôt d'un cône, dont la base s'étend de Blanquefort à La Teste.

Les vignobles du Médoc bordent la rive gauche du fleuve et s'étendent depuis la commune de Blanquefort jusqu'à celle de Saint-Christoly de Couquèque; ils occupent des collines graveleuses à croupes très-prolongées. Ce sont en général ces collines qui fournissent les meilleurs vins. Elles sont toutes couvertes, comme dit M. Jouannet, d'un manteau de gravier, mêlé de sablon, de sable et de plus ou moins de terre.

Cette nappe de gravier se montre rarement dans les landes ; mais elle s'étend sur les plaines hautes voisines du confluent de la Garonne et de la Dordogne.

L'épaisseur de cette couche de gravier varie depuis quelques centimètres jusqu'à 2 ou 3 mètres. Ce sont, en grande partie, des quartz roulés, ovales, jaunâtres, blancs ou grisâtres.

Les graves, mêlées d'une terre argilo-marneuse et d'une grande quantité de cailloux, reposent quelquefois sur l'argile, dans quelques endroits sur le roc, et près des landes sur un lit de gros sablons liés par un ciment ferrugineux, espèce de poudingue grossier, tantôt friable, tantôt excessivement dur, appelé *alios* ; cette substance repose sur le sable.

Considéré sous le point de vue géologique, le Médoc appartient à la formation tertiaire et à la partie inférieure du bassin de la Gironde. Les sondages y ont fait reconnaître une mince épaisseur de calcaire grossier, reposant sur des argiles plus ou moins marneuses et diversement colorées. Ces argiles, qui alternent avec des couches sablonneuses ou même avec des sables, ont été reconnues jusqu'à la profondeur de près de 100 mètres.

Les graves de seconde qualité sont composées de sable vif, graveleux ; à 50 centimètres de la surface, on trouve un fond argileux ou glaiseux et souvent un sable mort. Aucun terrain ne peut être plus varié dans la qualité et dans le produit. Certaines communes donnent des récoltes très-abondantes, tandis qu'à côté on en voit de très-pauvres. Souvent, dans le même vignoble, il y a des portions stériles à côté de veines très-productives ; et il arrive très-fréquem-

ment qu'un crû de premier ordre renferme des rangs de vignes d'un autre propriétaire qui ne fait qu'un vin ordinaire quoique le sol paraisse le même.

Généralement les vignes sont tenues très-basses, à environ 30 centimètres de hauteur; elles ne produisent guère plus d'un demi-tonneau (456 litres) par journal (32 ares). Pour conserver la réputation de leurs vins, les principaux propriétaires ne renouvellent les plants de leurs vignes que par dixième. Partout ailleurs on spéculé sur la quantité du produit; dans le Médoc on ne vise qu'à la qualité.

Nous avons déjà parlé des divers cépages (le *Carmenet*, la *Carmenère*, le *Malbec* et le *Verdot*) cultivés dans les vignobles du Médoc. Les qualités qui doivent distinguer les vins sont : un bouquet délicieux qui participe de la violette, une belle couleur, beaucoup de délicatesse et une saveur extrêmement agréable; enfin, ils doivent être généreux sans être capiteux, laissant l'haleine pure et la bouche fraîche. Les voyages sur mer les améliorent, surtout les crûs inférieurs; ils gagnent aussi de la finesse en vieillissant. La durée de ces vins varie, suivant les crûs, de dix à vingt ans, époque à laquelle ils commencent à se décomposer.

A Soussans, les frais de culture, etc., d'un *prix-fait* ou 8 journaux, contenant 24,000 pieds de vignes et produisant 6 tonneaux de vin, est d'environ 1,938 fr. La valeur des 6 tonneaux étant estimée à 3,000 fr., il reste un profit net de 1,062 fr. sur les 8 journaux.

Nous commencerons par les communes vinicoles du Médoc les plus rapprochées de Bordeaux.

BLANQUEFORT.

Cette commune, qui limite le Médoc, contient un bourg considérable, à 10 kilom. au nord-nord-ouest de Bordeaux, dans une position élevée et très-riante sur la route de Pauillac. Blanquefort fut autrefois célèbre pour ses vins blancs; mais comme cette réputation s'est perdue, la plupart des propriétaires cultivent de préférence la vigne rouge. La nature de son sol est assez variée; mais en général il a un fond de gravier rouge et blanc mêlé en quelques endroits avec de l'argile et du sable. Les ruines de son fameux château féodal existent encore aujourd'hui; elles sont situées au milieu d'un marais tout près du bourg. (1).

La commune produit 200 tonneaux de vins blancs qui s'expédient dans le Nord, et près de 2,000 tonneaux de vins rouges recherchés en Hollande; elle produit également des céréales et des légumes. Les terres basses, anciens marais, sont assez généralement converties en prairies ou en potagers. Les vins blancs sont secs, agréables et plus corsés que la généralité des vins blancs de graves. Les rouges sont d'une qualité intermédiaire; mais les meilleurs crûs sont en général exempts de ce goût de terroir qui domine dans quelques-uns des vins de côtes et de terre basse; ils ont aussi une belle couleur et un bouquet qui se développe lentement. Ils se mettent en bouteille après la cinquième année. Le nombre des habitants de la commune s'élève à 2,000; les propriétés les plus importantes sont :

(1) Voyez la première partie.

Crûs.	Tonneaux.
Dulamon (Albrecht).	125
Le Déhez (Delisse).	20
Flurennes (A. Tastet).	100
Grand Clapaux (Aviragnet).	50
Curgan (Lafon).	40
Tanaïs (Changeur).	50
Breillan (Portal).	60
Terrefort (Seignouret).	100
Saint-Haon (De Matha).	60
Vivey (Closmann).	40
Lestaing (Aquat).	20
Martinat (Badin).	10
Mont-Giraud (Williaume).	10
Duportal (Courrageolles).	10
Maurian (Degrange-Touzin).	25
Tujean (Caussade).	28
Faisanderie (Chauvot).	60
Haut-Linas (Larrieu).	25
La Goublaye (Dalbessard).	20
Chalet (Noer).	10
Arboudeau (A. Ferry).	10
Id. et Perriq (Meymat).	20
Coulom (J. Dugay).	8
Les Graves (V ^e Tastet).	15
Arboudeau (J. Ferry).	15
Salle de Linas (Tessier).	30
Chollet (Béchade).	40
Frichon (Genouilhac).	18
Policard (Vignes).	30
Clos (Brannens).	18
Le Queyron (Feuillerat).	15
Pey-Gasq (Maubourguet).	12
Peyreyres (Tartas).	6
Non-Gros (Boulla).	6
Cantaret (Bidou).	13
Id. (Baziadoly).	11
Les Troncs (Bardeau).	6

Crûs.	Tonneaux.
Lacoste (L. Miquau).	9
Lamothe (Bonnard).	6
Galochet (Dénigés).	6
Gravette (De Pichon).	6
Montigny (Chabaribert).	6

LE TAILLAN.

Le Taillan, situé dans une très-jolie position, à l'entrée du Médoc, à 11 kilomètres de Bordeaux et à 2 kilomètres à l'ouest de Blanquefort, est comparable à ce dernier pour le sol et les produits; mais quoique bien moins considérable, il s'étend davantage dans les landes. Son sol est en partie argilo-calcaire et graves sèches vers Germignan. La commune produit près de 1,000 tonneaux de vin rouge et une petite quantité de vin blanc. Ses vins, légers et séveux, ne manquent ni de couleur ni de délicatesse; ils se classent parmi les bons vins d'ordinaire du Médoc, sont potables de très-bonne heure et peuvent être livrés au bout de deux ans. Comme le sol du Haut-Taillan est très-pierreux, plusieurs propriétaires y avaient planté des vignes blanches de choix et avaient même obtenu un résultat très-avantageux; mais la vente des vins blancs étant difficile, ce genre de culture a été presque entièrement abandonné. La population s'élève à 1,100 habitants. Les premiers crûs vendent de 250 à 350 fr.; les seconds de 200 à 225 fr. le tonneau.

Crûs.	Tonneaux.
Château du Taillan (de Bryas).	180
A Germignan (Gustave Curé).	50
Le Busagais (Lepène).	90

Crûs.	Tonneaux.
L'Allemagne (Michau)	12
La Gorce (Ygonet)	18
Au Taillan (V ^e Janesse)	35
A Germignan, Réglade.	22
La Gorce (Ginouilhac)	35
Id. (Abadie).	12
Au Taillan (F. Guestier)	18
Hontanne (Stchelin)	18
Bernard.	12
A Germignan, Bidon.	18
Id. Cerveau.	12
Au Bourg, Peixotto.	12
Id. Genouilhac.	12
A Germignan, Faïence.	12

PAREMPUYRE.

Cette commune, limitée : au sud, par Blanquefort ; au nord, par Ludon ; à l'est, par la Garonne ; et à l'ouest, par le Pian, est à 16 kilomètres de Bordeaux ; elle ne renferme que le bourg et trois villages. Son territoire se compose d'une plaine haute et d'une plaine basse ; celle-ci, presque toute en marais, contient de bons pâturages ; on y cultive aussi le maïs et l'avoine. La plaine haute, consacrée aux céréales et à la vigne, est graveleuse et produit de 200 à 250 tonneaux de vin très-estimé en Hollande. La commune compte à peine 700 habitants.

GRAVES.

Crûs.	Tonneaux.
Château de Parempuyre (de Pichon) . .	30
Le Vigneau (Both de Tausia).	20
Château-Ségur (Queyraud)	30

Crûs.	Tonneaux.
Lilot (V ^e Rondeau)	10
L'île d'Arès (Destanque)	12

PALUS.

Latouret (Yvoy)	25
Bordes (Both de Tauzia)	15
Mossac (Rivière)	15
Cadillac (Boissiers)	25

LUDON.

Cette commune, située à 18 kilomètres de Bordeaux, possède un bourg bâti sur une petite plaine de gravier au-dessus des marais, trois hameaux et quatre villages; elle produit des vins colorés, moelleux et parfumés, bien supérieurs à ceux de Blanquefort, et même, sous le rapport de la couleur et de la sève, à ceux de Macau; ils peuvent être mis en bouteille au bout de six ans. Les Hollandais sont très-amateurs de ces vins. La commune contient plus de 1,000 habitants et produit de 400 à 500 tonneaux de vin; elle possède un troisième crû appelé *la Lagune*.

Jadis, le seigneur de Ludon jouissait seul du droit d'embarquer ses denrées au port de l'endroit; les habitants étaient obligés d'aller charger les leurs à Macau. Les principales propriétés de Ludon sont :

Crûs.	Tonneaux.
La Lagune (V ^e Jouffrey)	33
Paloumey (Aguirrevengoa fils et Uri- barren)	53
La Taste (de Saint-Georges).	12
Château d'Agassac (Richier et Paris). . .	200

Crûs.	Tonneaux.
Lemoine (V ^e Barincou)	22
Id. (Lafon Rochette)	20
Lafon (Bethmann)	35
Darche (Eymond)	33
Ferussac (de Graval)	15
Au Bourg, V ^e de Bacalan.	15
Id. Labarthe.	12
Id. héritiers A. Laroza.	28
Id. Laroza Mathieu, dit le Maçon	22
La Lagune (Gouny)	12
La Taste (Constantin Meunier)	18
Au bourg, Vignoles, forgeron.	10
Id. Andraud.	8
Id. Seguin, forgeron.	8
Id. Delaube.	6

LE PIAN.

Le Pian est situé dans la plaine, à 6 kilomètres au nord de Blanquefort et à 16 kilomètres de Bordeaux. La commune comprend ce petit bourg, six villages plus importants et quelques hameaux. Le sol, en général sablonneux, est graveleux sur la partie la plus élevée de la commune; c'est là que se trouvent les vignobles qui produisent les meilleurs vins, rivaux de ceux de Ludon; aussi les propriétaires les expédient presque tous les ans en Hollande, où on les vend sous le nom de *vins de Ludon*. La commune, qui contient près de 700 habitants, produit de 400 à 450 tonneaux de vin; elle renferme aussi des traces d'antiquités; quelques mètres d'une voie antique, et, sur plusieurs points de la lande, des pujolets qui n'ont pas été explorés.

Les propriétés sont :

Crûs.	Tonneaux.
Basserot (Sicard).	45
Château de Sénéjac (Roques).	80
Mussinot (Monnier).	100
Lamouroux (de Maignol).	15
Gaube (Jouve).	15
Lettu (Lettu frères).	20
De Baccalan (V ^e de Baccalan).	12
A Louens, Miramon.	10

Entre le Pian et Arsac se trouve un excellent vignoble, dans une propriété de création récente, appelée *Le Moulin de Soubéran*, et appartenant à M. Lucien Tardieu, de Bordeaux. Ce vignoble, situé partie à Arsac, partie dans la commune du Pian, et presque entouré de landes, ressemble à un oasis dans ce Sahara; il produit un vin supérieur qui réunit toutes les grandes qualités et qui, selon des documents dignes de foi, est très-estimé en Écosse, en Russie et en Amérique.

Crû.	Tonneaux.
Moulin de Soubéran (Lucien Tardieu).	30

ARSAC.

Cette commune, située entre la route de Lesparre et la paroisse de Labarde, est bornée : au nord, par Cantenac et Avensan; au sud, par le Pian; et à l'ouest, par des landes. On y compte sept villages. Une partie du terrain, qui présente une couche caillouteuse et graveleuse, produit des vins qui ont beaucoup de corps et de fermeté, une belle couleur et un bouquet délicieux; ils ressemblent assez à ceux de Cantenac

et de Margaux, et peuvent être mis en bouteille après cinq ans. Le prix moyen, sur lie, est de 600 fr. Le château du Tertre (M. C. Henri) et le crû Ségur (château d'Arsac), produisent d'excellents vins très-estimés en Belgique et en Hollande.

Cette commune, qui est à 20 kilomètres de Bordeaux, contient 700 habitants et produit de 400 à 450 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Château du Tertre (C. Henri).	70
Château d'Arsac (1) (Mouméjan et Chrétin).	55
Baury (Desmirail).	35
Brown (Fruitier).	35
Monbrison (Feuilbois).	20
Deyrem et le Poujaux (Pescatore). . .	30
Bel-Air (Hosten).	25
Monpontet (Chappas).	15
Lambale.	20
Lambert.	15
Ligondra (Dubos).	20
Id. (Blanchard).	20
Id. (R. Dubos).	10
Canteloup (Dutruch).	15
Au Gravey (P. Baziodoly).	12
Guiton (Baziodoly).	12

(1) Le château d'Arsac, favorablement connu aujourd'hui par les bonnes qualités de son vin, fut le siège d'une des plus anciennes seigneuries du Médoc. Thomas de Montaigne, frère du célèbre Michel Montaigne, devint seigneur des maisons nobles d'Arsac, du Castera, de Lilhan et de Loirac, en Médoc, en vertu de son mariage avec Jacqueline d'Arsac, fille du dernier seigneur. Cette propriété appartient aujourd'hui à MM. Mouméjan et Chrétin, de Bordeaux.

Crûs.	Tonneaux.
Au Bourg, Baziodoly fils aîné.	15
Les Glunels (Maulonguet).	8
A Linas (Renouil).	8

MACAU.

Macau est borné : au nord et à l'est, par la Gironde ; au sud , par la paroisse de Ludon ; et à l'ouest , par Labarde. La commune est située dans une plaine et se compose du bourg et de neuf villages : le premier, traversé par la grande route de Bordeaux à Pauillac, est considérable et très-peuplé. Les vins de Macau, dont les deux tiers viennent en graves (l'autre tiers en palus), ont beaucoup de couleur et de fermeté; mais ils ont moins de sève que ceux de Labarde et ne sont pas d'une saveur aussi agréable, ni si moelleux que ceux de Ludon ; on s'en sert souvent pour couper les vins maigres et faibles et leur donner de la consistance ; ils conviennent pour le Nord et sont assez recherchés en Hollande. Le prix moyen, sur lie, est de 500 fr. La commune renferme 2,000 habitants et produit de 700 à 800 tonneaux de vin de *graves*, et environ 2,000 tonneaux de vin de *palus*, de beaucoup inférieur à l'autre ; elle est à 21 kilomètres de Bordeaux.

Les propriétés principales sont :

Crûs.	Tonneaux.
Lassus (V ^e Duranteau).	45
Cantemerle (V ^e de Villeneuve Durfort.).	150
Château de Maucamp (Aguirrevengoa fils et Uribarren).	55
Priban (Chadeuil).	35

Crûs.	Tonneaux.
La Houringue (Duteau-Burke).	65
Guitaut (V ^e Boutet).	28
La Pelouse (V ^e Bedgé-Lagarde).	45
Bern (Dugravier).	22
Guillotin (de Massip).	18
La Biche (Vieillard).	32
Gironville (Dufour-Dubergier).	32
Bellisle (H. Guichard).	32
Au Bourg, Attié Louis.	22
Au Moulin de Dumey (Attié aîné).	22
Au Bourg, Prélat.	13
Id. Pineau père et fils aîné.	13
Id. Pinson.	11
Cantelande (Thibaut).	11
Au bourg, V ^e Pephau.	10
Id. Alain.	10
Bern (V ^e Pontete).	10
Id. (Lotte).	10
Lagrillade (Castagnet, homme d'affaire).	10
Au bourg, Dutreuil.	10
Id. Castagnet Médard.	8
Id. Constantin fils.	7
Au Peyrat, Camus Lami.	7
Au bourg, Dugay, forgeron.	7
Id. Dechans Michel.	6
Id. Gouny fils aîné.	6
Bern (Thibaut aîné).	6
Id. (Thibaut jeune).	4
Id. (Ducasse).	4

LABARDE.

Cette petite commune, limitée : au nord, par Cantenac ; au sud et à l'est, par Macau ; et à l'ouest, par Arzac, occupe une position très-pittoresque. Le bourg, un village et un hameau sont ses seuls groupes d'ha-

bitations. La vigne est la seule culture suivie dans cette commune. Son sol, graveleux et sablonneux, produit un vin supérieur à celui de Macau, remarquable par son agrément, sa couleur et son bouquet. Labarde contient près de 400 habitants, produit de 400 à 500 tonneaux de vin et se trouve à 24 kilomètres de Bordeaux. Son premier crû, *Giscours* (Piscatore), est un vin délicat et parfumé. Le château, bâti dans le style italien, en 1837, est surmonté d'une terrasse qui commande un paysage fort étendu. A l'entrée du jardin se trouve un vieux chêne dont le tronc énorme a 8 mètres de circonférence à la base.

Crûs.	Tonneaux.
Château-Giscours (Pescatore).	120
Château-Dauzac (Wiebrock).	90
Faget-Geneste (Dusolier).	40
Bourgade (Lachapelle).	20
Siran (M ^{me} de Lantrec).	35
Château-Belille (Guichard).	30
Abiet (M ^{me} Guimberteau).	20
Deyrem (Capbern).	15
Conseillant (Volter Dubignon).	8
Baziadoly, maire.	12
Dutruch.	15
V ^e Eyquem.	15
Gondat (Jeanty)..	8

CANTENAC.

Cette commune, si renommée par l'excellence de ses vins, est bornée : au nord, par Margaux ; au sud, par Arsac ; à l'est, par la Gironde et la commune de Labarde ; et à l'ouest, par Avensan ; elle renferme le bourg, six villages et plusieurs grands domaines.

Son sol est une très-bonne grave, fort caillouteuse, blanche, noire et sablonneuse. Dans son territoire on trouve un second crû, *Gorse* ou *Brane*, et plusieurs troisièmes et quatrièmes crûs, tels que *Kirwan*, *Château-d'Issan*, *Boyd* ou *Brown*, *Poujets* et de *Bourran* ou *Lynch*, aujourd'hui morcelé. Ses vins possèdent une sève excellente et rivalisent, par leurs bonnes qualités, avec ceux des meilleures communes du Médoc, surtout par leur bouquet et leur moelleux qui les distinguent particulièrement; ils ont aussi du corps et une belle couleur. La commune, située à 24 kilomètres de Bordeaux, contient 900 habitants et produit de 1,000 à 1,200 tonneaux de vin.

Crûs.

Tonneaux.

Brane (de Brane)	90
Kirwan (de Schryver)	45
Château-d'Issan (Duluc)	70
Brown (Fruitier)	65
Palmer (Caisse hypothécaire)	90
Marquis de Thermes (Mac-Daniel)	35
Poujet { De Chavaille	30
{ Lasalle	25
Le Prieuré (Pagès)	12
Lynch ou Bourran (à divers)	40
Martinens (Laumont)	45
Angludet { Roborel de Lamorère	10
{ Danglade	25
{ Legras	12
Au bourg, Chartron	12
Jeanfort (Gondat)	15
Id. (Marian)	12
A Issan, Mariot	12
<i>En palus</i> : Port-Aubin (De Marolles)	200

MARGAUX.

Cette fameuse commune est limitée : au nord , par Soussans ; au sud , par Cantenac ; à l'est , par la Gironde ; et à l'ouest , par Avensan ; elle possédait autrefois un port qui est comblé aujourd'hui par les atterrissements du fleuve. Son sol est composé de gravier , de terre noire et sablonneuse mêlée avec un grand nombre de cailloux , formant une couche d'une épaisseur très-inégale , tantôt de quelques pouces et tantôt de 10 à 12 mètres ; dans certains endroits elle est très-légère et confondue avec l'alias. Margaux produit les vins les plus estimés du département. On y trouve le fameux premier crû , si connu dans tous les pays sous le nom de *Château-Margaux* ; trois seconds crus : Rauzan , Durfort et Lascombes , ainsi que plusieurs troisièmes et quatrièmes : Malescot , Bekker , Dubignon , Desmirail , Ferrière , Séguineau , Labégorce , etc. Au château , on fait , sur une superficie de 216 journaux de terre , environ 100 tonneaux de vin dont 80 sont de première qualité ; le reste est relégué à un rang secondaire. Ces vins , parvenus à leur degré de maturité , sont pourvus de beaucoup de finesse , d'une belle couleur , d'un bouquet très-suave qui embaume la bouche ; ils sont généreux sans être capiteux ; ils raniment l'estomac en respectant la tête , et laissent l'haleine pure et la bouche fraîche. Leur réputation est européenne ; en Angleterre surtout les vins de Margaux jouissent d'une préférence très-prononcée. On peut les mettre en bouteille après trois ou quatre ans. Le Château-Margaux , aujourd'hui la propriété de

M. Aguado, fils du célèbre banquier, est loué, sur un bail de dix ans, aux négociants suivants de Bordeaux, qui ont chacun un cinquième du produit : Barton et Guestier, N. Johnston et fils, V^e Delbos et fils, Closmann et C^e, Cruze et Hirschfeld. Ce bail finira en 1853.

Margaux est à 27 kilomètres de Bordeaux, contient 1,100 habitants et produit de 1,000 à 1,200 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Château-Margaux (Aguado)	140
Château-Rauzan { de Castelpers.	50
{ Chabrier-Dugol.	25
Durfort (de Vivens).	55
Lascombes (L.-A. Hue).	15
Malescot, {	
Lacolonie, { de Saint-Exupéry.	75
Loyac, {	
Desmirail.	35
Dubignon { Philippe.	30
{ Marcellin.	25
Bekker (Rolland).	20
Ferrière.	12
Seguineau-Deyries.	12
Solberg (Mac-Daniel).	22
Labégorce (Vastapani) (1).	55
V ^e de Gorse (1).	35
Danglade.	18
Lanoire.	40
Au bourg, Eyquem.	18
Id. Chappas.	18

(1) Ces deux vignobles limitrophes produisent, dans une notable partie de leurs coteaux, un vin dont la sève et le bouquet rivalisent avec les meilleurs crûs de Margaux.

	Crüs.	Tonneaux.
Au bourg,	Dugravey.	12
Id.	Micau.	22
Id.	Cadillon.	18
Id.	Juillat.	12
Id.	Campet.	12
Id.	J. Pérey.	12
Id.	Gachet.	12
Id.	Mellet.	12
Id.	Teychonneau.	12
Id.	B. Thibau.	10
Id.	Une douzaine de petits pro- priétaires.	80

SOUSSANS.

Soussans est limité : au nord , par Arcins ; au sud , par Margaux ; à l'est , par la Gironde ; et à l'ouest , par Avensan. On remarque dans cette commune les ruines pittoresques du château de Bessan ; sur la butte qu'il occupe , il ne reste plus qu'une tour carrée , sans toit , s'élevant au milieu d'un bois touffu : c'était jadis le chef-lieu d'une baronnie. Soussans renferme cinq hameaux et dix villages , et possède une population de 1,000 habitants. Quoique cette commune soit si près de Margaux , son vin ne jouit pas de la même célébrité , bien que les premiers crus de la commune de Margaux , et notamment le Château-Margaux , y possèdent de vastes étendues de vignes , surtout du côté du village de Vire-Fougasse. Les vins de Soussans ont de la force , beaucoup de sève et de couleur ; mais aussi un peu de dureté qui empêche le développement de ces qualités avant la sixième année. Comme ces vins gagnent beaucoup par les voyages de

mer; on les expédie dans le Nord, et surtout dans la Hollande. La commune, qui est à 30 kilomètres de Bordeaux, contient environ 900 habitants et produit près de 1,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Richet ou Van-Beynum (Abiet)..	15
Château Bel-Air (d'Aligre).	60
Larigaudière.	60
Château Latour-de-Mons (de Mons).. . . .	90
Deyrem.	25
Zédé.	40
Seguineau-Deyries (Deyries).	40
Château de Paveil (Minvielle).	150
Toujague (Gouteyron).	20
Champès (M ^{me} de Rosnaert).	30
Au Taillac, Holagray.	30
A Marsac, Miquau.	20
Id. Morin.	15
A Vire-Fougasse, Douat.	15
A Marsac, Jacques Douat.	20
Rambaud.	30
Au Maucaillou, Maurin.	15
Palus de Meyre, } Sabataut.	20
Palus de la Reyne }	

AVENSAN.

La commune, située au milieu des bois, est bornée : au nord, par Moulis; au sud, par des landes; au couchant, par Castelnaud; et à l'est, par Margaux. Elle se compose du bourg, de neuf petits villages et de onze hameaux, dans l'un desquels le vertueux évêque Pey-Berland avait reçu le jour. Ses vins ressemblent assez à ceux de Moulis qu'ils surpassent même en bouquet; ils sont corsés et colorés, peuvent être mis en bouteille [au bout de six ans et conviennent très-

bien pour le Nord. Quoique très-étendue, la commune n'a qu'une petite partie de son territoire consacrée à la culture de la vigne ; elle renferme plus de 1,000 habitants, produit de 400 à 450 tonneaux de vin et se trouve à 27 kilomètres de Bordeaux.

Crûs.	Tonneaux.
Château Citran (Boyrie).	230
Martreau (Estève).	25
Laudère (à divers).	35
La Cure (Dufresne).	25

CASTELNAU.

Cette commune est bornée : au nord, par Moulis ; à l'est, par Avensan ; à l'ouest et au midi, par des landes. Castelnau, chef-lieu du canton, est à 28 kilomètres de Bordeaux, sur la grande route de Lesparre ; c'était, après Lesparre et Blanquefort, la seigneurie la plus considérable du Médoc. Les vins de ce territoire sont peu estimés, étant en général plats et sans bouquet ; cependant quelques propriétés voisines de Moulis et de Lustrac fournissent des vins d'une qualité supérieure. La commune renferme 1,200 habitants et produit de 300 à 400 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Rejaumont (Chatau).	45
De Laroze.	12
A Lustrac, Saint-Guirons	25
Marcou.	15
Bergeron.	18
Soret.	25
Larigodière (Guilhou).	25
Gontier-Lalande.	20
Videau.	12

Crûs.	Tonneaux.
Galand.	12
Marcou.	12
Robin.	10
Divers petits propriétaires.	120

MOULIS.

Cette fertile commune, située à 33 kilomètres de Bordeaux, sur la grande route de Lesparre, est limitée : au nord, par Listrac ; au sud, par Avensan ; à l'est, par Arcins ; et à l'ouest, par des landes. On y compte le bourg, sept villages et neuf hameaux. Le bourg et toute la partie haute de la commune reposent sur le roc. Le sol, tantôt argilo-marneux, tantôt graveleux, produit des vins corsés, colorés et un peu parfumés ; on les expédie dans le Nord. Les meilleurs vins proviennent des propriétés voisines du village de Poujeaux. La commune renferme plus de 1,000 habitants et produit de 400 à 500 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Château-Poujeaux (Castaing).	120
Mauvezin (Leblanc de Mauvezin).	70
Au Grand-Poujeaux, Gressier.	35
Clark (Saint-Guiron).	100
Brillette (Dupérier de Larsan).	30
Biston (Menessier).	20
Au Grand-Poujeaux, Mac-Carthy.	30
Château de Plessis (Fabre).	30
A Rouqueyran, Carrère.	25
Puy de Minjon (Hugon).	20
Cattebois (Castaing).	35
A Poujeaux, Lefranquet.	30
Franquet (Renouil).	35
Monnier, maçon.	25

Crûs.	Tonneaux.
A Poujeaux, Lessage	30
Mellinet.	20
Au bourg, Goffre.	20
Id. Bergeron.	20
Lousteau-Neuf (Lamorelle).	15
A Marmiton, Astieu.	20
Lousteau-Neuf (Lamorelle jeune).	15
A Rouat, Menessier.	45
Au Grand-Poujeaux, Ducasse.	20

LISTRAC.

Listrac est dans une position élevée, à 3 kilomètres au nord de Castelnau, sur la route de Bordeaux à Lesparre. De toutes les communes qui s'éloignent du fleuve, c'est celle qui renferme les meilleures prairies. Le bourg est grand, son église est belle et ancienne. On compte dans la commune cinq hameaux et onze villages. Ses vins ont du moelleux et du bouquet; ils sont très-estimés par l'Allemagne et sont des premiers à être achetés; aussi on les expédie dans le Nord. Listrac, situé à 33 kilomètres de Bordeaux, contient près de 1,800 habitants et produit de 600 à 800 tonneaux de vin. Les premiers crûs vendent de 400 à 500 fr., les autres de 250 à 300 fr.

Crûs.	Tonneaux.
Lestages (Saint-Guiron).	100
Ducluseau.	40
Hosten (Bernard de Sainte-Afrique).	60
Labeurthe id.	80
Font-Réau (Lebanc de Mauvezin).	160
Puy de Menjon (Ed. Bourgade).	30
Bonnet.	60
Clark (Saint-Guiron).	100

Crûs.	Tonneaux.
Chautard (Caseau).	30
Roulet (Dupré).	100
Lebré.	12
Magné.	12
Au bourg, M ^{lle} Julie Lebré.	20
Veyrin (Hortain).	18
Id. (Birac).	30
Louisot.	25
Au bourg, Raymond Couleu.	25
Id. Richeben.	30
Id. Peyraud.	20
Id. Raymond, instituteur.	12
Id. Segonnes.	12
Id. Bibion.	12
Id. Lartigue.	10
Id. Bracassat.	15
Id. Bosc.	12
Id. Lagrave.	10
Id. Goubineau frères.	12
Au village du Try, Martin.	18
Id. Nochon.	15
Id. Dorat.	10
Id. Baney.	10
Id. Constantin.	8
Au village du Fourcas, Loubaney.	20
Id. Moreau, maçon.	12
Id. G. Faux.	15
Id. Lescontras.	12
Id. Beaudous.	10
A Couenne, Lartigue.	12
Id. J. Ribeau.	20
Id. Faure.	15
A Lafon, Saintout.	15
Id. Dorat.	10
Id. Goubinau.	10
Id. Guilhem.	18
A Donissan, Casse.	15

	Crûs.	Tonneaux.
A Donissan, Baziadoly.		10
Id. Bosc.		12
Divers propriétaires.		60
A Bouqueysan, Carère.		30
Id. Martin Benoin.		15
Id. Martin l'ainé.		12
Id. Fleur.		15
A Barbat, Papon.		12
Id. Brouilhet.		8
Id. Bouges.		8
Id. Doussain.		10
A la Lande, Hugon.		12
Id. J. Derre.		10

ARCINS.

Le bourg de ce nom, situé sur la Gironde, à 33 kilomètres de Bordeaux et à 7 kilomètres au nord-est de Castelnau, était autrefois le chef-lieu d'une commanderie de Malte. La commune est bornée : au nord, par Lamarque ; au sud, par le marais de Soussans ; à l'est, par le fleuve ; et à l'ouest, par Moulis et Listrac. Ses vignobles fournissent 500 tonneaux d'un vin moins dur que celui de Soussans, mais aussi il possède moins de couleur et de bouquet. La commune contient près de 400 habitants.

	Crûs.	Tonneaux.
Tramont (M ^{lle} Baron).		20
Château d'Arcins (Subercazeaux).		160
Bareyre (Duperrier de Larsan).		35
Larac de Porges (Fauché).		80
Malescot (Subercazeaux).		75
Au bourg, Robert.		12
Id. Etienne Bosc.		15

	Crûs.	Tonneaux.
Au bourg, Renaud et Lartigue.		30
Id. Benet.		18
Id. Pierre Renouil.		30
Id. Baziadoly.		18
Id. Despagne.		20
Id. Raymond Renouil.		30
Id. Videau.		10
Id. Raymond Pellé.		12

Les prix, dans les bourgeois, peuvent se coter de 350 à 450 fr.; dans les artisans et paysans, de 230 à 300 fr.

LAMARQUE.

Cette commune occupe le centre du Haut-Médoc, à 35 kilomètres de Bordeaux. Son bourg, qui est considérable, a un petit port sur la Gironde. Sa grande foire annuelle, qui commence le 24 août, a pour principal objet le commerce des laines. Le sol de ce territoire, graveleux et reposant sur l'aliolite, produit des vins semblables à ceux d'Arcins, mais plus moelleux, parfumés et colorés. La plupart de ces vins, légers et aromatisés, sont expédiés dans le Nord. La commune contient 900 habitants et produit de 700 à 800 tonneaux de vin.

	Crûs.	Tonneaux.
Pigneguy Mercadier (Pigneguy).		70
Bergeron (Bergeron).		120
Château-Lamarque (de Fumel).		45
Le Cartillon (Bethmann).		90
Au bourg, Lafond (Capdeville).		18
Id. Rosset.		25
Id. Cantau.		45
Roussel et Brassié (Renouil).		25

Crûs.	Tonneaux.
A Balenotte, Meyres.	15
Au bourg, Bergeron.	15
Id. Soustrac.	15
Id. Bacquey.	15
Id. Saintou.	15
Id. Calincel.	15
Id. Eyrem.	12
Id. Barbier.	12
Id. Nouet.	12
Id. M ^{me} Bergeron (de Castelnau)	35
Aux Calenottes, Pinau.	12
Id. Casanet.	10
Au bourg, Delhomme-Binas.	12
Id. Martin Hostein.	10
Id. Graneau.	8
Id. Soleilhan.	10

Prix des bourgeois, de. 360 à 400 fr. ;
 ceux des petits chais, de. 240 à 280 fr.

CUSSAC.

Les paroisses réunies de Cussac et de Sainte-Gemme forment une seule commune située à 38 kilomètres de Bordeaux, sur la Garonne, au nord de Lamarque. Cette commune renferme les vestiges d'un ancien château près le village des Martyres et quelques tumulus dans la lande de Beaumont ; elle se compose de huit hameaux et de dix villages, et contient plus de 1,000 habitants ; elle produit près de 1,600 tonneaux de vin supérieur à celui de Lamarque, ayant plus de bouquet et de moelleux. Les premiers chais bourgeois vendent de 450 à 550 fr. ; ceux des petits propriétaires, de 250 à 350 fr.

Les principales propriétés sont :

Crûs.	Tonneaux.
Lanessan (L. Delbos).	100
Lamothe (Bergeron).	50
Sainte-Gemme (Phelan).	150
Beaumont (Bonnin).	120
Id. (Guestier).	30
Becamil (Ducru).	20
Bernones (Boué).	60
Raux (Bonnin).	40
Romefort (Baudoux).	30
Salva (de Camino).	20
Au bourg, V ^e Bousquet.	15
Id. Bernard Dubos.	18
Id. Robert Paté.	12
Id. V ^e Techeneau.	14
Id. V ^e Dubreuil.	12
Id. Lassaubade.	10
Id. Duvergé jeune.	10
Id. Maynieu.	8
Id. Baudoux Fraizot.	12
Au Goua, Bensac.	12
Id. Roux.	8
Id. Lestage.	12
A André, Giraudin aîné.	10
Aux Martins, Rivaud.	8
Id. Constantin.	10
Id. Arnaud Pagan.	20
A Lauga, V ^e Constantin.	8
Id. Saintout aîné.	12
A Gachin, Darriet aîné.	8
Id. Hostin.	8
Id. Seguin aîné.	8
Id. Martin.	12
A Monneins, Renouil.	20
Id. Mars.	30
Id. Giraud.	30
Id. Bosq.	18

	Crûs.	Tonneaux.
A Monneins,	Frouin.	8
	Id. Lartigue.	12
	Id. Martin Riché.	8
	Id. Berland.	8
	Id. Robert Naut.	8
	Id. G. Bosq.	12
	Id. Bensac (héritiers).	24
	Id. E. Sauts.	8
	Id. L. Bosq.	8
A Constantin.	8
A Arnausan,	Braquessac.	8
	Id. Dupuy Constantin.	8
	Id. Suret	8
	Id. Bernard Dubos.	10
A Jacquet,	V ^e Miot.	16
	Id. Bos Bouzille.	8
	Id. Saintout aîné.	8
A Costes,	Saintout jeune.	10
	Id. Daubos.	12
	Id. Bensac.	8
	Id. Delhomme cadet.	8
	Id. A. Maleyran.	8
A Coudot,	Grenier fils.	12
	Id. F. Delhomme.	15
	Id. M. Delhomme.	8
	Id. Maleyran.	8
	Id. P. Hostin.	12
	Id. Baudoux aîné.	8
	Id. Lartigue, forgeron.	12
	Id. Robert, dit Naniche.	10
	Id. Audouin.	8
	Id. Audouin jeune.	14
A Gaston,	Bernard Nenot.	8
	Id. Eyrem Vital.	20
	Id. Lambert (héritiers).	15
	Id. Martin, pilote.	8
A Larrue,	J. Fort.	8

Crûs.	Tonneaux.
A Larrue, C. Lagrave.	8
A Payat, Robert Tillette.	8
A Paylande, Delhomme Berlingue. . .	15
Id. Giraud.	8
Id. V ^e Seurin.	8
Id. Tramond.	8
Marian (en divers endroits).	10

Arrondissement de Lesparre.

Cet arrondissement est borné : à l'est , par la Gironde ; au sud , par le canton de Castelnau ; au nord et à l'ouest , par l'Océan. Sa surface renferme environ 220,000 hectares dont 35,000 sont cultivés en vignes ; la population est de 38,000 habitants dont 6,000 sont propriétaires. Toute cette partie de la Gironde s'appelle *Bas-Médoc*, à l'exception des communes de Saint-Julien, Pauillac, Saint-Estèphe, Saint-Seurin de Cadourne, Saint-Laurent, Saint-Sauveur, Cissac et Verteuil.

SAINT-JULIEN DE REIGNAC.

Cette commune importante est bornée : au nord , par les paroisses réunies de Pauillac et de Saint-Lambert ; au sud , par l'arrondissement de Bordeaux ; à l'est , par la Gironde ; et à l'ouest , par Saint-Laurent. Elle se compose du bourg et de quatre gros hameaux. Le sol , à l'exception des marais desséchés, est graveleux et argilo-marneux ; les vignobles sont remarquables par l'excellence de leurs produits. Les premiers vins appartiennent aux deuxième, troi-

sième et quatrième crûs, et peuvent être comparés à ceux de Margaux et de Cantenac ; ils ont toutefois un bouquet particulier qui les distingue de ceux des autres communes ; ils acquièrent leur développement après cinq ou six ans. La commune, située à 44 kilomètres de Bordeaux, contient 1,400 habitants et produit de 1,500 à 2,000 tonneaux de vin.

Les principales propriétés sont :

	Crûs.	Tonneaux.
Léoville	De Lascazes.	120
	Poyféré de Cérés.	90
	H. Barton.	60
Gruaud-Laroze	Sarget	160
	Bethmann	
	Boisregard	
Ducru.		110
Lagrange (Duchâtel).		220
Langoa (Barton).		130
Saint-Pierre	Bontemps-Dubarry. . .	50
	Roulet et Galoupeau. .	50
Duluc.		140
Talbot (D'Aux).		130
Beychevelle (Guestier).		160
Cadillon.		50
Jattin.		30
Davia.		25
Mitroche.		25
J. Lagarde.		20
Marian.		25
Paul Saintout.		25
Pourade.		20
Sceaux.		20
Morin.		12
Bacquey.		12
Déjean.		12
Pierrille Ramond.		10

	Crûs.	Tonneaux.
P. Gautier.		10
Au bourg, Guilhou.		12
Id.	Bonin.	12
Id.	Mondon.	15
Id.	Monpontet.	12
Id.	Jean.	25
Magdeleine (Métier).		10
A Beychevelle, Roux.		15
Morin.		12

PAUILLAC ET SAINT-LAMBERT.

Ces paroisses réunies forment la commune de Pauillac, qui est limitée : au nord, par Saint-Estèphe ; au sud, par Saint-Julien ; à l'est, par la Gironde ; et à l'ouest, par Saint-Sauveur. La ville de Pauillac, située à 48 kilomètres de Bordeaux, est à moitié chemin de cette ville à la Tour de Cordouan. Les navires, en partant de Bordeaux ou en y arrivant, sont obligés de s'arrêter devant ce port, appelé *Pauliacus* par Ausone. La paroisse de Pauillac est renommée par la bonne qualité et la grande quantité de ses vins, qui sont corsés, moelleux, forts, délicats et pleins de bouquet ; après cinq ans ils sont dans leur perfection. C'est là que l'on récolte les vins si célèbres de *Lafite* et *Latour*, dont le premier vend, depuis quelques années, le plus cher de tous les crûs, et donne, année moyenne, 100 tonneaux de premier vin et 30 de second ; il se consomme presque tout en Angleterre. Les Anglais achètent ordinairement aussi tous les autres premiers crûs de cette commune. Le terrain, accidenté, s'élève en pentes exposées au levant et au midi ; le sol, graveleux et sablonneux, re-

pose sur l'alias. La commune comprend huit villages, quatre gros hameaux, huit autres moins importants, contient près de 4,000 habitants et produit de 3,500 à 4,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Lafite (Sir S. Scott)	160
Latour (De Beaumont, etc.)	90
Mouton (Thuret).	130
Pichon de Longueville	160
Castéja	60
Lesparre-Duroc	60
Carnet-Luetkins.	110
Canet-Pontet.. . . .	120
Chauvet	90
Batailley (Lawton).	70
Jurine, à Bages	100
Grand-Moussas	70
Mouton-d'Armailhac.	120
Grand-Puy (Lacoste).	60
Croizet, à Bages.	50
Monpelou (Badimont et Constant).. . .	30
V ^e Constant	100
Chollet.	20
Libéral	35
Pedesclaux.	30
Martin, à Bages	30
Cola	20
Weltener	35
Jacques Moreau	35
Belle-Vue (Ferchaud).	40
Paul Desse	50
Croizet	20
Monlerun	15
Clerc	40
A Milon, Lagarde.	12
Id. Desse.	12
Id. V ^e Janet.	10

	Crûs.	Tonneaux.
A	Milon, Anseillant Mondon.	10
	Id. V ^e Rengeard.	12
	Id. Mathé.	25
	Id. V ^e Desse.	22
	Id. Gratian.	10
	Id. Ribeau.	12
	Id. Mèges.	10
	Id. Tauteau.	12
A	Bages, Bichon.	18
	Id. Castain.	12
	Id. V ^e Hostein.	12
	Id. Daubos.	15
	Id. Alaire.	18
	Id. Pouyalet.	14
	Id. Ardilley.	15
	Id. Laumonieu.	15
A	Saint-Lambert, V ^e Lamena.	20
	Id. Héritiers Lamena.	20
	Id. Roux.	18
	Id. Gaudin.	20
	Id. Brunet.	13
	Id. Arnaud Grenier.	12
	Id. V ^e Despaigne.	12
	Id. Héritiers Daubos.	12
	Id. Prévot.	10
	Id. V ^e Junca.	10
	Id. V ^e Gauden.	10
A	Pauillac, Rabère.	30
	Id. Lacaussade.	35
	Id. Lapierre Besserand.	12
	Id. Pierre Moreau.	18
	Id. V ^e Chasseney.	18
	Id. Sautille.	14
	Id. Baquey.	14
	Id. Befeuil.	14
	Id. Claverie.	36
	Id. Morange.	12

	Crûs.	Tonneaux.
A Pauillac, V ^e	Duprat.	10
Id.	V ^e Desse.	12
Id.	V ^e Dupeyrat.	17
Id.	Damiens.	10
Id.	Famille Rabère.	10
Id.	Famille Bonnefous.	10
Id.	Escarraguel.	18
Id.	Sicaud.	10
Id.	Verrière.	10
Au Pouyalet, Martin.		30
Id.	Pierre Arnaud.	12
Id.	Bonnefous.	10
Id.	Ardilley.	10
Id.	Bonnifet.	10
Id.	Monnier.	10
Id.	Raymond.	14
Id.	Maney.	12
Id.	J. Tourteau.	18
Id.	Eynard.	10
Id.	Bichon de Padarnac.	30
Id.	Bernard.	12
Id.	Fauchy.	10
Id.	Eyrim.	10
Id.	Mèges.	12

SAINT-ESTÈPHE.

Cette grande commune, située dans une belle position sur la Gironde, est bornée : au nord, par Saint-Seurin de Cadourne ; au midi, par Pauillac ; à l'est, par le fleuve ; et à l'ouest, par Verteuil. Outre le bourg, qui est grand, elle renferme aussi trente-huit villages ou hameaux ; on y trouve des vestiges d'antiquités gallo-romaines. Le sol, graveleux et reposant sur un fond d'aliôs, produit une grande quantité

de vin, qui diffère tout-à-fait de ceux des autres communes ; il est léger, agréable, fort, très-aromatisé ; il peut être mis en bouteille après trois ans. Saint-Estèphe est à 57 kilomètres de Bordeaux, contient 2,300 habitants et produit de 4,500 à 5,000 tonneaux de vin. Les premiers crûs vendent de 1,800 à 2,000 francs le tonneau. La plus belle propriété de cette excellente commune est celle de M. Destournel.

Crûs.	Tonneaux.
Cos-Destournel (Destournel).	120
Montrose (Dumoulin).	110
Lafon-Rochet (Camarsac).	35
Calon (Lestapis).	140
Cos (Laborie).	90
Lalande (Tronquoy).	90
Morin { De Camiran } { Couput }	110
Le Bosq (De Camiran).	130
Au Crock, Merman.	90
Meyney (Luetkins).	160
A Pey, de Tarteyron.	80
A Pomis, Destournel.	80
Segur et Garamey (Phelan).	220
A Marbuset, Mac-Carthy.	60
Id. Plaignard.	30
Id. Campet.	30
Id. Chambert.	30
Au bourg, Faget.	45
Id. Comes.	30
Canteloup (Cazeau).	70
Houissant (Coudol).	40
Les Ormes, Southard.	100
Fond-Petit (Du Puch).	50
A Leyssac, Mariot Bernard.	80
A Lahaye Arbouet (Luco et Asmus).	50
Au bourg, Capberne.	70

	Crûs.	Tonneaux.
Au Carcasset, Martin.		90
A Leyssac, Bonie.		70
A Ladouys, Barre.		60
A Germain, V ^e Fatin.		20
A Blanquet, Andron.		25
A Marbuset, Mondon.		40
Id. Martin.		40
Id. J. Seguin.		40
A Leyssac, Seguin.		30
Id. Hostin.		20
Id. Teysonneau.		20
Id. Jugla.		15
Au bourg, Bernard.		30
Id. Hostin.		20
Id. Razeau.		15
A Cos, Fauchey.		15
A Marbuset, Etchevey.		12
A Canteloup, Bernard sœurs.		12
A Aillan, Bernard Moulet.		20
A Blanquet, G. Bonifet.		12
A Canteloup, Deloude.		20
A Marbuset, F. Vilain.		15
Id. Desplats.		12
Au bourg, Desse frères.		12
Id. Ducasse.		12
A Saint-Corbien, Blanchereau.		12
Id. Boyé.		12
A Marbuset, Bichon.		12
Id. Caussan.		10
A Leyssac, Mimi.		15
Id. Bernard.		15
Id. Sibileau.		10
Id. Ramond.		10
Id. Bernard-Bernard.		10
A Marbuset, Hilaret.		10
Id. Valet.		10
Divers petits propriétaires.		500

SAINT-SEURIN DE CADOURNE.

La commune est bornée : au nord , par Ordonnac et Saint-Yzans ; au sud , par Saint-Estèphe ; à l'est , par le fleuve ; et à l'ouest , par Saint-Germain et Potensac. Son bourg , très-considérable , occupe une belle position sur une côte graveleuse. Elle renferme aussi le petit bourg de Cadourne, six gros villages , une dizaine de hameaux et le port de La Maréchale. Le territoire est très-accidenté. Les vignobles qui couvrent les coteaux pierreux et graveleux donnent des vins colorés et moelleux , mais généralement moins délicats que ceux des meilleures communes du Médoc. La commune contient 1,130 habitants , fournit de 2,500 à 3,000 tonneaux de vin et se trouve à 59 kilomètres de Bordeaux. Les prix des premiers crus varient de 250 à 300 fr. le tonneau.

Crûs.	Tonneaux.
Verdignan (De Parouty).	130
Verdus (M ^{me} de Bonneau).	45
Lamothe (Mallet).	35
Brochon (Andron).	20
Charmail (Louvet de Paty).	100
Brochon (Faucher).	25
Ducasse (Chaumel).	90
Belorme (Tronquoy).	50
Pabeau (Jules Pommez).	40
Lousteau (Pereyra).	45
Grandis (Andron).	40
Coufran (De Verthamon).	65
Pontoise (Cabarrus).	30
Laumonier.	25
Justin Andron.	30

Crûs.	Tonneaux.
Senilhac (Coiffard aîné).	130
Rigon.	90
Saint-Seurin (Figerou frères).	120
Le Tralle (Figerou aîné).	45
Marque (B. Figerou).	15
Doyac (Chabannes).	80
A Cadourne, Tronquoy-Lalande.	10
Lalo (Figerou aîné).	40
La Villa (Clémenceau).	25
A la Villa, Laneuve.	18
Lagrange (Martin).	20
Seilhan.	20
Muret (Charron).	60
Lestage (Mondon).	25
Id. (Dissandier).	12
Lagrange (Bouet).	12
Drouyneau.	20
A la Villa (Lussac).	12
Au bourg, Aygue.	30
Lestage (Leyraud).	20
Cadourne (Nouet).	20
Troupeau (Bouillaud).	15
Au Mont, Rousset.	20
Au bourg, Sarnac.	15
Au Tilla, Jeanty.	20
Id. Sequin.	12
Lestage (Duthil).	10
Au bourg, Azera.	10
Au Mont, Massé.	15

SAINT-LAURENT.

Cette vaste commune est limitée : au nord, par l'arrondissement de Lesparre ; au sud, par Saint-Sauveur ; à l'est, par Saint-Julien ; et à l'ouest, par des landes. Son territoire est très-varié, ayant, dans

les meilleures localités, un sol graveleux sur un fonds d'aliôs. Ses vins, surtout ceux récoltés du côté de l'est, sont très-bons, parfumés, plus corsés et plus fermes que ceux de Saint-Sauveur, de Cissac et de Verteuil; mais ils sont plus longs à se développer. Saint-Laurent est à 45 kilomètres de Bordeaux. La commune renferme ce bourg, celui de Benon et une cinquantaine de villages ou hameaux; elle contient près de 3,000 habitants et produit de 1,500 à 2,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Tour de Carnet (Luetkens).	110
Camensac (Popp).	65
Darroutty (Bruno-Devez).	75
Perganson (De Laroze).	80
Trentaudon (De Laroze).	20
Le Bouscat, Véron.	55
Cache (Pieck).	40
Ballac (Grimailly).	45
Mascard (Lahens).	30
Le Puy, Verrières.	20
Silvestre Bichon.	12
Marcillan (Dupré).	25
Chollet.	12
Marcillanet (T. Bichon).	25
Maurens.	18
Séjourné.	10
Viaud.	10
Guilhem.	10
Vidal.	10
Royer.	10

Viennent ensuite une trentaine de *petits paysans*, produisant chacun de 6 à 8 tonneaux.

SAINT-SAUVEUR.

La commune est limitée : au nord , par Cissac ; au sud , par Saint-Laurent ; à l'est , par Pauillac ; et à l'ouest , par des landes. Elle est arrosée par quatre petits ruisseaux et se compose du bourg , de cinq villages et de quatorze hameaux ; elle présente quelques traces d'antiquités. Son sol , généralement sablonneux et pierreux , est consacré surtout à la vigne et au seigle. Ses vins ressemblent assez à ceux de Cissac ; mais ils ont plus d'agrément , de finesse et de bouquet. Saint-Sauveur , situé à 51 kilomètres de Bordeaux , contient 700 habitants et produit de 400 à 600 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Liversan (Danglade).	80
Madrac (Vasquez).	60
Varé (De Cavaignac).	60
Tourtereau (Leguenedel).	60
Peyrabon (Badimon).	60
Fonpiqueyre (Danglade).	70
Hourtain (De Chauvet et du Roy).	50
Fournas (Teynac).	20
Au Gary du Gay, Laborde.	15
Escarjean (Maney).	12
Fontestau (Seurin).	12
Escarjean (Hostein).	16

CISSAC.

Cette commune, qui se compose du petit bourg , de cinq villages et de onze hameaux , est bornée : au nord , par Verteuil ; au sud , par Saint-Sauveur ; à l'est , par Saint-Estèphe ; et à l'ouest , par des lan-

des. Ses vins ressemblent beaucoup à ceux de Saint-Sauveur ; mais ils sont un peu plus corsés et colorés. Son sol est graveleux sur un fonds d'aliôs. Près du village du Puy, on voit encore les ruines du vieux château du Breuil, dont la construction remonte au-delà du XII^{me} siècle (1). Cissac, situé à 55 kilomètres de Bordeaux, contient 1,000 habitants et fournit de 800 à 1,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Château du Breuil (Du Breuil).	120
Larrivaux (Duhamel).	90
Garrigou.	70
Abiet-Martiny (Martiny).	55
Dumousseau.	70
Abiet.	25
Vilambits (Balguerie fils).	30
Au bourg, Abiet frères.	12
Teyssonneau.	30
Dunas-Aubec.	12
Courréjolles.	30
Chanove.	12
Au Regnac, Campagne.	12
Au Luc, Bertrand Simon.	10
Id. Prévost.	10
Id. Grand.	10
Au bourg, Perrier.	10
Au Queyron, Bernard.	15
Id. Saumons.	10
Id. Laporterie.	18
Aux Gunes, Eyssan.	10
Au bourg, Loboubette.	15
Aux Reynats, Andron.	10

(1) Ce château donne aujourd'hui son nom au premier crû de la commune.

VERTEUIL.

Verteuil est borné : au nord , par Saint-Germain ; au sud , par Cissac ; à l'est , par Saint-Estèphe ; et à l'ouest , par Secondignac. Son territoire se divise en plaine haute et graveleuse , et en plaine basse ou terres de palus ; il produit des grains , des légumes , mais surtout beaucoup de vin. On y voit encore les restes de son château féodal , qui existait dès le XII^{me} siècle , les vestiges d'une autre château encore plus ancien , une ancienne abbaye et quelques antiquités romaines. Les vins de Verteuil sont moelleux , bien colorés , fermes , mais peu parfumés ; après six ans ils sont bons pour la bouteille , dans laquelle ils s'améliorent considérablement ; ils sont recherchés dans tout le Nord et surtout en Hollande. La commune , située à 56 kilomètres de Bordeaux , contient 1,100 habitants et produit de 500 à 700 tonn. de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Picournau (Malvezin)	60
L'Abbaye (Skinner)	150
Laguagnac (Bernard)	70
Paignard (Gauran)	45
Beyrac (Wustemberg)	100
Au bourg , Millet	60
Bâtiment (Bigot)	55
Souley (Grenier)	50
Lagravière (Couerbe)	50
Couerbe (Blanchard aîné)	50
Lebourdieu (Blanchard jeune)	50
Goua (Monneins aîné)	60
Souley (M ^{lle} Ganeran)	45
Basse-Cour (Figerou)	45
Lemeynieux (Courréjolles)	45

Viennent ensuite plusieurs propriétaires de 20 tonneaux et au-dessous, qui ne sont comptés que comme crûs paysans.

Les communes qui viennent après Saint-Seurin de Cadourne et Verteuil sont réputées *Bas-Médoc*. En général les vins que l'on y récolte sont bien inférieurs à ceux du *Haut-Médoc*, ayant le goût du terroir; mais, bien choisis et d'une année favorable, ils conviennent beaucoup au commerce du Nord. Les meilleures de ces communes sont Saint-Germain d'Esteuil, Saint-Christoly et Valeyrac.

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL.

La commune, située à 61 kilomètres de Bordeaux, comprend le bourg, huit villages et plusieurs hameaux. Son sol se compose tantôt de terres fortes, tantôt de graves légères. La culture des céréales et celles de la vigne y ont à peu près la même importance: les premiers crûs sont corsés, moelleux et parfumés. Il y a dans la commune 486 hectares de terrain planté en vignes, qui fournissent de 1,000 à 1,200 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Château Livran (Perrier de Larsan). . .	250
Château Bries-Caillou (Id.). . .	120
Château Castera (De Verthamon). . .	75
Latour (Marginié).	25
Au bourg, A. Charron.	70
Barbannes (Charron fils).	25
Cantegril (Collombes).	35
Fombardin (De Camiran).	25
Artiguillon (Delille).	15

	Crûs.	Tonneaux.
Cossan.		15
Gombaudo.		15

SAINT-CHRISTOLY ET COUQUÈQUES.

Les deux bourgs de la commune de ce nom se trouvent à 68 kilomètres de Bordeaux, sur une croupe graveleuse, à 9 kilomètres environ à l'est-nord-est de Lesparre. Près de Saint-Christoly, on voit encore la tour et les ruines de l'ancien château de Castillon. La commune renferme, outre les deux bourgs, cinq hameaux, quelques maisons isolées et 800 habitants; la croupe graveleuse est en vigne; le reste du territoire est consacré aux grains et aux légumes. On y fait de 1,000 à 1,200 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Copmartin.. . . .	50	Servant.	25
Plumeau.	40	Guiraud.	40
De Verthamont. . .	60	Lardilley.	30
Laforêt.	30	Drouineau.	25
Martial.	60	Magnol.	35
Lussac.	100	Emplivier.	12
Bert.	70	Bournac.	15
Dumas.	30	Divers propriétaires.	600

VALEYRAC.

Le petit bourg et les villages de Troussas et Villedeneuve, principaux groupes d'habitations de cette commune, sont situés à 10 kilomètres au nord-nord-est de Lesparre, sur un plateau sablonneux supérieur aux prairies qui bordent la Gironde. On y récolte des grains, des légumes et des vins. La commune ren-

VINS DE MÉDOC. — POTENSAC, SAINT-TRÉLODY. 231

ferme 500 habitants, produit de 400 à 500 tonneaux de vin et se trouve à 76 kilomètres de Bordeaux.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Chauvelet.	60	Lussac.	50
Rabère.	40	Bonore.	40
Bedel aîné.	50	Hostein.	40
Bert.	40	Laclaverie.	40
Gaillard.	40	Rousseau.	25
Haignoux.	25	Divers propriétaires.	180

POTENSAC ET SAINT-TRÉLODY.

Cette commune, située à 66 kilomètres de Bordeaux, et à 1 kilomètre au sud-sud-est de Lesparre, a principalement pour terroir des fonds de landes anciennement défrichés; cependant les terres graveleuses, propres à la vigne, y ont aussi une grande étendue. La commune renferme quelques antiquités, les deux bourgs, huit villages et dix-huit hameaux; elle fournit de 800 à 1,000 tonneaux de vins agréables et légers, mais pauvres de corps et de couleur, et contient près de 2,000 habitants.

POTENSAC.

Crûs.	Tonneaux.
Galet.	65
Cousin.	35
Jeanty.	45
Gary.	35
Segnouret.	15
Prebosteau.	25
Mourossan.	12
Gabriel.	12
Marcoulet.	12

Crûs.	Tonneaux.
Bougerot.	25
Laloubie (Preuillac).	30
Meynieu.	12
Simon.	12
Mondon, à Goudi.	15

SAINT-TRÉLODY.

Château-Bernard (Fabre de Rieunègre).	35
François (Cœvola).	25
Château-Lesques (Coiffard aîné).	55
Id. (Coiffard jeune).	45
Bernard.	10
Mothes.	12
Chapelan.	12
Marçeau.	15
Drouillet, paysan.	20
Drouillet, grand.	12
Musquin Couréges.	10
Château-Escot (Lostau).	55
Célérié.	15
Béneyt.	12
Coiffard, forgeron.	12
Coiffard Massé père.	12
Au vigneau, Coiffard fils.	18
A Planquet, Rabot.	20
Au Bourdieu, Bonnore.	15
A Canquillac, Béton.	15
Id. Bonnore.	12
Adde.	15
Mothes, paysan.	12

JAU.

La commune de Jau, réunie à celles de Dignac et Loirac, est à 78 kilomètres de Bordeaux et à 5 kilomètres au sud-est de Saint-Vivien. Ces trois commu-

nes sont situées sur autant de croupes sablonneuses, isolées au milieu des marais. La commune actuelle se compose de trois petits bourgs, six villages et douze hameaux, et contient 2,000 habitants. Les croupes graveleuses et sablonneuses de Jau fournissent 300 tonneaux d'assez bons vins légers.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Desgardes.	50	Dufau.	12
Bedel.	70	Chichet.	20
R. Bert.	80	Delignac.	15
Lhommond.	15	Bert père.	12
De Larcher.	20	Bert fils.	12
J. Figerou.	15	Coiffard et Princetau	40
Dubosq.	12	Gaudinau.	15

LESPARRE ET UCH.

Lesparre, chef-lieu de l'arrondissement, du canton et de la commune de ce nom, est situé à 67 kilomètres de Bordeaux; il possède encore les ruines de son château féodal et son ancienne église. Le territoire de la commune est en plaine; c'est un terrain sablonneux sur un fonds d'argile; on y cultive les grains, les légumes et la vigne. La commune renferme la ville, le bourg de Uch, huit hameaux, contient 1,400 habitants et produit 400 tonneaux de vin léger.

LESPARRE.

Crûs.	Tonneaux.
Piffon.	15
Guilhem Desplantays.	80
M ^{me} Constant Saint-Léonard.	30
Monier Michelet.	12

Crûs.	Tonneaux.
Guiteau.	12
Gaudin.	15
Frèche.	30
V ^e Marcou.	12

UCH.

Mayer Franck.	35
Lebeuf, avocat.	30
Hugonenc.	20
Château-Neuf (Couteau).	40
Moreau.	20
La Gravette (Fréchina).	70
V ^e Morin (Chéri).	20
Sincrit.	12
L'Acacia (Mazeau).	15
Garritey.	15

BLAIGNAN.

Blaignan est en plaine, à 6 kilomètres 1/2 à l'est de Lesparre et à 66 kilomètres de Bordeaux. Le blé est la principale culture de la commune; elle récolte aussi des légumes, produit 500 tonneaux de vin ordinaire et renferme douze hameaux et 400 habitants.

Crûs.	Tonneaux.
Château La Cardonne } Fabre de Rieunègre }	135
Romefort (Guillory).	45
La France (Guillory).	15
Thibaut, maire.	20
Ramond.	15
Le maquignon.	12
Léraud.	12

Crûs.	Tonneaux.
Potié.	50
Meynieu.	12
Meynieu neveu.	12
Delude.	10
M ^{me} Gorce.	50
Péchaud.	150
Granges (Seguin).	45

SAINT-YZANS.

Saint-Yzans (ou Saint-Disant) est situé sur la Gironde, à 9 kilomètres à l'est de Lesparre et à 64 kilomètres de Bordeaux. Son territoire se divise en terres hautes, dont le sol est souvent pierreux et argileux, et en fonds de palus. On y cultive avec succès le blé et la vigne. La commune renferme 600 habitants et produit 900 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Château - Loudène (De Marcellus).	150	J. Moreau.	15
Subercazeau à Cigo- gnac.	200	Bournac.	12
Tronquoy - Lalande.	20	André.	20
J. Lacroix.	25	J. Jeanty.	12
Brion.	20	P. Mesuret.	40
Lafaye.	15	Renou.	12
		P. Barbe.	12

ORDONNAC.

Cette commune, située en plaine, à 8 kilomètres à l'est de Lesparre et à 63 kilomètres de Bordeaux, présente les mêmes cultures que Saint-Germain-d'Estueil; mais le sol y est plus fertile. Elle se compose du bourg, des villages de Peyrussan, de Lussan et

de quelques hameaux, produit 300 tonneaux de vin et contient 650 habitants. Les premiers crus vendent 200 fr. le tonneau.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Mondon.	15	Meynieul.	15
Martin.	12	Charron.	15
Arnaud.	12	Mitrosse.	20
Faure.	20	Brignaud.	15
Breuil.	15	Reytaud.	10
Mignot.	20	Rey.	15
Roustaing.	20	Clémenceau.	15

BÉCADAN.

Bégadan, aussi, est situé en plaine, à 6 kilomètres 1/2 au nord-nord-est de Lesparre et à 71 kilomètres de Bordeaux. Son territoire, composé de terres de palus et de quelques terres graveleuses ou sablonneuses, produit du blé et du vin. Cette commune se compose du bourg, de six villages, de vingt-deux hameaux et du port de By; elle produit 1,000 tonneaux de vin et renferme 1,200 habitants.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Cabarrus.	250	Brion et Fontaneau.	20
A. Lussac.	100	Liquard.	18
Delignac.	90	Ducasse.	18
Château du Barail } (Lambert) }	75	J. Lussac de Roulen.	15
By (P. Lussac).	50	Teyssandier.	16
J. Brion.	40	Lussac (Jeantille).	12
P. Brion.	35	Coureau.	12
Lussac.	25	J. Hostein.	12
Vital Eyrem.	25	Barbier.	12
Lapeyre.	20	P. Brion.	10
Maurin.	40	Divers propriétaires.	200

GAILLAN.

Gaillan est situé en plaine, à 2 kilomètres au nord-nord-ouest de Lesparre et à 69 kilomètres de Bordeaux. Son église, quoique dégradée, est encore remarquable pour son clocher octogone. La commune, généralement fertile, produit du blé et environ 300 tonneaux de vin, renferme le bourg, onze villages, trente-huit hameaux et 2,500 habitants.

Crûs.	Tonneaux.
Gadet (Fabre de Rieunègre).	45
Gadet (Moutardier Chéri).	55
Moutardier (Firmin).	20
Lacapère, maire.	40
Joffre, curé.	20
Monier Michelet.	12
Garriley Bazas.	55
Barboutau.	12
Monneins cadet.	15
Brunet-Berry.	12
Leguay.	12
Paul Cadiche.	15
Rey, à Blanc.	15

CIVRAC ET ESCURAC.

Cette commune, située en plaine, à 5 kilomètres au nord-nord-est de Lesparre et à 70 kilomètres de Bordeaux, possède un sol fertile qui produit beaucoup de céréales, de légumes et près de 600 tonneaux de vin. Son église est ancienne et très-curieuse. La commune renferme le bourg, six villages, quatorze hameaux et 900 habitants.

Crûs.	Tonneaux.
A Ecurac, M ^{me} Pepin d'Ecurac.	130
Basseterre (Chauvelet).	40
Panigon (Fraichina).	50
Cazot (Lalanne).	15
Meillan (Chaussat).	12
Bourdieu (Teysier).	25
Lambert.	50
Bourdieu (F. Teynac).	10
Id. (Figerou).	10
Id. (J. Meynieu).	10
Trembloux (Gallouin).	40
Id. (L. Joubert).	15
Id. (Lavalette).	10
Id. (Pichevin).	10
Id. (Liquord).	8
Courtaix (Blanc Léonard).	8
Id. (Pichevin).	8
Au Sablonat, André Duret.	8
Meillan (Lambert).	8
A Androu, F. Bonnillou.	60
Id. Etienne Clos.	10
Id. Martin.	20
A la Métairie, Augeau.	20
Id. Clémenceau.	8
Id. Jarris.	8
Montignac (Coutaut).	25
Id. (J. Juillac).	15
Plantey (H. Richard).	70
Au bourg, Poyto.	15
Id. A. Bernard.	12
Id. Lussac père et fils.	30
Id. F. Jarris.	15
Id. Tautal.	10
Id. Fraignau.	8
Id. Palin.	8
Id. F. Foix.	8
E. Meynieu.	8

Crûs.	Tonneaux.
Bonnillou.	10
A. Paul.	8
A Bel-Air, L. Fatin.	10
Lapouyade (Gouffretiau).	20
La Lande, Boyer.	10
Id. Boyer jeune.	10
Id. Testé frères.	15
Id. Lacroix.	8
Id. F. L'Héraud.	8
Aux Granges, Meynieu.	30
Id. Rigeau et Moreau.	15
Id. Simon.	20
Id. Simon neveu.	8
Id. Ardouin	10
Id. Moriau.	10
Bournac (Garris fils).	40
Id. (Seurin).	10
Au Fourneau, R. Testé.	8
Id. Bloix.	8
Id. Cruchon et Saurlut.	15
Château de Besson (De Ségur).	150
A la Métairie, Poutalion.	15

Il existe au moins un nombre égal de propriétaires qui récoltent moins de 8 tonneaux.

QUEYRAC.

Queyrac, situé à 7 kilomètres au nord de Lesparre et à 7¼ kilomètres de Bordeaux, est assez considérable et possède une très-ancienne église, fondée, dit-on, par Charlemagne. Le territoire se compose d'un plateau graveleux et sablonneux, couvert de vignes et d'une plaine inférieure consacrée au blé. La commune renferme le bourg, douze villages, vingt-qua-

tre hameaux, 2,000 habitants et produit près de 300 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Château - Carcanieu		Allard.	25
(Montauroy). . .	70	Bedel.	20
Dubois.	25	Petits propriétaires.	45
Carle.	35		

SAINT-VIVIEN.

Cette dernière commune vinicole, située à 16 kilomètres au nord-nord-ouest de Lesparre et à 83 kilomètres de Bordeaux, a un fertile territoire qui produit en général des céréales et une centaine de tonneaux de vin. Elle renferme le bourg, qui n'a rien de remarquable que son église, une douzaine de villages ou de hameaux et environ 1,000 habitants.

Crûs.	Tonneaux.
De Morin.	40
Dépé.	25
Divers petits propriétaires.	50

Les communes au-delà de Saint-Vivien ne font pas de vin; les marais desséchés par les Hollandais sont consacrés à la production du blé et du foin qui y sont d'une excellente qualité.

Classification des Vins de Médoc.

La classification des crûs se fait nécessairement d'après l'ordre du mérite que l'on attribue aux vins. Cet ordre a été établi peu à peu par l'usage, selon

une estimation déterminée par le commerce. En formant donc les listes suivantes, nous avons pris pour base de classification le prix moyen de vente; nous avons, en outre, consulté tout ce que l'on a déjà écrit sur ce sujet, et nous avons profité des renseignements obligeants de ceux qui nous ont paru être les juges les plus compétents dans cette spécialité. La tâche que nous nous sommes proposée était délicate et difficile, si difficile même, que l'auteur ou plutôt les continuateurs du *Traité sur les Vins du Médoc* ont reculé devant ce travail et se sont décidés à ranger les crus par ordre alphabétique; « prétendre les coordonner par ordre de mérite, » disent-ils, « serait une tâche qui soulèverait d'inextricables difficultés. » (1). Ce sont précisément ces difficultés que nous avons voulu surmonter, laissant à l'impartialité du lecteur l'appréciation du résultat de nos recherches.

En indiquant les classes, il nous paraît indispensable de faire connaître le prix de chacune d'entre elles; mais ce prix varie chaque année, selon la réussite des vins. Les premiers crus se vendent très-souvent à 2,400 fr., quelquefois à 1,800 fr., et dans les meilleures années, de 3,500 à 5,000 fr. En prenant pour base de calcul le prix moyen de 2,400 fr., il devient facile d'établir les prix des autres classes, qui doivent suivre à peu près la même variation; de sorte que, si le prix des premiers crus augmente ou diminue, le prix de chaque classe inférieure doit éprouver une hausse ou une baisse proportionnelle.

(1) *Traité sur les Vins du Médoc*, etc., par W^m FRANCK; 2^{me} édition, Bordeaux, 1845, p. 169.

Premiers Crûs.

Les quatre premiers crûs suivaient autrefois le même prix; depuis plusieurs années, cependant, le Haut-Brion, situé dans les graves de Pessac, n'atteint pas les prix des trois grands crûs du Médoc.

Crûs.	Communes.	Tonn.
Lafite (Sir S. Scott).	Pauillac. . .	160
Château-Margaux (Aguado). . .	Margaux. . .	140
Latour (De Beaumont et autres). .	Pauillac. . .	90
Haut-Brion (Larrieu).	Pessac. . .	120

Deuxièmes Crûs.

Les seconds crûs vendent ordinairement 300 fr. de moins que les premiers; à peu d'exceptions près, ils réalisent le même prix; c'est-à-dire: quand les premiers vendent 2,400 fr., les seconds vendent 2,100 à 2,050 fr.

Crûs.	Communes.	Tonn.	
Mouton (Thuret).	Pauillac. . .	130	
Léoville	De Lascazes,	120	
	Poyféré de Cérés, {	St-Julien.. {	90
	H. Barton, }		60
Rauzan	{ De Castelpers,	Margaux. {	50
	{ Chabrier du Gol, }		25
Durfort (De Vivens).	Margaux. . .	55	
Gruaud-Larose	{ Sarget,	St-Julien. .	160
	{ Bethmann et }		
	{ Boisgerard }		
Lascombes (L.-A. Hue).	Margaux. . .	15	
Gorse (De Brane).	Cantenac. . .	90	
Pichon de Longueville.	St-Lambert. .	160	

Troisièmes Crûs.

Les troisièmes crûs vendent à peu près 300 fr. au-dessous du prix des seconds; quand celui-ci est peu

élevé, la différence n'est pas si grande. Dans les années où les premiers vendent 2,400 fr., les troisièmes vendent 1,800 fr.

Crûs.	Communes.	Tonn.
Cos-Destournel (Destournel)	St-Estèphe .	120
Ducru	St-Julien .	110
Montrose (Dumoulin)	St-Estèphe .	110
Kirwan (De Scryver)	Cantenac .	45
Malescot (M ^{me} de St-Exupéry)	Margaux .	75
Château-d'Issan (Duluc)	Cantenac .	70
Lagrange (Duchâtel)	St-Julien .	220
Langoa (Barton)	St-Julien .	130
Brown (Fruitier)	Cantenac .	65
La Lagune (Joffray)	Ludon . . .	45

Quatrièmes Crûs.

Les quatrièmes vendent environ 300 fr. au-dessous des prix des troisièmes, supposant toujours que les premiers crûs vendent 2,400 fr.; ils varient de 1,200 à 1,500 fr.

Crûs.	Communes.	Tonn.
Desmirail (Desmirail)	Margaux .	35
St- Pierre { Bontemps-Dubarry {	St-Julien. {	50
{ Roullet, Galoupeau }		
Dubignon (Philippe)	Margaux .	30
Palmer	Cantenac .	90
Duluc	St-Julien .	130
Bekker	Margaux .	20
Dubignon (Marcelin)	Margaux .	25
Talbot (D'Aux)	St-Julien .	130
Giscours (Piscatore)	Labarde . .	90
Mis de Thermes (Mac-Daniel)	Cantenac .	35
Lafon-Rochet (Camarsac)	St-Estèphe .	35
Castéja	Pauillac . .	60
Lesparre-Duroc	Pauillac . .	60
Calon (Lestapis)	St-Estèphe .	140

Crûs.	Communes.	Tonn.
Carnet (Luetkens)	S ^t -Laurent.	110
Beychevelle (Guestier).	S ^t -Julien. .	160
Poujet } De Chavaille, }	Cantenac. }	30
Ferrière.	Margaux. .	12
Pagès.	Cantenac. .	12

Cinquièmes Crûs.

Cette classe se compose principalement du restant des grandes propriétés de Pauillac, Margaux, etc., et vendent à peu près la moitié du prix des premiers crûs; c'est-à-dire : quand les premiers crûs vendent 2,400 fr., les meilleurs cinquièmes vendent de 1,000 à 1,200 fr.

Crûs.	Communes.	Tonn.
Canet-Pontet.	Pauillac. . .	120
Chauvet.	Pauillac. . .	90
Batailley (Lawton)	Pauillac. . .	70
Jurine, à Bages.	Pauillac. . .	100
Grand-Moussas (Vasquez).	Pauillac. . .	70
D'Armailhac.	Pauillac. . .	120
Grand-Puy (Lacoste).	Pauillac. . .	60
Seguineau-Deyries.	Margaux. .	12
Lynch (1).	Cantenac. .	40
Croizet, à Bages.	Pauillac. . .	50
Danglade.	S ^t -Sauveur.	80
Popp.	S ^t -Laurent.	65
Bruno-Devez.	S ^t -Laurent.	75
Monpelou (Badimon et Constant)	Pauillac. . .	30
Constant, à Bages.	Pauillac. . .	100
Chollet, à Bages.	Pauillac. . .	20

(1) Ce crû a été démembré dans le courant de 1849; il appartient aujourd'hui à divers propriétaires.

Crûs.	Communes.	Tonn.
Solberg (Mac-Daniel).	Margaux.	22
Labégorce (Vastapani).	Margaux.	55
V ^e de Gorce.	Margaux.	35
Cantemerle.	Macau.	120
La Mission (Chapella).	Pessac.	20
Pape-Clément, {	Clouzet. Pessac.	50
Sainte-Marie, }		

Après les cinquièmes crûs viennent les vins connus sous le nom de *bons bourgeois*; ce sont les produits du restant des bons vignobles de St-Estèphe, Pauillac, St-Julien, ainsi que quelques bons vins de Labarde, Soussans, Arzac, Ludon, Macau et ceux des petits propriétaires de Margaux et de Cantenac, lesquels, dans les années d'une bonne réussite, se vendent de 600 à 1,000 fr. le tonneau.

Arrondissement de Libourne.

Cet arrondissement est borné : au nord, par les départements de la Charente-Inférieure et de la Dordogne ; au sud, par l'arrondissement de La Réole ; à l'est, par le département de la Dordogne ; et à l'ouest, par les arrondissements de Bordeaux et de Blaye.

Trois rivières arrosent cette partie du département : la Dordogne, la Drôme et l'Ille. Les principaux ruisseaux sont : le Larry, la Saye et la Barbanne, affluents de l'Ille ; l'Engranne et le Segnal, affluents de la Dordogne.

L'étendue de l'arrondissement est de 128,590 hectares, dont 25,800 sont plantés en vignes ; il est di-

visé en neuf cantons ou justice-de-paix , et en cent trente-deux communes ; enfin , il renferme une population de plus 107,000 habitants.

Plus de la moitié de l'arrondissement , comprise dans les larges vallées de l'Ille et de la Dordogne , offre de très-beaux paysages et une heureuse fécondité. Le reste du territoire est d'un aspect plus sévère ; mais ses coteaux , ses vallons et ses plaines sont encore pittoresques. La partie du territoire , qui est en plaine , se divise en plaine haute et plaine basse. Dans la première, la couche végétale, peu épaisse , légère , sablonneuse ou graveleuse , repose sur un lit de gravier ou d'argile ; dans l'autre plaine le sol est alluvionnel, gras et fertile. Sur les coteaux le sol est généralement argilo-marneux , mêlé de gravier sur les pentes et de fragments calcaires sur les hauteurs.

Les principales cultures sont celles de la vigne , du blé , des grains et des légumes.

D'après les chroniques , la ville de Libourne aurait été fondée par Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, et agrandie par son fils Édouard II , vers 1286 ; mais on suppose aujourd'hui que ces rois n'ont fait que donner une enceinte murale à un établissement plus ancien , et qui existait même du temps d'Ausone sous le nom de *Portus Condates*. Quoiqu'il en soit , il est certain que ces monarques anglais possédaient dans les environs de Libourne un château du nom de *Condat-les-Libourne*, d'où ils ont daté plusieurs de leurs actes.

La ville de Libourne , que sa belle position à l'embouchure de deux rivières navigables rendait un point important , s'est trouvée souvent exposée durant les

guerres aux attaques des partis contraires. Aussi trois grands capitaines l'ont assiégée et prise : Duguesclin, en 1377 ; Dunois, en 1451 ; Talbot, en 1452 ; enfin, elle fut prise aussi, en 1653, par le duc de Vendôme, lorsque le prince de Condé luttait contre Mazarin et la cour.

SAINT-ÉMILION.

On n'est point fixé sur l'époque de la fondation de Saint-Émilion. Son patron était du VIII^{me} siècle, mais la ville paraît n'avoir été fortifiée que dans le IX^{me} ; à cette époque l'hermitage du saint et les premières habitations furent entourés d'épaisses murailles flanquées de tours et entourées d'un large fossé creusé dans le roc. Aujourd'hui ces remparts, un château appelé le *Château du Roi*, habité pendant quelque temps par Jean, roi d'Angleterre, et un palais autrefois la demeure de l'archevêque Arnaud-Guiraud, en 1110, sont tombés en ruine ; mais ils méritent encore l'attention du voyageur.

Au-dessus de l'église souterraine et monolithe, que nous avons mentionnée parmi les antiquités du département, s'élève le clocher d'une église antérieure au XI^{me} siècle, mais restaurée et agrandie depuis ; c'est un des plus jolis édifices qui datent de l'époque de transition.

De tous les vins de l'arrondissement de Libourne, ceux de Saint-Émilion sont les plus renommés ; ils sont pleins, corsés, séveux, spiritueux, agréables, parfumés et d'une belle couleur. Ces vins sont le produit des cépages suivants : le *Merlot*, les deux *Vidures* ou

Bouchet, le *Malbeck* ou *Noir de Pressac*. On cultive aussi dans quelques crûs la *Chalosse noire* et le *Teinturier*.

D'après M. Lecoutre de Beauvais, le mode de culture est partout uniforme dans Saint-Émilion ; les vignes y sont plantées en plein , sur un terrain cultivé à la bêche et à plan uni ; les ceps , distants les uns des autres de 1 mètre 30 centimètres , sont échalassés ; leur hauteur ne s'élève pas beaucoup au-dessus du sol , mais leurs pousses sont relevées verticalement et tenues ainsi le long des échelas auxquels on les lie.

Les vins de Saint-Émilion ne paraissent pas être tous doués du même mérite sur l'étendue du territoire de la commune ; les hauteurs, au sud et à l'est, fournissent les meilleurs ; en descendant dans la plaine , il se présente encore d'autres différences qui ne sont cependant pas assez marquées pour qu'on puisse dire que l'on passe du bon au mauvais ; les uns et les autres ont une qualité et un caractère qui leur sont propres ; ce sont, en général, de bons vins.

Sous la dénomination de vins de Saint-Émilion, on comprend ceux des communes de Saint-Martin de Mazerat, Saint-Christophe et Saint-Laurent, qui sont les meilleurs du canton de Libourne ; ensuite ceux de Saint-Sulpice, Pomerol, Saint-Georges, Montagne et Néac, canton de Lussac ; après ces vins viennent ceux des communes de Lussac, Puisseguin, Parsac et les côtes de Saint-Magne, Castillon et Capitoullans.

Les vignobles de Saint-Émilion, dans la plaine comme sur les hauteurs, ont partout pour sol un sa-

ble gras, reposant sur un fonds d'argile et de roche ; les hauteurs même, où le roc se montre dans toute sa nudité ou recouvert seulement d'un peu de terre ou de gravier, sont couvertes de vignes.

Selon la liste publiée par M. Lecoutre de Beauvais, en 1841, les propriétés les plus importantes de la première classe de Haut-Saint-Émilion, sont :

Crûs.	Tonneaux.
Bel-Air de Marignan.	25
Mondot (Gérus Troplong).	20
Franc-Magne (Héritiers Laveau).	70
Beauséjour (Troquart).	30
Saint-Martin (Hovyn).	20
Berliquet (Pérez).	15
Les Menuts (Meynot).	25
Dougay (Alezaïs).	8
Soutard (M ^{me} Barie).	60
La Magdelaine (Chatonnet).	12
Id. (V ^e Bon).	10
Id. (Chatonnet).	5
Ausone (Cantenat).	12
Fontplegade (Beylot).	10
La Bosée (De Mugron).	8
Daugay (R. Chaperon).	18
Bellevue (Lacaze).	15
Beauséjour (Causy).	6
Campfourtet (Ruleau).	30
Grandes-Murailles (Coste-Coty).	5
Le Cadet et Pourret (Brisson).	30
Le Cadet (De Lassalle).	12
Champfourtet (Ruleau).	40
La Gauspaude (H. Chaperon).	12
Villemorine (V. Lacaze).	10
Trotevieille (Isambert).	15
Sansonnet (De Coutard).	10
Balestard (P. Chaperon).	10

Crûs.	Tonneaux.
Les Menuts (Solminihac).	10
Id. (De Grailly).	10
La Carte (Martineau).	10
Tertre de Mondot (Bonalgues).	25
Pavie (Tallemon).	20
Pavie et Larcis (Pigasse).	15
Pavie (Lafleur).	10
Tertre de Mondot (Transon).	10
Pavie (Chapus).	10
Peygenoustous (Coste aîné).	12
Peygenoustous et Saint-Georges (De Mallet)	14
Fondroque (Mallet de Roquefort).	8
Larcin (Lassime).	10
Labouygue (Troquard).	20
Id. (Laforest).	12
Le Sable (Puchaud).	10
Clusière (Thibaut).	20
Porte-Bourgeoise (Dukers).	5
Croix-du-Rat (Chauvet).	5

Les prix de ces crûs varient de 450 à 500 fr.

Deuxième Classe.

Crûs.	Tonneaux.
Closure (Grelou).	18
Porte-Bourgeoise (Gadet).	15
Fondroque (Mallet de Roquefort).	40
Rouffiac (V ^e Croisy).	20
A Rol, V ^e Bon.	12
Au Petit-Bois, Laveau.	18
Id. Gros.	20
Id. Dupuy.	12
Figeac (Chauvin).	35
Id. (Largeteau).	25

Crûs.	Tonneaux.
Figeac (Lucasse).	25
Id. (Lebel).	50
Camus (Chaperon).	30
Bord (Gros frères).	40
Matras (Queyroy).	35
Pain-de-Fleur (Montaubric).	12
Pourret (Mariaud).	18
Id. (Viecharrette).	10
Balleau (Coste).	12
Truquette (Brisson).	16
A Larmande , Pion de Case.	12
A Closure , Seloup.	8
Id. Dufossés.	8
A la Gommerie , Dutour.	20
Id. Descordes.	10
A Mazerat , Souffrain.	12
Id. demoiselles Souffrain.	12
Id. héritiers Chapelot.	12
Id. Faure.	12
Id. Bonnet.	12
Id. Transon.	10
Id. Gurchy.	10
Id. Lafargue.	8
Au Til, Lacrompe.	10
La Gafelière (Boitard).	40
Id. (Modet).	10
A Jaquemot, Millet.	10
Id. héritiers Chenu.	10
Id. Gillet.	10
Id. Ollivet.	8
A Beau, Linas.	15
A Gueyraud , E. Tibaud.	12
Chante-Allouette (Monprinblanc , Les- cure.	12
A Simard, M ^{me} Delhomme.	30

SABLES DE SAINT-ÉMILION.

Troisième Classe.

Crûs.	Tonneaux.
Peyrot (Beylot)	30
A Corbin, Chaperon aîné	50
A Vachon, de Coutard	40
Jean-Faure (V ^e Chaperon-Grangère) . .	80
Au Colombier, E ^d Decaze	12
A Dominique, J ^h Chaperon	30
Id. H. Chaperon	25
A Cormeil, Anjoy	25
Id. Bagard	25
A la Rose, Lapreterie	10
Id. Faure	6
Id. Malenon	6
A Fortin, Gardelle	14
A Vachon, Salaud	6
Id. Corbière	6
A Trimoulet, Fournier	16
A Faurie, V ^e Dutour	6
Id. Camus	6
A Corbin, V ^e Bon	7
Id. Chatonnet	8
Au Vinaigrier, Bergeron	10
A Matras, demoiselle Despujols	10
A Rivallon, Despujols	10

Les prix de ces vins varient : pour la deuxième classe, de 350 à 400 fr.; et pour la troisième, de 250 à 300 fr.

FRONSAC.

La commune de Fronsac est une de celles où se récoltent les meilleurs vins de l'arrondissement de

Libourne. Le bourg, situé au confluent de l'Ille et de la Dordogne, est dominé par une petite montagne conique appelée *Tertre de Fronsac*. C'est sur ce tertre, dit-on, que Charlemagne fit bâtir, en 770, un château-fort nommé *Franciacus*. Plus tard la forteresse de Fronsac devint un des boulevards des Anglais, qui en furent chassés par Dunois en 1453.

Jusqu'au XVII^{me} siècle, le château fut commandé, tantôt par des seigneurs du pays, tantôt par ceux de la cour, qui souvent usaient de la force de cette place pour exercer impunément leur tyrannie. Le plus odieux de ces seigneurs était un certain d'Argilemont, dont le passe-temps consistait à faire couler bas les navires qui passaient sur la Dordogne, devant Fronsac, lorsqu'ils ne s'arrêtaient pas au premier coup de canon. Arrêté par l'ordre de Louis XIII, il fut jugé et condamné, deux jours après son arrestation, à avoir la tête tranchée; l'arrêt fut exécuté le même jour (22 septembre 1620) devant le palais de l'*Ombrière*, à Bordeaux. Le roi fit aussi démolir le château.

La commune de Fronsac est bornée : à l'est, par Saillans et la rivière de l'Ille; à l'ouest, par la Dordogne, Saint-Michel et Saint-Aignan.

La constitution géologique de Fronsac et de Saint-Michel est due à la mollasse qui forme la base des coteaux, s'élève sur leurs rampes et monte jusqu'à leurs sommets; on la retrouve sur les hauts plateaux de Fronsac et de Saint-Michel. Au-dessous des coteaux courent les terres de palus; les principales sont celles d'Anguieux, de Noségrand et de Saint-Michel-Larivière.

Le vin des côtes de Fronsac est sévère, ferme et coloré, mais lent à se faire.

Les propriétés les plus importantes de la première classe des côtes de Haut-Fronsac et de Canon, sont :

Crûs.	Tonneaux.
Piffon (De Saint-Julien).	10
Revers (de), Canon-Fronsac, } Princeteau.	15
Id. (Lagrèze).	6
Id. (Vachon).	10
Laguë (Giraud-Nonet).	8
A Cailleau, M ^{me} Labadie.	12
Pichelevre (Gaspard).	10
Laguë (Tourneur).	20
Bodet (Bodet).	25
Lavalade (Martel).	30
Panet (A. Chaperon).	25
Junayme (Dumas Saint-George).	35
Beloy (Lanore).	25
Gaby (Izambert).	20
Id. (Princeteau).	10
Panet (Boisset).	10
Gaby (Giraud).	12
Comte (De Sarraud).	10

Les prix de ces crûs varient de 300 à 400 fr.

COTES DE FRONSAC.

Crûs.	Tonneaux.
Panet (Despaud).	8
Id. (Labayle).	8
Barabat (Crabit).	25
A la Grave, Tourneur.	25
Chantelouve (Batanchon).	25
Gombaud (Bouchet).	20
Gaignard (Ragot).	30

Crûs.	Tonneaux.
Capet (Begaud).	25
A Arnautou, M ^{lle} de Gombaudo.	30
A Gros-Bonnet, Vachon.	18
Id. Darzat.	18
A La Fontaine, Chaumet.	20
A Capet, Lazarre.	22
A Toumalin, Dunand.	18
La Dauphine (Gaspard).	55
Au Bourg, Gaussens.	18
Id. Beylot.	25
Tuquet (Tourneur).	25
A La Grave (Barreyre).	25
A Pineau, Tredefon.	18
Au Bourg, Julien.	8
Tertre de Fronsac (Broustera).	30
A Sauvage, Vachon.	30
Gandineau, etc. (Jadouin).	30
Id. (Viaud).	20
A Pontus, Martel.	80
A Perron, Guenon.	30
A Monleyre, Puchaud.	25
A la Fontaine, Giraud.	12
A Caustaude, Fontemoing.	30
A Gombault, Bouché.	25
A Pey de la Brie, Barrère.	10
A Scandelayre, Banon.	10
A Vignès, Broustera.	16.
A Cailleau, Poitevin.	12
A Gros-Bonnet, Dupuy.	6
Au Pied-de-Pie, etc., Liarès.	12
Calité et Laguë (Crougneau).	12
A la Benelle, Corre.	25
A Bouilledet, R. Fontemoing.	25
A Lacoste, Conseillant.	25
Palu et Côte (Joyeux).	18
A Lacoste, Durand.	10
Lavalade (A. Chaperon).	18

Crûs.	Tonneaux.
A Cassagne, Limousin.	12
A Sauvage, Favereau.	12
A Gaignard, Massicot.	8
Au Gandineau, Lalande.	8
A Sauvage, Lorrey	6

Les prix de ces vins varient de 200 à 300 fr. Après ces deux classes viennent les palus d'Anguieux et de Noségrand, qui se vendent de 150 à 200 fr.

FRONSAC (SAINT-MICHEL).

Première classe de côte.

Canon (Boyer).	8
Canon et Bodet (Vacher).	25
Plateau de Canon (Bouchet).	10
Godard-Canon (Fontemoing).	20

Deuxième classe.

Mosse (Lanore).	30
Saint-Michel (Fourcaud).	15
A Mazeris, J. Fontemoing.	30

Les prix varient : pour la première classe de Fronsac-Saint-Michel, de 400 à 500 fr.; pour la deuxième, de 250 à 300 fr.; la troisième classe vend de 200 à 250 fr.; et les palus de Saint-Michel-Larivière, de 150 à 200 fr. La plus importante propriété de palus est celle de *Jean-Jean*, qui fait près de 200 tonneaux de vin.

Nous regrettons que les limites de notre première édition ne nous permettent pas d'énumérer les propriétés des autres excellentes communes vinicoles de l'arrondissement de Libourne; nous ne pouvons que

mentionner les communes d'une manière générale.

Après les grands crus de Saint-Émilion et de Fronsac (y compris les premiers de Saint-Michel), viennent les vins des excellentes communes de Pommerol (de 400 à 450 fr.); de Saint-Christophe, Saint-Laurent et Saint-Martin-Mazerat (de 350 à 400 fr.); ensuite ceux de Larivière, Saint-Germain et les deuxièmes vins de Pommerol et Néac (de 300 à 350 fr.); ceux de Vayres (à 300 fr.); enfin, les bons crus des communes de Saillans, Saint-Aignan, Gensac, Castillon, Sainte-Foy, etc., etc., dont les prix varient de 200 à 240 fr. par tonneau.

Les communes de Libourne, les plus célèbres par leurs *vins de palus*, sont: Izon, Saint-Romain, Ile du Carney, Saint-Germain (à 230 fr.); Arveyres, Moulon, Genissac, Saint-Sulpice (à 220 fr.); Larivière, Noségrand, Fronsac, Anguieux et Saint-Denis (à 210 fr.); Sainte-Foy, Lamothe-Monravel, Castillon et les communes limitrophes (à 200 fr.); enfin, diverses communes de l'Entre-Deux-Mers (à 160 fr.)

Arrondissement de La Réole.

L'arrondissement de La Réole est limité: au nord, par celui de Libourne; au sud, par l'arrondissement de Bazas dont il est séparé par la Garonne; à l'est, par le département de Lot-et-Garonne; à l'ouest, par l'arrondissement de Bordeaux. Son territoire est arrosé par la Garonne, le Drot et plusieurs de leurs petits affluents. Il est divisé en six cantons et en cent cinq communes, qui renferment une population de

54,000 habitants. Des 72,000 hectares que comprend sa superficie, 18,000 environ sont consacrés à la vigne.

Cette portion de la vallée de la Garonne est bordée : au sud , par une ligne de petites collines ; et au nord , par des coteaux escarpés. Elle se divise en plaine haute et en plaine basse ; celle-ci, ayant un sol alluvionnel, est consacrée aux céréales , aux légumes et aux prairies ; celle-là , ainsi que les coteaux , est presque toute cultivée en vignobles.

L'étroite vallée du Drot , fertile et pittoresque , est partagée en prairies bordées de chênes , d'ormeaux et de haut peupliers.

Le reste du sol de l'arrondissement est beaucoup moins fertile ; cependant, grâce au travail de l'homme, on y obtient encore de belles récoltes de blé , de grains et de légumes , ainsi que beaucoup de vin, dont plus des deux tiers sont convertis en eau-de-vie. Les propriétaires ne visent qu'à la quantité et font beaucoup de vin d'une qualité très-ordinaire. Les crûs bourgeois ne vendent guère plus cher que les paysans. Tous ces vins sont très-colorés , mais ils sont dépourvus de force , de corps et de bouquet ; ils ont aussi un goût de terroir assez prononcé. On les envoie à Paris et en Bretagne. Coupés avec du vin blanc. ils servent pour les cabarets de Bordeaux. Les meilleurs vins sont ceux des communes de Cauderot , d'Aubiac , de Verdélais , de Saint-Mexant et de Saint-André-du-Bois. Saint-Macaire et ses environs fournissent environ 12,000 tonneaux de ce vin. Après ces communes viennent les suivantes : Lamothe-Landiran, Casseuil, Mesterieu, Pellegrue, Cazaugitat, Sous-sac , Landerronat . Saint-Jerme et Saint-Félix.

Pour ce qui concerne la ville et les antiquités du chef-lieu de cet arrondissement, nous renvoyons le lecteur au *voyage à La Réole*, décrit dans la *première partie* de ce livre.

Arrondissement de Bazas.

L'arrondissement de Bazas est limité : au nord, par ceux de Bordeaux et de La Réole ; au sud, par celui des Landes ; à l'est, par le département de Lot-et-Garonne ; à l'ouest, par les landes et l'arrondissement de Bordeaux. Il est composé de sept cantons, divisés en soixante-sept communes, renfermant une population de 53,800 habitants. Des 120,000 hectares environ, que comprend sa superficie, 10,000 seulement sont consacrés à la culture de la vigne.

Le Ciron partage son territoire en deux portions qui diffèrent de nature et d'aspect. Sur la rive gauche, les cantons de Captieux, Villandraut, Saint-Symphorien renferment des forêts de pins maritimes et des landes ; ce côté ne produit que du bois et de la résine. Sur la rive droite, dans le voisinage du ruisseau, on trouve aussi des pins, des sables et des bruyères ; mais le reste du territoire, entrecoupé de coteaux bien cultivés, contraste agréablement par sa fraîcheur et sa variété avec la triste uniformité des landes. « Une autre particularité remarquable, c'est que sur le revers des coteaux de l'intérieur, et jusqu'aux bords du Ciron, rive droite, on voit affleurer des bancs calcaires, tandis que sur l'autre rive, et au-delà, on ne trouve qu'une nappe de sables étendue sur un lit d'argile. »

La rive droite produit du froment , du seigle , du maïs et une très-petite quantité de vin rouge très-ordinaire, qui est consommé par les habitants du pays.

Cependant cet arrondissement contient , dans sa partie la plus voisine de Bordeaux, les communes de Sauternes , Bommes et Fargues, si célèbres par leurs excellents vins blancs ; ainsi que celles de Toulène , Langon et Saint-Pierre-de-Mons , qui font beaucoup de vin blanc d'une bonne qualité. Toutes ces communes se trouveront rangées, un peu plus loin, dans notre énumération des grands vins blancs du département.

Arrondissement de Blaye.

L'arrondissement de Blaye a pour limites : au nord, le département de la Charente-Inférieure ; à l'est, le même et l'arrondissement de Libourne ; au sud, le canton de Saint-André et la Dordogne ; à l'ouest , la Garonne et la Gironde. Il renferme beaucoup de landes et de marais ; le pays , en général, est plat et mal boisé. Des nombreux ruisseaux qui arrosent son territoire, deux seulement, la Saye et le Moron, sont remarquables. La partie du territoire, qui est située au midi, est coupée par une suite de collines de l'est à l'ouest ; la portion, située vers le couchant, présente aussi une côte élevée et pierreuse depuis le Bec-d'Ambès jusqu'à Blaye. Dans le canton de Blaye , le sol des fonds alluvionnels est très-fertile ; celui des plaines hautes, tantôt sablonneux et léger, tantôt pierreux et argilo-calcaire, varie beaucoup ; mais, en

général, il est, ainsi que celui des coteaux, assez productif.

L'arrondissement est divisé en quatre cantons, subdivisés en soixante-une communes, qui renferment environ 57,000 habitants. Sa superficie est de 73,000 hectares, dont 10,000 sont plantés en vignes. De ses quatre cantons, Blaye, Bourg, Saint-Savin, Saint-Ciers-Lalande, les deux premiers produisent principalement du vin rouge; les deux autres récoltent des grains, du foin et un peu de vin blanc ou rouge assez ordinaire. Enfin, l'arrondissement fournit près de 300,000 hectolitres de vin.

Les communes de Blaye, qui produisent de bon vin rouge, sont celles de Cars, Saint-Martin, Sainte-Luce et Saint-Paul. Le canton fournit près de 10,000 tonneaux de vin rouge, mou, d'une couleur foncée et terne, avec un goût de terroir. Les deux meilleurs crus de Blaye sont Les Cônes et Belle-Vue. Ces vins se vendent environ 180 fr.

Les vins du canton de Bourg, au contraire, ont du corps, de la finesse, du bouquet, et en général point de terroir. Les meilleures communes sont Bourg et sa banlieue, Camillac, La Libarde, Bayon, Saint-Seurin, Goriac, Samonac, Villeneuve, Comps, Saint-Ciers-de-Canesse.

BOURG.

La commune de Bourg, située à 34 kilomètres de Bordeaux, sur la rive droite de la Dordogne, comprend la ville et sa banlieue, le port, les bourgs de La Libarde et de Camillac, les hameaux du Ligat et de La Lustre; deux colines, séparées par un étroit val-

lon, la traversent de l'est à l'ouest. Le sol, sablonneux et graveleux sur les hauteurs, convient surtout à la vigne. Les vins bourgeois sont divisés en quatre classes, qui se vendent généralement aux prix suivants : la première, à 300 fr.; la seconde, à 260 fr.; la troisième, à 220 fr.; et la quatrième, à 200 fr.

Bourg renferme environ 2,600 habitants et produit 2,000 tonn. de vin. Les principaux propriétaires sont :

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
De Barry.	70	Lafitte.	25
Charlus.	120	J. Étienne.	20
V ^e Courpon.	90	Dusseau.	30
A. Gaillard.	20	Boudrefox.	20
L. Guyard.	25	Labourdette.	20
Psychard.	30	Subercazeaux.	20
V ^e Galice.	20	Pastoureaux.	20
H. Despaignet.	25	De Chal.	20
C. Bertin.	25	Dumeynion.	25
J. Marsau.	25	Dumesnil.	20
Célerier.	40	Jagou.	20

CAMILLAC.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Psychaud.	20	Pascault.	25
Gellibert.	40	Joubert.	30
Charlet.	20	Allard.	20

LA LIBARDE.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
V ^e Son.	30	Noël.	30
Renaud.	30	P. Berniard.	20
Bernard.	12	Psychaud.	20
Montbrun.	40	Labourdette.	20
Bouillon.	12	Dumenion.	20

BAYON.

Cette commune est située à 3 kilomètres ouest-nord-ouest de Bourg, sur un coteau de la rive droite de la Dordogne. Son territoire embrasse plusieurs hameaux, une douzaine de villages, dont le plus important, La Roque, est connu par ses vastes carrières en partie habitées. Le sol est productif; les vignobles donnent 800 tonn. de bon vin. La population est de 1,400 habitants. Les principales propriétés sont :

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Tajac (Marseau)	100	Gérous	25
Château-Falfax (De Chatenier).	70	Ribadieu.	50
Calvimont (Viaud).	65	V ^e Allard.	30
Dupouy.	25	Grimard.	25
V ^e Cayeux.	30	Malembic.	20
Saint-Cric.	30	Sou.	20

GAURIAC.

Le bourg est situé à 5 kilomètres ouest-nord-ouest de Bourg, sur un coteau bordé par la Gironde. Les terres de la commune sont bien cultivées et généralement fertiles; ses villages, au nombre de sept, ont plusieurs de leurs habitations dans les nombreuses carrières du coteau littoral. Gauriac renferme 1,800 habitants et produit 800 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Chambord.	25	Barril.	50
J. Viaud.	50	Eymery.	40
Pastoureau.	50	Roy.	25
V ^e de Paty.	15	P. Cousteau.	20
Dechamps.	45		

VILLENEUVE.

Villeneuve est située à 7 kilomètres au nord-nord-ouest de Bourg, sur la rive droite de la Gironde, entre Plassac et Saint-Ciers-de-Canesse. La principale culture est celle de la vigne; les prairies sont de bonne qualité. La commune, qui ne renferme que 400 habitants, produit 1,200 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
De Brivazac.	130	E. Sinan.	30
M ^{me} Goize.	35	Joubert.	25
Dupleix.	40	Gravereau.	12
Laulanier.	40	Février.	20
Sinan.	55	Blay.	20
L. Goize.	30	Joubert.	25
Roy.	25	Ménard.	12
Deschamps.	60		

SAMONAC.

Samonac, situé à 4 kilomètres au nord-nord-ouest de Bourg, a un territoire très-accidenté, qui consiste en terres consacrées au blé et en terres graveleuses et sablonneuses plantées en vignes. La commune renferme neuf villages, 500 habitants et produit 1,200 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Chât.-Rousset (Sunder).	150	V ^e Héraud.	30
P. Guinerot.	75	R. Janvier.	25
Decharmoy.	60	M. Sou.	25
Gayet.	50	J. Renaud.	20
		Renaud.	20

Après ces communes viennent celles de Saint-Seurin-de-Bourg, de Comps et de Saint-Ciers-de-

Canesse ; quelques crûs de la première commune sont estimés ; les autres , ainsi que ceux des deux dernières communes , se rangent en général dans la troisième classe du bourgeois. Après celles-ci , on cite encore quelques communes qui fournissent ensemble 4,000 tonneaux de vin un peu inférieur, connu sous le nom général de *vins de Bourg* ; ce sont : Marcamps , Tauriac , Lansac , Pugnac , Monbrier , Tuilhac et Saint-Trojan. Enfin, les vins de Prignac et de Cazelle sont favorablement connus aussi comme vins de palus.

Vins blancs.

Quoique les vins blancs de la Gironde soient célèbres et moins abondants que les vins rouges , cependant , même dans les années les plus favorables, ceux-ci maintiennent toujours leur supériorité de prix , lequel varie , selon les crûs , de 300 fr. à 3,000 fr. ; tandis qu'il n'est que de 150 à 1,500 fr. pour les vins blancs.

Nous commençons notre énumération des communes par les plus célèbres sur la rive gauche de la Garonne au-dessus de Bordeaux.

SAUTERNES.

Cette commune , renommée , est limitée : au nord, par Bommes ; au sud, par Fargues ; à l'est, par Preignac ; et à l'ouest, par Budos. Son territoire, situé en partie dans le vallon du Ciron , s'étend beaucoup

plus sur les collines de la rive droite de ce ruisseau. Le sol du vallon est humide et sablonneux; celui des collines est ou une terre rouge mêlée de gravier, ou un gravier sec et presque sans mélange sur un fonds d'argile. C'est sur ces collines que mûrissent les excellents vins blancs de Sauternes, qui sont fins, délicats, sucrés, savoureux et très-parfumés. Les prix, pour les premiers crus, varient, selon les années, de 300 à 1,500 fr., et de 400 à 600 fr. pour les seconds. La commune comprend le bourg, à 48 kilomètres de Bordeaux et 8 kilomètres ouest-sud-ouest de Langon, quatre villages, dix-sept hameaux, renferme près de 1,000 habitants et produit de 600 à 800 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Château-Yquem (M ^{me} de Lur-Saluces).	140
Guiraud (Cauteriau).	55
Château-Filhiot (De Lur-Saluces). . .	110
Château-d'Arche (Lafaurie).	20
Raba.	15
Lafon cousins.	15
Lamotte (Baptiste).	60
Pineau (De Lur-Saluces).	30
Comarque.	15

BOMMES.

La commune de Bommès est bornée : au nord, par le Ciron ; au sud, par Sauternes ; à l'est, par Preignac ; et à l'ouest, par Pujols. Son territoire est situé, partie sur les coteaux de la rive droite du Ciron, partie en plaine ; sur les hauteurs, le sol est un gravier, tantôt presque pur, tantôt mêlé de terre forte ; dans la plaine, c'est un sable ayant pour sous-sol le roc ou

l'argile : tous ces fonds sont maigres; mais sur le gravier des sommets mûrissent des vins sucrés, spiritueux et liquoreux très-estimés. Les vins de la plaine, inférieurs aux autres en sucre et bouquet, sont cependant fins et généreux. La commune renferme, outre le bourg, plusieurs habitations, 800 habitants et produit de 500 à 600 tonneaux de vin. Le bourg est situé à 9 kilomètres, à l'ouest, de Langon et à 46 kilomètres de Bordeaux.

Crûs.	Tonneaux.
La Tour-Blanche (Focke)	65
Vigneau (M ^{me} de Reyne).	65
Rabaut (Deyme).	20
Peyraguey (Lafaurie).	65
Lasalle (Caisse hypothécaire).	110
Pexotto (Lacoste).	25
Pinsan frères.	40
De Loste.	10
Latestère.	15
Daulan.	15
Dubedat.	10

BARSAC.

La commune est bornée : au nord, par Cérons ; au sud, par le Ciron ; à l'est, par la Garonne ; et à l'ouest, par Ilats. Son territoire se divise en Haut et Bas-Barsac : le premier produit des vins renommés ; ils sont fins, chauds, corsés et bien parfumés ; la plaine-basse renferme des terres à blé, des vignes et d'excellentes prairies. La commune contient, outre le bourg, trente-six villages ou hameaux et près de 3,000 habitants, produit de 2,000 à 2,400 tonneaux de vin et se trouve à 39 kilomètres de Bordeaux.

Crûs.	Tonneaux.
Coutet (De Lur-Saluces)	110
Climenz (Lacoste).	60
Daëne.	15
Faux.	15
Myrat (Perrot)..	80
Vedrine (M ^{me} Dubosq).	65
Chemizard (Ledentu).	25
Pernaud (M ^{me} de Lur-Saluces).	35
Suau (Marion).	15
Beaulieu.	10
Bonneau.	15
M ^{me} de Montaud.	15
Capdeville.	15
E. Debans.	55
Danglade.	45
Chaigné.	10
Roustaing.	12
Nérac (Capdeville).	15
Guitte-Ronde (A. Journu).	20
Guilhem.	10
Boireau.	15
Ducau-Laguerre.	10
Lacoste et Pinsan.	30
Coutanceau.	12
L. Capdeville.	15
Lacoste frères.	30
G. Cazalis.	10
Laborde.	30
Landuneau.	10
Cottineau.	15
Lacombe.	25

PREIGNAC.

Cette commune est bornée : au nord, par le Ciron; au sud, par Toulence; à l'est, par la Garonne; et à

l'ouest, par Bommes et Sauternes. Son bourg, considérable et assez bien bâti, est situé à 9 kilomètres au sud-sud-est de Podensac et à 42 kilomètres de Bordeaux. Cette commune est remarquable par la bonté de son sol; il y a de très-bonnes prairies au bord de la Garonne. Le sol des plateaux, consacrés à la vigne, est argilo-graveleux et produit des vins que l'on assimile à ceux de Sauternes et de Bommes; mais ils ont en général moins de finesse et de parfum. Preignac renferme le bourg, cinq grands villages, dix hameaux, 2,600 habitants et fournit de 1,000 à 1,500 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Sudiraut (Guilhot).	120
Montalier (De la Myre-Mory).	30
Château de Malle (De Lur-Saluces).	80
Lalanne.	12
Les Ormes (Appiau).	30
Veyres (Théodore Delbos).	45
Lamontagne (E. Larrieu).	100
Lafon fils.	30
Daney.	50
Betbeder.	60
V ^e Dardes.	70
Fabre.	10
Ladonne.	25
Alary.	25
Soubiran.	25
Despujols.	12
J. Lafon.	12

A cette liste, on pourrait ajouter un nombre presque égal de propriétaires, qui font de 6 à 10 tonneaux de vin.

FARGUES.

La commune est limitée : au nord , par Sauternes ; au sud , par Mazère ; à l'est , par Toulence ; et à l'ouest , par Roaillan ; elle est partie en plaine et partie en coteaux , à 5 kilomètres au sud-ouest de Langon et à 47 kilomètres de Bordeaux. On voit , près de Fargues , au midi , les ruines d'un vieux château , bâti , par le cardinal de Fargues , au commencement du XIV^{me} siècle. Le sol , qui est léger , sablonneux ou graveleux , est cultivé principalement en vignes. Ses vins sont délicats et très-agréables. La commune renferme le bourg , quatre villages , quelques hameaux , 800 habitants et donne 250 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Rieussec (Maillé). . .	40	Boissonneau.	10
Charon (Brustis). . .	10	Bassalle.	10
Amé.	20	Claverie.	8
Becquet.	15	Moulète.	8
J. de Mothes.	20	Despujols.	10
Saint-Blancard. . . .	10	Despujols aîné. . . .	10
V ^e Saint-Blancard. . .	10		

CÉRON.

La commune est bornée : au nord , par Podensac ; au sud , par Barsac ; à l'est , par le fleuve ; et à l'ouest , par Ilats. Le bourg , situé sur la Garonne , à 2 kilomètres au sud-sud-est de Podensac et à 36 kilomètres de Bordeaux , est traversé par la grande route de Toulouse. Le sol , graveleux en général , produit des vins fins et liquoreux assez estimés , dont le prix est de 300 fr. dans les bonnes années. La commune ren-

ferme, outre le bourg, un petit port, cinq villages, dix hameaux, 1,300 habitants et fournit près de 1,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
De Calvimont.	40	Lescouzère Mantille.	25
Anice (Biarnès).	50	Lataste Dauphin.	20
Libéral.	30	Lataste Expert.	12
Petiton.	50	Laforge Expert.	12
Lataste frères.	20	Expert-Nant.	15
Lataste, capitaine.	20	Expert-Ratié.	12
Lataste.	20	Expert-Lamouroux.	12
Lataste aîné.	15	Gillard Branque.	12
Lataste cadet.	15	E. Gillard.	20
A. Ducau.	20	Expert-Cadichon.	15
J. Ducaule.	12	Cadichon Medeville.	35
N. Ducau.	15	R. Medeville.	20
De Chalup.	12	C. Medeville.	30
Ducau Lafrethey.	25	B. Ducau.	45
Ducau Thain.	12		

PODENSAC.

La commune est limitée : au nord, par Virelade; au sud, par Cérons; à l'est, par la Garonne; à l'ouest, par Ilats. Les terres de Podensac, comme celles de Barsac, ont un sol de gravier presque pur. Les meilleurs vins ressemblent à ceux de Cérons.

La commune, située à 33 kilomètres de Bordeaux, renferme 1,600 habitants et produit environ 1,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Coste-Yon.	10	Darlan.	30
Faugère.	12	Saint-Marc.	60
Madère (Gassies).	80	P. Biarnès.	60
Verges.	40	Ducau.	40

	Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Birac..		25	Ducau..	20
Jardel..		80	Richet..	20
Peyraguey.		25		

VIRELADE.

Virelade est borné : au nord, par Arbanats; au sud, par Podensac; à l'est, par la Garonne; et à l'ouest, par des landes. La plaine haute, sabulo-graveleuse, est consacrée à la vigne blanche. La plaine basse produit des céréales et du vin rouge ordinaire; elle a de bonnes prairies sur le bord du fleuve. Les vins de Virelade ressemblent aux seconds crûs de Podensac. La commune est située à 29 kilomètres de Bordeaux; elle contient 1,300 habitants et produit 500 tonneaux de vin.

	Crûs.	Tonneaux.
Château de Virelade (De Calvimont). . .		30
Coudert..		30
Bahans.		25
Fageot.		15
M. Dubos.		20
Desclos..		20
Bordesoulle..		20
Mothes.		10

ARBANATS.

La commune est bornée : au nord, par Portets; au sud, par Virelade; à l'est, par la Garonne; et à l'ouest, par Saint-Selve. Ses terres sont à peu près de la même nature que celles de Virelade; les vins aussi sont semblables. La commune, située à 27 kilo-

mètres de Bordeaux, renferme 500 habitants et produit environ 800 tonneaux de vin, moitié blanc, moitié rouge.

Crûs.	Tonneaux.
Le Basque (De Calvimont)	40
Daguzon (Lachâtre)	80
Lucbert.	15
Labat-Jeanbard.	20
Desmarier.	20

PUJOLS.

Cette commune, située à 41 kilomètres de Bordeaux, est bornée : au nord, par Barsac ; au sud, par Bommès ; à l'est, par Bommès et Preignac ; et à l'ouest, par Landiras. Le sol, pierreux et sablonneux, produit de très-bons vins, surtout dans la partie qui avoisine Barsac et Bommès ; ils sont secs et agréables. Pujols contient 900 habitants et produit 600 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonneaux.
Burck	15
Gaullieur-I'Hardy.	20
Myran frères.	10
Degensac.	15
Myran aîné.	10
Giral.	15
Billey.	12
Duprat.	12

ILATS.

Ilats, situé à 37 kilomètres de Bordeaux, est limité : au nord, par Podensac et Saint-Michel ; au sud, par Pujols ; à l'est, par Barsac et Cérons ; et à l'ouest,

par Landiras. Ses vins, corsés et liquoreux, ressemblent assez à ceux de Podensac. La commune contient 1,600 habitants et récolte environ 1,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
M ^{me} Bastia.	40	Cazeau.	20
Avezou.	15	Boireau.	15
Taffard.	60	Dubourg-Pontet.. .	15
Fage.	25	Dubrey frères. . . .	15
J. Ducau.	15	Lalande-Lapave. . .	25
Dorgueil.	15	Dubourg.	20
Dubourg.	25	Dubourg-Lassat. . .	20
Ducau frères. . . .	40		

LANDIRAS.

Landiras, situé à 40 kilomètres de Bordeaux, est borné : au nord, par Ilats; au sud, par Budos; à l'est, par Pujols; et à l'ouest, par les landes de Villagrains. Ses vins, délicats et liquoreux, se vendent meilleur marché que ceux d'Ilats. La commune contient 2,400 habitants et produit environ 1,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
De Chalup.	40	J. Dutrenit.	12
Taffard.	30	De Tauzin.	12
Canteau.	30	Dutrenit, officier. .	12
Bonifas.	20	Dubeau.	15
Dupuy.	35	Ricaud.	10
Bacquey.	15	Robit.	12
Jouis.	20		

LANGON.

Cette commune, située à 48 kilomètres de Bordeaux, est limitée : au nord, par la Garonne; au sud, par

VINS BLANCS. — LANGON, S^t-PEY, TOULENNE. 275

Fargues; à l'est, par Saint-Pey; et à l'ouest, par Toulenne, Bommès et Sauternes; elle produit près de 1,000 tonneaux de bon vin blanc et quelques vins rouges ordinaires; elle contient 4,000 habitants.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Colas.	20	Castaing.	12
De Chasteau.	25	Lamalétie.	12
Goua.	12	Bidos.	12
Merle.	30	Brannens.	15
Colas.	30	Pourrat.	12
Fourcassie.	20	De Mirambet.	10
Cluzon.	15	Capdeville.	10
Pardiac.	12	Arduisset.	12

SAINT-PEY ou SAINT-PIERRE-DE-MONS.

Cette commune, située à 50 kilomètres de Bordeaux, à l'ouest de Langon, produit aussi 1,000 tonneaux de vin du même genre et contient 900 habitants.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
De Pontac et Reyne	60	Dubourg.	20
M ^{me} Baritaut Carpia.	30	Bernadine.	20
M ^{lle} de Castelnau. .	35	V ^e Lamarque.	10
Brannens Toumilon.	25	Brannens Majeance.	35
Mamie Colas.	30	Maraste.	35
Coutreau.	20	Pauly.	30
Colas Saint-Marc. .	12	Aubergier.	25

TOULENNE.

Toulenne, située à 45 kilomètres de Bordeaux, est bornée: au nord et à l'ouest, par la Garonne; au sud, par Langon; et à l'est, par Pujols et Bommès. Ses vins sont supérieurs à ceux de Saint-Pey et res-

semblent à ceux de Fargues. La commune renferme 700 habitants et produit 400 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Ladonne.	35	Catelan.	70
Dubourdieu.	15	Beaulieu.	12
Cazenave.	20	Delas.	12
Foret.	10		

VILLENAVE-D'ORNON.

En parlant des vins de graves, nous avons donné une description de cette commune et une liste des propriétés qui produisent du vin rouge. C'est donc en forme de supplément que nous ajoutons ici la liste des vins blancs, auxquels, cependant, la commune doit sa réputation. Les vins de Carbonnieux, justement célèbres, ont une sève particulière et un bouquet fort agréable, semblable à celui de certains vins du Rhin. Le prix moyen, sur lie, varie, selon les crûs. de 200 à 350 fr.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Chât. - Carbonnieux		Pradines.	12
(Bouchereau).	65	Cassy.	12
A St-Bris, Oxéda.	20	Buchou.	12
A Cave, Roux.	45	Magnon.	12
Leclerc.	12	A. De Basquiat.	20
Touton.	12	Divers propriétaires	60

LÉOGNAN.

Nous avons parlé de cette commune aussi parmi les vins de graves. Les propriétaires qui font du vin blanc, sont :

	Crûs.	Tonneaux.
Bodkin.		25
Sarlande.		20
Dépiot.		20
Moreau.		15
Benequey.		10
Comagères.		10
D'Etchegoyen.. . . .		10

Vins blancs de la rive droite.

Les vins blancs de la rive droite de la Garonne, quoiqu'inférieurs à ceux de la rive gauche, possèdent cependant du corps et de la finesse. Les premiers crûs, de ce côté, sont ceux de Sainte-Croix-du-Mont, Loupiac, Langoiran, Baurech, Paillet, Le Tourne, Tabanac, Rions et Cadillac. Ces vins sont en général fermes, séveux et agréables.

SAINTE-CROIX-DU-MONT.

Cette commune, située à 40 kilomètres de Bordeaux, se compose d'une plaine basse que traverse la route de Bordeaux à Saint-Macaire, et de coteaux qui s'élèvent brusquement au-dessus de la vallée. Elle comprend six villages, plusieurs hameaux, quelques jolies maisons de campagne et deux îles complantées en saules. Sur les coteaux, on récolte les meilleurs vins rouges et blancs du canton. Les premiers crûs sont :

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Le Château (Lafon).	50	Turman.	50
De Rollan.	50	Bayle.	30
Marbotin.	30	V ^e Mazet.	23
Dresky.	30	Minvielle.	23
Vignial.	25	Boucherie.	50
V ^e Garret.	30	Andrieu.	50

Viennent ensuite plus de cent plus petits propriétaires, qui font de 4 à 20 tonneaux chacun.

LOUPIAC.

Cette commune, située sur la Garonne, à 36 kilomètres de Bordeaux et à 2 kilomètres environ au sud-sud-est de Cadillac, se compose d'une plaine basse très-fertile, d'une plaine haute et de quelques coteaux plantés de vignobles, qui produisent des vins estimés. Elle renferme le bourg, vingt-cinq hameaux, environ 1,000 habitants et fournit 800 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
De Marcellus.	40	De Fontainemarie. . .	33
Leugé.	40	De Puymaurin.	20
De Lachassaigne. . .	50	Mingaud.	20
Courrèges.	40	V ^e Bidot.	20
Goineau.	15	Divers propriétaires.	400
Guérin.	15		

LANGOIRAN.

Langoiran, situé sur la Garonne, à 9 kilom. au nord-nord-ouest de Cadillac, a principalement pour territoire des coteaux couverts de vignes. Le port, au

pieu même du coteau, est assez peuplé. Le long du coteau se développe une ligne de carrières et de maisonnettes. La commune, qui comprend une douzaine de villages, contient 1,600 habitants et produit plus de 1,000 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
D ^{lles} Faux.	80	Dumas.	40
Belso.	15	Mandé.	10
Sabès.	12	Coeffard.	10
Supsol.	25	De Ramon.	35
Andrieu.	25	Tarteyron.	25
Desbats aîné.	25	M ^{me} Labroue.	12
Dutoya.	12	Bourdelle frères.	15
Desbats et Dureau.	40	Château - Langoiran	
V ^e Virvalois.	18	(Roux).	15
Caussade.	15	Château Verthamont	40
Gauvry.	25	Niquet.	15

BAURECH.

Baurech, situé à 18 kilomètres de Bordeaux et à 9 kilomètres de Créon, se compose du bourg, de dix petits hameaux et de plusieurs belles maisons situées sur de jolis coteaux qui commandent la Garonne. La commune contient 600 habitants et produit 1,000 tonneaux de vin, moitié blanc, moitié rouge, dont le prix varie, selon le crû, de 140 à 250 fr.

Crûs.	Blanc.	Rouge.
Bel-Air (Ronjol).	35	50
Nort (Boyrie).	15	20
Belle-Vue (E. Sorbé).	20	90
Bonneau (V ^e Labadie).	20	10
Brannest (De Lachassaigne).	»	75
Laroche (Delambert, Desgranges).	8	45

	Crûs.	Blanc.	Rouge.
Au Puy, de Labordère.		25	10
Lacaussade.		12	8
Canteloup (V ^e Vitrac).		10	10
Desbarates (De Canolles).		8	20
Lide (De Lafaye).		8	20
Cypès (J. Ferchaud).		25	10
Bourg (L'Hôtelier).		»	15

PAILLET.

La commune se compose du bourg, situé sur la Garonne, à 5 kilom. au nord-nord-ouest de Cadillac, d'un petit port, de quatre villages et de trois hameaux. Son territoire, se trouvant en grande partie sur un coteau parallèle au fleuve, a peu de prairies; mais elles sont d'une très-bonne qualité. On voit dans Paillet une antique chapelle, près de laquelle on a trouvé des tombes en pierre. Paillet contient près de 1,000 habitants et produit de 500 à 600 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Monsarrat.	55	Dumas.	10
P. Mandis.	15	Vignes.	10
Bourbon.	45	Fillol.	10
Couronneau.	25	Sauteyron.	12
Desbats.	45	A. Desbats.	10
Monlun Gros.	15	Sadran.	10
Lahile.	12	Abraham.	10
Lafon.	10	Cousseau.	10

LE TOURNE.

Ce petit port, sur la Garonne, est situé à 8 kilomètres au sud-sud-ouest de Créon et à 22 kilomètres de

Bordeaux. Le territoire de la commune, composé en grande partie de coteaux et d'étroits vallons dont les produits sont comparables à ceux de Tabanac, contient 500 habitants et produit environ 600 tonneaux de vin.

Crûs.	Blanc.	Rouge.
Château de Pic (Gaston).	25	13
Lescours.	12	»
Cazeau (Mandé).	15	10
Cazeau.	10	»
Laclaverie.	10	13
Laville	20	»
V ^e Royer.	10	»
M ^{me} Balix.	10	10
Trapole.	15	»
Divers chais.	120	150

TABANAC.

Cette commune, située à 7 kilomètres au sud-sud-ouest de Créon, renferme le village de Rouqueys, le bourg et quelques petits hameaux. La partie montueuse de son territoire produit de bons vins blancs qui s'expédient dans le Nord; les fonds alluvionnels, consacrés aux prairies, sont excellents. La commune contient 700 habitants et fournit environ 600 tonneaux de vin blanc et rouge.

Crûs.	Blanc.	Rouge.
Germain de Lacaussade.	25	»
Clauzel	65	25
Alexandre de Lacaussade.	25	»
Rougeol.	50	15
Comiangle.	10	»
Lacoste.	10	10
M ^{me} Seignan.	60	20

Crûs.	Blanc.	Rouge.
Lataste.	15	»
Longuerue.	10	25
Palanque.	15	5
Leteiller.	40	40
Lardeau.	10	5
Renou.	12	»
Divers.	80	»

RIONS.

La commune de Rions, située sur la Garonne, à 30 kilomètres de Bordeaux, se compose d'une plaine basse, d'une plaine haute, de coteaux et de trois îles. Elle renferme la ville, trois villages, vingt-deux hameaux, 1,300 habitants et produit 1,100 tonneaux de vin, moitié blanc, moitié rouge. Le sol est tantôt gravier sur argile ou sur sable, tantôt calcaire ou sablonneux.

Crûs.	Blanc.	Rouge.
Le Salin (Labarthe)..	40	10
Du Gravat (Bordes)..	20	10
De Fontouch (Jules de Gérés)..	40	10
Thibaud (Thibaud)..	»	20
Peyronnin (Itey)..	20	10
Esplinguet (Mutel)..	40	10
Beney (D ^{lles} Mathereau)..	10	10
Des Graves (Cazontre)..	15	15
Saint-Seurin (à divers)..	20	40
Pedoillan (Roussereau)..	40	10
La Côte (Garaud)..	10	20
La Plaine (V ^e Videau)..	10	10
La Grange (Péry)..	»	30
Le Baquey (Fourcassie)..	15	10
Pascaud (A. Videau)..	10	20
Id. (Lalliman)..	10	20

	Crûs.	Blanc.	Rouge.
Martel (Constantin)..	»	»	60
Pujols (Dorguenilh)..	10	10	20
Id. (Vidau-Cantanay).	10	10	5
Carsin (M ^{lle} Schoemans).	»	»	10
Panavelle (Berrey).	10	10	»
Deylet (Tauzin)..	10	10	»
Cayla (De Galard).	30	30	10
Mahaut (M ^{lle} Dumas)..	20	20	10
Fongaran (A. Briol).	20	20	10
Du Saule (Aribaud)..	»	»	10
Jourdan (Lacombe)..	»	»	50
Chaulet (Martin).	»	»	30
Le Broussey (Chenard, etc.).	»	»	10
Les Moulins (Léglise)..	10	10	10
Le Coteau (Darios)..	10	10	10
Les Gravettes (V ^e Desarnaud).	10	10	20
Les Ayres (à divers).	30	30	10
Divers petits propriétaires.	70	70	20

BEGUEY.

Beguey, situé à 1 kilomètre au nord-nord-est de Cadillac, a pour territoire une plaine basse, une plaine haute et des coteaux. La commune renferme des sources d'eau la plus pure et de très-belles pierres à bâtir. Elle se compose du bourg et des quelques hameaux, contient 900 habitants et produit environ 600 tonneaux de vin.

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
De Parouty.	40	Grangey.. . . .	12
Brostaret.	30	Berges frères.	15
Larpeyrère.	20	Chatelier.	10
Pouchan.. . . .	25	Laveau.	60
J. Médeville.	70	V ^e Dantin.	15

Crûs.	Tonn.	Crûs.	Tonn.
Mathieu Simon.	12	Boirac.. . . .	10
Videau-Michelle.	10	V ^e Lafitte.	10
Maigret.	10	Divers chais.. . . .	100

CADILLAC.

La commune de Cadillac, située à 3 $\frac{1}{4}$ kilomètres au sud-sud-est de Bordeaux, renferme la ville, le village de Gaillardon et quelques hameaux; on y voit l'ancien château du fameux duc d'Épernon, une assez jolie église et quelques autres restes antiques. Son territoire se compose de deux plaines, dont l'une est supérieure à l'autre, et de coteaux calcaires et graveleux; ces derniers et la plaine supérieure sont cultivés en vignes. Les vins recoltés sur les coteaux sont naturellement supérieurs à ceux des plaines. La commune produit environ 250 tonneaux de vin blanc de côte, 500 tonneaux de vin blanc de plaine, 100 tonneaux de vin rouge de côte et 300 tonneaux de vin rouge de plaine; on y compte plus de 2,000 habitants.

VINS BLANCS DE COTE.

Crûs.	Tonneaux.
Fayan et Bondey (A. Desbats).	15
Clarens (Bruguière)..	40
Le Gard (Baudet)..	40
Maucru (Dubaquié)..	12
Peytoupin (Dupouy).	15
Vergé et Clarens (Lafite-Dupont).	10
Au Parc, J.-B. Fouquet.	10
Saint-Cric (A. Dupart).	15
Le Perey (H. Médeville).	10

Classification des Vins blancs.

Premiers Crûs.

Crûs.	Communes.	Tonn.
Yquem (M ^{me} de Lur-Saluces). . .	Sauternes. . .	140
<hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/>		
La Tour-Blanche (Focke).	Bommes. . .	65
Coutet (De Lur-Saluces).	Barsac. . .	110
Climenz (Lacoste).	Barsac. . .	60
Vigneau (M ^{me} de Rayne).	Bommes. . .	65
Guiraud (Cautériau).	Sauternes. . .	55
Rambaut (Deyme).	Bommes. . .	20
Peyraguey (Lafaurie).	Bommes. . .	65
Sudiraut (Guilhot).	Preignac. . .	120
Daëne.	Barsac. . .	15
Faux.	Barsac. . .	15

Deuxièmes Crûs.

Rieussec (Maillé).	Fargues. . .	40
Myrat (Perrot).	Barsac. . .	80
Vedrine (M ^{me} Dubosq).	Barsac. . .	65
Chemizard.	Barsac. . .	25
Filhiot (De Lur-Saluces).	Sauternes. . .	110
Château-d'Arche (Lafaurie).	Sauternes. . .	20
Lamotte (Baptiste).	Sauternes. . .	60
Lafon.	Sauternes. . .	10
Lassalle (Caisse hypothécaire).	Bommes. . .	110
Pexotto (Lacoste).	Bommes. . .	25
Montalier (De la Myre-Mory).	Preignac. . .	30
Pernaud (De Lur-Saluces).	Barsac. . .	35
Suau (Marion).	Barsac. . .	15

Troisièmes Crûs.

Crûs.	Communes.	Tonn.
Chât. de Malle (De Lur-Saluces).	Preignac. . .	80
La Montagne (Larrieu).	Preignac. . .	100
Raba.	Sauternes. . .	15
Nérac (Capdeville)..	Barsac. . . .	15
Les Ormes (Appiau)..	Preignac. . .	30
Guitte-Ronde (A. Journu).. . . .	Barsac. . . .	20
Charron (Brustis).	Fargues. . . .	10
Amé.	Fargues. . . .	20
Chât. de Cérons (De Calvimont).	Cérons. . . .	50
Anice (Biarnès).	Cérons. . . .	50

T A B L E

ALPHABÉTIQUE

DES CRUS LES PLUS CÉLÈBRES

DU MÉDOC ET DES GRAVES.

	Pag.		Pag.
A			
Abbaye.	228	Batailley.. . . .	218
Abiet..	200	Batiment.	228
Abiet.	227	Baury.	197
Agassac (Château)..	194	Baziadoly.. . . .	200
Andron-Justin.. . .	223	Beaumont.	213
Angludet.	201	Becamil.	213
Arbouet..	221	Bedel.	231
Archbold.	181	Bekker.	203
Arcins (Château). .	210	Bel-Air.	197
Arnaud.	236	Bel-Air.	205
Arsac (Château).. .	197	Belle-Vue.	218
Attié.	199	Bellille..	200
Aviragnet.	191	Bellisle.	199
B			
Bacalan (V ^e de). . .	195	Belorme..	223
Ballac.	225	Bergeron.	206
Barail (Château).. .	236	Bergmiller.. . . .	175
Barbannes..	229	Bern.	199
Bareyre.	210	Bernard (Château)..	232
Barre.	221	Bert..	230
Basse-Cour.	228	Bert (R.).	233
Basserot..	196	Bethmann..	195
Basse-Terre.. . . .	238	Beychevelle. . . .	216
		Beyrac..	228
		Biche.	199
		Bichon (S.).	225
		Birac.	209
		Biston..	207

	Pag		Pag.
Bon-Air (Château)..	173	Carcanieu (Chât.)..	240
Bonie.	221	Cardonne (Château).	234
Bonnet.	208	Carnet-Luetkens..	218
Bonnin.	213	Cartillon.	211
Bosq (le).	221	Carrère.	207
Bouran (Château). .	173	Castera (Château)..	229
Bourgade.	200	Cattebois.	207
Bourgade.	208	Chambert.	221
Bouscat (le).	223	Champès.	205
Brane.	201	Chappas..	203
Breuil (Château)..	227	Charmail.	223
Bries-Caillou (Chât).	229	Charron.	229
Brillette.	207	Chartron.	201
Brion.	236	Château-Neuf. . . .	234
Brochon (A.).	223	Chaussat.	238
Brochon (F.).	223	Chavaille.	201
Brown..	197	Chauvelet.	231
Brown.	201	Chautard.	209
		Chauvet.	218
		Cholet..	171
C		Chollet.	218
Cabarrus.	236	Citran (Château). .	206
Cache.	223	Clarck..	207
Cadillon.	204	Clark.	208
Cadillon.	216	Clerk.	218
Calon.	221	Cœvola.	232
Camensac.	223	Coiffard.	232
Campet.	204	Cola..	218
Campet.	221	Colon (Gervais). .	171
Candeau.	170	Comes..	221
Cantegril.	229	Constant (V ^e). . . .	218
Cauteloup.	221	Copmartin..	230
Cantemerle.	198	Cos-Destournel. . .	221
Canet-Pontet. . . .	218	Cos-Laborie.	221
Cantou.	211	Couerbe..	228
Capberne.	221	Couffran..	323
Carbonnieux.. . . .	176	Couleu (R ^d).	209

	Pag.		Pag.
Courréjolle.	227	Durfort.	203
Cousin.	231		
Croizet.	218	E	
Curé.	192	Escurac (M ^{me} P. de).	238
Cure (la).	206	Eyquem.	203
		Eyrem-Vital.	236
D			
Danglade.	203	F	
Darche.	195	Faget.	221
Darroutty.	225	Faget-Geneste.	200
Dauzac (Château).	200	Faure.	236
Déhez.	191	Ferrière.	203
Délignac.	236	Ferussac.	195
Dépé.	240	Flurennes.	191
Désert.	176	Fombardin.	229
Desgardes.	233	Fond-Petit.	221
Desmirail.	203	Fond-Réau.	208
Desplanteys.	233	Fonpiqueyre.	226
Desse (Paul).	218	Fournas.	226
Destournel.	221	France (la).	234
Deyrem.	197		
Deyrem.	200	G	
Deyrem.	205	Gachet.	204
Douat.	205	Gadet.	237
Dubignon (Ph.).	203	Gaillard.	231
Dubignon (Marc.).	203	Galet.	231
Dubois.	240	Ganeran (M ^{lle}).	228
Ducasse.	223	Garrigou.	227
Ducluzeau.	208	Garriley (B.).	237
Ducru.	216	Gary.	231
Dugravey.	204	Geneste.	177
Duhart (Castéja).	218	Gironville.	199
Dulamon.	191	Giscours (Château).	200
Duluc.	216	Gontier-Lalande.	206
Dumas (A.).	227		
Dumousseau.	227		

	Pag.		Pag.
Gorce (V ^e de).	203	Labeurthe.	208
Goua.	228	Laborie.	221
Grandis.	223	Lacapère.	237
Grand-Puy.	218	Lacolonie.	203
Gravette.	234	Lacroix.	235
Gressier.	207	Lafite (Château).	218
Gruaud-Laroze.	216	Lafond.	211
Guestier.	213	Lafont (Château).	175
Guillot.	199	Lafon-Rochet.	195
Guitaut.	199	Lafon-Rochet.	221
II			
Haut-Brion (Chât).	170	Laforet.	230
H ^t .-Brion (La Tour)	171	Lagrange.	216
Holagray.	205	Lagravière.	228
Hosten.	208	Laguagnac.	228
Houissant.	221	Lagune (La).	194
Houringue.	199	Lalanne.	238
Hourtain.	226	Lamarque (Château)	211
Hugon.	207	Lambale.	197
Hugonenc.	234	Lambert.	238
I J K			
Issan (Château).	201	Lamothe.	213
Jeanfort.	201	Lamothe.	223
Jeanty.	231	Lanessan.	213
Joffre.	237	Langoa.	216
Juillat.	204	Lancoire.	203
Jurine.	218	Larac de Porges.	210
Kirwan.	201	Larigaudière.	205
L			
Labarthe.	195	Larigaudière.	206
Labégorce.	203	Laroze (De).	206
		Larrivaux.	226
		Lassalle.	201
		Lassus.	198
		Latour.	218
		Latour.	229
		Laudère.	206
		Laumonier.	223
		Lebeuf.	233
		Lebourdieu.	228

	Pag.		Pag.
Lebré.	209	Mariot Bernard. . .	221
Lebré (M ^{lle}).	209	Marquis de Thermes	201
Lhermiton.	174	Martial.	230
Lemeynieux.	228	Martin.	218
Lemoine.	195	Martin.	221
Léoville.	216	Martin.	236
Lepène.	192	Martinens.	201
Lesparre-Duroc. . . .	218	Martiny.	227
Lesques (Château). .	232	Martreau.	206
Libéral.	218	Mascard.	225
Liversan.	226	Maucamp (Château)	198
Livran (Château). . .	229	Maurens.	225
Loranzanne (Chât.)	175	Mauvezin.	207
Loudène (Château). .	235	Mayer.	234
Louisot.	209	Mellet.	204
Lousteau.	223	Merman.	221
Loyac.	203	Meyney.	221
Luchey.	173	Micau.	204
Lussac.	230	Millet.	228
Lussac (A.).	236	Mission (La). . . .	170
Lussac (P.).	236	Miquau.	205
Lynch.	201	Monbadon.	174
		Monbrison.	197
		Mondon.	236
		Monier (M.).	237
		Monlerun.	218
		Monpelou.	218
		Monpontet.	197
		Montrose.	231
		Moreau.	231
		Moreau (J.).	218
		Morin.	205
		Morin.	221
		Morin (De).	240
		Moulin de Dumey. .	197
		Moulin de Soubéran. .	196
		Moussas (Grand). . .	218

M

	Pag.		Pag.
Moutardier.	237	Port-Aubin.	201
Mouton (Thuret).	218	Poujeaux (Château).	207
Mouton d'Armailhac	218	Poujets.	201
Mussinot.	196	Priban.	198
		Prieuré.	201

O

Oliviers (Château).	174
Ormes (Les).	221

P

Pabeau.	223
Paignard.	228
Palmer.	201
Paloumey.	194
Panigon.	238
Pape-Clément.	170
Parempuyre (Chât.).	193
Paveil (Château).	205
Pedesclaux.	218
Pelouse.	199
Perey.	204
Perganson.	225
Peyrabon.	226
Phélan.	221
Pichon de Longueville.	218
Picourneau.	228
Piffon.	233
Pigneguy.	211
Plaignard.	221
Plessis (Château).	207
Plumeau.	230
Pommez.	170
Pontac.	177
Pontoise.	223

R

Rabère.	231
Rambaud.	205
Raspail.	175
Rauzan (Château).	203
Réjaumont (Chât.).	206
Renouil.	211
Rigon.	224
Rivette.	174
Robert.	210
Romefort.	213
Romefort.	234
Rosset.	211
Roulet.	209

S

Sabataut.	205
Sainte-Gemme.	213
Saint-Guirons.	206
Saint-Léonard (M ^{me})	233
Sainte-Marie.	170
Saint-Pierre.	216
Saint-Seurin.	224
Salva.	213
Sarlande.	174
Seguineau-Deyries.	203
Seguineau-Deyries.	205
Ségur (Château).	193
Sénéjac (Château).	196

	Pag.		Pag.
Senilhac.	224	Tour-de-Carnet.	225
Siran.	200	Tour-de-Mons.	205
Solberg.	203	Tourtereau.	226
Soret.	206	Tramont.	210
Souley.	228	Trentaudon.	225
Subercazeau.	235	Tronquoy-Lalande.	221
		Tronquoy-Lalande.	235

T

Taillan (Château).	192
Talbot.	216
Tarteyron (De).	221
Tarteyron (V ^e de).	172
Taste (La).	194
Tertre (Château).	197
Teychonneau.	204
Teyssier.	238
Teyssonneau.	227
Thibau.	204
Thibaut.	234
Toujaque.	205

V W Z

Van-Beynum.	205
Varé.	226
Verdignan.	223
Verdus.	223
Verrières.	225
Vertamont.	170
Vertamont (De).	230
Veyrin.	209
Vilambits.	227
Weltener.	218
Zédé.	205

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

GRANDS VINS BLANCS.

	Pag.		Pag.
A			
Alary.	269	Andrieu.	279
Amé.	270	Anice.	271
Andrieu.	278	Arche (Château).	266
		Ardusset.	275
		Aubergier.	275

	Pag.		Pag.
Avezou.	274	Buchou.	276
		Burck.	273
B			
Bacquey.	274	C	
Bahans.	272	Calvimont (De).. . .	271
Baritaut (De). . . .	275	Canteau.	274
Bastia.	274	Capdeville.	268
Basque (Le).	273	Capdeville.	275
Basquiat (De). . . .	276	Carbonnieux.	276
Bassalle.	270	Cassy.. . . .	276
Bayle.	278	Castaing.	275
Beaulieu.	268	Castelmau.. . . .	275
Beaulieu.	276	Catelan.. . . .	276
Becquet.	270	Cazalis.	268
Bel-Air.	279	Cazeau.. . . .	274
Belle-Vue.	279	Cazeau.. . . .	281
Belso.	279	Cazenave.. . . .	276
Benequey.	277	Chaigné.	268
Bernadine.. . . .	275	Chalup (De). . . .	274
Biarnès.	271	Charon.. . . .	270
Bidos.	275	Chasteau.. . . .	275
Bidot.	278	Chemizard.	268
Billey.	273	Clarens.. . . .	284
Birac.	272	Clauzel.. . . .	281
Bodkin.	277	Claverie.	270
Boireau.	268	Climenz.	268
Boireau.	274	Cluzon.	275
Boissonneau.	270	Colas.. . . .	275
Bonifas.	274	Comagères.	277
Bonneau.	268	Comarque.	266
Bonneau.	279	Comiangle.	281
Bordesoulle.	272	Coste-Yon.	271
Boucherie.	278	Cottineau.. . . .	268
Bourbon.	280	Coudert.	272
Brannens.	275	Couronneau. . . .	280
Brostaret.	283	Courrèges.	278

	Pag.		Pag.
Coutanceau.. . . .	268	Dutrénit.	274
Coutet.	268		
Coutreau.. . . .	275	E	
D		Esplinguet.	282
Daëne.	268	Etchegoyen.	277
Daguson.	273	Expert.	271
Daney.	269	F	
Danglade.	268	Fabre.	269
Dardes.	269	Fage.	273
Darlan.	271	Fageot.	272
Daulan.	267	Faugère.	271
Debans.	268	Faux.	269
Degensac.	273	Fayan-Bondey. . . .	284
Delas.	276	Filhiot (Château). .	266
Dépiot.	277	Fontainemarie. . . .	278
Desbats.	279	Fontouch.	282
Desbats.	288	Foret.	276
Desclos.	272	Fourcassie.	275
Desmarier.	273	G	
Despujols.	269	Gard (Le).	284
Dorgueil.	274	Garret.	278
Dresky.	278	Gaullieur-l'Hardy. . .	273
Dubeau.	274	Gauvry.	279
Dubedat.	267	Gillard.	271
Dubos.	272	Giral.	273
Dubourg.	273	Goineau.	278
Dubourg.	274	Goua.	275
Dubourdiou.	276	Gravat.	282
Dubrey.	274	Guérin.	278
Ducau.	271	Guilhem.	268
Ducau.	274	Guiraud.	266
Ducaule.	271	Guitte-Ronde.	268
Duprat.	273		
Dupujols.	270		
Dupuy.	274		

	Pag.		Pag.
J		MI	
Jardel.	272	Leugé.	278
Jouis.	274	Liberal.	271
		Loste (De).	273
		Lucbert.	273
L			
Labat.	273	Madère.	271
Laborde.	268	Magnan.	276
Labordère (De).	280	Malle (Château)..	269
Lacaussade (De).	281	Mandis.	280
Lachassaigne.	278	Maraste.	273
Laclaverie.	281	Marbotin.	268
Lacombe.	268	Marcellus (De).	278
Lacoste.	268	Mazet.	278
Lacoste.	281	Mathereau.	282
Ladonne.	269	Médeville..	271
Ladonne.	276	Médeville..	283
Lafon.	266	Merle.	273
Lafon.	269	Mingaud.	278
Lafon.	278	Minvielle.	278
Laforge.	271	Mirambes.	273
Lalande.	274	Monlin.	280
Lalanne.	269	Monsarrat.	280
Lamalétie.	273	Montalier..	269
Lamarque.	273	Montaud.	268
Lamontagne.	269	Moreau..	277
Lamothe.	266	Mothes.	270
Landuneau.	268	Mothes..	172
Lapeyrère.	283	Moulète.	270
Laroche.	279	Myran.	273
Lassalle.	267	Myrat.	268
Lataste.	270		
Latestère	267	N	
Leclerc.	276	Nérac.	268
Lescours.	281	Nort.	279
Lescouzère.	271		

Pag.

Pag.

O

Ormes (Les).	269
Oxéda.	276

P

Pardiac.	275
Parouty (De).	283
Pauly.	275
Pernaud.	268
Petiton.	271
Peyraguey.	257
Peyraguey.	271
Peyronnin.	282
Pexotto.	267
Pic (Château).	281
Pineau.	266
Pinsan frères.	267
Pontac (De).	275
Pourrat.	275
Pradines.	276
Puymaurin.	278

R

Raba.	266
Rabaut.	267
Ricaud.	274
Rieussec.	270
Robit.	274
Rollan (De).	278
Rougeol.	281
Roustaing.	268
Roux.	276

S

Sabes.	277
Saint-Blancard.	270
Saint-Mars.	271
Saint-Marc.	275
Salin (Le).	283
Sarlande.	277
Seignan.	281
Soubiran.	269
Suau.	268
Sudiraut.	269
Supsol.	279

T

Taffard.	273
Tauzin (De).	274
Thibaud.	282
Tour-Blanche.	267
Touton.	276
Turman.	278

V

Vedrine.	268
Vergès.	271
Veyres (Château).	269
Vigneau.	267
Vignial.	278
Virelade (Château).	272

Y

Yquem (Château).	266
--------------------------	-----

TABLEAU

des

RUES, PLACES, ALLÉES, COURS, QUAIS ET PASSAGES

DE LA VILLE DE BORDEAUX.

NOTA. — Le chiffre placé après le nom de chaque rue indique l'arrondissement dont elle fait partie.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Abattoir de (l'), 10.	Cours Saint-Jean.
Abbesse, 10.	Grammont.
Acan, 10.	Du Moulin.— Des Bénédictins.
Albret (d'), 6 et 7.	Cours d'Albret. — Place Rohan.
Allamandiers (des), 8.	Carpenteyre. — Ste-Croix.
Allembert (d'), 9.	Du Cayre. — Mingin.
Andronne, 8.	Carpenteyre. — Ste-Croix.
Angélique, 2.	Pomme-d'Or. — Cours St.-André.
Anges (des), 10.	Du Saujon.
Anjou.	Le Chapelier. — de la Course.
Aquitaine (d'), 9.	Fos. des Carmes. Pl. int. d'Aquit.
Archevêché (de l'), 6.	Pl Pey-Berland.—Pl. de l'Archev.
Argentiers (des), 5.	Saint-Pierre. — Place du Palais.
Arnaud-Miqueu, 5.	Du Loup. — Du Cancera.
Arsenal (de l'), 2.	Temps-Passé. — Barr. de Tivoli.
Aubans (des), 8.	Allamandiers — des Faures.
Augustins (des), 8.	D'Aquitaine.— Pl. des Augustins.
Augustins (p. r. des), 8.	D'Aquitaine.— Du Mirail.
Augustines (des), 8.	Puits du Mirail.— Entre Deux-Pl.
Auperie, 10.	Q. de Paludate.—Estey de Bègles.
Ausone, 7.	Portanets. — Place du Palais.
Ayres (des), 7.	F. des Tanneurs.—Pl. du V.-Marché
Bahutiers (des), 5.	Saint-Pierre. — Cerf-Volant.
Barada, 4.	Matignon. — Allées des Noyers.
Barennes, 2.	Le Chapelier. — Figuereau
Bareyre, 1 et 2.	Q. des Chartr. — Ch. de la Barde.
Barrau, 9.	R. de Bayonne. — Rue Saubat.
Basboudin, 10.	Ter. de Bordes. — Q. de Paludate.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Baste, 2.	Pomme-d'Or.-Cours Saint-André.
Batailley, 6.	Chemin d'Arès.
Beaubedat, 6.	Trois-Coins. — Montméjean.
Beaufleury, 10.	R. de Toulouse. — R. d'Espagne.
Beaurein, 8.	Des P. Carmélites.-Entre 2 Places.
Belair, 10.	Brémontier - Route de Toulouse.
Belcier, 10.	Paludate — Ch. de Ferrachapt.
Belle-Etoile, 10.	C. St-Jean. — Estey de Bègles.
Belleville, 7.	Ch. du Tondu. — Place Rodesse.
Bénédictins (des), 10.	Du Port. — Paludate.
Bénédictines (des), 10.	Du Port. — Saint-Benoit.
Bense, 1.	Duffour. — Quai de Bacalan.
Bergeron, 10.	Saint-Jacques. — R. d'Espagne.
Bergère, 5.	Pas-St.-Georges. — St.-Siméon.
Berquin, 6.	St.-Martin. — Dauphine.
Berri (de), 7, 9.	Des Minimes. — Place Berri.
Beyssac, 8.	Carpenteyre. — Sainte-Croix.
Bino, 1.	Cours St.-Louis.-Ch. de la Barde.
Blanc-Dutrouilh, 3.	Pl. des Quinc.-C. du Jard.-Public.
Bonafoux, 6.	Cours d'Albret. — Saint-Bruno.
Bongrand, 4.	De la Trésorerie — Pl. de Lerne.
Bordelaise, 8.	Carpenteyre — Sainte-Croix.
Borie, 1.	Pomme-d'Or. — Q. des Chartrons.
Bouché, 4.	De la Trésorerie. — Paulin.
Boucherie (des), 7.	Bouquière — Fossés de St.-Éloi.
Boudet, 3.	C. du XXX Juillet. — C. Tournon.
Bouffard, 6.	Monbazon. — Place Dauphine.
Boulan, 6.	Bouffard. — Cours d'Albret.
Boulangier, 1.	Lombard. — Maurice.
Boule-du-Pétal, 7.	Du Peugue. — Fos. des Tanneurs.
Bouquière, 7.	Boucheries. — Pl. du V.-Marché.
Bourbon, 1.	Quai de Bacalan.
Bourse (de la).	Pl. de la Bourse. — Pl. du Parlem.
Bouvières (des), 8.	Sainte-Croix. — Traversane.
Bragard, 8.	Permentade. — Causserouge.
Brémontier, 10.	St.-Jacques. — R. de Toulouse.
Brenet, 10.	Du Moulin. — Des Bénédictins.
Brisard, 6.	Chemin d'Arès. — Judaïque.
Buffon, 3.	M. des Gr.-Hommes — C. Tourny.
Burguet, 4.	Palais-Gallien — Saint-Fort.
Cabanac, 10.	Ter. de Bordes. Q. de Paludate.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Cadroin, 1.	Rue Saubat. — Millière.
Cambon, 10.	Estey de Bègles. — Ter. de Bordes.
Canards (des 3), 5 et 7.	Porte-Basse. — Sainte-Catherine.
Cancera (du), 5.	Sainte-Catherine. — S.-Pierre.
Candale, 8.	D'Aquitaine — Pl. des Augustins.
Cante-Merle, 2.	Saint-Joseph. — Frère.
Capdeville, 4 et 6.	Allées d'Amour. — Croix-Blanche.
Capérans (des), 5.	Parlement-St -Pierre. — St-Remi.
Capérans (pet. rue des), 5	De la Bourse. — Des Capérans.
Capcyron, 9.	Labirat. — Mingin.
Capucins (des), 10.	Place des Capucins. — Malet.
Carbonneau, 8.	Carpenteyre. — Sainte-Croix.
Carmélites (des pet.), 8.	Leyteire. — Porte des Capucins.
Carmes (des), 9.	Labirat. — Fossés des Carmes.
Carpenteyre, 8 et 10.	Allamandiers. — Du Port.
Casse (du), 9.	Auperie. — Miramont.
Cassignol, 2.	Maucaillou. — Place Canteloup.
Castelmoron, 6.	Figuereau. — Allées des Noyers.
Castelneau-d'Auros, 6.	Rouffard. — Verteuil.
Castembert, 7.	Judaïque. — Pont-Long.
Castillon, 5 et 6.	Des Herbes. — Des Ayres.
Caudéran, 4.	Porte-Dijaux. — Cheverus.
Caussade, 10.	De la Croix-Blanche. — Mondenard.
Caussan, 4.	Chemin de Caudéran.
Causserouge, 8.	Cambon. — Mariou.
Cayre, 9.	Mirail. — Leyteire.
Cazaubon, 10.	D'Aquitaine. — Veyrine.
Cerf-Volant (du), 5.	Pas Saint-Georges. — Bahutiers.
Chai-des-Farines, 5.	De la Douane. — Pl. du Palais.
Champion-de-Cicé, 7.	Navarre. — Cours Champion.
Champs-de-Mars, 3.	Fondaudége. — Pl. du Ch.-de-Mars.
Chantecrit, 1.	Chemin de la Barde. — Bacalan.
Chantre, 8.	Des Incurables. — C. Saint-Jean.
Chapeau-Rouge (du), 5.	P. de la Mousq. — F. du Ch.-Rouge.
Chapelle-Saint-Jean, 5.	Poitevine. — Rue Neuve.
Chapelle-Saint-Louis, 1.	Quai de Bacalan. — Garonne.
Chapelle-Saint-Martin, 6.	Pont-Long. Judaïque.
Chapelet (du), 3.	F. de l'Intend. — Pl. du Chapelet.
Charles, 10.	Pet. ch. de Bègles. — R. d'Espagne.
Chartreuse (de la), 6.	Ch. d'Arès. — Place Mériadeck.
Château-Trompette, 3.	All. de Tourny. — Pl. des Quinc.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Chauffour, 6.	Chemin d'Arès. — Judaique.
Chemin de Ronde, 9.	Rue et place Henri IV.
Cheverus (de), 3 et 6.	Du Loup. — Castillon.
Christine, 6.	Nauville. — Sullivan.
Citran, 9.	Cornu. — Cours d'Aquitaine.
Clare, 8.	Maucaillou. — Pl. int. des Capuc.
Clément, 9.	Mazarin. — Millière.
Cloître (du), 7.	Saint-François. — Marengo.
Colbert, 3.	Mondenard. — Belair.
Collignan, 6.	Rouleau. — Lambert.
Colysée (du), 4.	Palais-Gallien. — De la Trésorerie.
Colysée (petit), 4.	Planturable. — Fondaudége.
Combes (des), 3.	Pas Saint-Georges. — Pahutiers.
Comédie (de la), 3.	Esprit des Lois -F. du Ch.-Rouge.
Commune (de la), 4.	Bar. de la Cr.-B. — Ch. de Caud.
Concorde, 4.	Trésorerie à l'église Saint-Seurin.
Condé (de), 3.	Esprit-des-Lois. — All. d'Orléans.
Condillac, 3.	All. de Tourny. F. de l'Intendance
Conils (des 3), 3 et 6.	Monbazou. — Place Saint-Projet.
Conrad, 1.	Chemin de la Barde.
Constantin, 2.	Notre-Dame. — Cours St.-André.
Contrescarpe, 8.	Leyteire. Place des Capucins.
Coquille (de la), 3.	Chai des Farines — Argentiers.
Cordeliers (des), 8.	Leyteire. — Menuts.
Corderies (petites), 8.	Grandes-Corderies.
Cornac, 2.	Notre-Dame, Cours Saint-André.
Cornu, 9.	Millière. — Route de Bayonne.
Cour-des-Aydes, 3.	Argentiers. — Quai de la Douane.
Courbin, 3.	St-Remi. — Pont de la Mousque.
Course (de la), 2.	All. des Noyers. — Place Fégère.
Cousse, 4.	Paulin.
Cousin, 9.	Cours d'Aquitaine. — Henri IV.
Couturier, 6 et 7.	Cours d'Albret. — Saint-Bruno.
Couvent (du), 2.	Notre-Dame. — Q des Chartrons.
Craberie (de la), 8.	Des Faures. — Allamandiers.
Crêche (de la), 8.	Du Casse. — Des Menuts.
Créon, 6.	Trois-Conils. — Pradel.
Croix-Blanche, 4 et 6.	Capdeville. — De la Commune.
Croix-de-Seguey, 4.	Cr. de Seguey à la barr. du Médoc.
Croizillac, 2.	De la Course. — Barennes.
Cruchinet, 9.	Mercièrè. — Saint-Nicolas.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Dabadie, 8.	Des Menuts. — Hugla.
Darnal, 4.	De la Taupe. — De Lurbe
Dardenne, 4.	Laporte. — Allées des Noyers.
Dauphine, 6.	Cours d'Albret. — Place Dauphine.
Delurbe, 4.	Taupe. — Palais-Gallien.
Denise, 1.	Q. des Chartr. — Ch. de la Barde.
Despins, 10.	Terres de Bordes.
Désirade, 7.	Bouquière. — Poudiot.
Devienne, 10.	Des Étables. — De Lantillac.
Devise (de la), 5.	Sainte-Catherine. — Saint-Pierre.
Dexries, 10.	Des Sablières — Saint-Nicolas.
Dieu, 5.	Pont de la Mousque. — St-Remi.
Doidy, 2.	Pomme-d'Or. — Cours St.-André.
Donissan, 9.	Cours d'Aquitaine. — Cornu.
Dupaty, 1.	Chantecrit. — Maurice.
Duranteau 4.	Trésorerie. — Paulin.
Douane (de la), 5.	C. des Aydes. — Q. de la Douane.
Douves, 10.	Abattoir. — Pl. ext. des Capucins.
Dublan, 9.	Cruchinet. — Route de Toulouse.
Ducau, 2.	Jardin-Public. — Lagrange.
Dudon, 5.	Des Trois-Conils. — Guiraudé.
Dufau, 6 et 7.	D'Albret. — Cours d'Albret.
Dufour, 1.	Ch. de la Barde. — Q. de Bacalan.
Duluc, 9.	Chemin de Saint-Genès.
Dupaty, 1.	Chantecrit — Maurice.
Duplessis, 3.	Place Bardineau. — Fondaudège.
Durand, 6.	Croix-Blanche. — Judaïque.
Duranteau, 2.	Trésorerie. — Paulin.
Eglise Saint-André, 6.	Pl. de l'Archev. — De l'Hôt.-de-Ville.
Eglise Saint-Seurin, 6.	Durand. — Place du Prado.
Enclos (de l'), 10.	Saint-Nicolas.
Enfer (d'). 7.	Poitevine. — Bahutiers.
Enghien (d'), 3.	C. du Jard -Pub. — Pl. des Quinc.
Etables (des), 10.	De l'Abattoir. — C. Saint-Jean.
Entre-deux-Murs, 5.	Place Saint-Remi — Courbin.
Entre-deux-Places, 8 et 9.	Pl. int. d'Aquit. — Pl. int. des Capuc.
Epiciers (des), 7.	Pl. du V.-Marché. — Pas St-Georges.
Esprit-des-Lois, 3.	Pl. de la Comédie. — Pl. Richelieu.
Estey-de-Bègles, 10.	Pont du Guit. — Peyronnet.
Estey-Majou, 10.	Quai de Paludate.
Etoile (de l'), 7.	Berri. — Passage de l'Hôpital.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Etrangers (des), 1.	De Lormont.
Etuves (des), 7.	Séguir. — Du Hâ.
Fauché, 6.	Cours d'Albret. — Terrade.
Faure, 10.	Route de Toulouse.
Faures (des), 8.	Fos. Bourgogne. — Q. de la Grave.
Faussets (des), 5.	Parlement. — Place de la Bourse.
Fénélon, 3.	Condillac. — Montesquieu.
Ferrachapt, 10.	Q. de Paludate. — Ter. de Bordes.
Ferrère, 3.	Pl. Lainé. — C. du Jardin-Public.
Figuières, 9.	Labirat. — Fossés des Carmes.
Filaurie, 10.	Mazagran. — Route de Toulouse.
Flèche, 1.	Bareyre. — Andebbranche.
Fleurus (de), 6.	Pont-Long. — Allées d'Amour.
Fondaudége, 3 et 4.	Place Tourny. — Croix de Seguey.
Fonfrède, 10.	Routes de Toulouse et d'Espagne.
Fours (des), 8.	Carpenteyre. — Sainte-Croix.
Fort-Lesparre, 5.	Puits de Bagne-Cap.-M. du Parl.
Fort-Louis (du), 10.	Place Sainte-Croix. — De l'Abattoir.
Foy (de), 3.	All. de Chartres. — Pav. des Chartr.
Française, 8 et 10.	Pl. int. des Capuc. — Pl. de la Monn.
Franchise (de la), 4.	Paulin. — Colbert.
Francklin, 3.	Montesquieu. — Fos. de l'Intend.
Frère, 2.	Lagrange. — Cours Saint-André.
Fusterie (de la), 8.	Des Faures. — Fossés Bourgogne.
Gabillon, 8.	Menuts. — Hugla.
Galles (de), 6.	Dauphine. — Saint-Martin.
Gands (des), 7.	Chemin de Pessac. — Saintonge.
Garonne, 1.	Quai de Bacalan.
Garat, 10.	C. Saint-Jean. — Des Incurables.
Gasc, 6.	Pont-Long. — Cours Champion.
Gensan, 8.	Des Faures. — Des Pontets.
Gensonné, 6.	Des Glacières. — Castelmoron.
Gerbier, 10.	Des Douves. — Saint-Charles.
Gironde, 1.	Quai de Bacalan.
Glacières (des), 6.	Bouffard. — Dauphine.
Gobineau, 3.	C. du XXX Juillet. — All. de Tourny.
Gouffran, 1.	Saint-Louis. — Bareyre.
Gourgues (de), 7.	Saint-James. — Sainte-Catherine.
Gouvion, 6.	Trois Conils. — Montméjean.
Grammont, 10.	Terres de Bordes.
Grate-Cap, 10.	Monfaucou. — Petit ch. de Bègles.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Guienne (de), 7.	Saint-James - Sainte-Catherine.
Guiraudé, 5.	Sainte-Catherine.— De Cheverus.
Guadet, 2.	Mandron. — Frère.
Hâ (du), 7.	Des Minimés.—Fos des Tanneurs.
Halle (de la), 7.	Portanets. — Porte Saint-Jean.
Hautoir (du), 7.	Belleville.
Henri IV, 9.	Pl. Ste Eulalie.—Pl. int. des Capuc.
Herbes (des), 7.	Epiciers — Sainte-Catherine
Herbette (des), 8.	De la Crèche. — Marché-Neuf.
Hôpital (de l'), 6.	Trois-Conils. — Pl. de l'Archev.
Hôtel-de-Ville (de l'), 6.	Rue Monbazon. — A la Mairie.
Hostins, 10.	Terres de Bordes.
Hugla, 8.	Observance.— Fossés Bourgogne.
Huguerie, 3 et 4.	Place Tourny. — Palais-Gallien.
Hustin, 3.	Ch. de Mars —C. du Jardin-Pub.
Impasse (de l'), 10.	Noviciat. — Sainte-Croix.
Incurables (des), 8 et 10	Pl. d'Aquitaine.— Pl. des Capuc.
Intendance (de l'), 6.	Ste-Catherine. — Pl. Puy-Paulin.
Jardin (du), 6.	Neuve de l'Int. — F. de l'Intend.
Jardin-des-Plantes, 4.	Fondaudége. — All. des Noyers.
Jardin-Public (du), 2.	Saint-Louis au Jardin-Public.
J.-J.-Rousseau, 3.	Condillac. — Marché des Grands- Hommes.
Joséphine, 1.	Lombard. — Surson.
Judaïque, 4 et 6.	Place Dauphine. — Pierre.
Juifs (des), 10.	Cours d'Aquitaine.
Julie, 10.	Mazagran — Laville.
Labirat, 9.	D'Aquitaine. — Sainte-Eulalie.
Labottière, 4.	De l'Arsenal. — Croix-de-Seguey.
Lacave, 6.	St.-Bruno. — Place Mériadeck.
Laclotte, 4.	Du Réservoir. — Fondaudége.
Lacour, 4.	Lechapelier. — Rochambeau
Lacroix, 4.	De la Trésorerie. — De Lerme.
Lafayette, 3.	Esprit-des-Lois. — Quinconces.
Lafiteau, 10.	Terres de Bordes. — Ferrachapt.
Lafontaine, 10.	Ch. de Bègles. — R de Toulouse.
Lagrange, 2.	All. des Noyers. — Place Picard.
Lajarte, 10.	Routes de Toulouse et d'Espagne.
Lalande (de), 9.	F des Carmes. — Pl. Henri IV.
Lalimé, 6.	Judaïque. — De Fleurus.
Lambert, 6.	St -Martin. — De la Chartreuse.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Landiras, 7.	Ch. du Tondu. — Barr. de Pessac.
Lana, 1.	Chantecrit.
Laporte, 2.	Laroche. — Allées des Noyers.
Laroche, 2.	Lavalette. — De l' Arsenal.
Laseppe (de), 2.	Lagrange.
Lassabatie, 10.	Quai de Paludate.
Lasserre, 10.	Des Ages. — Du Saujon.
Latour, 2.	Notre-Dame. — Quai des Chartr.
La Tour d' Auvergne (de), 2	Du Jardin-Public. — Du Marais.
Latour du Pin, 8.	Pl. Bourgogne. — Q. de la Grave.
Laujac, 2.	Lechapelier. — Mandron.
Lauriers (des), 5.	Saint-Remi. — M. du Parlement.
Lavie, 6.	Cours d' Albret. — Pl. Mériadeck.
Laville, 4.	Terre-Nègre.
Laville, 10.	Routes d' Espagne et de Toulouse.
Leberthon, 9.	Cornu. — Cours d' Aquitaine.
Lebrun, 4.	Saint-Fort. — Palais-Gallien.
Lechapelier, 2.	Allées des Noyers. — Figuereau.
Lecoq, 7.	Cours d' Albret. — Belleville.
Lentillac, 10.	Peyronnet — Des Etables
Lerme (de), 4.	Place de Lerme. — Capdeville.
Leyteire, 8.	C. Saint-Jean — Fos. Saint-Éloi.
Lombard, 1.	Ch. de la Barde. — Q. de Bacalan.
Lormont (de), 1.	Q. de Bacalan. — Pas de Lorm.
Loup (du), 5 et 6.	Pas Saint-Georges. — Pl. Pey-Berl.
Luckner, 2.	Sainte-Elisabeth. — Traversière.
Luflade, 4.	Paulin. — Poudensan
Lyon, 4.	Croix-Blanche. — Bel-Orme.
Mably, 3.	Condillac. — Place du Chapelet.
Maison-Daurade, 5.	Ste-Catherine. — Pilliers de Tut.
Malbec, 10.	Quai Sainte-Croix.
Malescot, 10.	Monthyon. — Route d' Espagne.
Malet (grande rue), 10.	Des Douves. — Cours st-Jean.
Malet, 10.	Riauzac.
Maleret, 4.	Bouchet. — Fondaudége.
Mandron, 2.	De la Course. — Lagrange.
Manége (du), 6.	Pont-Long. — Allées d' Amour.
Marbotin, 8 et 10.	Française. — Des Douves.
Marengo, 8.	Permentade. — Pl. des Cordeliers.
Margaux, 5.	De Cheverus. — Ste.-Catherine.
Marmanière, 1.	Quai de Bacalan.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Marseille, 6.	Chemin de Caudéran.
Matignon, 4.	All. des Noyers. — Cr. de Seguey.
Maubec, 8.	Fusterie. — Pl. du marché-Neuf.
Maubourguet, 4.	Fondaudége. — All. des Noyers.
Maucaillou, 8.	Clare — Des Menuts.
Maucoudinat, 6.	Pas Saint-Georges. — Bahutiers.
Maucouyade, 7.	Ayres. — Des Herbes.
Maurice, 1.	Ch. de la Barde. — Q. de Bacalan.
Mautrec, 3.	Pl. de la Comédie. — Pl. du Chap.
Maydiou, 2.	Saint-Joseph. — Plantey.
Mazagran, 10.	Route de Toulouse. — St-Jacques.
Mazarin, 9.	Pavillon. — Berri.
Menuts (des), 8.	Des Faures. — Maucaillou
Mercière, 9.	R. de Toulouse. — R. de Payonne.
Merci (de la), 5.	St-Siméon. — Ste-Catherine.
Méry, 2.	Laroquette.
Mériadeck, 6 et 7.	Ch. du Tondu. — Judaïque.
Mérignac, 5.	Parlement. — Puits Descujols.
Merle, 6.	Pont-Long. — Rouleau.
Métivier, 5.	Parlement. — Saint-Remi.
Michel, 2.	Cours et rue du Jardin-Public.
Michel-Montaigne, 3.	Al. de Tourny -M. des Gr.-Hom.
Millanges, 5.	Des 3 Chandel. — P. St Georges.
Millière, 9.	Villedieu. — Route de Bayonne.
Mingin, 9.	Sainte-Eulalie. — d'Aquitaine.
Minimes, 7.	Place Rohan. — Place d'Armes.
Minimettes, 7.	Minimes. — Du Peugue.
Minvielle, 2.	Pomme-d'Or. — Saint-André.
Mirail (du), 8.	Augustins. — Fossés de Ville
Miramont, 10.	Cours St-Jean. — Q. de Paludate.
Miséricorde, 9.	Ste-Eulalie. — Place Henri IV.
Montméjean, 6.	Cheverus. — Saint-Paul.
Montbazou, 6.	Trois-Conils. — Cours d'Albret.
Mondenard, 4.	Trésorerie. — Terre-Nègre.
Montfaucon, 7.	C. St-Jean. — Ruelle de Gratte-Cap.
Mongolfier, 2.	Traversière.
Mouthyon, 10.	C. St-Jean. — Anc. ch. de Bègles.
Monnaie (de la), 8.	Pl. de la Monn. — Q. de la Monn.
Montagne, 7.	Saint-Antoine. — Des Ayres.
Montesquieu, 3.	M. des Gr. Hom. — Fos. de l'Int.
Morion, 8.	Terres de Bordes.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Moulin (du), 10.	Du Port.
Mouneyra, 7.	Cours d'Albret. — Belleville.
Mû (du), 5 et 7.	Epiciers. — Trois-Canards.
Muguet (du), 7.	Renière. — Rousselle.
Mulet, 5.	Arn.-Miqueu — Puits Bagne-Cap.
Naujac, 6.	Trésorerie. — Terre-Nègre.
Nauville, 6.	Durand. — Judaïque.
Navarre, 7.	Ch. de Pessac. — Ch. du Tondu.
Nérigean, 8.	Traversane. — Ste-Croix.
Neuve, 7.	Renière. — Chapelle St-Jean.
Neuve de l'Intendance, 6.	Fos. de l'Intend. — Pl. luy-Paulin.
N.-Dame.aux Chartrons, 2.	Bareyre. — des Chartrons.
Noviciat (du), 10.	Chemin du Fort-Louis.
Observance (de l'), 8.	St.-François. — Fossés St.-Eloi.
Orléans (d'), 3.	Esprit-des-Lois. — Allées d'Orléans
Ozée, 4.	Trésorerie. — de Lermé.
Paix (de la), 6.	Capdeville. — Durand.
Palais-Gallien (du), 4.	Fondaudége — Place Dauphine.
Palais-de-l'Ombrière, 5.	Place du Palais. — Cerf-Volant.
Palanques (des), 7.	Du Hà. — du Peugue.
Parl. Sainte-Catherine, 5.	Ste-Catherine. — Marché du Parl.
Parl. Saint-Pierre, 5.	Marché du Parlem. — St.-Pierre.
Pas-Saint-Georges, 5.	Des Epiciers. — Puits Bagne-Cap.
Paulin, 4.	Mondenard. — Croix de Seguey.
Pavillon (du), 9.	Mazarin — St -Nicolas de Graves.
Penicaud, 2.	Ch. de la Barde. — Pomme-d'Or.
Permentade, 8.	Augustins. — Maucaillou.
Peugue (du), 6 et 7.	Porte-Basse. — Place Rohan.
Pélerin, 7.	Du Hà. — Pl. du Cimet. Ste-Eulalie.
Peyronnet, 10.	Quai de Paludate. — Cours St-Jean.
Pey-Berland, 6.	Du Peugue. — Place Pey-Berland.
Pierre, 6.	Chemin d'Arès. — Judaïque.
Pilet, 8.	Dabadie. — Fossés Bourgogne.
Piliers de Tutelle, 5.	F. du Chap.-Rouge. — Parlement.
Planterose, 8.	Traversane. — Ste -Croix.
Plantey, 2.	Jardin-Public. — Cours St.-André.
Planturable, 4.	Palais-Gallien. — Bouchet.
Plateforme (de la), 7.	Du Hà. — Ségur.
Pondensan, 4.	Luflade — Fondaudége.
Poirier, 6.	Cours d'Albret. — St.-Bruno.
Poissac, 6.	Cours d'Albret. — St -Bruno.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Poitevine, 5 et 7.	Epiciers. — Place du Palais.
Pomme-d'Or, 2.	Notre-Dame. — Bareyre.
Pommiers (des), 8.	Maucaillou. — Petites-Carmélites.
Pont de la Mousque, 5.	Hôt. de la Bourse. — Pil de Tutelle.
Pont du Guit, 10.	Terres de Bordes.
Pont-Long, 6.	Place Dauphine. — Chartreuse.
Pont-Long (petite rue), 6.	Gr. rue Pont-Long. — Ségalier.
Pont Saint-Jean, 7.	Chapelle St.-Jean. — Ausone.
Pontets (des), 8.	Fusterie. — Jansan.
Port (du), 10.	Carpenteyre. — Ste-Croix.
Portail (du), 10.	Pl. de la monnaie. — Pl. Ste-Croix.
Portanets (des), 7.	Porte St Jean. — P. des Portanets.
Porte du Caillou, 5 et 7.	Quai Bourgogne. — Pl. du Palais.
Porte-Basse, 5 et 6.	Du Loup. — des Ayres.
Porte-Dijaux, 5 et 6.	Ste-Catherine. — Place Dauphine.
Porte Saint-Jean, 7.	Quai Bourgogne. — Rousselle.
Porte des Portanets, 7.	Quai Bourgogne — des Portanets.
Poudiot, 7.	St.-James. — Bouquière.
Poyenne, 1.	Ch. de la Barde. — Quai Bacalan.
Pradel, 6.	De l'Hôpital. — Pl. de l'Hôt. de Ville
Prévôté (de la), 4.	Tronqueyre. — Trésorerie.
Prosper, 7.	Cours d'Albret. — Mériadeck.
Prunier, 1.	Ch. de la Barde. — Cours St-Louis.
Puits de Bagne-Cap, 5.	Fort-Lesparre. — Pas St-Georges.
Puits Descazeaux, 7.	Rousselle. — Renière.
Puits Descujols, 5.	De la Bourse. — de la Vieille Corderie
Puypaulin, 6.	Place Puypaulin. — Porte-Dijaux.
Quai Bourgeois, 2.	Cours des Aydes. — Q. Bourgogne.
Ramonet, 2.	N.-Dame. — Quai des Chartrons.
Raze, 2.	N.-Dame. — Quai des Chartrons.
Religieuses (des), 4.	Tronqueyre. — Palais-Gallien.
Remparts (des), 6.	Monbazon. — Porte-Dijaux.
Renière, 7.	Rousselle. — Bouquière.
Répond, 4.	Mondenard. — Croix-Blanche.
Réservoir (du), 4.	St-Laurent. — Duplessis.
Résiniers, 10.	Cazaubon — Estey de Bègles.
Retailleurs (des), 1.	Pomme-d'Or. — Lagrange.
Riauzac, 10.	Route d'Espagne. — Lajarte.
Richard, 10.	Terres de Bordes. — Cabanac.
Rode, 2.	Cours St.-André. — Ste-Thérèse.
Rocher (du), 6.	St.-Bruno. — de la Chartreuse.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Rochambeau, 2.	De la Course. — Lagrange.
Rohan. 6.	Cours d'Albret. — Place Rohan.
Rolland, 4.	Cours de Tourny. — Pal.- Gallien.
Roquette (de la), 2.	Lechapelier.
Rosalie, 10.	Laffiteau. — Morion.
Rose, 2.	Pomme-d'Or. — Ch. de la Barde.
Rougier, 6.	St.-Bruno. — de la Chartreuse.
Rouleau, 6.	Dauphine. — de la Chartreuse.
Rousselle (de la), 7.	Chap. St-Jean — Fos. Bourgogne.
Sablières (des), 9.	Rue Millières.
Saige, 1.	Quai de Bacalan.
Saint-André, 6.	Pl. Pey-Berland. — Pl. St.-André.
Saint-Nicolas, 9.	R. de Toulouse. — R. de Bayonne.
Sainte-Eulalie, 7 et 9.	F. des Tanneurs. — Pl. Ste-Eulalie
Sainte-Eugénie, 2.	St-Joseph. — Frère.
Sainte-Thérèse, 2.	St-Joseph. — Frère.
Sainte-Catherine, 5, 6, 7.	R d'Aquitaine. — F. Chap-Rouge.
Sainte-Anne, 10.	Ferrachapt — Belcier.
Saint-Antoine, 7.	Ste-Catherine. — des Ayres.
Saint-Claude. 6 et 7.	Pont-Long — Chemin du Tondu.
Saint-Benoit, 10.	Ste-Croix. — Carpenteyre.
Saint-Bruno, 6.	Pont-Long. — Chemin du Tondu.
Saint-Charles, 10.	Pl. des Capucins. — de l'Abattoir.
Saint-Christoly, 6.	Beaubadat. — Montméjean.
Sainte-Colombe, 7.	Chap. St-Jean. — Pl. Vieux-Marché
Sainte-Croix, 8 et 10.	Place Canteloup. — du Port.
Saint-Dominique, 3.	All. de Tourny. — Pl. du Chapelet.
Sainte-Elisabeth, 2.	Ducau. — Lagrange.
Saint-Esprit, 2.	Not.-Dame. — Quai des Chartrons.
Saint-Etienne, 4.	Tronqueyre. — Pl. de la Concorde.
Saint-Fort, 4.	Tronqueyre. — du Palais-Gallien.
Saint-François, 8.	Leyteire. — Menuts.
Sainte-Gemme, 5.	Tustal. — du Loup.
Sainte-Hélène, 6.	Trois-Cônils. — Pl. de l'Archevêché
Saint-Hubert, 2.	Cours St-Jean. — Rue Beaufleury.
Saint-Jacques, 10.	Cours St-Jean. — Lajarte.
Saint-James. 7.	F. St-Eloi. — Pl. du Vieux-Marché.
Saint-Jean (pet. rue), 10.	Usurpée. — Lafontaine.
Saint-Joseph, 2.	Pomme-d'Or. — Cours St-André.
Saint-Laurent, 4.	All. des Noyers. — Fondaudége.
Saint-Louis, aux Chart, 1.	Place Picard.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Saint-Lubert, 2.	Sainte-Elisabeth. — Dupaty.
Sainte-Luce, 4.	Caussan. — de Lerne.
Saint-Maur, 2.	Mandron. — Ste-Elisabeth.
Saint-Martin, 6.	Judaïque. — Dauphine.
Saint-Michel, 2.	St.-Joseph. — Jardin-Public.
Saint-Paul, 6.	Porte-Dijaux. — des Trois Conils.
Saint Pierre, 5.	Parlement. — des Bahutiers.
Saint-Remi, 3.	Pl. de la Bourse. — Ste-Catherine.
Saint-Remi (pet. rue), 3.	Place St-Remi. — St-Remi.
Saint-Siméon, 3.	Pas St-Georges. — de la Merci.
Sainte-Sophie, 7.	Cours d'Albret. — St-Bruno.
Saint-Thibaud, 10.	Quai Paludate. — Estey de Bègles.
Saint-Thomas, 10.	Bouffard. — Dauphine.
Saint-Vincent de Paul, 10.	Cours St-Jean. — Ch. de Bègles.
Sicard, 2.	Cours St-André. — Notre-Dame.
Saintonge, 7.	C. d'Aquitaine. — P. rue Saintonge
Saintonge (petite rue), 7.	Saintonge. — de Navarre.
Salpêtrière (de la), 3. . . .	Huguerie. — Fondaudége.
Sau (de la), 7.	St.-James. — Désirade.
Saubat, 9.	Ch. de St-Genès. — Mazarin.
Sauce, 2.	Laroche. — de l'Arsenal.
Saujon (du), 10.	Malbec. — St-Vincent.
Saumenude, 8.	Maucaillou. — Française.
Sauteyron, 9.	Millière. — Place d'Aquitaine.
Ségulier, 6.	Durand. — Allées d'Amour.
Séguir, 7.	Ste-Eulalie. — Place d'Armes.
Séraphin, 6.	Sullivan. — Nauville.
Serpolet (du), 3.	Du Loup. — St-Siméon.
Serporat (du), 10.	Veyssières.
Servandony, 7.	Cours d'Albret. — Belleville.
Sèze (de), 3.	Al. de Tourny. — Pl. des Quinconc.
Soleil (du), 7.	Renière. — Rousselle.
Soubiran, 9.	R. de Bayonne. — Cim. des Juifs.
Soulier, 10.	Miramont — Terres de Bordes.
Succursale, 9.	Rue Saubat. — Millière.
Sullivan, 6.	Durand. — Nauville.
Sully, 4.	Paulin.
Surson, 1.	Q. de Bacalan. — Ch. de la Barde.
Tanesse, 9.	Villedieu. — Place Ste-Eulalie.
Tanneries (des), 3 et 4. . . .	Pl. Fondaud. — Pl. du Ch. de Mars.
Tastet, 7.	Cours d'Albret. — Belleville.

NOMS Des Rues.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Taupe (de la), 3 et 4.	Cours Tourny. — Pl. Fondaudége.
Temple (du), 6.	F. de l'Intendance. — Montméjean
Temps-Passé, 4.	Arsenal. — Croix de Seguey.
Terrade, 6.	Lambert. — Place Mériadeck.
Terre-Nègre, 4.	Chem. des Morts. — Mondenard.
Terres-de-Bordes, 10.	Quai de Paludate.
Tiffonet, 10.	R. de Toulouse. — Cours St-Jean.
Tilleuls (des), 6.	Pont-Long. — St-Claude.
Tombeloly, 9.	Pl. Henri IV. — Pl. des Augustins.
Tour de Gassies, 3.	Bahutiers. — Argentiers.
Tourat, 2.	Notre-Dame. — C. du Jardin-Public
Tramassé, 1.	Quai des Chartrons.
Traversane, 8.	Des Vignes. — Maucaillou.
Traversière, 2.	Lagrange. — Place Fégère.
Treilles (des), 6.	F. de l'Intendance. — Montméjean
Trésorerie (de la), 4.	Capdeville. — Fondaudége.
Treuils (des), 9.	Bar. de Pessac. — Ch. de St-Genès.
Triomphe, 9.	Augustins. — Place d'Aquitaine.
Trois-Chandeliers, 3.	Des Combes. — Maucoudinat.
Tronqueyre, 4.	Trésorerie. — Allées d'Amour.
Turenne, 4.	Palais-Gallien. — de la Taupe.
Tustal, 3.	De Cheverus. — Place St-Projet.
Union (de l'), 6.	Chapelle St-Martin. — Mériadeck
Usurpée, 10.	P. ch. de Bègles. — Route d'Espag.
Vache (de la), 3.	Des Argentiers. — Chai des Farines.
Valdeck, 6.	Pont-Long. — Judaïque.
Vandebrande, 1.	Flèche. — Bareyre.
Vareilhes, 6.	Rouleau. — Lambert.
Vauban (de), 3.	All. de Chartr. — Pavé des Chart.
Vauquelin, 10.	Des Anges.
Vergniau, 2.	Mandron. — Lechapelier.
Verte, 6.	Mériadeck. — Bonafoux.
Verteuil, 6.	Monbazon. — Boulan.
Veyrines, 9.	Mingin. — Tombeloly.
Veysières, 10.	Vauquelin.
Victoire-Américaine, 3.	Hustin. — Fondaudége.
Victor, 6.	Trois-Conils. — Pl. Pey-Berland.
Videau, 10.	An. ch. de Bègles. — Ch. de Bègles
Vieille-Corderie, 3.	Cour des Aydes. — de la Bourse.
Vieille-Tour, 6.	Porte-Dijéaux. — Fossés de l'Int.
Vignes (des), 8.	Française. — Ste-Croix.

NOMS Des Rues	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Villedieu, 9.	Tanesse. — Cours d'Aquitaine.
Villeneuve, 6.	Bouffard. — Dauphine.
Vincendon, 6.	Lavie. — Place Mériadeck.
Vinet, 5.	Maucoudinat. — Cancera.
Voltaire, 3.	F. de l'Int.—Mar. des G. Hommes.
Wauxhall, 6.	Porte-Dijaux. — Fossés de l'Int.
PLACES.	
Intér. d'Aquitaine, 8, 10.	D'Aquitaine. — Porte St-Julien.
Ext. d'Aquitaine, 9, 10	P. St-Julien.—Route de Bayonne.
D'Armes, 7.	Berri. — Cours d'Albret.
De l'Archevêché, 6. . . .	Eglise St-André.
Des Augustins, 9.	D'Aquitaine. — Des Augustins.
Bardineau, 4.	Duplessis. — Jardin-Public.
Bourgogne, 7 et 8.	Pont de Bordeaux —F. Bourgogne.
Bourse, 3.	Près la Bourse.
Canteloup, 8.	Ste-Croix. — Pl. du Marché-Neuf.
Intér. des Capucins, 10.	Française. — Porte des Capucins.
Ext. des Capucins, 10. .	Cours St-Jean.—P. des Capucins.
Du Chapelet, 3.	Mably. — Eglise St-Dominique.
Du Champs de Mars, 3. .	Des Tanneries — Jardin-Public.
Cimetière, 7.	De Berri. — ste-Eulalie.
De la Comédie, 3.	Al. de Tourny.—F. du Chapeau-R.
De la Concorde, 4. . . .	Capdeville. — St-Seurin.
Des Cordeliers, 8.	Marengo. — St-François.
Dauphine, 4 et 6.	Cours de Tourny —Dauphine.
Féger, 2.	C. du Jardin-Public.—Traversière.
Fondaudége, 3 et 4. . .	Taupe. — Fondaudége.
Grands-Hommes (des), 7.	R. M. Montaigne.—R. Montesq.
Guadet, 1.	Frère.
Henri IV, 7.	Sainte-Eulalie.
Hôtel de Ville (de), 3. . .	R. de l'Hotel de Ville.—P. Rohan.
Lavoir (du), 2.	Fontaine de Figuereau.
Lainé, 3.	Quai Louis XVIII.
Lerme (de), 4.	Rue de Lerme.
Marché (du grand), 7. . .	Fossés de l'Hôtel de Ville.
Marché-Neuf (du), 8. . .	Rue des Faures.
Marché (du vieux), 7. . .	Rue St-James.—Des Épiciers.
— des Chartrons, 2.	Ste-Thérèse.—Cours St-André.
Mériadeck, 6.	Rue Mériadeck.
Michel, 2.	Cours du Jardin-Public.

NOMS Des Places.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
Monnaie (de la), 8 et 10.	R. de la Monnaie.— Française.
Palais (du), 5 et 7.	R. de l'Ombrière.-P. du Caillou.
Parlement, 5.	R. du Parlement. — de la Bourse.
Pey-Berland, 6.	R. du Loup.-Pl. de l'Archevêché.
Picard, 1.	Ch. de la Barde.—C. St-Louis.
Prado (du), 4, 6.	Allées d'Amour.—Capdeville.
Puy-Paulin, 6.	R. Porte-Dijeaux-Neuve de l'Int.
Quinconces, 3.	Cours du XXX Juillet.
Richelieu (de), 3.	Fossés du Chapeau-Rouge.
Rodesse, 8.	Près Belleville.
Rohan, 6.	Rue des Minimés.-Place Rohan.
Saint-André, 6.	Rue du Peugue.—St-André.
Sainte-Colombe, 7.	Rue Ste-Colombe.
Sainte-Eulalie, 7 et 9.	Berri. - Henri IV.
Saint-Projet, 5.	Rue Ste-Catherine.
Saint-Remi, 5.	R. P. de la Mousq.—Ent.—2-Murs.
Séminaire, 8 et 10.	Rue Française.—Nérigan.
Tourny, 3.	Al. de Tourny.—Fondaudége.
ALLÉES.	
Amour (d'), 4 et 6.	Judaïque à l'Eglise de St-Seurin.
Boutaut, (de) 1.	Chemin de Rivière. — La Jalle.
Chartres (de), 3.	C. du XXX Juil.-Quai Louis XVIII.
Noyers (des), 2 et 3.	Jardin-Public -Barrière du Médoc.
Orléans (d'), 3.	C. du XXX Juil.-Quai Louis XVIII.
Tourny (de), 3.	Place de Tourny.-de la Comédie.
COURS.	
D'Albret, 6 et 7.	Dauphine — Cours d'Aquitaine.
Saint-André, 2.	C. du Jardin-Pub.-Ch. de la Barde.
D'Aquitaine, 8 et 9.	Place d'Aquitaine.—C. Champion.
Champion, 7.	Cours d'Aquitaine. — Belleville.
Cicé, 6 et 7.	Place Mériadeck. — Belleville.
Du Pavé des Chart., 2 et 3.	Q. des Chartrons.-C. du J.-Public.
Du XXX Juillet, 3.	Place la Comédie.- Pavé des Chart.
De Gourgues, 3.	C. du J.-Public.-C. du XXX Juillet.
Du Jardin-Public, 2 et 3.	Place de Tourny.— C. St-André.
Saint-Jean, 9 et 10.	P. d'Aquitaine. - Terres de Bordes.
Saint-Louis, 1.	Place Picard. — Conrade.
Tournon, 3.	Pl. Tourny.—Pl. des Quinconces.
Tourny, 3.	Place Dauphine. — Place Tourny.

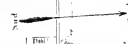
NOMS Des Quais.	TENANTS ET ABOUTISSANTS.
QUAIS.	
Bacalan (de), 1.	Magasin des vivres.
Bourgogne, 5 et 7.	Pl. Bourgog. au quai de la Douane.
Bourse (de la), 5.	Pl. de la Bourse à la pl. Richelieu.
Chartrons (des), 1 et 2.	Pavé des Chartrons.-R. Lombard.
Douane (de la), 3.	Q. Bourgogne à la Pl. de la Bourse.
Grave (de la), 5.	Q. des Salinières — de la Monn.
Louis XVIII, 3.	Place Richelieu à la place Lainé.
Monnaie (de la), 5.	Q. Ste-Croix au quai de la Grave.
Paludate (de), 6.	Q. Ste-Croix au pont de Brienne.
Sainte-Croix (de), 10.	Q. de la Monn. au quai Ste-Croix.
Salinières (des), 5.	Pl. Bourgog. au quai de la Grave.
PASSAGES.	
Belair, 10.	Rue Belair.
Brian, 9.	Brian.
Fégère, 2.	Rue du Jardin-Public.
Galerie (de la), 5.	R. Daurade.—Ste-Catherine.
Hôpital (de l'), 7.	Rue Ségur.
Lafontaine, 10.	Rue Lafontaine.
Laliment, 6.	Laliment. — Mériadeck.
Lormont, 1.	A l'extrémité du quai de Bacalan.
Moreau, 10.	
Pavault, 10.	Rue Terres de Bordes.
Sablières (des), 4.	Rue de la Croix de Seguey.
Sainte-Colombe, 7.	Rue Bouquière.
Tanneries (des), 3 et 4.	Rue des Tanneries.
Violet, 2.	Rue Cantemerle.
FOSSÉS.	
Bourgogne, 7 et 8.	Fossés St-Eloi.—Place Bourgogne.
Des Carmes, 7.	Fossés des Tanneurs.—de Ville.
Du Chapeau-Rouge, 3, 5.	P. Richelieu - F. de l'Intendance.
Saint-Eloi, 7 et 8.	Fossés de Ville. — Bourgogne.
De l'Hotel-de-Ville, 7 et 8.	Fossés St-Eloi.—des Carmes.
De l'Intendance, 3 et 6.	F. du Chap.-Rouge.—Pl. Dauphine.
Des Tanneurs, 7.	Fossés des Carmes.—Rue du Hâ.

PLAN
DE
BORDEAUX

1838.

Cimetière
de la
Chartreuse

Marais



Monuments Publics.

- 1 Fig. d'Oratoire
- 2 Fig. d'Oratoire
- 3 Hôtel de la Ville
- 4 Hôtel de la Ville
- 5 Hôtel de la Ville
- 6 Hôtel de la Ville
- 7 Hôtel de la Ville
- 8 Hôtel de la Ville
- 9 Hôtel de la Ville
- 10 Hôtel de la Ville
- 11 Hôtel de la Ville
- 12 Hôtel de la Ville
- 13 Hôtel de la Ville
- 14 Hôtel de la Ville
- 15 Hôtel de la Ville
- 16 Hôtel de la Ville
- 17 Hôtel de la Ville
- 18 Hôtel de la Ville
- 19 Hôtel de la Ville
- 20 Hôtel de la Ville
- 21 Hôtel de la Ville
- 22 Hôtel de la Ville
- 23 Hôtel de la Ville
- 24 Hôtel de la Ville
- 25 Hôtel de la Ville
- 26 Hôtel de la Ville
- 27 Hôtel de la Ville
- 28 Hôtel de la Ville
- 29 Hôtel de la Ville
- 30 Hôtel de la Ville
- 31 Hôtel de la Ville
- 32 Hôtel de la Ville
- 33 Hôtel de la Ville
- 34 Hôtel de la Ville
- 35 Hôtel de la Ville
- 36 Hôtel de la Ville
- 37 Hôtel de la Ville
- 38 Hôtel de la Ville
- 39 Hôtel de la Ville
- 40 Hôtel de la Ville
- 41 Hôtel de la Ville
- 42 Hôtel de la Ville
- 43 Hôtel de la Ville
- 44 Hôtel de la Ville
- 45 Hôtel de la Ville
- 46 Hôtel de la Ville
- 47 Hôtel de la Ville
- 48 Hôtel de la Ville
- 49 Hôtel de la Ville
- 50 Hôtel de la Ville
- 51 Hôtel de la Ville
- 52 Hôtel de la Ville
- 53 Hôtel de la Ville
- 54 Hôtel de la Ville
- 55 Hôtel de la Ville
- 56 Hôtel de la Ville
- 57 Hôtel de la Ville
- 58 Hôtel de la Ville
- 59 Hôtel de la Ville
- 60 Hôtel de la Ville
- 61 Hôtel de la Ville
- 62 Hôtel de la Ville
- 63 Hôtel de la Ville
- 64 Hôtel de la Ville
- 65 Hôtel de la Ville
- 66 Hôtel de la Ville
- 67 Hôtel de la Ville
- 68 Hôtel de la Ville
- 69 Hôtel de la Ville
- 70 Hôtel de la Ville
- 71 Hôtel de la Ville
- 72 Hôtel de la Ville
- 73 Hôtel de la Ville
- 74 Hôtel de la Ville
- 75 Hôtel de la Ville
- 76 Hôtel de la Ville
- 77 Hôtel de la Ville
- 78 Hôtel de la Ville
- 79 Hôtel de la Ville
- 80 Hôtel de la Ville
- 81 Hôtel de la Ville
- 82 Hôtel de la Ville
- 83 Hôtel de la Ville
- 84 Hôtel de la Ville
- 85 Hôtel de la Ville
- 86 Hôtel de la Ville
- 87 Hôtel de la Ville
- 88 Hôtel de la Ville
- 89 Hôtel de la Ville
- 90 Hôtel de la Ville
- 91 Hôtel de la Ville
- 92 Hôtel de la Ville
- 93 Hôtel de la Ville
- 94 Hôtel de la Ville
- 95 Hôtel de la Ville
- 96 Hôtel de la Ville
- 97 Hôtel de la Ville
- 98 Hôtel de la Ville
- 99 Hôtel de la Ville
- 100 Hôtel de la Ville

Marais
de
Boussac

RIVIERE

GIRONDE

Marais des Chartres

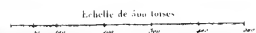




TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.
PRÉFACE.	I

PREMIÈRE PARTIE.

Esquisse de l'Histoire de Bordeaux.	5
Période romaine.	6
Période des Barbares.	7
Période française.	8
Période anglaise.	11
Expulsion des Anglais.	26
Période moderne. — La Réforme.	27
Guerre de religion. — La Saint-Barthélemy.	28
Insurrections. — Émigration. — Émeutes.	30
Parlements. — États-Généraux, etc.	22
L'Empire. — La Restauration, etc.	34
Aperçu général de Bordeaux.	35
Enceintes murales de Bordeaux.	39
Constructions en bois et en pierre.	41
Antiquités des temps antérieurs aux Romains.	42
Anciennes routes romaines.	43

	Pag.
Piliers de Tutelle. — Palais-Gallien, etc.	44
St-Émilion. — St-Seurin. — Ste-Croix, etc.	46
St-Michel. — Édifices du moyen-âge.	48
Anciens châteaux : Ornon, Blanquefort, etc.	50
Édifices modernes : Chapelles, Temples, etc.	53
Portes de ville, etc.	55
Édifices et Institutions.	59
La Prison, le Théâtre, le Pont, etc.	60
Places publiques.	62
Instruction publique.	65
Diverses Écoles publiques.	70
Bibliothèque.— Cabinet d'histoire naturelle, etc.	71
Musée des tableaux.	72
Collections particulières de tableaux.	73
Sociétés savantes.	74
Cercles. — Lieux de réunion ou d'amusement.	76
Journaux. — Établissements industriels.	78
Bateaux à vapeur, Voitures, Omnibus, etc.	79
Caractère, mœurs et costume des Bordelais.	81
Superstitions et usages du peuple.	84
Langage : le gascon.	88
Personnages célèbres du département.	89
Voyage à La Teste par le chemin de fer.	102
Voyage à Royan.	108
Tour de Cordouan.	118
Voyage à La Réole.	120

SECONDE PARTIE.

Aperçu du département de la Gironde.	137
Rivières, lacs, marais.	139

	Pag.
Agriculture.	140
Sol consacré à la culture de la vigne.	141
Sept classes de terre.	142
La Vigne. — Manière de la planter.	144
Labours ou façons. — La Taille.	145
Accidents : grêle , gelée , etc.	148
Cépages de vignes rouges.	149
Cépages de vignes blanches.	150
Vendanges. — Les Vendangeurs. — Le Pressoir.	152
Égrappage. — Foulage. — Fermentation , etc.	154
Écoulement du vin. — La Piquette.	156
Temps favorable à la vigne.	157
La Coulure , etc.	158
Caractère des récoltes de 1815 à 1849.	159
Six arrondissements. — Arrond ^t de Bordeaux.	164
Banlieue de Bordeaux : Bègles , le Bouscat , etc.	166
Vins rouges de graves.	168
Pessac (Château Haut-Brion , La Mission , etc.)	169
Talence (La Tour Haut-Brion , Cholet , etc.).	171
Mérignac (Luchey , Château-Bonair , etc.).. .	172
Léognan (La Rivette , Monbadon , etc.).. . .	173
Gradignan (Raspail , Château-Lafont , etc.).. .	174
Villenave-d'Ornon (Carbonnieux , Désert , etc.).	176
Petits vins rouges de graves.	177
Vins de côte (Cenon , Basseins , etc.).	178
Vins de palus (Queyries , Montferrand , etc.). .	179
Vins de Médoc.	187
Blanquefort (Dulamon , Le Déhez , etc.). . . .	190
Le Taillan (Château du Taillan , Curé , etc.). .	192
Parempuyre (Le Château , Le Vigneau , Ségur.)	193
Ludon (La Lagune , Paloumey , La Taste , etc.)	194

	Pag.
Le Pian (Basserot, Château de Sénéjac, etc.).	195
Arsac (Moulin de Soubéran, Chât.-Tertre, etc.)	196
Macau (Lassus, Cantemerle, Maucamp, etc.)	198
Labarde (Chât.-Giscours, Chât.-Dauzac, etc.)	199
Cantenac (Brane, Kirwan, Chât.-d'Issan, etc.)	200
Margaux (Chât.-Margaux, Rauzan, etc.).. .	202
Soussans (Van-Beynum, Chât. Bel-Air, etc.)	204
Avensan (Chât.-Citran, Martreau, etc.).. .	205
Castelnau (Chât.-Réjaumont, De Larose, etc.)	206
Moulis (Chât.-Poujeaux, Mauvesin, etc.).. .	207
Listrac (Lestages, Ducluseau, Hosten, etc.)..	208
Arcins (Tramont, Chât. d'Arcins, Bareyre, etc.)	210
Lamarque (Pigneguy, Bergeron, etc.).. . . .	212
Cussac (Lanessan, Lamothe, Ste-Gemme, etc.)	212
Arrondissement de Lesparre: St-Julien.. . .	215
Pauillac et St-Lambert (Lafite, Latour, etc.)..	217
Saint-Estèphe (Cos-Destournel, Montrose, etc.)	220
Saint-Seurin de Cadourne (Verdignan, etc.)	223
Saint-Laurent (Tour de Carnet, Camensac, etc.)	224
Saint-Sauveur (Liversan, Madrac, Varé, etc.)	226
Cissac (Chât. du Breuil, Larrivaux, etc.).. .	227
Verteuil (Picournau, l'Abbaye, etc.).. . . .	228
Saint-Germain d'Esteuil (Chât.-Livran, etc.)..	229
Saint-Christoly et Couquèques, Valeyrac.. . .	230
Potensac et Saint-Trélody..	231
Jau, Lesparre et Uch.	233
Blaignan, Saint-Yzans, Ordonnac.	230
Bégadan, Gaillan, Civrac et Escurac.	236
Queyrac, Saint-Vivien..	239
Classification des vins de Médoc..	240
Arrondissement de Libourne...	245

	Pag.
Saint-Émilion.	247
Fronsac, Canon, Saint-Michel, etc..	252
Arrondissement de La Réole.. . . .	257
Arrondissement de Bazas.. . . .	259
Arrondissement de Blaye.. . . .	260
Bourg, Camillac, La Libarde.. . . .	261
Bayon, Gauriac, Villeneuve, Samonac.. . . .	263
Vins blancs. — Sauternes (Yquem, etc.).. . . .	265
Bommes (La Tour-Blanche, Vigneau, etc.).. . . .	266
Barsac (Coutet, Climenz, Ducau, etc.).	267
Preignac (Sudiraut, Montalier, etc.).	269
Fargues (Rieussec, Charon, Amé, etc.).	270
Cérons (de Calvimont, Biarnès, etc.).	271
Podensac (Coste-Yon, Faugère, etc.).	271
Virelade (Le Château, Condert, etc.).	272
Arbanats, Pujols, Ilats.	273
Langon, Saint-Pey, Toulence.. . . .	274
Villeneuve-d'Ornon, Léognan.. . . .	276
Sainte-Croix-du-Mont (Lafon, de Rollan, etc.).	277
Loupiac, Langoiran, Baurech.	278
Paillet, Le Tourne, Tabanac.	280
Rions, Beguey, Cadillac.	282
Classification des vins blancs.. . . .	285
Table alphabétique des crus célèbres du Médoc.	287
Id. des grands vins blancs.. . . .	293
Liste des rues de Bordeaux.. . . .	298

